

**CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
pour le territoire de l'agglomération de La Rochelle

ENTRE

L'État, représenté par Monsieur Nicolas Basselier, Préfet de la Charente-Maritime,

L'Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de La Rochelle représenté par son Président, Monsieur Jean-François Fontaine, autorisé par délibération en date du 27 janvier 2022,

La commune d'Angoulins-sur-mer représentée par son Maire, Monsieur Jean-Pierre Nivet, autorisé par délibération en date du 31 janvier 2022,

La commune d'Aytré représentée par son Maire, Monsieur Tony Loisel, autorisé par délibération en date du 13 janvier 2022,

La commune de Bourgneuf représentée par son Maire, Monsieur Paul-Roland Vincent, autorisé par délibération en date du 27 janvier 2022,

La commune de Châtelailon-Plage représentée par son Maire, Monsieur Stéphane Villain, autorisé par délibération en date du 17 janvier 2022,

La commune de Clavette représentée par son Maire, Madame Sylvie Guerry-Gazeau, autorisée par délibération en date du 2 février 2022,

La commune de Croix-Chapeau représentée par son Maire, Monsieur Patrick Bouffet, autorisé par délibération en date du 18 janvier 2022,

La commune de Dompierre-sur-Mer représentée par son Maire, Monsieur Guillaume Krabal, autorisé par délibération en date du 8 février 2022,

La commune d'Esnandes représentée par son Maire, Monsieur Didier Geslin, autorisé par délibération en date du 9 février 2022,

La commune de Lagord représentée par son Maire, Monsieur Antoine Grau, autorisé par délibération en date du 2 février 2022,

La commune de La Jarne représentée par son Maire, Monsieur Vincent Coppolani, autorisé par délibération en date du 31 janvier 2022,

La commune de La Jarrie représentée par son Maire, Monsieur David Baudon, autorisé par délibération en date du 20 janvier 2022,

La commune de La Rochelle représentée par la 1^{ère} adjointe au maire, Madame Catherine Léonidas, autorisée par délibération en date du 24 janvier 2022,

La commune de L'Houmeau représentée par son Maire, Monsieur Jean-Luc Algay, autorisé par délibération en date du 1^{er} février 2022,

La commune de Marsilly représentée par son Maire, Monsieur Hervé Pineau, autorisé par délibération en date du 25 janvier 2022,

La commune de Montroy représentée par son Maire, Madame Viviane Cottreau-Gonzalez, autorisée par délibération en date du 26 janvier 2022,

La commune de Nieul-sur-Mer représentée par son Maire, Monsieur Marc Maigné, autorisé par délibération en date du 18 janvier 2022,

La commune de Périgny représentée par son Maire, Madame Marie Ligonnière, autorisée par délibération en date du 8 février 2022,

La commune de Puilboreau représentée par son Maire, Monsieur Alain Drapeau, autorisé par délibération en date du 13 janvier 2022,

La commune de Saint-Christophe représentée par son Maire, Monsieur Philippe Chabrier, autorisé par délibération en date du 20 janvier 2022,

La commune de Sainte-Soulle représentée par son Maire, Monsieur Bertrand Ayral, autorisé par délibération en date du 26 janvier 2022,

La commune de Saint-Médard d'Aunis représentée par son Maire, Monsieur Roger Gervais, autorisé par délibération en date du 31 janvier 2022,

La commune de Saint-Rogatien représentée par son Maire, Monsieur Didier Larelle, autorisé par délibération en date du 24 janvier 2022,

La commune de Saint-Vivien représentée par son Maire, Monsieur Vincent Demester, autorisé par délibération en date du 3 février 2022,

La commune de Saint-Xandre représentée par son Maire, Madame Evelyne Ferrand, autorisée par délibération en date du 17 janvier 2022,

La commune de Salles-sur-Mer représentée par son Maire, Madame Chantal Subra, autorisée par délibération en date du 27 janvier 2022,

La commune de Thairé représentée par son Maire, Madame Marie-Gabrielle Nassivet, autorisée par délibération en date du 3 février 2022,

La commune de Vérines représentée par son Maire, Madame Line Méode, autorisée par délibération en date du 25 janvier 2022,

La commune d'Yves représentée par son Maire, Monsieur Didier Roblin, autorisé par délibération en date du 11 janvier 2022,

ET

Le Département de la Charente-Maritime représentée par sa Présidente, Madame Sylvie Marcilly, autorisée par délibération en date du 14 janvier 2022,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Par ailleurs, le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté, le plan " France Relance " qui constitue la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, plan doté de 100 milliards d'euros.

Dans un vaste effort mobilisateur, le Plan de relance se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022 :

- accord régional de relance conclu entre l'État et la région Nouvelle-Aquitaine
- accord départemental de relance conclu entre l'État et le département de la Charente-Maritime de décembre 2020
- des contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE)

Ces derniers, dans une perspective plus longue, permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs.

Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population et adapté aux besoins des citoyens.

Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

Ce projet se traduit par un contrat de relance et transition écologique. Celui-ci a vocation à être évolutif, à être révisé, enrichi, complété voire réorienté régulièrement pour s'adapter à la réalité des territoires, à l'évolution du contexte et pour prendre en compte les résultats obtenus.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires de la Charente-Maritime.

Le CRTE s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant un projet de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation de toutes les forces vives du territoire que sont les collectivités, les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants, les syndicats ou encore les organismes publics.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégiée entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation des politiques publiques en particulier du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises, associations et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération et de mutualisation entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... agissent sur les projets de territoire respectifs.

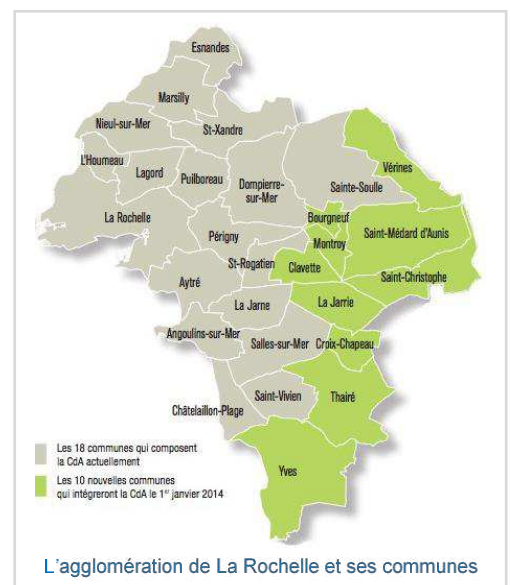
Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé, associations.

Article 2 – Présentation du territoire

Article 2.1 – Le territoire du contrat

La Communauté d'agglomération de La Rochelle compte 28 communes depuis son extension en 2014 et l'intégration de dix nouvelles communes.

Avec 70 kilomètres de côtes et 9 communes littorales, l'agglomération profite d'un positionnement privilégié sur la façade atlantique. Elle se situe également à égale distance entre les Métropoles de Nantes et de Bordeaux ainsi que de la Communauté Urbaine du Grand Poitiers. L'agglomération de La Rochelle est l'un des cinq grands pôles structurants de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les CA du Pays Basque et de Pau Béarn Pyrénées et les CU du Grand Poitiers et Limoges Métropole.



Population municipale 2018 par ordre décroissant

La Rochelle	76 114	La Jarne	2 516
Aytré	9 205	Saint-Médard d'Aunis	2 279
Périgny	8 575	Saint-Rogatien	2 279
Lagord	7 130	Vélines	2 271
Puilboreau	6 369	Salles-sur-mer	2 208
Châtelailon-Plage	5 871	Esnandes	2 072
Nieuil-sur-mer	5 720	Thairé	1 707
Dompierre-sur-mer	5 560	Yves	1 482
Saint-Xandre	4 905	Clavette	1 423
Sainte-Soulle	4 703	Saint-Christophe	1 351
Angoulins	3 995	Bourgneuf	1 334
La Jarrie	3 300	Saint-Vivien	1 333
Marsilly	3 087	Croix-Chapeau	1 266
L'Houmeau	2 850	Montroy	906

Article 2.2 – Le diagnostic du territoire

Un territoire attractif mais qui subit des pressions démographiques fortes

Avec plus de 170 000 habitants, l'agglomération rochelaise bénéficie d'une croissance démographique portée exclusivement par le solde migratoire en raison de l'effet héliotropique conjugué à l'effet littoral. Avec un taux

de variation annuelle de 0,89% entre 2013 et 2018, elle connaît une croissance très supérieure à l'ensemble de la Région (+0,46%) comme au département (+0,42%).

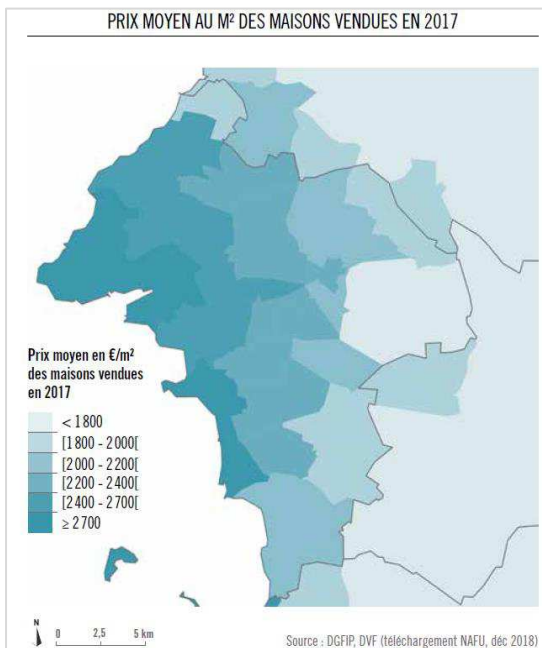
La population est caractérisée par son vieillissement, sa mobilité, plus importante qu'aux niveaux régional et national, et par la réduction de la taille des ménages. L'agglomération attire des personnes vivant seules ou des familles monoparentales, notamment étudiants et retraités - alors que les couples d'actifs occupés, avec ou sans enfants, partent s'installer en Aunis - ce qui influence la composition familiale et donc la taille des ménages.

L'agglomération de La Rochelle est aujourd'hui le 4^{ème} pôle universitaire régional et concentre environ 7% des effectifs d'étudiants de Nouvelle-Aquitaine. Elle joue un rôle d'équilibre sur la façade atlantique avec le pôle de l'Agglomération du Pays Basque. Le nombre d'étudiants augmente de manière continue depuis la création de l'université dans les années 90.

L'analyse démographique devra être approfondie dans les années à venir afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les nouvelles aspirations de mode de vie des Français et leur attrait pour les villes de taille moyen bénéficiant d'un positionnement géographique favorable et dont seulement les prémices peuvent être mesurés aujourd'hui.

Un marché de l'immobilier en tension qui génère une urbanisation soutenue par l'évolution dynamique du parc de logement

Depuis 45 ans, le nombre de logements a plus que doublé pour atteindre 100 509 logements en 2017. Même s'il est moins soutenu que dans les années 90, le rythme de progression reste supérieur à celui de Nouvelle-Aquitaine. Jusqu'à 1 990 logements par an ont été autorisés à la construction entre 2016 et 2018. La répartition des espaces s'est modifiée : entre 2009 et 2015, la surface urbanisée a augmenté de 211 hectares au détriment des espaces agricoles.



Malgré cette production de logements, le marché de l'immobilier reste néanmoins tendu avec des prix très élevés. La Rochelle est l'une des villes de Nouvelle-Aquitaine avec les prix les plus élevés au m², surtout pour le marché des appartements de petites tailles. Parallèlement, le taux de vacance des logements est faible (5,9%), bien en-dessous du taux régional de 8,5%, ce qui traduit une tension supplémentaire sur le marché.

Le taux global de logements sociaux est de 19,6% en 2019. C'est à La Rochelle qu'il est le plus élevé (30%) mais il diminue fortement à mesure de l'éloignement à la ville-centre. Le parc social reste soumis à une forte tension, avec un très faible taux de vacance de 1,7%, et un nombre de demandes de logement social largement supérieur au nombre d'attributions (en moyenne une attribution pour 4,8 demandes).

Aujourd'hui, l'agglomération compte environ 5 700 logements dédiés aux étudiants. Face à une démographie étudiante dynamique (+17000 étudiants prévus d'ici 2026), le

besoin de logements étudiants est avéré. L'effort financier lié aux dépenses de logement est important pour les étudiants : d'après une enquête menée en 2018, 43% des répondants consacrent plus de 50% de leur budget à leur logement.

Un bassin d'emploi dynamique mais avec un taux de chômage important

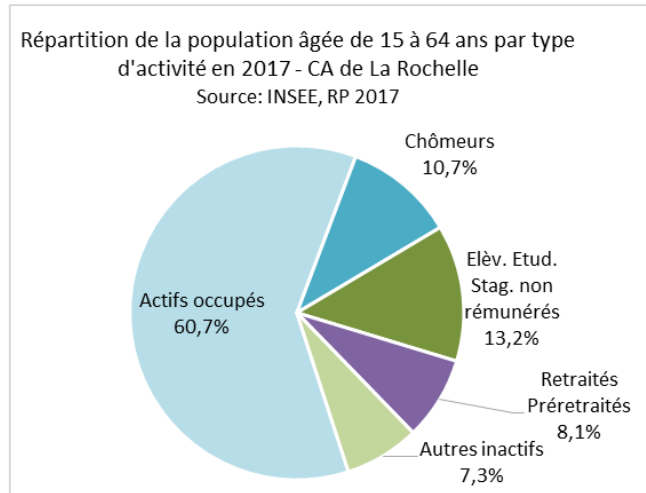
Si les niveaux d'activité et d'emploi augmentent régulièrement depuis 2012, ils restent inférieurs à ceux de Nouvelle-Aquitaine, du fait de la part importante d'étudiants. Le taux de chômage a néanmoins baissé entre 2015 et 2019 mais il reste supérieur à la moyenne régionale (8,2% contre 7,8% en 2019). L'agglomération de La

Rochelle reste le premier pôle d'emplois de Charente-Maritime. Le nombre d'emplois progresse plus fortement qu'en Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, cette progression s'essouffle légèrement sur la période 2012-2017 (+0,30% par an) par rapport à 2007-2012 (+0,53% par an).

Avec 119 emplois localisés pour 100 actifs résidents, l'agglomération de La Rochelle est un territoire à vocation économique : en 2016, 21 451 actifs viennent y travailler alors que 9 489 actifs en sortent. La plupart des flux professionnels de l'agglomération s'opèrent avec les territoires voisins – Aunis Atlantique, Aunis Sud et Rochefort-Océan, au bénéfice de La Rochelle. Les emplois de gestion et de cadres des fonctions métropolitaines sont les plus importants.

En 2018, l'agglomération compte 52 635 emplois salariés hors fonction publique, avec une progression importante depuis 2015 (+ 3 710 emplois entre 2015 et 2018). Plus des 2/3 des effectifs salariés travaillent dans les secteurs du tertiaire (hors intérim) et du commerce, qui connaissent une progression importante depuis 2015, tout comme ceux de l'intérim et de l'hébergement-restauration. En revanche, les secteurs de la construction et de l'industrie sont impactés par la crise.

Ces analyses devront être poursuivies finement dans les années à venir afin de mesurer les impacts de la crise sanitaire sur le bassin d'emploi.



Un bassin touristique dynamique mais impacté par la crise du COVID-19

L'agglomération de La Rochelle bénéficie d'un tourisme pluriel, à la fois maritime (balnéaire et de plaisance), urbain et patrimonial, d'affaires et événementiel, ou encore tourisme vert.

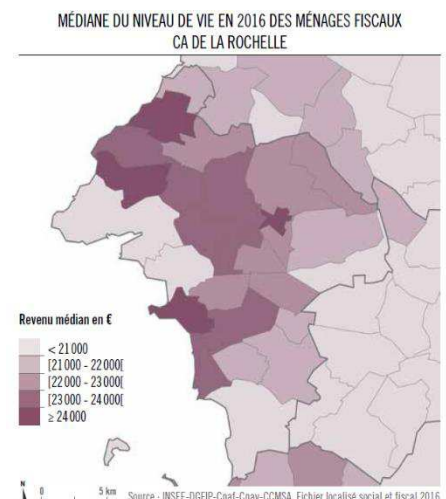
Son dynamisme a un impact direct sur l'emploi. En 2015, l'agglomération rochelaise concentre 1/4 des emplois du secteur du tourisme du département (3 730 emplois), principalement dans la restauration et l'hébergement. Le tourisme représente 4,9% de l'emploi total de l'agglomération. Le nombre d'emplois touristiques a légèrement augmenté depuis 2012 (+1,4%).

Ce secteur devra faire l'objet d'une attention particulière dans les mois et années à venir du fait des forts impacts de la crise sanitaire sur l'emploi. En 2020, les pertes d'effectifs salariés ont été visibles lors du premier confinement et rattrapées au 3^{ème} trimestre. Néanmoins, les secteurs « hébergement/restauration » et « Arts, spectacles et activités récréatives » ont été particulièrement touchés. La tendance est la même dans les 5 zones d'emploi principales de Nouvelle-Aquitaine mais est accentuée à La Rochelle.

Un niveau de vie élevé mais inégalitaire

Le niveau de revenu des ménages de l'agglomération est plus élevé que celui des ménages de Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, ils sont aussi plus inégalitaires, la différence entre les plus bas et les plus hauts revenus étant plus marquée dans l'agglomération rochelaise. Les niveaux de revenus varient selon les communes s'échelonnant environ de 19 700€ à La Rochelle à plus de 25 300€ à Lagord.

Les 3 quartiers de la géographie prioritaire de l'agglomération, à savoir Mireuil, Villeneuve-les-Salines et Port-Neuf, avec un total de 13 371 habitants représentent 18% de la population rochelaise et 8% de la population de l'agglomération. La population y est plus jeune qu'ailleurs et la part des familles nombreuses et monoparentales est



également plus importante, notamment à Villeneuve-les-Salines et Mireuil. Le quartier de Port-Neuf se rapproche davantage du profil de La Rochelle, les ménages d'une personne sont notamment plus nombreux et l'indice de jeunesse plus faible.

Ces quartiers concentrent davantage de fragilité, ce qui se traduit par un revenu médian plus faible et un taux de pauvreté plus élevé. Les revenus des ménages dépendent notamment des prestations sociales. L'accès à l'emploi est également plus difficile, le taux d'emploi y est plus faible et la part des emplois précaires est plus importante que dans l'ensemble de l'agglomération rochelaise.

Un territoire bien doté en équipements de proximité mais des disparités subsistent

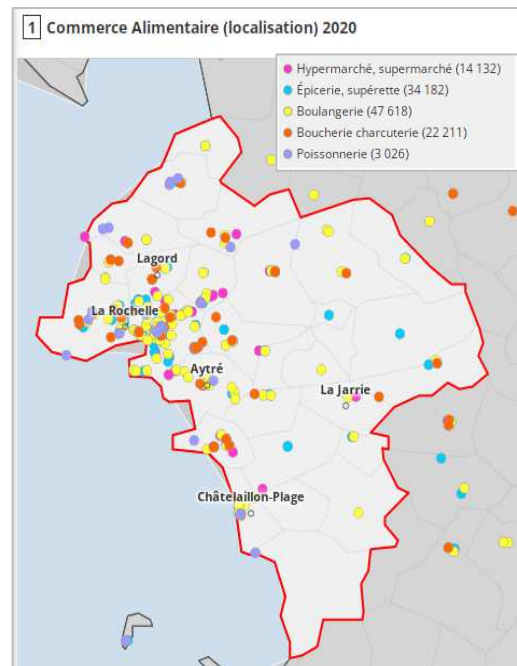
Le territoire rochelais compte de nombreux équipements culturels, notamment un réseau de 27 bibliothèques et médiathèques, des équipements communautaires comme le conservatoire de musique et de danse, et des équipements de proximité dans chacune des communes.

Les équipements sportifs sont également présents dans les communes, dans des états plus ou moins bons, et la Communauté d'agglomération gère également trois piscines communautaires, toutefois cette offre est insuffisante au regard du besoin croissant de la pratique, notamment scolaire.

Si la plupart des communes de l'agglomération sont dotées d'au moins un médecin généraliste, 7 d'entre elles – situées à l'Est et au Sud-Est – en sont dépourvues. De la même manière, l'offre de spécialistes est inégalement répartie sur le territoire puisque la Ville centre concentre plus de ¾ d'entre eux.

Aucune commune de l'agglomération n'est dépourvue de commerces tous confondus, mais il existe de grandes disparités entre elles. Les commerces alimentaires ne sont pas présents dans toutes les communes, alors que les besoins augmentent en lien avec la croissance démographique générant potentiellement une augmentation des déplacements.

Les communes disposent également toutes d'un établissement scolaire du primaire, certaines étant soumises aux contraintes d'accroissement de la population.



Le développement des mobilités douces et de l'offre de transport collectif

La Communauté d'agglomération est autorité d'organisation de mobilité sur l'ensemble du territoire.

Selon la dernière enquête « Déplacements Villes Moyennes » (2011), le vélo représente 7% des déplacements sur l'agglomération, 10% sur la ville-centre. Cette enquête, à la fois ancienne et menée avant l'élargissement de l'agglomération devra être renouvelée. L'agglomération est parcourue par environ 351 km d'aménagements cyclables dont 242 km de sites propres (pistes et voies vertes), 71 km d'aménagements mixtes (bandes et voies bus) et 38 km de voiries apaisées (double-sens et zone de rencontre). 10 vélos-parcs et 9 pôles d'échanges sont accessibles sur le territoire.

Le réseau de transports collectifs est de plus en plus fréquenté sur l'unité urbaine centrale mais l'usage stagne dans les autres communes de l'agglomération. Par ailleurs le réseau de cars régionaux est peu utilisé pour l'accès à l'agglomération à l'exception des scolaires.

L'offre ferroviaire a augmenté fortement mais connaît des contraintes d'infrastructures face à une très forte augmentation des déplacements. Le potentiel est important et côté Nouvelle-Aquitaine, plusieurs possibles arrêts ont déjà fait l'objet d'études. Une complémentarité des modes ferrés et en bus mise en place par la CDA

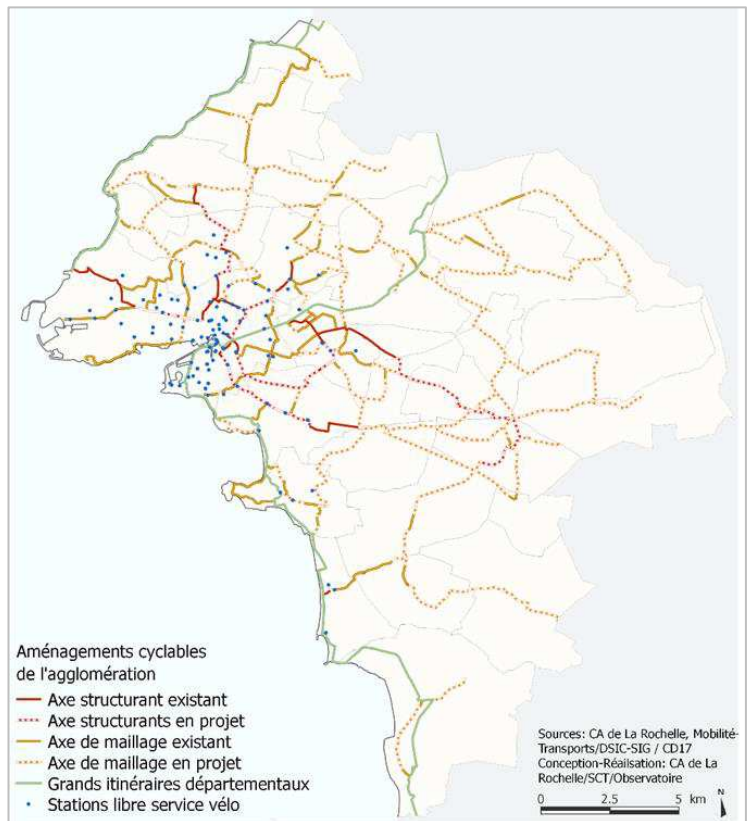
offre une alternative crédible en apportant des temps de parcours très compétitifs par rapport à la voiture particulière. Un pôle d'échanges multimodal de La Rochelle en cours de réalisation pour créer une offre de transport structurante sur le territoire de l'agglomération et au-delà et faciliter les correspondances avec tous les modes de déplacements offerts sur l'agglomération.

L'agglomération reste fortement engagée dans la réduction de l'impact des mobilités sur l'écologie du territoire :

- 33% des véhicules de transports publics affectés aux transports de personnes sont électriques ou hybrides
- 11 bornes de recharges ouvertes au public sur le territoire de l'agglomération
- 13% de véhicules du parc de transports collectifs publics sont à faible émission

Une étude sur la mise en place d'une zone à faibles émissions est prévue en lien avec la stratégie de logistique urbaine du territoire.

L'agglomération prévoit aussi une étude pour la mise en œuvre de l'expérimentation d'ouverture de certaines voies bus aux co-voitureurs afin d'anticiper les évolutions des usages.



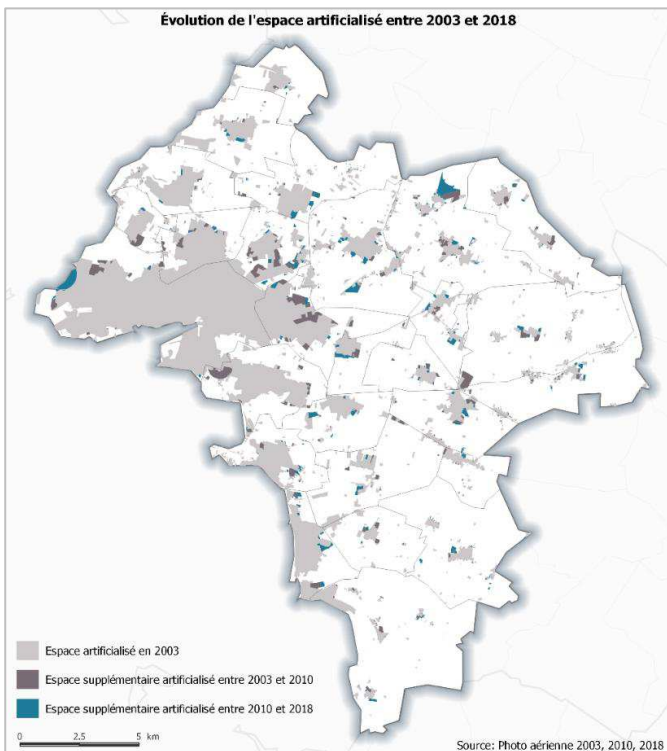
Un territoire bénéficiant d'un patrimoine naturel riche mais vulnérable face aux risques littoraux et dont les ressources sont fortement sollicitées

L'agglomération de La Rochelle bénéficie d'un patrimoine naturel très riche avec des aires protégées (ZNIEFF, un parc naturel marin et un parc naturel régional et de nombreux sites protégés), une Trame verte et bleue

présente sur l'ensemble du territoire, et d'importantes continuités écologiques locales grâce aux marais, zones humides, haies, bosquets ou encore des cours d'eaux. Les milieux ouverts (grandes cultures) jouent également un rôle dans le réseau écologique local et constituent une trame à part entière. Il existe un atlas communal de la biodiversité et 14,2% du territoire est classée en réservoir de biodiversité. 22 communes sont engagées Label "terre saine".

Néanmoins, le territoire présente des fragilités autour de certains corridors et une discontinuité de la trame (réseau de haie interrompu) sur certains secteurs, notamment dans les derniers espaces interstitiels existants dans la 1ère couronne ou entre certains villages.

La CDA dispose de bonnes ressources en eau mais les sollicitations sont de plus en plus importantes, notamment en période estivale. Les cours d'eau et les eaux de baignade sont globalement de bonne



qualité mais le territoire est classé vulnérable à certaines pollutions.

La capacité épuratoire du territoire est bonne (9 pôles épuratoires dans les normes européennes) mais soumise à une certaine pression, notamment au niveau de la capacité des réseaux de collecte des eaux usées, du fait du développement urbain, notamment dans la partie l'Est de l'agglomération limitent la capacité d'accueil de nouvelles populations. Le nombre de captages prioritaires ou bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions sont au nombre de 2 (Varaize à Périgny et Fraise à Vérines) et d'autres captages restent à conforter.

Entre altération des ressources disponibles (salinisation des nappes, baisse du débit d'étiage de la Charente ...) et accroissement des prélèvements (tourisme, irrigation,...), le partage de la ressource en eau est un enjeu majeur pour le territoire, spécialement l'été.

Avec sa façade maritime, le territoire est soumis à plusieurs risques naturels : inondations, submersion marine, érosion marine. En effet, 12 communes sont concernées par les risques littoraux et 13 000 habitants (11% de la population de l'agglomération) et 6 300 emplois sont exposés. Globalement, le trait de côte sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération reste très stable depuis les années 40. Plusieurs communes disposent d'un Plan de Prévention du Risque Naturel liés à la submersion marine et à l'érosion marine (PPRL) et 3 Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) s'appliquent sur la Communauté d'agglomération.

Des stratégies en faveur de la transition énergétique et écologique

Le territoire est particulièrement sensible à l'érosion des côtes et la montée du niveau des océans, deux phénomènes liés et accentués par le réchauffement climatique. Pour faire face à cette vulnérabilité, le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » a été engagé avec pour objectifs de réduire de 30% nos émissions carbone d'ici 2030 et devenir le 1er territoire urbain du littoral français à afficher un bilan zéro carbone en 2040. Par ailleurs un PCAET a été engagé en avril 2017 dans la Communauté d'agglomération de La Rochelle afin de préciser le cadre et le contenu de sa transition énergétique, et plus largement sa contribution à la lutte contre le changement climatique. Il reprend également les objectifs du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

En 2019, la Communauté d'agglomération a collecté 104 887 tonnes de déchets. Le réseau de déchèteries, vieillissant, nécessite une refonte engagée depuis 2020 et prévue jusqu'en 2025. La modernisation de l'Unité de valorisation énergétique est également prévue pour atteindre de meilleures performances énergétiques et environnementales. L'Unité de compostage de déchets verts va être aussi modernisée. Le tri à la source des biodéchets a été partiellement mis en place sur le territoire : 61 sites pratiquent le compostage autonome en établissement et 59 sites pratiquent le compostage en pied d'immeuble (2019).

L'agglomération met en œuvre une Projet Alimentaire Territorial, en partenariat avec les Communautés de communes Ile de Ré, Aunis Atlantique et Aunis Sud. 212 exploitations se situent sur le territoire de l'agglomération, dont 193 y ont leur siège. 53 structures vendent en circuits courts, sur les marchés ou en AMAP qui sont au nombre de 10. La surface agricole utile du territoire est de 22 300 ha, dont 7,5% en agriculture biologique.

Le potentiel de recyclage foncier concerne 5 829 logements vacants et 56 000 unités foncières bâties. Le territoire dispose de 80 hectares de dents creuses, 100 hectares de friches, 100 hectares d'ensembles bâtis mutables. Au total cela représente un potentiel de 4 000 logements qui pourraient être produits dans ces espaces.

Bilans énergétiques et environnementaux

La qualité de l'air est en amélioration constante ; il n'y a eu aucun jour avec une mauvaise qualité de l'air en 2019. Néanmoins, certains éléments sont à prendre en compte :

- la modification de l'indice ATMO a entraîné une représentation dégradée de la qualité de l'air à partir de 2021,
- le niveau des particules fines est en amélioration mais des progrès restent à faire,
- au niveau de l'ozone, la situation est encore acceptable mais elle se dégrade.

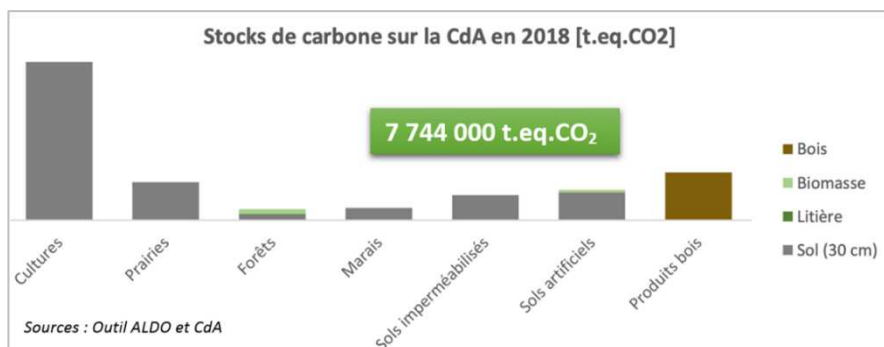
Les conflits d'usage entre zones urbaines et agricoles représentent un enjeu fondamental sur la qualité de l'air et ses impacts sur la santé humaine.

Au niveau énergétique, le territoire consomme presque 10 fois plus d'énergie qu'il n'en produit, 60% de l'énergie consommée sur la CdA est d'origine fossile. Le secteur résidentiel et la mobilité sont responsables chacun d'un tiers de la consommation du territoire. Sur le territoire de l'agglomération, 1,9 million de tonnes équivalent de CO₂ ont été émis en 2019, soit 11,6 t.eq.CO₂/habitant. Les secteurs de transport de personnes, de l'alimentation et des biens de consommation sont les plus émetteurs. Au niveau de la séquestration carbone, le territoire dispose d'un stock faible qui correspond à 4 années d'émissions de gaz à effet de serre, soit 7,74 millions de tonnes équivalent CO₂.

Le territoire dispose de gisements potentiels d'ENR à hauteur de 2 246 GWh soit 60% environ de la consommation d'énergie actuelle du territoire,

l'éolien et le photovoltaïque représentant 90% de ce gisement. La production totale d'ENR s'élève aujourd'hui à 381 GWh (2018), dont la moitié repose sur l'utilisation du bois-énergie chez les particuliers. Le gisement local de bois-énergie est évalué à 12 GWh, soit 1/20e de la consommation actuelle du territoire.

Au niveau départemental, 13,5% des logements privés et 5% des logements sociaux sont qualifiés de passoires énergétiques. Seulement un tiers du parc immobilier ont un diagnostic de performance énergétique classé de A à C.



De l'analyse AFOM, il ressort de manière synthétique :

- Une construction de logement rythmée pour répondre à la problématique du logement, notamment social, qui confirme l'attractivité de l'ensemble du territoire mais une forte pression sur le logement et des disparités sociales territoriales importantes alors que la population subit un vieillissement important et que la taille des ménages diminue.
- Un bassin d'emploi dynamique avec une baisse du chômage continue et porté par des secteurs clés comme le tourisme et la culture mais un taux d'activité qui reste relativement faible du fait de la présence d'étudiants et de retraités, et une diversification des secteurs économiques limitée alors que les effets du Covid ne sont pas encore bien mesurés.
- Une prise en compte des richesses du territoire en termes d'espaces et de ressources naturels notamment par le biais d'enjeux autour de la limitation de l'artificialisation des sols et du stockage du carbone bleu, mais limitée par le manque de connaissances sur les ressources naturelles et une compatibilité fragile entre aménagement du territoire et ménagement du patrimoine naturel notamment maritime.
- Un territoire qui se donne les moyens pour la mise en œuvre d'une politique énergétique ambitieuse à travers sa stratégie de neutralité carbone et son engagement des actions fédératrices auprès de l'ensemble des acteurs locaux, mais qui se heurte à la pression immobilière et à des secteurs économiques peu sensibilisés aux changements, ce qui se traduit par un retard à rattraper en matière de transition énergétique, notamment sur la rénovation de l'habitat.

➔ Voir annexe 1 – Diagnostic de territoire et analyse AFOM

Article 2.3 – Contractualisations déjà existantes avec les territoires

L'agglomération de La Rochelle est engagée dans divers dispositifs et contractualisations telles que :

- le Programme zone franche de La Pallice à La Rochelle,
- le Contrat de ville et de cohésion urbaine de La Rochelle visant les quartiers prioritaires de Port-Neuf, Villeneuve-les-Salines et Mireuil,
- le Contrat cité emploi de Villeneuve les Salines à La Rochelle,

- le Programme de renouvellement urbain engagé sur Villeneuve-les-Salines à La Rochelle,
- le Plan climat air énergie territorial,
- la stratégie « La Rochelle territoire zéro carbone »,
- les programmes d'actions de prévention des inondations – PAPI SYLICAF, PAPI d'intention et PAPI complet CDA La Rochelle,
- le contrat « atelier santé Ville de La Rochelle »,
- le programme Tiers-Lieux avec « La Proue Workingshare VGE informatique »,
- le Programme de réussite éducative,
- le Lab Emploi : 100 parcours emploi-compétences sur 3 ans,
- le programme « 1 jeune, 1 solution »,
- le programme Quartiers d'été,
- le Plan de relance numérique et le programme Conseillers numériques France Relance avec 9 conseillers numériques attribués sur le territoire de l'agglomération,
- la Convention de programmation et de suivi et de déploiement du FTTH (fibre) du 13 décembre 2016 sur 18 communes,
- le Contrat de territoire des marais et côtiers de l'agglomération rochelaise 2021-23,
- le programme TEPOS,
- auprès du Conseil départemental : la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées... etc.
- le Contrat de Plan État-Région
- le Schéma départemental d'amélioration de l'accès des services aux publics
- auprès de la Région à travers la programmation des fonds européens et le contrat de territoire signé avec les Communautés de communes Ile de Ré, Aunis Sud et Aunis Atlantique

En parallèle vont débiter les travaux concernant :

- la Convention territoriale globale signée avec la CAF
- le Contrat local de santé signé avec l'Agence régionale de santé

Tous deux à l'échelle de l'agglomération.

Enfin, la Communauté d'agglomération de La Rochelle dispose de documents de planification tels que :

- le Plan Local de l'Habitat
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- le Schéma de cohérence territoriale à l'échelle du syndicat mixte La Rochelle-Aunis

Article 3 – Le projet de territoire

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs. La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire. Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

Après un premier Projet de territoire approuvé en juillet 2003, la Communauté d'agglomération de La Rochelle a adopté, en novembre 2017, son second Projet d'agglomération. Ces deux documents se sont appuyés sur les différentes contributions du Conseil de développement et en particulier son avis sur le dernier Projet d'agglomération. Ce travail illustre parfaitement l'état d'esprit d'un processus continu d'appropriation de l'intérêt communautaire. La Conférence des Maires a également été un lieu d'échanges et de débat sur le projet comme sur le présent Contrat de relance et de transition écologique.

Si d'un côté, le Projet d'agglomération fixe un cap, c'est également un processus vivant qui doit pouvoir s'adapter au contexte et à ses évolutions. La pandémie qui sévit depuis le début de l'année 2020 a des répercussions considérables sur le territoire. Ses conséquences ne sont pas encore toutes mesurées mais elles imposent de s'interroger sur d'éventuelles inflexions du Projet adopté en 2017. Ainsi, la Communauté d'agglomération de La Rochelle a décidé de consolider sa stratégie après les élections municipales et communautaire de 2020 et d'engager le chantier de l'actualisation de son Projet d'agglomération en développant la capacité de résilience du territoire.

Cette actualisation de la stratégie de territoire portée par l'agglomération de La Rochelle s'est déjà attachée à concerter avec les communes sur leurs projets de mandat et leur stratégie en matière de transition énergie-climat. À l'échelle de l'agglomération, elle devra également conforter les quatre ambitions sur lequel il repose et qui restent des objectifs forts et partagés pour construire une agglomération littorale durable engagée de la transformation écologique.

- POUR UN TERRITOIRE CRÉATIF

Un territoire créatif en capacité de faire la différence en mobilisant toutes les énergies, promouvant l'innovation dans l'ensemble des secteurs du développement économique et de l'emploi, s'appuyant sur le système local d'enseignement supérieur et permettant une fertilité culturelle ainsi qu'une dynamique sportive.

Les filières économiques aujourd'hui privilégiées sur le territoire sont le maritime, le numérique, l'agroalimentaire, le tourisme durable et les éco-activités. L'obtention du label Technopole doit permettre de favoriser l'innovation et d'accompagner les créateurs d'entreprises dans les secteurs porteurs.

L'innovation est également portée par des partenaires de l'agglomération comme La Rochelle-Université et son positionnement sur le développement urbain littoral durable et intelligent. À travers son schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, l'agglomération continuera à apporter son soutien aux établissements d'enseignement supérieur du territoire.

L'agglomération de La Rochelle est reconnue pour son rayonnement culturel et sportif. Le territoire dispose d'une offre culturelle riche notamment à travers de nombreux festivals et d'équipements phares qui contribuent au haut niveau d'attractivité du territoire. Au-delà du soutien dans le cadre de la relance, la culture à travers le patrimoine, les équipements, la diffusion des pratiques sera renforcée. La dimension sportive est également un marqueur fort du territoire et nécessitant de rénover, renforcer et compléter l'offre aujourd'hui insuffisante notamment dans les domaines des sports aquatiques et indoor.

- POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Un territoire solidaire qui favorise l'accueil de nouvelles populations par le développement des logements et des emplois, assure une mixité tant générationnelle que sociale ainsi qu'une cohésion entre les milieux urbain et rural indispensable afin que chacun trouve sa place au sein de l'agglomération.

La crise sociale et économique derrière la crise sanitaire de ce début de deuxième décennie du XXIème siècle commence seulement à se révéler dans toutes ses dimensions. La cohésion sociale, en s'appuyant sur l'ensemble des structures et acteurs du territoire et en développant la participation, est indispensable.

La mixité sociale et la réduction des phénomènes de ségrégation spatiale est un des objectifs de l'agglomération. Le Contrat de Ville constitue l'un des outils de l'agglomération pour refaire « cité ».

Le projet de déménagement du Centre Hospitalier de La Rochelle, en déclinaison du Ségur de la Santé, sera également l'opportunité de repenser un nouveau développement urbain au cœur de la ville centre.

Enfin, l'identité du territoire repose sur un chapelet de bourgs et de villages constituant un archipel autour du cœur de l'agglomération. Ces communes ont porté le dynamisme démographique depuis le milieu des années 2000. Il est ainsi primordial, pour préserver la diversité au sein de l'agglomération, de maintenir les centres-bourgs dynamiques ainsi qu'un esprit village, composant de la qualité de vie.

- POUR UN TERRITOIRE SOBRE

Un territoire sobre, non pas sur la voie d'une décroissance, mais vertueuse intégrant les enjeux du changement climatique afin de faire de l'agglomération le premier territoire littoral Zéro Carbone à échéance 2040. L'agglomération de La Rochelle se tourne vers l'avenir en inventant un modèle de ville moyenne de demain intégrant les nouveaux modes de vie et attentes des habitants. Dans cette perspective, l'agglomération se doit d'être innovante et un territoire d'expérimentations.

Les transports sont une des sources principales d'émissions de gaz à effet de serre. Dans la mise en œuvre de ce projet, la Communauté d'agglomération de La Rochelle poursuit son action pour le développement de mobilités alternatives à la voiture particulière à partir de solutions innovantes et d'expérimentations. Une Enquête Mobilité Certifiées Cerema (EMC²) devra permettre la connaissance fine des déplacements, indispensable pour élaborer une stratégie territoriale adaptée aux besoins. La décarbonation des transports sera également l'un des leviers.

Le développement de l'usage quotidien du vélo est encouragé par un climat et une topographie favorables. La crise sanitaire du printemps 2020 a conduit les communes à mettre en place des « coronapistes » provisoires qui ont permis un développement rapide des mobilités actives qui doivent être pérennisée afin de poursuivre les objectifs d'augmentation de la part modale du vélo.

L'amélioration de l'efficacité énergétique des patrimoines communaux et communautaires, ainsi que dans les logements sociaux et l'habitat privé doit également être poursuivie. Le Plan Climat Air Énergie Territorial sera le volet opérationnel de cette dynamique. Ainsi, l'accompagnement des communes dans la transition énergétique par la Communauté d'agglomération dans la stratégie bas carbone s'appuie notamment par la mise à disposition d'un conseil en énergie partagé ainsi que sur la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique.

Le projet alimentaire territorial s'inscrit également dans cette mouvance par la promotion et la sensibilisation à l'alimentation durable. Il doit s'attacher à développer les filières locales durables et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Les objectifs de limitation de la consommation foncière portés par le PLUi concourent également à cette sobriété. La mobilisation des friches urbaines et industrielles et l'indispensable intensification des zones d'activités doivent permettre de poursuivre le développement des capacités d'accueil du territoire tant pour de nouveaux habitants que pour des activités économiques. L'encouragement de démarches type éco-quartiers s'inscrit dans cette double démarche.

- POUR UN TERRITOIRE DE COOPÉRATIONS

Un territoire de coopérations se construit à la première échelle qui est celle de la relation entre la Communauté d'agglomération de La Rochelle et ses communes membres. L'implication des communes dans l'élaboration du Projet de territoire et son actualisation prochaine est un objectif permanent.

La création de la région Nouvelle-Aquitaine a transformé en profondeur l'organisation territoriale issue des anciennes régions. La consécration de l'agglomération de La Rochelle comme l'un des pôles régionaux structurants dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) nécessite le renforcement de ses fonctions de centralités dans de nombreux domaines comme l'administration, la santé, la culture, les sports, l'enseignement et la formation notamment l'enseignement supérieur...

Parallèlement, le Projet d'agglomération de La Rochelle s'inscrit dans la promotion d'alliances territoriales au-delà des limites de son territoire. Le Pôle métropolitain Centre Atlantique mis en place depuis 2015 s'inscrit dans cette dynamique de partage d'expériences et de coopérations. Il représente une échelle pertinente en matière d'emploi, de stratégie zéro carbone, d'enseignement supérieur ou d'alimentation territoriale entres autres. Il devra constituer l'une des dimensions de l'approche territoriale du futur Contrat de plan État-Région 2021-2027. L'entente entre la Communauté d'agglomération et le syndicat Cyclad, l'élaboration du futur Schéma de cohérence territorial La Rochelle-Aunis ou encore la candidature commune à l'élaboration du projet alimentaire territorial entrent dans cette dynamique de coopération. Il est aussi la base de la contribution de la Communauté d'agglomération de La Rochelle aux futures stratégies régionales et européennes.

Enfin, l'agglomération est engagée depuis de nombreuses années dans de multiples coopérations européennes sur des projets innovants permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de politiques publiques à l'image des vélos en libre-service.

- TROIS DIMENSIONS TRANSVERSALES INCONTOURNABLES

Le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone, pour lequel le consortium territorial a été lauréat de la troisième génération du Programme des investissements d'avenir, est un fil rouge transversal du Projet d'agglomération répondant aux enjeux incontournables de la lutte contre le changement climatique. Si la filiation avec l'ambition de la sobriété est évidente, le projet s'inscrit bien en transversalité des quatre ambitions.

De même, la transition numérique est un mouvement qui dépasse les frontières des institutions ; elle entraîne des changements pour l'ensemble de la société. La démocratisation de cette approche inclusive et d'acculturation est fondamentale, d'autant qu'elle s'intègre dans une dimension plus large, celle d'un numérique responsable. Ainsi, cette transformation numérique ne réussira qu'en plaçant l'individu au cœur de la démarche et en mettant le numérique au service du Projet d'agglomération et des besoins du territoire. La stratégie numérique responsable de l'agglomération de La Rochelle repose sur 3 piliers : un numérique responsable et inclusif, des données accessibles et protégées et enfin un numérique innovant au service des besoins du territoire. Elle sera totalement intégrée dans chacune des ambitions précitées.

Article 4 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 14 décembre 2017. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Les quatre orientations, définies à partir de l'état des lieux confirment l'intérêt du Contrat de relance et de transition énergétique en convergence avec le Projet de territoire de l'agglomération. L'ensemble des financements, tels que la DETR, la DSIL et autres appels à projets lancés par l'État, ainsi que la Banque des Territoires, l'Ademe et le Département, pourront être mobilisés.

Les actions qui contribuent aux orientations feront l'objet d'un suivi par le Comité de pilotage et d'une évaluation de leur impact sur le territoire à travers des indicateurs définis en amont.

- **Orientation 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire comme moteur de la cohésion économique et sociale au service des communes**

Le territoire bénéficie d'une attractivité et d'une dynamique économique fortes qui s'appuient sur des secteurs clés – tels que le nautisme, le numérique, l'agro-alimentaire, le tourisme ou encore les éco-activités – et participent à la création d'un écosystème favorable à l'installation d'activités nouvelles, à l'entrepreneuriat et à l'innovation, facteurs de cohésion territoriale. Mais l'agglomération doit maintenir un équilibre entre les services offerts aux acteurs économiques et les services ouverts à la population afin de maintenir une inclusion économique et sociale forte créatrice d'emplois durables.

Enjeux	Axes du Projet d'agglomération mobilisés
1.1 Placer le numérique au service de de l'innovation et de la cohésion sociale	▶ Pour un territoire créatif
1.2 Soutenir l'aménagement économique des bourgs et des villes dans une approche d'activités de proximité	▶ Pour un territoire créatif ▶ Pour un territoire solidaire
1.3 Adapter l'accueil des services publics aux besoins de la population et des acteurs du territoire	▶ Pour un territoire créatif ▶ Pour un territoire solidaire
1.4 Valoriser les composantes touristiques et architecturales comme facteurs d'attractivité et d'identité du territoire	▶ Pour un territoire créatif

L'orientation du territoire portera sur :

- L'appropriation numérique des enjeux d'inclusion et de développement soutenable : à titre d'exemple la création d'outils numériques de sensibilisation aux enjeux du territoire ;
- L'aménagement économique des centres-villes et centres-bourgs : à titre d'exemple, la transformation d'espaces vacants destinés à l'accueil d'activités – dont commerciales – de proximité notamment au titre de la requalification de centre-bourg ;
- L'accueil de services aux acteurs économiques et à la population : à titre d'exemple, la modernisation d'espaces pour un meilleur accès aux services à la population ;
- Le tourisme et la préservation du patrimoine bâti comme vecteurs de lien social et d'attractivité du territoire : à titre d'exemple l'aménagement de boucles de sentiers autour de la valorisation du patrimoine et du territoire, la restauration des bâtiments architecturaux comme les églises ou les marchés.

En particulier, les projets engagés ou pouvant contribuer à la relance concernent :

- Les équipements numériques des écoles,
- Le recrutement de deux conseillers numériques de territoire par la Communauté d'agglomération de La Rochelle,
- La création d'une Maison de services et tiers-lieu avec espace de coworking de Sainte-Soulle,
- Le schéma des tiers-lieux de la Communauté d'agglomération de La Rochelle,
- L'étude de mise en tourisme de zones conchylicoles sur l'agglomération de La Rochelle,
- La Maison du Littoral de la Pointe du Chay à Angoulins,
- La rénovation du clocher de l'église de Saint-Sauveur à La Rochelle.

- **Orientation 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale propre et une performance énergétique exemplaire**

L'agglomération de La Rochelle s'est fortement engagée dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de transition énergétique avec une ambition de neutralité carbone d'ici 2040. La mobilité et l'énergie sont les deux problématiques majeures qui fédèrent l'ensemble des acteurs locaux autour des innovations et des enjeux de sobriété.

La mobilité est au cœur des enjeux de cohésion économique – en permettant l'accès aux emplois -, sociale – en facilitant et les déplacements et le quotidien des habitants en particuliers les publics fragiles – et environnementale – en contribuant à la réduction des pollutions. Le développement des infrastructures de mobilité et leur intermodalité permettra de déployer une offre de services en lien avec les besoins de la population tout en respectant les engagements de transition énergétique et de réduction drastique du carbone sur le territoire.

L'amélioration de la performance énergétique implique le déploiement d'efforts sur le parc résidentiel et sur le parc tertiaire. Elle touche l'ensemble des acteurs du territoire, entreprises, citoyens et collectivités, dans toutes les activités du quotidien. Les ambitions du territoire sont traduites dans l'accompagnement à des modèles de construction et de rénovation exemplaires, au déploiement des sources de production et de consommation d'énergie renouvelables, ainsi qu'à l'accompagnement des changements de comportement et l'évaluation de l'impact des politiques publiques énergétiques sur le territoire.

Enjeux	Axes du Projet d'agglomération mobilisés
2.1 Densifier les liaisons douces intra et intercommunales pour renforcer le maillage territorial	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre ▶ Pour un territoire solidaire
2.2 Assurer la mise en œuvre efficace d'une offre de transport multimodal propre et inclusif	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre ▶ Pour un territoire solidaire ▶ Pour un territoire de coopérations
2.3 Engager l'agglomération dans une performance énergétique ambitieuse afin de contribuer à sa neutralité carbone	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre ▶ Pour un territoire de coopérations

- 2.4 Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire
- ▶ Pour un territoire sobre
 - ▶ Pour un territoire de coopérations

L'orientation du territoire porte sur :

- Les aménagements cyclables, par exemple, construits ou aménagés sur voie ou en site propre ;
- La multimodalité : à titre d'exemple, le déploiement de services et applications dans le cadre de la restructuration de l'offre de bus ou encore la modernisation de la flotte de bus ;
- La performance énergétique des équipements publics comme par exemple la rénovation énergétique des écoles, la modernisation de l'éclairage public ou encore la plateforme de rénovation énergétique ;
- Le déploiement des énergies renouvelables : par exemple, la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux ;

Les projets engagés ou pouvant contribuer à la relance portent notamment sur :

- La mise en œuvre du schéma cyclable de l'agglomération de La Rochelle,
- Le Pôle d'échange multimodal de la gare de La Rochelle,
- La rénovation de l'Espace Encan par la Communauté d'agglomération de La Rochelle,
- L'aménagement de l'axe multimodal Jean-Moulin – Boulevard Joffre à La Rochelle,
- La rénovation de la halle à marée et de la criée du port de pêche.

- **Orientation 3 : Renforcer la résilience du territoire par la régénération de sa biodiversité sur terre et en mer**

Si le littoral donne à l'agglomération une identité maritime unique, il est aussi facteur de fragilités et nécessite une action transversale renforcée en faveur de la préservation espaces et ressources naturelles qui restent d'une diversité exceptionnelle.

Le territoire doit pouvoir s'appuyer sur des complémentarités entre la frange littorale, très urbanisée, et les secteurs moins denses (à l'Est) au niveau des trames vertes et bleues, de la limitation de l'artificialisation des sols et de la préservation des zones protégées. Porteur d'une dynamique économique et sociale liée à son attractivité, le territoire place les innovations et expérimentations au service de la régénération de sa biodiversité en favorisant notamment les productions de proximité au bénéfice d'une alimentation saine et de proximité, basée sur une agriculture, une pêche et des cultures marines propres et locales, et une préservation de ses ressources naturelles, en particulier l'eau.

Enfin, la prévention des risques, qu'ils soient naturels ou technologiques reste un enjeu primordial pour l'agglomération de La Rochelle et nécessite une approche transversale fédérant les acteurs et s'appliquant sans distinction géographique.

Enjeux	Mobilisation des axes du Projet d'agglomération
3.1 Renforcer la trame verte et bleue de l'agglomération en menant une politique de renaturation tout en préservation les ressources et espaces naturels existants	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre ▶ Pour un territoire de coopérations
3.2 Contribuer à la résilience sanitaire du territoire et faciliter son adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre ▶ Pour un territoire solidaire ▶ Pour un territoire de coopérations
3.3 Mettre en place une offre alimentaire de proximité via des circuits courts de qualité et un accès facilité à l'autoconsommation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre ▶ Pour un territoire créatif ▶ Pour un territoire de coopérations
3.4 Renforcer la mise en œuvre de la politique de prévention, réduction et de gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour un territoire sobre

L'orientation porte sur :

- Les actions en faveur de la biodiversité : à titre d'exemple, la plantation de haies et d'arbres, la création d'îlots de verdure, la dépollution et la renaturation de friches
- La résilience du territoire : par exemple les aménagements d'infrastructures pour limiter les risques technologiques ou naturels, la réutilisation des eaux pluviales
- L'alimentation et les circuits courts : à titre d'exemple la création de jardins familiaux, le programme alimentaire territorial
- La prévention et la gestion des déchets : à titre d'exemple la modernisation des déchetteries ou de l'unité de valorisation énergétique.

Les projets engagés ou pouvant contribuer à la relance portent sur :

- Le parc littoral La Rochelle-Aytré-Angoulins
- Le contrat de territoire des marais et côtiers de l'agglomération rochelaise
- Le programme territorial Re-sources sur les captages de Varaize, Fraise-Boulard et Anais
- Les PAPI

• **Orientation 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie**

L'agglomération de La Rochelle met en œuvre des politiques en faveur et en solidarité avec les communes afin d'offrir aux habitants un cadre de vie propice à leur épanouissement. La politique culturelle et sportive du territoire repose sur l'accès aux équipements structurants et le déploiement d'une offre de proximité complémentaire et nécessaire à la vie locale.

Le sentiment d'appartenance au territoire, l'identité communautaire, se reflète dans la valorisation du patrimoine existant, porté par les communes et la Communauté d'agglomération. Ces actions contribuent ainsi à renforcer l'attractivité du territoire rochelais afin d'y favoriser un rayonnement fort et de préserver un cadre de vie exceptionnel.

Enjeux	<i>Mobilisation des axes du Projet d'agglomération</i>
4.1 Améliorer les conditions d'accueil des établissements pour mettre en œuvre une politique éducative inclusive et solidaire	▶ <i>Pour un territoire solidaire</i>
4.2 Adapter l'accès à l'offre sociale et médicale à l'évolution des besoins de la population dans un contexte de vieillissement démographique	▶ <i>Pour un territoire créatif</i> ▶ <i>Pour un territoire solidaire</i>
4.3 Proposer une offre culturelle équilibrée en s'appuyant sur un maillage d'équipements communautaires et communaux	▶ <i>Pour un territoire solidaire</i>
4.4 Consolider une pratique sportive et de loisirs diversifiée autour d'activités de plein-air et d'intérieur	▶ <i>Pour un territoire solidaire</i>

L'action porte sur :

- La structuration des équipements sociaux et médicaux pour répondre aux besoins primordiaux de la population : à titre d'exemple, la construction ou la rénovation de structures sociales de l'enfance et/ou la jeunesse
- L'adaptation des écoles face aux évolutions démographiques : à titre d'exemple la construction, la restructuration ou l'agrandissement de groupes scolaires ;
- Les équipements culturels : à titre d'exemple, l'aménagement de bibliothèques et médiathèques, la rénovation des équipements structurants communautaires et communaux
- Les équipements sportifs et de loisirs : à titre d'exemple la construction, rénovation ou extension de gymnases, terrains de sport, piscines

Les projets engagés ou pouvant contribuer à la relance portent sur :

- La construction d'un pôle de santé à Croix-Chapeau,
- La construction d'une structure de résidence de seniors à Marsilly,

- La restructuration énergétique et fonctionnelle de la médiathèque Michel Crépeau,
- La rénovation du centre sportif nautique des Minimes à La Rochelle.

Article 5 – Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique" pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

Article 5.1 – Définition des actions et validation

Les actions du CRTE sont décrites dans des " fiches actions " et " des fiches projets ", présentées en annexe du présent contrat.

Pour les exercices 2021 et 2022 et compte tenu de la mise en œuvre du plan de relance, des fiches actions détaillées sont établies. Elles comprennent notamment l'auto-évaluation relative à la transition écologique et le plan de financement avec l'ensemble des partenaires sollicités.

Pour les années 2023 à 2026, des fiches projet sont rédigées. Elles deviendront des fiches-actions lorsqu'elles seront suffisamment matures pour démarrer à court terme avec un plan de financement prévisionnel détaillé.

Ainsi, des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Ils feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat sous forme de fiches actions, lors du comité de pilotage au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie dans le contrat.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches actions " seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

- ➔ *Voir annexe 2 – Plan d'action*
- ➔ *Voir annexe 3 – Fiches-actions et fiches-projets*

Article 5.2 – Les actions de coopération interterritoriale

La Communauté d'agglomération de la Rochelle est engagée dans des actions de coopération interterritoriale à différentes échelles. La Communauté d'agglomération est associée avec les trois EPCI voisins, Communauté de communes de l'Île de Ré, Aunis Atlantique et Aunis Sud pour la mise en œuvre des politiques régionales et pour les fonds européens. À ce titre sont en particulier concernés :

- Projet Alimentaire Territorial mise en œuvre sur le territoire de La Rochelle-Ré-Aunis
- Entente La Rochelle-Aunis sur la gestion de déchet et en partenariat avec Altriane
- Assises de l'emploi à l'échelle de La Rochelle-Ré-Aunis
- Mobilités (EMC2) à l'échelle de La Rochelle-Ré-Aunis
- Schéma de cohérence territorial à l'échelle du syndicat mixte La Rochelle-Aunis

La Communauté d'agglomération est également à l'initiative de la création du Pôle métropolitain Centre Atlantique. Un des objectifs du Pôle est la mise en commun autour de politiques structurantes, notamment :

- La Rochelle Territoire Zéro Carbone à l'échelle du Pôle Centre Atlantique
- L'émergence de filières complémentaires avec la mise en perspective des différents Projets Alimentaire Territoriaux.

Enfin, la Communauté d'agglomération est engagée dans plusieurs programmes de Coopérations décentralisées bénéficiant des financements du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères en particulier avec Port-au-Prince (Haïti) et Campeche (Mexique) ainsi que lauréate en 2019 d'un appel à projet FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales) de l'Agence Française de Développement (AFD) sur 3 ans 2021-2023.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

Article 6.1 – L'EPCI signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté d'un animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire s'engage également à associer au plus près les signataires du contrat et les partenaires à toutes les étapes de la vie du contrat, depuis sa conception jusqu'à la fin de sa mise en œuvre. Parmi ceux-ci, le CRTE se déployant à l'échelle du territoire de l'EPCI, une place particulière doit être légitimement réservée aux communes dans ce travail de collaboration et d'association.

Le territoire, en lien avec les signataires, s'engage à animer le travail en associant étroitement les autres partenaires du contrat au fil de leur intervention dans la démarche (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

Article 6.2 – L'État, les établissements et opérateurs publics

Dans le cadre du plan de relance, les financements de l'État interviendront principalement sur les projets relevant des priorités suivantes :

- transition écologique : rénovation énergétique, infrastructures de transport et mobilités douces, décarbonation de l'industrie, transition agricole, préservation de la ressource en eau, réduction des déchets, énergies renouvelables
- compétitivité : relocalisation, modernisation et soutien aux filières stratégiques ; rénovation du patrimoine
- cohésion sociale et territoriale : soutien aux citoyens les plus touchés par la crise en particulier les jeunes et les plus démunis pour l'accès à l'emploi et à la formation, résilience sanitaire, plan pauvreté, inclusion numérique et accès aux services publics.

Le CRTE, en tant qu'outil transversal de coordination des dispositifs des partenaires, permet de rendre visibles et lisibles les différentes sources de financement possibles et d'en faciliter l'accès aux collectivités et aux acteurs socio-économiques du territoire pour la réalisation de leurs projets.

Au niveau local, les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires, des fonds européens.

À ce titre, la DSIL est renforcée en 2021, avec un sur abondement de 6,3 millions d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, et de 4,5 millions d'euros pour la DSIL "exceptionnelle".

Les financements indiqués dans les fiches sont prévisionnels et inscrits à titre indicatif exclusivement. Il est rappelé que tout financement de l'État évoqué au sein du CRTE doit être confirmé dans le cadre de la procédure d'instruction et de validation qui lui est propre.

Les montants de demande de subvention sont mentionnés, sous réserve : de la disponibilité des crédits, du déroulement des procédures réglementaires, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt des dossiers, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les décisions feront l'objet de conventions spécifiques établies entre l'État et le porteur de projet.

Par ailleurs, conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME continuera d'apporter un appui aux projets stratégiques du territoires (LRTZC, Cit'ergie, ...) ainsi qu'à ces actions thématiques opérationnelles (réseau de chaleurs, économie-circulaire, bio-déchets, vélo, friche...) et pourra intervenir en soutien de certaines nouvelles opérations du CRTE.
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), ...

Enfin, l'État s'engage à désigner au sein de ses services un référent chargé d'assurer le suivi de la démarche, et mobilisera l'ensemble des services et des opérateurs, notamment pour soutenir les capacités en ingénierie des collectivités locales.

Article 6.3 – Engagements du Conseil départemental

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, peut apporter son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département, via ses cadres d'interventions pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des

disponibilités financières.

Article 6.4 – Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Le CRTE contribue à renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Le Conseil de développement, qui a fêté ses 20 ans en 2021, est actuellement en cours de renouvellement. La nouvelle instance, qui devrait voir le jour au second semestre 2021, s'inscrira dans une approche élargie de la participation citoyenne. Sa définition est une priorité du Conseil communautaire en ce début de mandat confirmant la volonté de la Communauté d'agglomération de La Rochelle d'inscrire les enjeux de la participation au cœur de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par l'agglomération. Dès sa création, le nouveau Conseil de développement intégrera progressivement la démarche de suivi du CRTE. Par ailleurs, il convient de rappeler que le Contrat de ville et la politique de la ville s'appuient fortement, pour le volet participation, sur les Conseils de quartier. Parallèlement, un Comité citoyen est mandaté afin de suivre plus spécifiquement le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

Article 6.5 – Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad'hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

➔ *Voir annexe 4 – Montants financiers par opération*

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Article 7.1 – Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant. Il est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi collégial du CRTE. Le secrétariat du comité est assuré par la collectivité.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la collectivité, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations stratégiques ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le comité de pilotage est également un lieu de concertation et d'échanges entre les parties prenantes du CRTE. Il pourra s'adjoindre toute personne qualifiée en tant que de besoin.

Article 7.2 – Le comité technique

Le comité technique est chargé du suivi du suivi du CRTE. À ce titre, il pourra proposer des actions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le comité de pilotage (modifications d'action : inclusion, adaptation, abandon...). Il assure également le suivi financier du CRTE. Enfin, il rend compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Ce suivi technique est assuré par les services des collectivités en étroite collaboration avec les services de l'État, du Conseil départemental et du Conseil régional.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 7.3 – L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Article 8.1 – Tableau de bord

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique.

Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 8.2 – Indicateurs et résultats attendus

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

L'évaluation est menée notamment sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 10 – Évolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif.

Le CRTE sera modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires après avis du comité de pilotage pour les articles suivants :

- Article 3 " Le projet de territoire "
- Article 4 " Les orientations stratégiques "
- Article 6 " Engagement des partenaires "
- Article 7 " Gouvernance du CRTE.

Toutes les autres modifications seront soumises au comité technique pour validation qui en informera le comité de pilotage.

Article 11 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

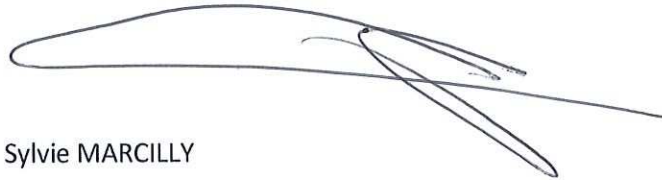
Signatures

À La Rochelle, le 07 MARS 2022

Nicolas BASSELIER
Préfet de la Charente-Maritime,



Jean-François FOUNTAINE
Président de la Communauté d'agglomération
de La Rochelle



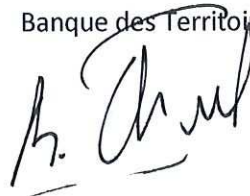
Sylvie MARCILLY
Présidente du Département de la Charente-Maritime



Mathieu ANGLADE
Directeur régional adjoint ADEME
Par délégation



Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP
Directeur territorial Charente-Maritime
Banque des Territoires



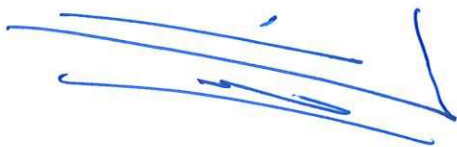
Jean-Pierre NIVET
Maire de Angoulins



Tony LOISEL
Maire de Aytré



Paul-Roland VINCENT
Maire de Bourgneuf



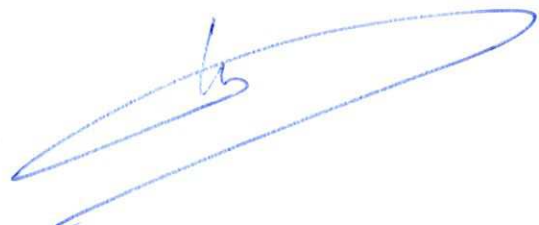
Stéphane VILLAIN
Maire de Châtelailon-Plage



Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette



Patrick BOUFFET
Maire de Croix-Chapeau



Guillaume KRABAL
Maire de Dompierre Sur Mer



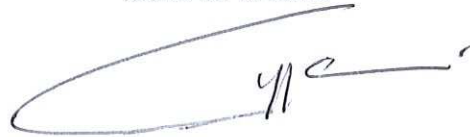
Didier GESLIN
Maire d'Eslandes



Antoine GRAU
Maire de Lagord



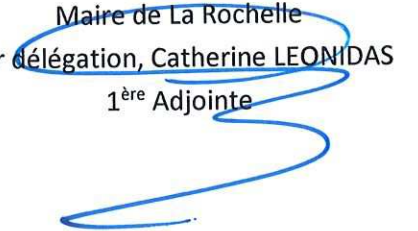
Vincent COPPOLANI
Maire de La Jarne



David BAUDON
Maire de La Jarrie



Jean-François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle
Par délégation, Catherine LEONIDAS
1^{ère} Adjointe



Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau



Hervé PINEAU
Maire de Marsilly

Par délégation, Martine RENAUD
1^{ère} Adjointe



Viviane COTTREAU-GONZALEZ
Maire de Montroy



Marc MAIGNE
Maire de Nieul-Sur-Mer



Marie LIGONNIERE
Maire de Périgny



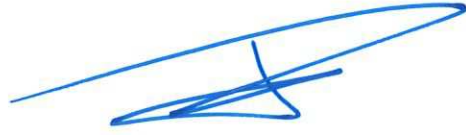
Alain DRAPEAU
Maire de Puilboreau



Philippe CHABRIER
Maire de Saint-Christophe



Bertrand AYRAL
Maire de Sainte-Soulle



Roger GERVAIS
Maire de Saint-Médard-d'Aunis



Didier LARELLE
Maire de Saint-Rogatien



Vincent DEMESTER
Maire de Saint-Vivien



Evelyne FERRAND
Maire de Saint-Xandre



Chantal SUBRA
Maire de Salles-Sur-Mer



Marie-Gabrielle NASSIVET
Maire de Thairé



Line MEODE
Maire de Vérines



Didier ROBLIN
Maire de Yves



**DIAGNOSTIC TERRITORIAL
ANNEXE
AU CONTRAT DE RELANCE
ET
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE
L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE**

JUIN 2021

PORTRAIT DE TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

La Communauté d'agglomération de La Rochelle compte 28 communes depuis son extension en 2014 et l'intégration de dix nouvelles communes. Avec 70 kilomètres de côtes et 9 communes littorales, l'agglomération profite d'un positionnement privilégié sur la façade atlantique. Elle se situe également à égale distance entre les Métropoles de Nantes et de Bordeaux ainsi que de la Communauté Urbaine du Grand Poitiers. L'agglomération de La Rochelle est l'un des cinq grands pôles structurants de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les CA du Pays Basque et de Pau Béarn Pyrénées et les CU du Grand Poitiers et Limoges Métropole.



	Population municipale 2018
La Rochelle	76 114
Ayré	9 205
Périgny	8 575
Lagord	7 130
Puilboreau	6 369
Châtaillon-Plage	5 871
Nioul-sur-Mer	5 720
Dompiere-sur-Mer	5 560
Saint-Xandre	4 905
Sainte-Soulle	4 703
Angoulins	3 995
La Jarrie	3 300
Marsilly	3 087
L' Houmeau	2 850
La Jarne	2 516
Saint-Médard-d'Aunis	2 279
Saint-Rogatien	2 279
Vérines	2 271
Salles-sur-Mer	2 208
Esnandes	2 072
Thairé	1 707
Yves	1 482
Clavette	1 423
Saint-Christophe	1 351
Bourgneuf	1 334
Saint-Vivien	1 333
Croix-Chapeau	1 266
Montroy	906

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

→ Un territoire attractif

Avec plus de 170 000 habitants, la Communauté d'agglomération de La Rochelle bénéficie d'une dynamique démographique positive avec un rythme de progression supérieur à la moyenne régionale et une évolution qui repart à la hausse ces dernières années (+0,80% en moyenne par an entre 2012 et 2017 contre 0,38% entre 2007 et 2012). Les derniers chiffres de population publiés en janvier 2020 confirment cette tendance voire même l'accroissent (171 811 habitants en 2018).

La croissance démographique est portée exclusivement par le solde migratoire en raison de l'effet héliotropique conjugué à l'effet littoral.

	Population 2017	2007-2012			2012-2017		
		Taux de variation annuel moyen	dont solde naturel	dont solde migratoire	Taux de variation annuel moyen	dont solde naturel	dont solde migratoire
CA de la Rochelle	169 732	0,38%	0,05%	0,33%	0,80%	-0,05%	0,85%
Zone de référence	1 042 051	0,37%	0,15%	0,21%	0,46%	0,07%	0,39%
Nouvelle-Aquitaine	5 956 978	0,63%	0,05%	0,59%	0,51%	-0,06%	0,57%

La zone de référence est constituée des 5 grands EPCI structurants de Nouvelle-Aquitaine (CA du Pays Basque, CU Limoges Métropole, CU du Grand Poitiers, CA Pau Béarn Pyrénées, CA de la Rochelle)

→ Mais un vieillissement important de la population

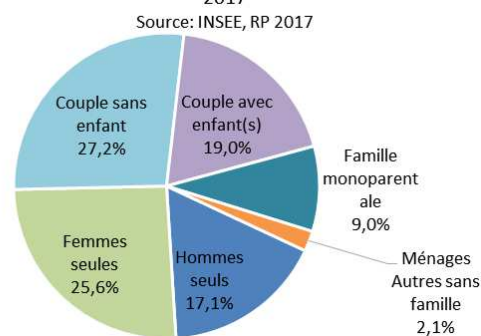
	Indice de jeunesse*		Part des 65 ans ou plus	
	2012	2017	2012	2017
CA de la Rochelle	76	69	20,8%	23,9%
Zone de référence	83	77	19,8%	22,3%
Nouvelle-Aquitaine	79	73	21,0%	23,2%

*Indice de jeunesse: moins de 20 ans/60ans et plus*100

→ Et des ménages en moyenne de plus en plus petits

	Nombre moyen de personnes par ménage		
	2007	2012	2017
CA de la Rochelle	2,09	2,01	1,96
Zone de référence	2,08	2,03	1,98
Nouvelle-Aquitaine	2,19	2,15	2,10

Composition des ménages de la CA de La Rochelle en 2017



La CA de La Rochelle n'échappe pas à la tendance observée en France mais la diminution du nombre moyen de personnes par ménage est plus marquée qu'ailleurs.

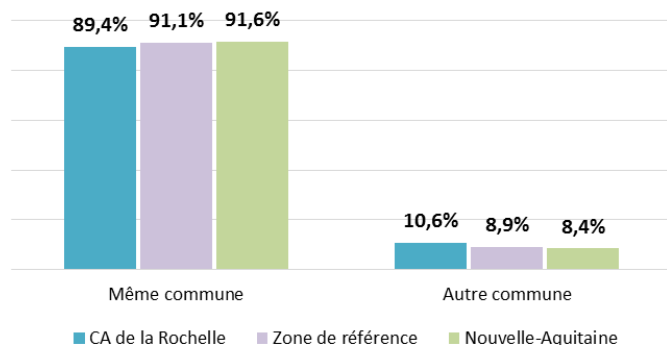
Cette tendance, qui résulte du vieillissement de la population et de l'évolution des modes de cohabitation, est d'autant plus marquée dans l'agglomération qu'elle attire une large part d'étudiants et de retraités ce qui influence la composition familiale (moins de couples avec enfants) et donc la taille des ménages.

→ Une population plus mobile qu'ailleurs

En 2017, 10,6% de la population de l'agglomération âgée d'au moins un an ne vivait pas dans la même commune un an auparavant.

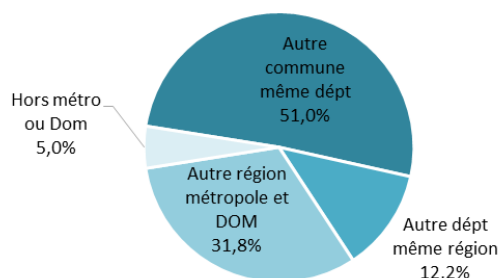
Lieu de résidence un an auparavant de la population âgée d'au moins un an

Source: INSEE, RP 2017



Lieu de résidence un an auparavant des personnes de la CA de La Rochelle âgées d'au moins un an ayant changé de commune

Source: INSEE, RP2017



À l'occasion de la parution, en avril 2018, du Cahier n° 3 de l'Observatoire relatif au logement, une analyse sur les migrations résidentielles et plus spécifiquement sur le profil des entrants et des sortants avait été réalisée. Ainsi la part des locataires est plus importante chez les personnes s'installant dans l'agglomération rochelaise que chez les sortants. Inversement la part des propriétaires chez les sortants est plus importante que pour les entrants.

On compte plus de retraités qui s'installent dans l'agglomération alors que ce sont plutôt des actifs occupés entre 20 et 39 ans qui s'installent dans l'Aunis. Davantage de jeunes viennent étudier dans l'agglomération que de jeunes en sortent pour étudier ailleurs.

Les entrants sont le plus souvent des personnes vivant seules, on compte également plus de familles monoparentales chez les entrants que chez les sortants, alors que ces derniers comptent une part plus importante de couples avec ou sans enfants.

Cette analyse devra être approfondie dans les années à venir afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur les nouvelles aspirations de mode de vie des français. Du fait de son positionnement géographique et en qualité de ville moyenne, est-ce que La Rochelle et ses alentours vont attirer davantage de personnes et lesquelles ?

→ La Rochelle, ville étudiante

Depuis la création de l'Université dans les années 90, le nombre d'étudiants sur le territoire n'a cessé de progresser.

	Effectifs étudiants inscrits dans un établissement du supérieur de 2010 à 2019 - Unité de La Rochelle								
	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19
Université	7 367	7 528	7 344	7 454	7 672	8 204	8 518	8 737	8 658
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	245	241	238	251	281	309	311	311	272
Sections Techniciens Supérieurs (STS/BTS) et assimilés	777	822	839	809	780	779	810	836	927
Écoles d'ingénieurs	706	791	733	759	824	862	941	1 123	1 231
Écoles de commerce et de gestion	2 640	2 913	2 715	2 953	3 112	3 141	3 145	3 157	3 240
Écoles paramédicales et sociales	326	333	340	327	330	331	331	330	334
Autres*	26			36	59	86	78	82	207
Total	12 087	12 628	12 209	12 589	13 058	13 712	14 134	14 576	14 869

* CIPECMA, école de coiffure, conservatoire..

Source: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

2ème pôle universitaire de l'ex-région Poitou-Charentes, l'agglomération de La Rochelle se situe aujourd'hui au 4ème rang régional et concentre environ 7% des effectifs d'étudiants de Nouvelle-Aquitaine. Elle joue un rôle d'équilibre sur la façade atlantique régionale face au pôle de l'Agglomération du Pays Basque. (cf. *diagnostic du Projet d'agglomération 2017*)

LOGEMENT ET HABITAT

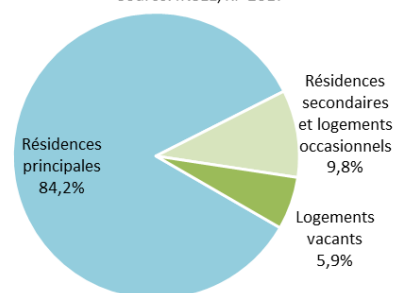
→ Une évolution dynamique du parc de logement

Depuis 45 ans, le nombre total de logements de l'agglomération de La Rochelle a été multiplié par plus de 2,5 pour atteindre 100 509 logements en 2017. Malgré un rythme moins soutenu que dans les années 90, l'agglomération conserve son dynamisme qui reste supérieur à celui de Nouvelle-Aquitaine.

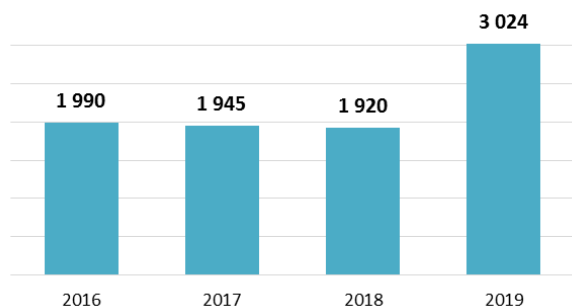
	Taux de variation annuel moyen du nombre de logements	
	2007-2012	2012-2017
CA de la Rochelle	1,5%	1,6%
Zone de référence	1,4%	1,2%
Nouvelle-Aquitaine	1,3%	1,1%

Source : INSEE, RP 2007, 2012, 2017

Composition du parc de logement en 2017 - CA de La Rochelle
Source: INSEE, RP 2017



Evolution du nombre de logements autorisés à la construction dans la CA de La Rochelle (hors Saint-Médard-d'Aunis et La Jarrie)
Source: CDA, Pôle Développement Urbain, URC, DDC



Entre 2016 et 2019, 8 879 logements ont été autorisés à la construction dans la CA de La Rochelle (hors Saint-Médard d'Aunis et la Jarrie) ce qui traduit un fort dynamisme en matière de construction neuve. En moyenne, ce sont 1 920 à 1 990 logements qui sont autorisés à la construction chaque année entre 2016 et 2018. L'année 2019 fait exception et ce pic s'explique par des opérations importantes dans le diffus notamment à La Rochelle et Lagord.

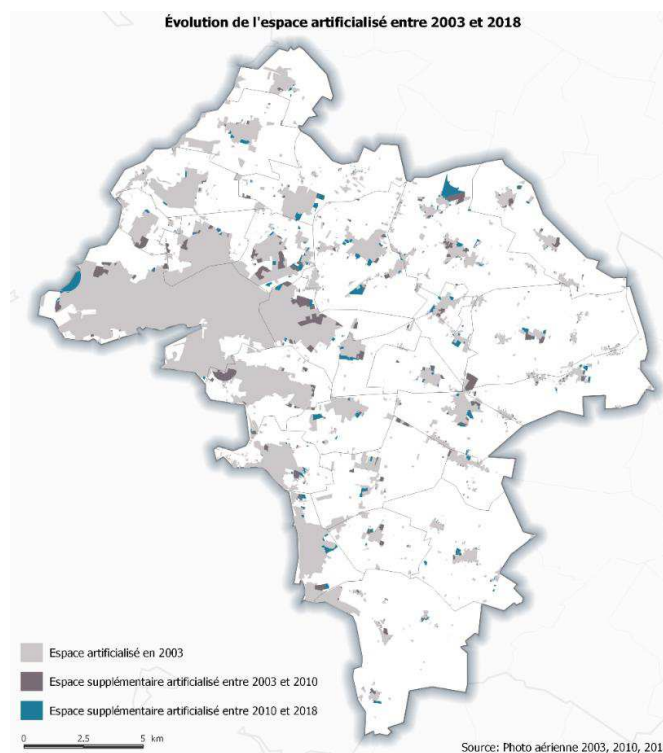
→ Et une augmentation des espaces urbanisés

	Répartition et évolution des espaces NAFU dans la CA de La Rochelle				
	Surface en ha		Répartition en 2015	Évolution 2009-2015	
	2009	2015		En volume	Variation totale
Naturel	1 453	1 426	4,3%	-27	-1,9%
Agricole	22 464	22 275	67,4%	-189	-0,8%
Forestier	798	799	2,4%	1	0,1%
Urbain	8 338	8 549	25,9%	211	2,5%

Source: Nouvelle-Aquitaine, GIP ATGeRi, GIP Littoral, OCS 2015

Entre 2009 et 2015, la répartition des espaces de l'agglomération s'est modifiée. En effet, la surface urbanisée a augmenté de 2,5% en 6 ans soit un gain de 211 hectares au détriment des espaces agricoles. En Nouvelle-Aquitaine, la surface urbanisée a augmenté de 4,9% sur cette même période au détriment principalement des espaces agricoles et forestiers.

Selon les dernières données 2018 de l'OCS Pigma, les espaces urbanisés ont gagné environ 340 hectares en 10 ans dans l'agglomération.

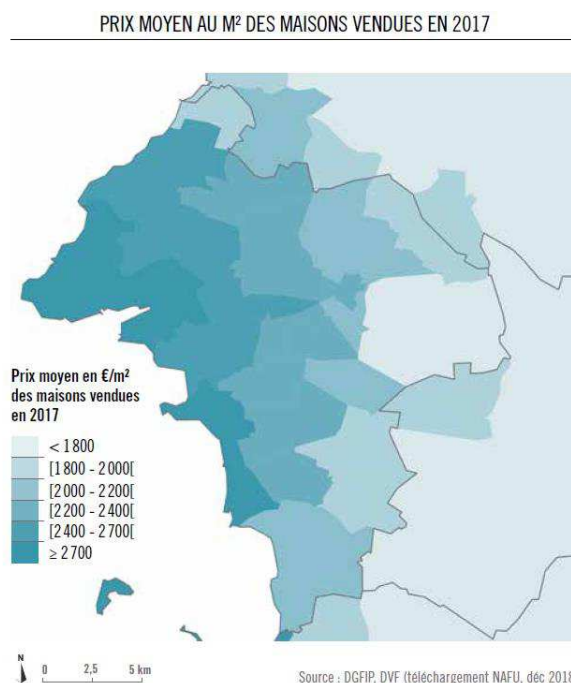
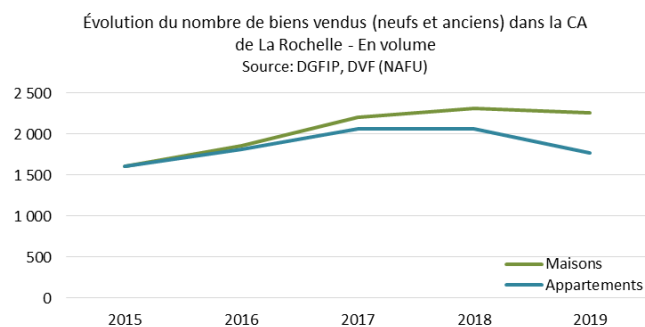


→ **Mais un marché de l'immobilier qui reste en tension**

	Prix médian d'une maison en €			Prix médian d'un appartement en €		
	2015	2019	Taux de variation totale	2015	2019	Taux de variation totale
CA de la Rochelle	220 000	266 744	21,2%	128 500	150 000	16,7%
Bordeaux Métropole	261 000	349 100	33,8%	136 500	178 000	30,4%
CU Limoges Métropole	142 000	152 150	7,1%	60 420	64 000	5,9%
Nouvelle-Aquitaine	146 385	158 000	7,9%	116 000	127 000	9,5%

Source : DGFIP, DVF via NAFU

Le marché de l'immobilier reste tendu avec des prix très élevés (notamment à La Rochelle et Châtelaillon-Plage). La Rochelle est une des villes avec les prix les plus élevés au m² de Nouvelle-Aquitaine, principalement pour le marché des appartements de petites tailles.



Parallèlement, avec 5 976 logements vacants, la Communauté d'agglomération de La Rochelle enregistre un taux de vacance faible de l'ordre de 5,9%, bien en-dessous du taux régional de 8,5%, ce qui traduit une tension supplémentaire sur le marché du logement.

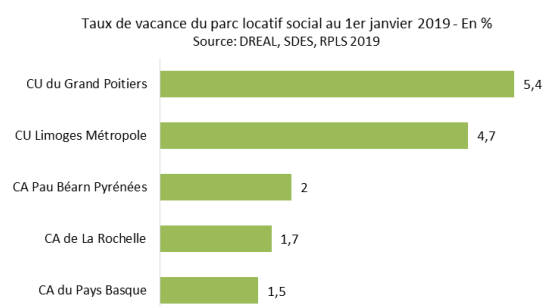
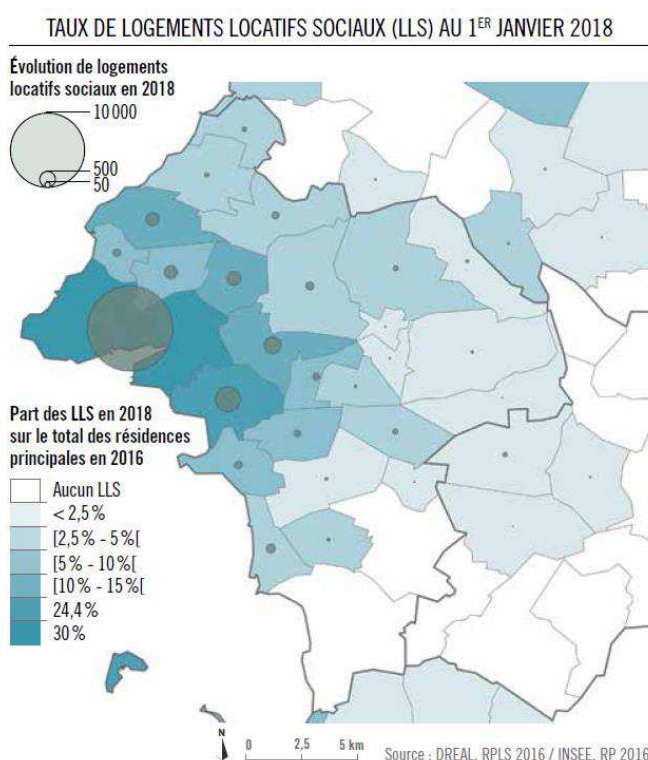
	Taux de logements vacants		
	2007	2012	2017
CA de la Rochelle	5,8%	6,3%	5,9%
Zone de référence	5,4%	7,2%	7,6%
Nouvelle-Aquitaine	6,8%	8,1%	8,5%

→ **Et une offre de logement social en augmentation mais qui ne permet pas de répondre à la forte demande**

	Evolution-totale du nombre de logements du parc locatif social entre 2014 et 2019 (hors log étudiant du parc social)	Taux de logement social - 2019*	
		Hors logements étudiants	Y compris logements étudiants
CA de La Rochelle	15,5%	19,1%	19,6%
Zone de référence	10,0%	16,3%	16,5%

* nb LLS 2019 / RP 2017

Source : DREAL, SDES, RPLS 2019



Dans l'agglomération rochelaise, le taux de logements sociaux est de 19,6% en 2019.

C'est à La Rochelle qu'il est le plus élevé (30%) mais il diminue fortement à mesure de l'éloignement à la ville-centre.

Entre 2014 et 2019 le nombre de logements sociaux a progressé de 15,5%. Mais le parc social reste soumis à une forte tension, avec un taux de vacance de 1,7%.

Malgré cette progression, le nombre de demandes de logement social est largement supérieur au nombre d'attributions, soit 8 281 demandes pour 1 730 attributions en 2018. C'est en moyenne une attribution pour 4,8 demandes déposées (Source : données 2018, Infocentre, SNE, Ministère du logement et de l'habitat durable).

Selon l'analyse réalisée dans le Cahier n°3 de l'Observatoire relatif au logement, il en ressort que les demandeurs sont souvent en situation de précarité. Lors du dépôt de la demande, la plupart des ménages sont déjà locataires HLM (37%) ou sont hébergés par des tiers (26%) et près de 2/3 ont des ressources inférieures à 60% par rapport aux plafonds HLM. À noter qu'un tiers des demandeurs est âgé d'au moins 50 ans et environ 2/3 des ménages demandeurs sont sans enfant (Source : données 2015, Infocentre, SNE, Ministère du logement et de l'habitat durable, OPS 2016).

→ Un besoin croissant de logements pour les étudiants

Selon les projections avancées dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, une augmentation de plus de 18% des effectifs est envisagée à l'horizon 2026 par rapport à 2018. L'agglomération comptera alors plus de 17 000 étudiants.

Or, aujourd'hui, selon l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL), il existe environ 5 700 logements dédiés aux étudiants dont 55% dans le parc locatif privé diffus et 45% dans les résidences étudiantes publiques et privées.

Face à une démographie étudiante dynamique, le besoin de logements étudiants est avéré.

Selon une enquête conduite en 2019 par DMS Conseil dans le cadre du Schéma Local d'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, 51% des enquêtés déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver leur logement, notamment à cause du niveau de prix des logements et du manque d'offres proposées.

L'effort financier lié aux dépenses de logement est important pour les étudiants de l'agglomération. En effet, plus de 43% des répondants consacrent plus de 50% de leur budget à leur logement.

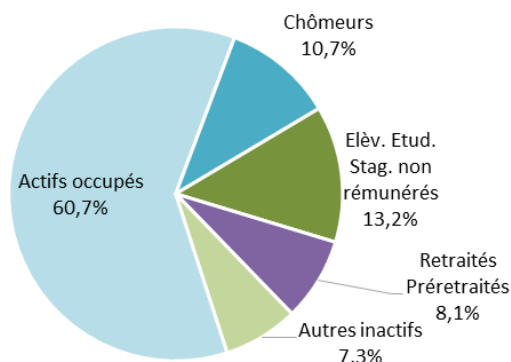
ACTIVITÉ ET FORMATION

→ Un taux d'activité plus faible que la moyenne régionale

La population active de l'agglomération (occupée ou non de 15 à 64 ans) compte 74 441 personnes en 2017.

Les taux d'activité et d'emploi dans l'agglomération, en augmentation depuis 2012, restent toutefois inférieurs à ceux enregistrés dans la zone de référence et en Nouvelle-Aquitaine. Ceci s'explique notamment par la part importante d'étudiants.

Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017 - CA de La Rochelle
Source: INSEE, RP 2017



		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux d'emploi des femmes
2017	CA de la Rochelle	71,5%	60,7%	59,6%
	Zone de référence	71,9%	62,1%	60,3%
	Nouvelle-Aquitaine	74,0%	64,2%	61,9%
2012	CA de la Rochelle	69,8%	59,9%	58,0%
	Zone de référence	70,9%	61,9%	59,4%
	Nouvelle-Aquitaine	72,5%	63,6%	60,6%
2007	CA de la Rochelle	68,7%	60,2%	57,1%
	Zone de référence	69,1%	61,7%	58,1%
	Nouvelle-Aquitaine	71,0%	63,5%	59,3%

Champ: population de 15 à 64 ans

Source : INSEE, RP 2007, 2012, 2017

→ **Et un taux de chômage plus élevé malgré une baisse régulière depuis 2015**

Parallèlement, entre 2015 et 2019, le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de La Rochelle diminue régulièrement mais il reste supérieur à la moyenne régionale (8,2% contre 7,8% en 2019).

EMPLOI ET TISSU ÉCONOMIQUE

→ **Un bassin d'emplois dynamique**

Premier pôle d'emplois de Charente-Maritime, le nombre d'emplois de l'agglomération progresse plus fortement que dans la zone de référence ou en Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, le rythme annuel moyen de croissance s'essouffle légèrement sur la période 2012-2017 (+0,30% par an) par rapport à 2007-2012 (+0,53% par an).

	Emplois au lieu de travail			Taux de variation annuel moyen	
	2007	2012	2017	2007-2012	2012-2017
CA de la Rochelle	73 508	75 459	76 596	0,53%	0,30%
Zone de référence	463 755	473 911	473 700	0,43%	-0,01%
Nouvelle-Aquitaine	2 267 891	2 312 119	2 330 139	0,39%	0,16%

Source : INSEE, RP 2007, 2012, 2017

Indice de concentration de l'emploi en 2017
Source: INSEE, RP 2017

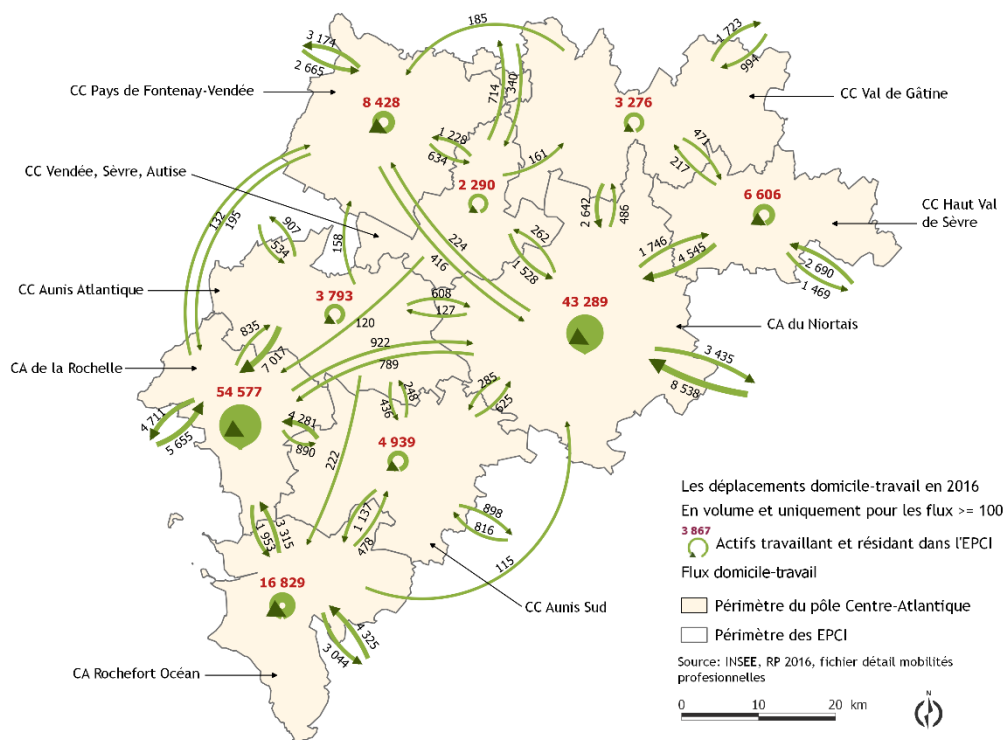
Avec 119 emplois localisés pour 100 actifs résidents, l'agglomération de La Rochelle est un territoire à vocation économique.



→ **Qui génère de nombreux flux professionnels**

En 2016, ce sont 21 451 actifs qui viennent travailler dans la CA de La Rochelle contre 9 489 actifs qui en sortent.

La plupart des flux professionnels de la CA de La Rochelle s'opèrent avec les 2 autres EPCI du SCOT à savoir les CC Aunis Atlantique et Aunis Sud ainsi qu'avec la CA de Rochefort Océan. À chaque fois, le solde de migrations bénéficient toujours à l'agglomération rochelaise.



→ Une forte progression des emplois et des cadres des fonctions métropolitaines

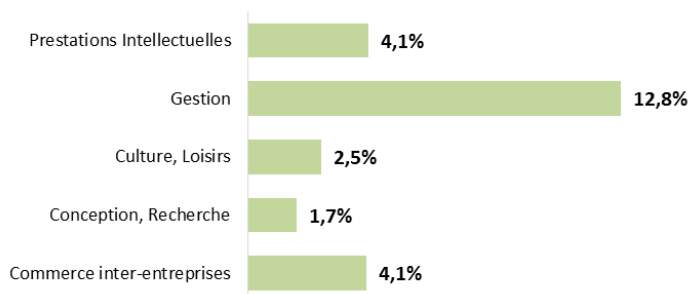
Avec 19 361 emplois exercés dans les fonctions métropolitaines, la part de ces fonctions dans l'emploi total de la CA de la Rochelle s'élève à 25,2% contre 24,1% en moyenne dans la zone de référence. Les emplois de gestion sont dominants et représentent environ la moitié des emplois métropolitains.

La part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines dans l'agglomération progresse rapidement passant de 6,6% en 2006 à 7,9% en 2017. Cette part est identique à la moyenne observée dans la zone de référence.

[L'approche fonctionnelle des emplois complète la classification usuelle par secteur d'activité et permet de comprendre les spécialisations économiques des territoires. Établie à partir des professions exercées, l'analyse distingue 15 fonctions dont 5 sont dites « métropolitaines ».]

Répartition des fonctions métropolitaines dans l'emploi total en 2017 dans la CA de La Rochelle

Source : Insee, RP 2017 exploitation complémentaire au lieu de travail



→ **Des emplois salariés privé tournés majoritairement vers les secteurs tertiaires (hors intérim) et du commerce et du commerce**

En 2018, l'agglomération de La Rochelle compte 52 635 emplois salariés hors fonction publique, c'est 2 020 emplois de plus qu'en 2008, soit une progression moyenne de 0,39% par an en 10 ans. L'emploi salarié de l'agglomération a connu plusieurs fluctuations entre 2008 et 2012 puis a entamé une période de baisse jusqu'en 2014. C'est depuis 2015, que l'agglomération connaît une reprise importante de l'emploi salarié (+ 3 710 emplois entre 2015 et 2018).

	Évolution totale des effectifs salariés du privé entre 2008 et 2018					
	Industrie	Construction	Commerce	Intérim	Hébergement Restauration	Tertiaire
CA de La Rochelle	-7,7%	-17,8%	3,9%	52,4%	28,2%	5,2%
Nouvelle Aquitaine	-9,2%	-10,9%	2,1%	46,5%	21,2%	9,6%

Source: URSSAF/ACOSS, juin 2019

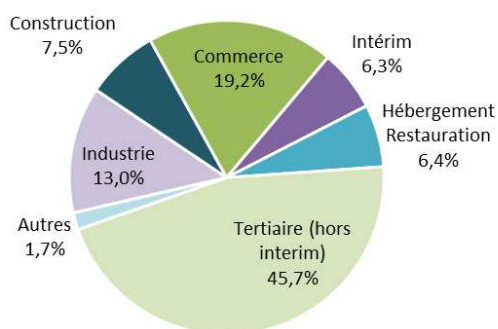
En 2018, plus de 2/3 des effectifs salariés travaillent dans les secteurs du tertiaire (hors intérim) et du commerce. Ces secteurs connaissent une progression importante depuis 2015, tout comme ceux de l'intérim et de l'hébergement-restauration.

En revanche, le secteur de la construction est largement impacté, 17,8% des emplois ont disparu entre 2008 et 2018.

Le secteur de l'industrie est également touché mais dans une moindre mesure.

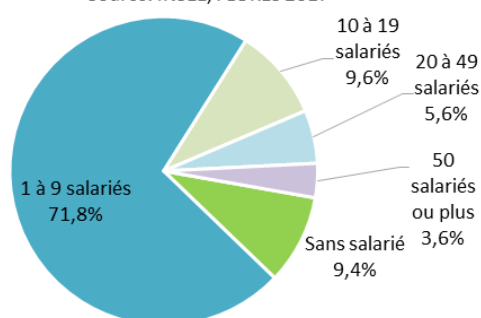
Ces analyses devront être poursuivies finement dans les années à venir afin de mesurer les impacts de la crise sanitaire sur notre bassin d'emploi.

Répartition des effectifs salariés du privé en 2018 par secteur d'activité - CA de La Rochelle
Source: URSSAF-ACOSS juin 2019

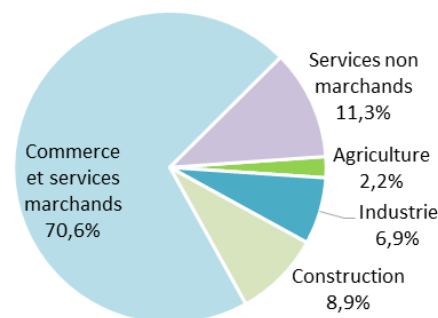


→ **Un tissu composé essentiellement de petits établissements tournés vers le commerce et les services marchands**

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé fin 2017 - CA de La Rochelle
Source: INSEE, FLORES 2017



Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé fin 2017 - CA de La Rochelle
Source: INSEE, FLORES 2017



→ Un bassin touristique dynamique

L'agglomération de La Rochelle bénéficie d'un tourisme protéiforme, à la fois maritime (balnéaire et de plaisance), urbain et patrimonial, d'affaires et événementiel, ou encore tourisme vert.

Ce dynamisme a un impact direct sur l'emploi. En 2015, l'agglomération rochelaise compte 3 730 emplois dans le secteur du tourisme soit 4,9% de l'emploi total. Cela représente également plus d'un quart des emplois de ce secteur pour le département (en sachant que le nombre d'emplois total de l'agglomération représente 1/3 des emplois du département).

Par rapport à 2012, le nombre d'emplois touristiques a légèrement augmenté (+1,4%). Ces emplois sont principalement exercés dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement (Source : INSEE, Dads, ACOSS 2015).

Ce secteur devra faire l'objet d'une attention particulière dans les mois et années à venir du fait des forts impacts de la crise sanitaire sur ces emplois.

Fréquentation des principaux sites et événements dans l'agglomération rochelaise en 2019	
	Nombre de visiteurs
Aquarium de La Rochelle	800 000
Centre aquatique de Châtelaiillon-Plage	168 447
Palmilud à Périgny	180 517
Tours de La Rochelle	117 687
Museum d'histoire naturelle	71 251
Musée maritime	51 934
Francofolies	150 000
Festival international du film	86 492
Festival International du Film et Livre d'Aventure de La Rochelle	80 000
Grand Pavois	76 000
Festival du Cerf-Volant de Châtelaiillon-Plage	70 000
Foire exposition	50 000
Marathon de La Rochelle	11 000

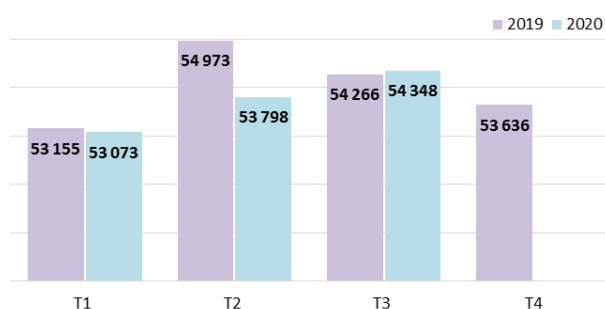
Mais également la Fête du Port de Plomb ou encore Châtel en Fête

Source: CA de La Rochelle, Service Développement Économique

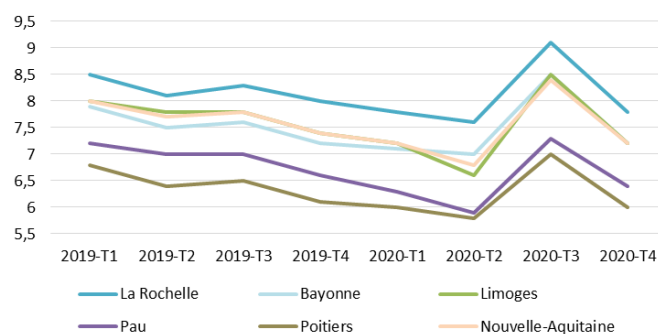
→ Un suivi à apporter pour mesurer l'impact de la crise sanitaire

Évolution trimestrielle des effectifs salariés du privé - CA de La Rochelle

Source: ARF - Poitou Charentes / Pôle statistique régional Urssaf



Taux de chômage localisé à la zone d'emploi
Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés

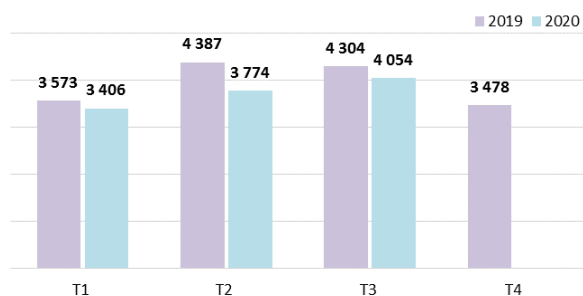


Des pertes d'effectifs salariés visibles lors du premier confinement mais un rattrapage au 3^{ème} trimestre 2020.

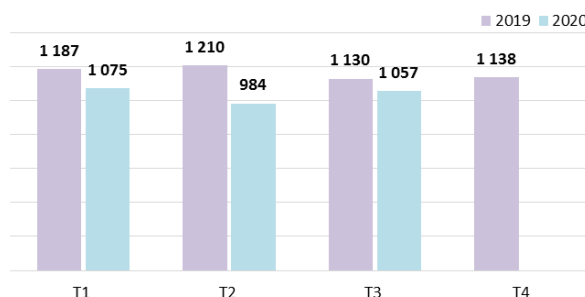
Les secteurs « hébergement/restauration » et « Arts, spectacles et activités récréatives » ont été particulièrement touchés.

Des effets directs sur les taux de chômage localisés à la zone d'emploi. La tendance est la même dans les 5 zones d'emploi principales de Nouvelle-Aquitaine mais est davantage accentuée à La Rochelle.

Évolution trimestrielle des effectifs salariés du privé du secteur "Hébergement et restauration" - CA de La Rochelle
Source: ARF - Poitou Charentes / Pôle statistique régional Urssaf

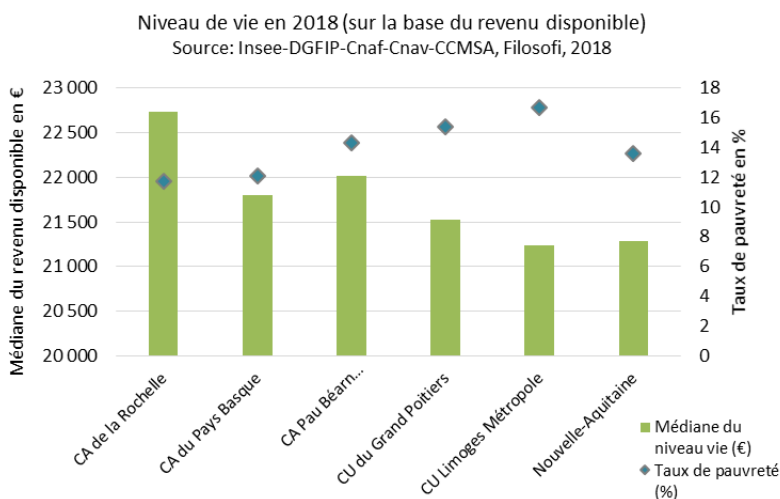


Évolution trimestrielle des effectifs salariés du privé du secteur "Arts, spectacles et activités récréatives" - CA de La Rochelle
Source: ARF - Poitou Charentes / Pôle statistique régional Urssaf



PORTRAIT SOCIAL

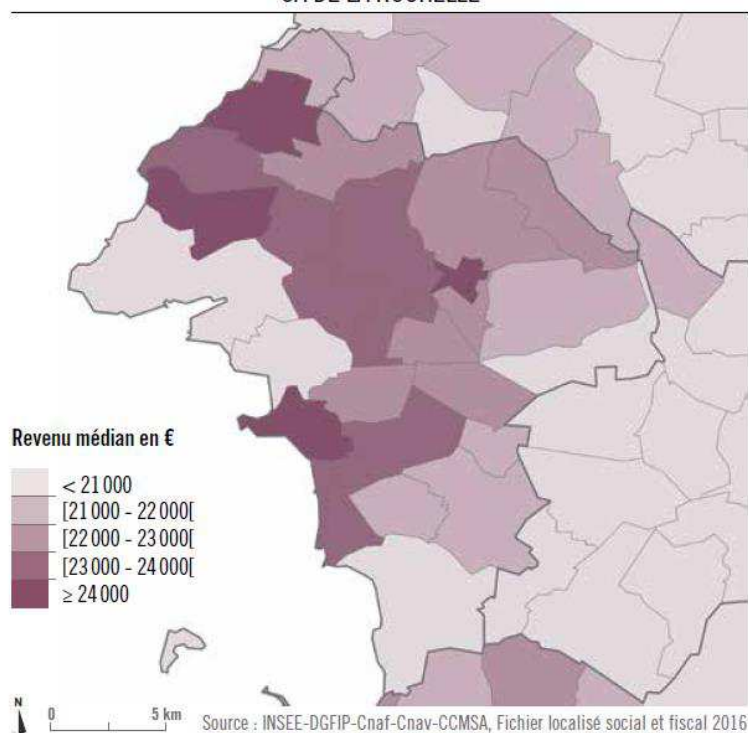
→ Un niveau de vie élevé



Le niveau de revenu des ménages de l'agglomération est plus élevé que celui des ménages de Nouvelle-Aquitaine et des autres EPCI de la zone de référence.

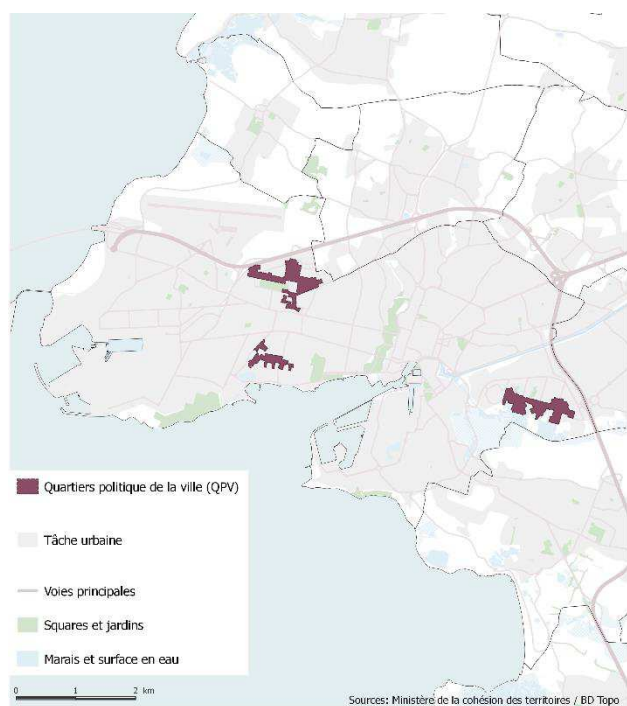
Toutefois, si les revenus sont, à l'échelle de l'agglomération, plus élevés qu'en région, ils sont aussi plus inégalitaires, la différence entre les plus bas et les plus hauts revenus est plus marquée dans l'agglomération rochelaise (le rapport inter-décile 9^{ème}/1^{er} est de 3,22 dans la Communauté d'agglomération de La Rochelle contre 3,07 en Nouvelle-Aquitaine).

MÉDIANE DU NIVEAU DE VIE EN 2016 DES MÉNAGES FISCAUX CA DE LA ROCHELLE



Les niveaux de revenus varient selon les communes s'échelonnant environ de 19 700€ à La Rochelle à plus de 25 300€ à Lagord.

→ Les quartiers politique de la ville concentrent davantage de précarité



Les 3 quartiers de la géographie prioritaire de l'agglomération, à savoir Mireuil, Villeneuve-les-Salines et Port-Neuf, avec un total de 13 371 habitants représentent 18% de la population rochelaise et 8% de la population de l'agglomération.

La population y est plus jeune qu'ailleurs et la part des familles nombreuses est également plus importante, notamment à Villeneuve-les-Salines et Mireuil.

Le quartier de Port-Neuf se rapproche davantage du profil de La Rochelle, les ménages d'une personne sont notamment plus nombreux et l'indice de jeunesse plus faible.

	Caractéristiques démographiques			
	Population municipale du QPV (RP 2013)	Indice de jeunesse	Part des ménages de 1 personne parmi les ménages - en %	Part des ménages de 6 personnes et plus parmi les ménages - en %
Mireuil	6123	1,8	39,4	4,7
Villeneuve-Les-Salines	5642	1,7	42,9	3
Port-Neuf	1606	1,2	54,9	0
CA de la Rochelle	164332	0,7	42,6	0,7

Source(s) : INSEE, RP 2013, 2016/ estimations démographiques 2016 - Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2018

Ces quartiers concentrent davantage de fragilité, ce qui se traduit par un revenu médian plus faible et un taux de pauvreté plus élevé. Les revenus des ménages dépendent notamment des prestations sociales.

L'accès à l'emploi est également plus difficile, le taux d'emploi y est plus faible et la part des emplois précaires est plus importante que dans l'ensemble de l'agglomération rochelaise.

	Niveau de vie et revenu disponible			Population active et emploi		
	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	Médiane du niveau de vie (€)	Part de l'ensemble des prestations sociales (%)	Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi (%)	Taux d'emploi des femmes (%)	Part des emplois précaires parmi les emplois (%)
Mireuil	44,4	13690	26,8	38,9	34,4	28,5
Villeneuve-Les-Salines	45,2	13650	27,6	43,5	36,9	28,2
Port-Neuf	35,6	14660	23,6	46,6	44,4	22,6
CA de la Rochelle	11,7	22740	5	60,3	59,1	14,7

Source(s) : INSEE, RP 2013, 2016/ estimations démographiques 2016 - Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2018

CADRE DE VIE

→ Une offre culturelle et sportive intéressante mais qui pourrait-être développée davantage

En matière culturelle, la CA de la Rochelle compte un réseau de 27 bibliothèques et médiathèques, un conservatoire de musique et de danse, une scène nationale (La Coursive) et une salle de concert de musiques actuelles (La Sirène).

L'agglomération gère également 3 piscines communautaires, toutefois, cette offre est insuffisante au regard du besoin important de la pratique des scolaires.

Équipements culturels de la CA de La Rochelle	
Cinéma	4
Nombre de salles de cinéma	23
Musée	6
Conservatoire	1
Théâtre-Arts de rue - Pôle Cirque	4
Bibliothèque	27

Source: BPE 2019

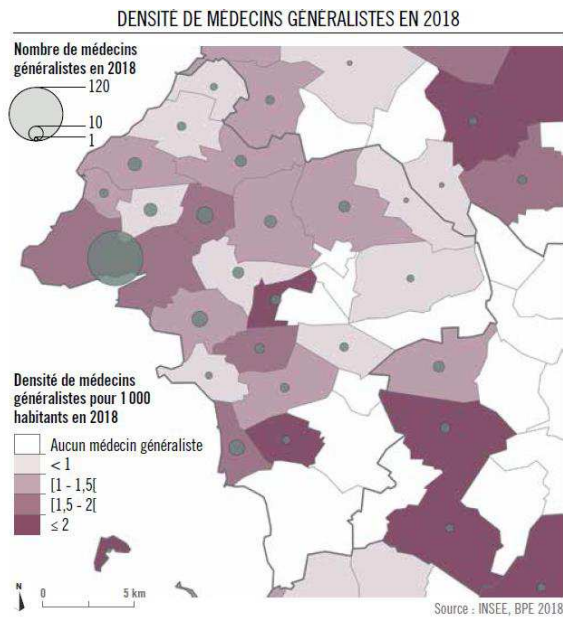
→ Une offre de soins de qualité mais des disparités communales fortes

	Offre de soins et taux d'équipement	
	En volume	Pour 1 000 habitants
Médecin généraliste	223	1,3
Pharmacie	62	0,4
Chirurgien dentiste	136	0,8
Infirmier	210	1,2
Masseur kinésithérapeute	283	1,6
Spécialistes	142	0,8

Source: BPE 2019

Équipements de santé	
	En volume
Etablissement santé court séjour	3
Etablissement santé moyen séjour	5
Etablissement santé long séjour	1
Etablissement psychiatrique	6
Centre lutte cancer	0
Urgences	1
Maternité	1
Centre de santé	5

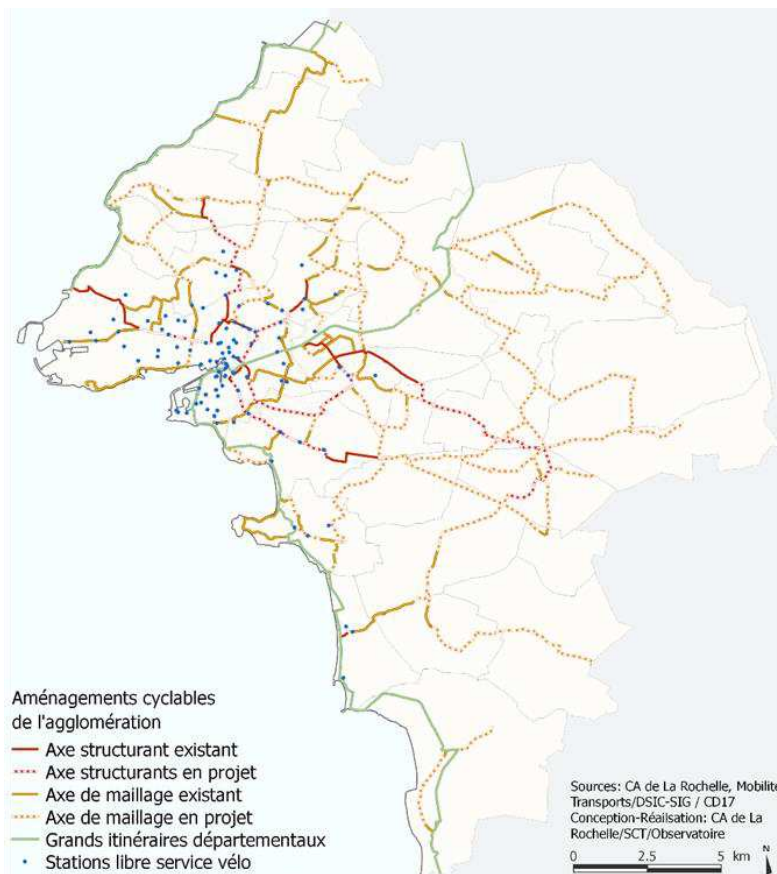
Source: BPE 2019



La plupart des communes de l'agglomération sont dotées de un ou plusieurs médecins généralistes toutefois 7 communes situées à l'Est et au Sud-Est en sont dépourvues.

De la même manière, l'offre de spécialistes est inégalement répartie sur le territoire puisque la Ville centre concentre plus de ¾ d'entre eux.

→ Un développement des mobilités douces et de l'offre de transport collectif



Un réseau cyclable développé

En 2011, selon la dernière enquête «Déplacements Villes Moyennes», 7% des déplacements sur l'agglomération étaient effectués à vélo, 10% sur la ville-centre (la moyenne nationale étant estimée entre 2% et 3% de part modale environ).

L'agglomération est parcourue par environ 351 km d'aménagements cyclables dont 242 km de sites propres (pistes et voies vertes), 71 km d'aménagements mixtes (bandes et voies bus) et 38 km de voiries apaisées (double-sens et zone de rencontre).

Environ 170 km de pistes supplémentaires vont être réalisées d'ici 2030 dont 15 km ont été déjà livrés fin 2019.

Un réseau de transports collectifs renforcé et restructuré en 2017 (cf. PDU 2017)

Le réseau est de plus en plus fréquenté sur l'unité urbaine centrale mais l'usage stagne dans les autres communes de l'agglomération. Par ailleurs le réseau de cars régionaux est peu utilisé pour l'accès à l'agglomération à l'exception des lycéens.

L'offre ferroviaire a augmenté fortement mais connaît des contraintes d'infrastructures ; la mise en place par la Région d'une desserte cadencée TER entre La Rochelle et Rochefort et la création de nouvelles haltes a engendré une très forte augmentation des déplacements. Le potentiel est important et côté Nouvelle-Aquitaine, plusieurs possibles arrêts ont déjà fait l'objet d'études. Une complémentarité des modes ferrés et en bus mise en place par la CDA offre une alternative crédible en apportant des temps de parcours très compétitifs par rapport à la voiture particulière et au bus.

Pour finir, un pôle d'échanges multimodal de la rochelle en cours de réalisation pour créer une offre de transport structurante sur le territoire de l'agglomération et au-delà et faciliter les correspondances avec tous les modes de déplacements offerts sur l'agglomération.

ENVIRONNEMENT

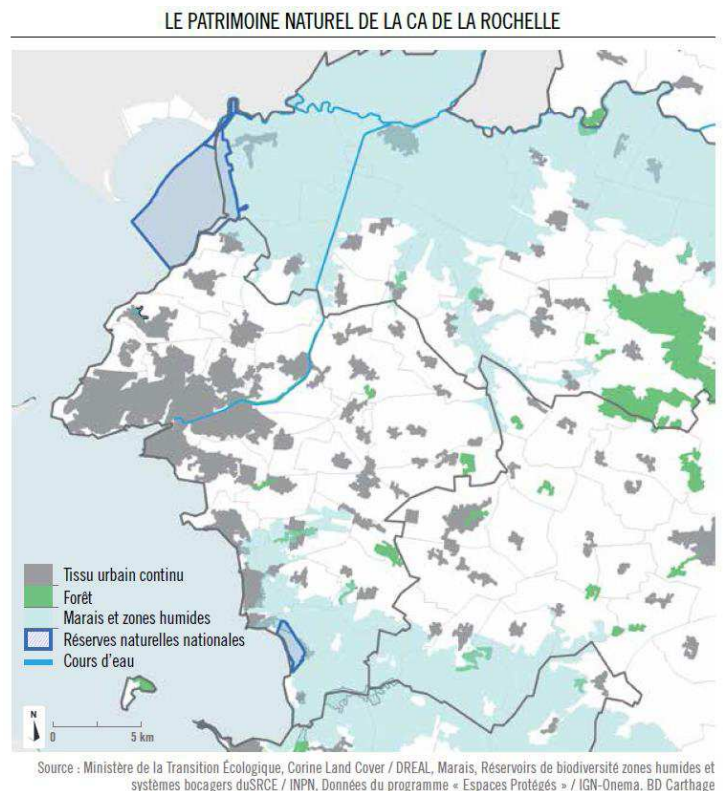
→ Un patrimoine naturel riche

La CA de La Rochelle bénéficie d'un patrimoine naturel très riche (ZNIEFF, un parc naturel marin et un parc naturel régional et de nombreux sites protégés).

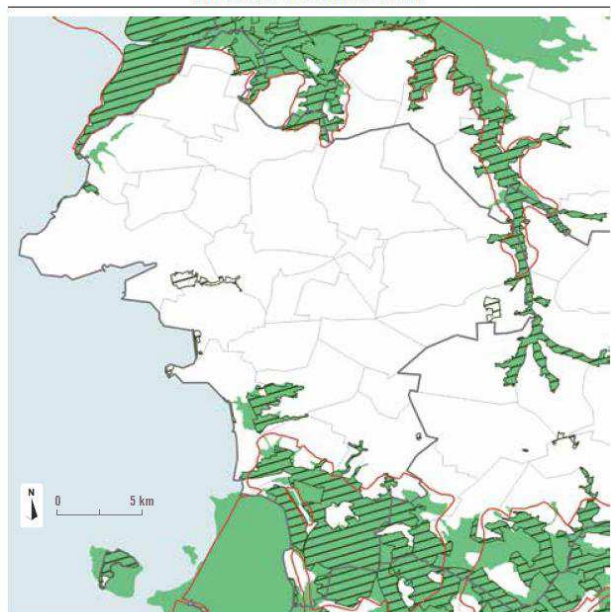
La Trame verte et bleue de la communauté d'agglomération est présente sur l'ensemble du territoire (secteurs ruraux, littoral, secteurs plus urbains).

Les continuités écologiques locales se composent de 35 réservoirs de biodiversité (marais, pelouses sèches, zones humides et boisements), corridors écologiques, de grande valeur paysagère, qui sont principalement des haies, bosquets et des cours d'eaux. Les milieux ouverts (grandes cultures) jouent également un rôle dans le réseau écologique local et constituent une trame à part entière.

Le territoire présente certaines fragilités autour de certains corridors et une certaine discontinuité de la trame (réseau de haie interrompu) sur certains secteurs, notamment dans les derniers espaces interstitiels existants dans la 1ère couronne ou entre certains villages.



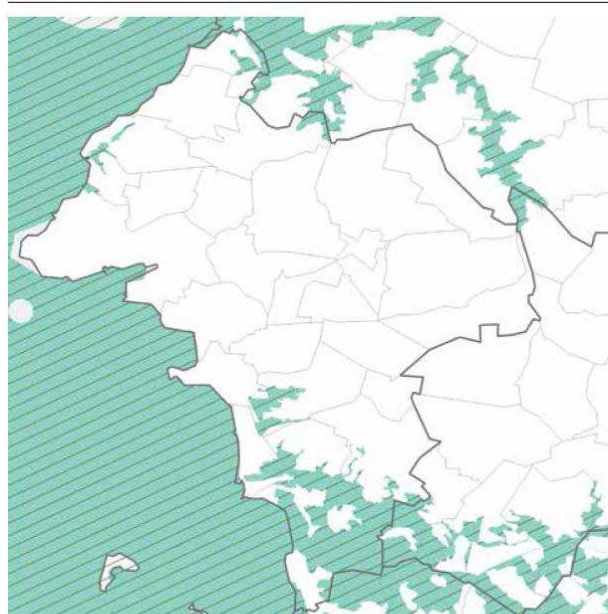
INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ



Zones d'importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
 Zones naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et floristique de type 1
 Zones naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et floristique de type 2

Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

SITES NATURA 2000



Directive oiseaux
 Directive habitat

Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

→ Une ressource en eau suffisante mais sollicitée

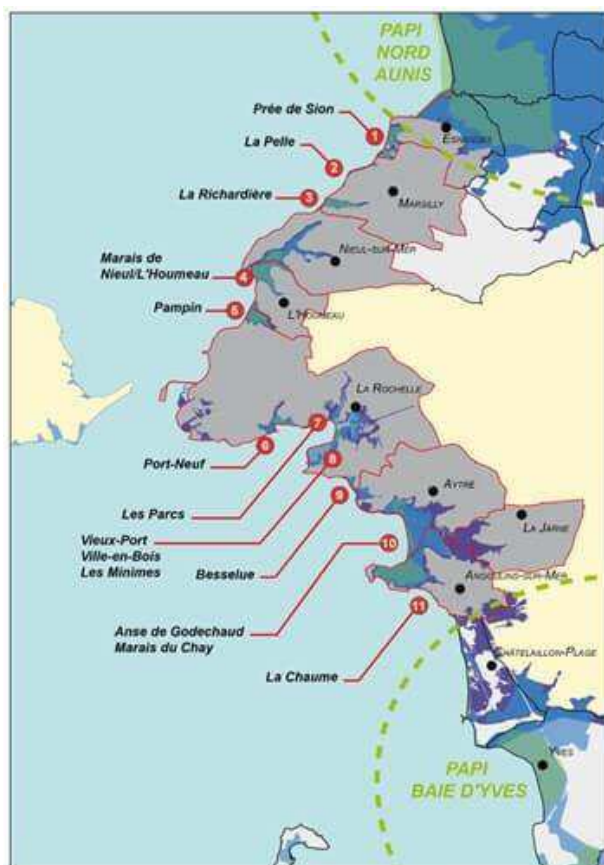
La CDA dispose de bonnes ressources en eau mais les sollicitations sont de plus en plus importantes, notamment en période estivale.

Les cours d'eau et les eaux de baignade sont globalement de bonne qualité mais le territoire est classé vulnérable à certaines pollutions.

La capacité épuratoire du territoire est bonne mais soumise à une certaine pression, notamment au niveau de la capacité des réseaux de collecte des eaux usées, du fait du développement urbain, notamment dans la partie l'Est de l'agglomération.

Entre altération des ressources disponibles (salinisation des nappes, baisse du débit d'étiage de la Charente ...) et accroissement des prélèvements (tourisme, irrigation,...), le partage de la ressource en eau est un enjeu majeur pour le territoire, spécialement l'été.

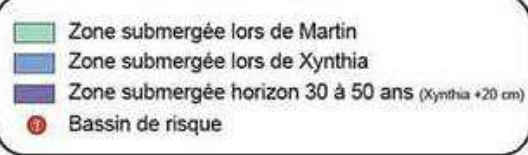
→ Un territoire vulnérable face aux risques littoraux



Avec 9 communes littorales et 64km de côtes, le territoire est soumis à plusieurs risques naturels : inondations, submersion marine, érosion marine. En effet, 12 communes sont concernées par les risques littoraux et 13 000 habitants sont exposés soit 11% de la population de l'agglomération. 6 300 emplois sont également exposés.

Globalement, le trait de côte sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération reste très stable depuis les années 40.

Plusieurs communes disposent d'un Plan de Prévention du Risque Naturel liés à la submersion marine et à l'érosion marine (PPRL) et 3 Programmes d'Actions de Prévention contre les inondations (PAPI) s'appliquent sur la communauté d'agglomération.



→ Une stratégie bas carbone ambitieuse

Le territoire est particulièrement sensible à l'érosion des côtes et la montée du niveau des océans, deux phénomènes liés et accentués par le réchauffement climatique. Pour faire face à cette vulnérabilité, le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » a été engagé avec pour objectifs de réduire de 30% nos émissions carbone d'ici 2030 et devenir le 1er territoire urbain du littoral français à afficher un bilan zéro carbone en 2040.

→ Et un PCAET en cours d'élaboration

Par ailleurs un PCAET a été engagé en avril 2017 dans la CA de La Rochelle afin de préciser le cadre et le contenu de sa transition énergétique, et plus largement sa contribution à la lutte contre le changement climatique. Il reprend également les objectifs du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone »

○ Bilan des polluants

Pas de problématique majeure de qualité de l'air sur la CdA pour les polluants réglementés

Une qualité de l'air en amélioration constante : pour la 1ère fois, aucun jour avec une mauvaise qualité de l'air en 2019, mais :

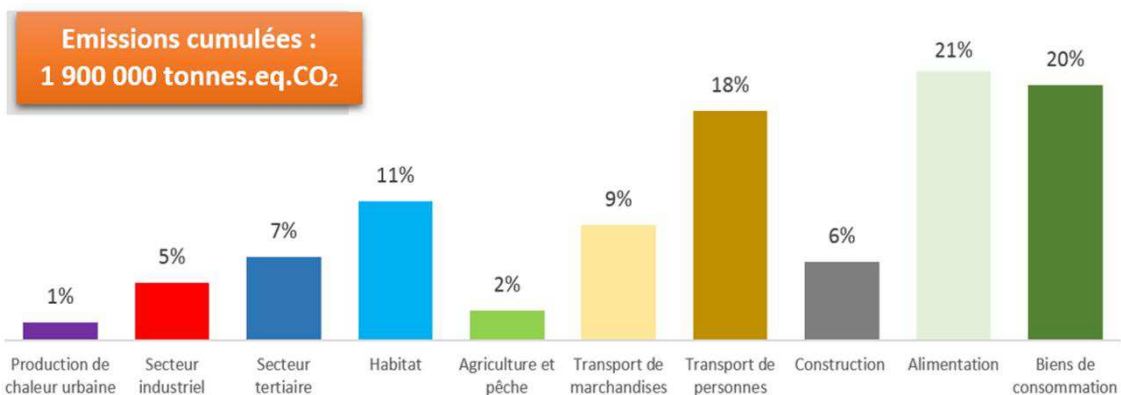
- Modification de l'indice ATMO qui entraîne une représentation dégradée de la qualité de l'air à partir de 2021

- Particules fines : En amélioration mais encore des progrès à faire

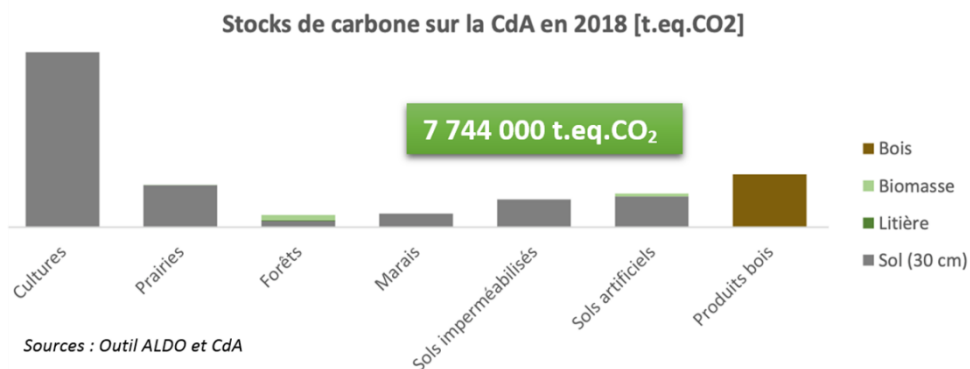
- Ozone : Une situation encore acceptable mais qui se dégrade

Les conflits d'usage entre zones urbaines et agricoles représentent un enjeu fondamental sur la qualité de l'air et ses impacts sur la santé humaine.

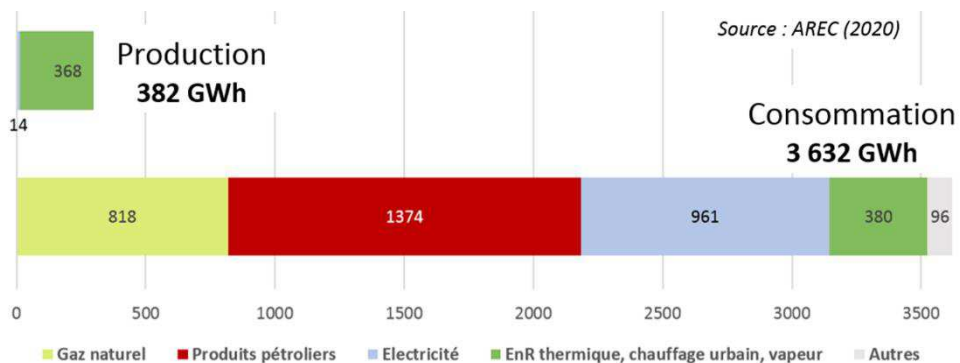
○ Bilan territorial des émissions de gaz à effet de serre



○ Bilan de la séquestration carbone du territoire : un stock faible qui correspond à 4 années d'émissions GES du territoire



○ Bilan énergétique territorial

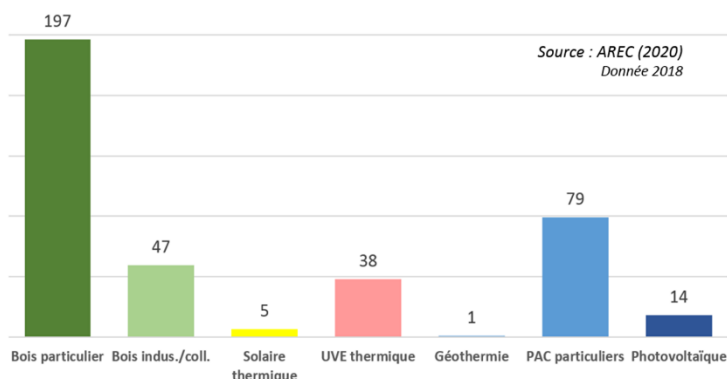


Le territoire consomme presque 10 fois plus d'énergie qu'il n'en produit, 60% de l'énergie consommée sur la CdA est d'origine fossile.

Le secteur résidentiel et la mobilité sont responsables chacun d'1/3 de la consommation du territoire.

o Bilan territorial des énergies renouvelables

La production actuelle d'ENR



Le territoire dispose de gisements d'ENR à hauteur de 2 246 GWh soit 60% environ de la consommation d'énergie actuelle du territoire.

L'éolien et le photovoltaïque représentent 90% du gisement local d'ENR.

La production totale d'ENR s'élève aujourd'hui à 381 GWh.

La moitié de la production d'ENR du territoire repose sur l'utilisation du bois-énergie chez les particuliers.

Le gisement local de bois-énergie est évalué à 12 GWh, soit 1/20^e de la consommation actuelle du territoire.

→ **État des lieux écologique du territoire**

Thèmes	Sous-thèmes	Indicateurs	Données - Observation
Mobilité		Nb kms de pistes cyclables Nb parkings à vélos sécurisés Nb pôles multimodaux (<i>*voir détail</i>) Nb de zones à faible émissions	367 km à fin 2020 10 vélos-parcs sécurisés à fin 2020 9 pôles d'échanges sur l'agglomération Pas de zone à faible émission à ce jour mais étude pour études des conditions de mise en œuvre de ce type d'outil en lien avec la stratégie de logistique urbains du territoire Etude pour mise en œuvre de l'expérimentation d'ouverture de certaines voies bus aux co-voitureurs
	Automobile	Part des véhicules électriques ou hybrides en collectivité (CDA et VLR) Part des véhicules électriques ou hybrides dans le parc privé	33% tous véhicules de transports publics affectés aux transports de personnes
		Nb de bornes de recharge électriques ouvertes au public Part des véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs (<i>*voir détail</i>) Part du territoire couverte par une AOM	11 bornes de recharges ouvertes au public sur le territoire de l'agglomération 13% de véhicules du parc de transports collectifs publics sont à faible émission 100% (agglomération soit les 27 communes qui composent le territoire)
Énergie et climat		Émissions totales de GES du territoire Émissions de GES par habitant Consommations énergétiques du territoire (toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage) Production annuelle d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydro-électricité, méthanisation...) Consommation énergétique en autoconsommation individuelle Consommation énergétique en autoconsommation collective	1 900 000 tonnes.eq.CO2 (bilan GES Scope 3 - Année 2019) 11,6 t.eq.CO2/hab. 3 630 GWh/an (Données 2020) 382 GWh/an (Données 2018) ? ?

	<p>Rénovation énergétique</p> <p>État des systèmes de chauffage</p>	<p>Nombre de passoires thermiques dans les logements privés</p> <p>Nombre de passoires thermiques dans le parc social</p> <p>Nombre de passoires thermiques dans les bâtiments publics</p> <p>Nombre de passoires thermiques dans les locaux d'entreprises</p> <p>Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE</p> <p>Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée</p> <p>Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées du RGE sur le territoire</p> <p>Nombre estimé de chaudières à fioul</p> <p>Nombre estimé de cheminées ouvertes et autres modes de chauffage très émetteurs de particules fines (par exemple inserts, poêles et chaudières à bois installés avant 2002)</p> <p>Existence de réseaux de chaleurs ainsi que leur combustible (part d'énergie renouvelable)</p> <p>Mode de chauffage des grands équipements collectifs de territoire (écoles, collèges, lycées...), établissements de santé, bâtiments publics...</p>	<p>13,5% des logements privés du 17 sont des passoires énergétiques</p> <p>5% des HLM du 17 sont des passoires énergétiques</p> <p>Donnée pas encore disponible</p> <p>Donnée pas encore disponible</p> <p>Pour le 17 : A : 3% / B : 5% / C : 25% D : 34% / E : 21% / F : 10% / G : 3%</p> <p>156</p> <p>environ 4 500</p>
<p>Traitement des déchets / Économie circulaire</p>	<p>Tonnage de déchets produits par le territoire</p> <p>État des équipements de tri au regard des normes</p> <p>Existence de tri à la source des bio-déchets dans structures de restauration collective et pour logements collectifs</p> <p>Taux de tri sélectif par filière</p>	<p>104 887 tonnes collectés par la CdA dans le cadre du SPPGD (données 2019)</p> <p>Réseau de déchèteries vieillissant, d'où une refonte en cours du réseau de déchèteries entre 2020 et 2025</p> <p>Modernisation en cours de l'Unité de valorisation énergétique pour atteindre de meilleures performances énergétiques et environnementales</p> <p>Modernisation à venir de l'Unité de compostage de déchets verts</p> <p>Tri à la source des bio déchets partiellement mis en place sur le territoire : 61 sites pratiquent le compostage autonome en établissement et 59 sites pratiquent le compostage en pied d'immeuble (données 2019)</p>	
<p>Agriculture et alimentation locale</p>	<p>Existence d'un projet alimentaire territorial</p> <p>Nombre d'exploitations agricoles</p> <p>Nombre de producteurs vendant en circuits courts, de marchés de producteurs ou d'AMAP</p> <p>Surface agricole utile du territoire</p> <p>Surfaces agricoles et nombre d'exploitations du territoire engagées dans les démarches de labellisation environnementale</p> <p>Nombre d'AMAP</p> <p>Estimation du volume des produits phytosanitaires utilisés sur le territoire</p>	<p>PAT en émergence accompagné par la DRAAF NA à l'échelle du SCoT dont l'Agglo est partie prenante</p> <p>voir diagnostic du PLUI : 212 exploitations (193 ont leur siège sur l'Agglo)</p> <p>53</p> <p>22300 ha</p> <p>7,5% de la SAU en AB (mais il faudrait ajouter les surfaces en MAE, et les surfaces HVE s'il y en a)</p> <p>10</p> <p>Donnée non connue au niveau de l'Agglo, en Nouvelle Aquitaine : 6 337 tonnes ont été vendues en 2015...</p>	
<p>Actions en matière de</p>	<p>Surface des aires protégées (parc naturel, Natura 2000, ZNIEFF, aire de protection des captages)</p> <p>Part des cours d'eau en bon état (classés en catégorie 1 ou 2 au titre de la continuité écologique)</p>	<p>5330 ha</p> <p>Virson, situé en limite est du territoire CDA (commune de St Christophe), est en liste 2</p>	

biodiversité		<p>Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés</p> <p>Part des surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable</p> <p>Surfaces de haies</p> <p>Existence d'un atlas communal de la biodiversité et part du territoire classée en réservoir de biodiversité</p> <p>Label "Territoires engagés pour la nature" (oui/non/encours)</p> <p>Label "terre saine" (oui/non)</p>	<p>19 points de conflits</p> <p>faire le calcul à partir des haies protégées dans le PLUI</p> <p>il en existe un à la rochelle / 14,2%</p> <p>oui, 22 communes engagées</p>
Lutte contre l'artificialisation des sols		<p>État d'avancement du PLUI</p> <p>Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme</p> <p>Évolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières</p> <p>Potentiel de recyclage foncier (incluant les surfaces de friches à réhabiliter)</p> <p>Surfaces désartificialisées</p>	<p>le PLUI est approuvé depuis le décembre 2019, il va faire l'objet d'une modification simplifiée le 4 mars 2021</p> <p>ce calcul est impossible à réaliser, on pourrait considérer qu'ils sont poussés au max par les opérateurs considérant la pression foncière sur notre territoire très tendu, mais je ne peux le confirmer. Il n'existe pas d'analyse automatisée des permis de construire</p> <p><i>(Voir diagnostic)</i></p> <p>Entre 2003 et 2021 l'enveloppe urbaine s'est étendue de 540 ha sur la zone ENAF. Entre 2010 et 2013 elle a gagné 160 ha, entre 2013 et 2014 agrandissement de 30 ha et de 120 ha entre 2014 et 2018 puis 18 ha entre 2018 et 2019. soit 340 ha en 10 ans.</p> <p>5829 logements vacants, chiffres INSEE, 56000 unités foncières bâties peuvent être densifiées, 80 ha de dents creuses, 100 ha friches, 100 ha d'ensembles bâtis mutables ont été recensés en 2015, ces analyses vont être mises à jour en début d'année 2021. 4000 logements pourraient être produits dans ces espaces.</p> <p>ce calcul n'a jamais été réalisé, c'est un travail qui va être fait courant 2021 dans le cadre d'une convention de travail avec le CEREMA</p>
Eau et assainissement		<p>Compatibilité des installations de traitements des eaux usées avec les normes européennes (oui/non)</p> <p>Taux de fuite des réseaux du territoire</p> <p>Nombre de captages prioritaires et nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions</p> <p>Couverture du territoire par un SAGE (oui/non/en cours d'élaboration)</p>	<p>9 pôles épuratoires répondant aux normes</p> <p>Rendement 90%</p> <p>2 (Varaize à Périgny et Fraise à Vérines)</p>

* détail

Parc de véhicules affecté aux transports publics

Parc à fin 2020

	électrique	diesel	hybride	biogaz	Ethanol	somme	% faible émission	électrique /hybride
RTCR	4	68	7	6		85	20%	13%
Transdev	3	68	0	0	1	72	6%	4%
Total	7	136	7	6	1	157	13%	9%

	électrique	diesel	hybride	biogaz	Ethanol	somme	% faible émission	électrique /hybride
Société CITIZ	27		28			55	100%	100%
	27	0	28	0	0	55	100%	100%
Total	34	136	35	6	1	212	36%	33%

Source: CA de La Rochelle - Mobilité-Transports

Les pôles d'échanges

Commune	Arrêt	N° Ligne
CHATELAILLON-PLAGE	Gare Sncf	19 - 20 - TAD Sud
DOMPIERRE-SUR-MER	Belle-Croix	14 - 17
DOMPIERRE-SUR-MER	Mairie	14 - 15
LA ROCHELLE	Bongraine	19 - 20
LA ROCHELLE	Dames Blanches	19
LA ROCHELLE	Gare Sncf	17 - 18 - 20
LA ROCHELLE	Lycée Léonce Vieljeux	10
LA ROCHELLE	Place de Verdun	14 - 15
PUILBOREAU	Beaulieu	TAD Est

CRTE – Agglomération de La Rochelle

Analyse AFOM

Territoire	Atouts Construction dynamique pour répondre à la problématique de l'accès au logement y compris le logement social	Faiblesses Une forte pression sur le logement, avec un nombre important de demandes de logement social et la problématique du logement étudiant qui s'amplifie, un nombre de logements vacants élevé dans l'hyper-centre de La Rochelle Des disparités territoriales notamment dans les 3 QPV qui concentrent davantage de précarité
	Opportunités Attractivité du territoire confirmée, notamment pour les étudiants et les retraités, avec un solde migratoire et un niveau de vie élevé	Menaces Vieillesse fort de la population et diminution de la taille des ménages Une pression foncière très importante qui impacte le marché immobilier, les espaces naturels et agricoles et a des répercussions sur la capacité d'accueil du territoire au regard des coûts et de la raréfaction du foncier et une valeur "verte" des biens immobiliers est quasiment inexistante

Économie et emploi	Atouts Un bassin d'emploi dynamique, surtout au niveau des fonctions métropolitaines, avec une baisse continue du chômage et un taux élevé de création d'établissement Des secteurs porteurs de développement : tourisme et culture	Faiblesses Taux d'emploi et d'activité relativement faible du fait de la présence importante d'étudiants et de retraités et un chômage élevé touchant plus les femmes Diversification des secteurs économiques limitée
	Opportunités	Menaces Les impacts du Covid pas encore bien mesurés dans les secteurs clés : vitalité des établissements et sur les effectifs salariés

Mobilité	Atouts Un Schéma directeur Mobilité engagé depuis 2017 portant sur le verdissement des transports publics, le renforcement de l'intermodalité et le déploiement des aménagements cyclables Des initiatives menées vers plus de mobilité durable : optimisation du stationnement, travaux sur la mise en œuvre de Zones à Faibles Émission, expérimentations multiples portées par le territoire	Faiblesses Une politique mobilité qui connaît des contraintes : pas d'observatoire de la mobilité et du stationnement, un volet concertation à mener, du retard à rattraper par rapport à d'autres territoires plus en avance sur cette thématique, difficulté à trouver du matériel roulant électrique. Une capacité à mobiliser les gestionnaires de voiries qui se heurte aux compétences des collectivités
	Opportunités	Menaces

Déchets	Atouts Une gestion de déchets qui se modernise : unités de valorisation et compostage des déchets verts, réseau des déchetteries modifié	Faiblesses
	Opportunités	Menaces

Agriculture	Atouts Agriculture locale et sûre qui se met en place, à travers le label terre sain, le PAT en émergence à l'échelle du SCOT + ile de Ré	Faiblesses
	Opportunités Ecosystème très actif sur l'alimentation et l'agriculture locale, avec une augmentation de la part des surfaces agricoles bio	Menaces Une agriculture peu diversifiée et tournée vers les grandes cultures d'exportation, peu ouverte l'évolution des pratiques et l'arrivée de nouveaux acteurs, limitant la capacité de séquestration carbone

Patrimoine naturel	Atouts Prise en compte des ressources naturelles, des enjeux autour de la limitation de l'artificialisation des sols et de la protection du patrimoine dans le PLUi-D très intégrateur, innovant et prenant en compte les enjeux de réduction de consommation d'espace et d'artificialisation des sols et une veille foncière mise en place Inventaire des espaces et ressources naturels réalisés : trame verte et bleue, zones humides, amélioration des connaissances sur la faune et la flore, diagnostic des milieux aquatiques	Faiblesses Difficultés à établir les réserves foncières ad hoc Suivi de l'artificialisation en temps réel difficile et dépendante de moyens Des connaissances sur les ressources naturelles assez limitées : pas d'observatoire de la biodiversité général, connaissance de la nature en zone urbaine limitée, pas de données sur la trame noire Compatibilité fragile entre développement du territoire et protection de notre patrimoine naturel, notamment sur les milieux aquatiques et les enjeux littoraux
	Opportunités Un territoire riche en espaces et ressources naturels propices à un verdissement des politiques : gisements solaire et éolien importants, biodiversité riche avec des espaces naturels protégés, potentiel recyclage foncier important, des pistes importantes de stockage du carbone "bleu"	Menaces

Énergie	Atouts Des objectifs pour le territoire très ambitieux (neutralité carbone 2040) et qui bénéficient d'un portage politique fort Nombreuses actions engagées fédératrices auprès de l'ensemble des acteurs du territoire : TEPCV, CITERGIE, TEPOS, LRTZC et un écosystème développé sur l'innovation : autoconso, h2, plateforme de la Réno pour faciliter le parcours des usagers et les inciter à rénover + et mieux	Faiblesses Territoire peu enclin aux changements dans des secteurs à enjeux, sur la rénovation énergétique et le développement des ENR Des ambitions en matière de transition énergétique et environnementale qui se heurtent à de fortes pressions sur le foncier et l'immobilier qui n'incitent pas les vendeurs à améliorer la qualité énergétique de leurs biens, des conflits ou problèmes dans le développement des ENR Du retard à rattraper en matière de rénovation énergétique de l'habitat par rapport à d'autres territoires qui ont commencé ce type de démarche il y a 5/6 ans (Poitiers, Niort, Oléron, Saintes,...)
	Opportunités Un potentiel pour la mise en œuvre de politique énergétique ambitieuse : des moyens disponibles pour envisager une rénovation du	Menaces Un territoire "riche" qui n'est pas contraint d'engager sa transition énergétique pour survivre malgré de fortes vulnérabilités au

parc des logements privés, la structuration d'un réseau de la rénovation s'appuyant sur l'agglomération	changement climatique (submersion, ressource en eau...)
---	---

Enjeux :

- maintenir l'attractivité pour favoriser une diversité des profils dans la population et permettre l'accès au logement pour tous notamment pour les familles et les plus modestes
- mettre en place un écosystème favorable à la création d'établissements et d'emplois ainsi qu'à leur maintien
- S'appuyer sur les secteurs moteurs de l'économie locale mais attirer d'autres secteurs pour plus de diversité, dont les secteurs innovants pour une compétitivité renforcée
- Favoriser l'essor des mobilités actives et des transports publics par la recherche d'un nouveau équilibre des modes de transports et le développement des infrastructures de mobilité durable
- Renforcer les objectifs de réduction de la consommation foncière par la mobilisation des friches dans le développement urbain pour le logement et les activités, et l'amélioration des connaissances sur le gisement du foncier densifiable
- Faire de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité un enjeu primordial avec lequel la planification et l'aménagement du territoire seront compatibles
- Développer la gestion d'une agriculture compatible avec la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité en s'appuyant sur des circuits alimentaires locaux en produits sains et durables et en favorisant l'installation en agriculture de proximité
- Inscrire le territoire dans une dynamique de décarbonation effective en matière de rénovation énergétique et des énergies renouvelables, du transport, de limitation de l'artificialisation des sols
- Anticiper les effets du changement climatique pour mieux y faire face en construisant une culture de territoire en associant l'ensemble des acteurs locaux et en s'appuyant sur les territoires voisins sur la base d'objectifs partagés, en matière de protection des ressources, de rénovation énergétique

Annexe 2 – Plan d’actions

ORIENTATION 1 : S’APPUYER SUR L’ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR Y FAVORISER LA COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

1.1 Placer le numérique au service de de l’innovation et de la cohésion sociale

Actions répondant à l’enjeu	Exemples d’indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Sainte-Soulle (2021-2022) ➢ Conseillers numériques ➢ Équipements numériques des écoles – Saint-Médard d’Aunis (2021) ➢ La Rochelle Territoire Zéro Carbone : Pour un numérique durables – Communauté d’agglomération (2021-2023) ➢ Plateforme territoriale de la donnée – Communauté d’agglomération (2022-2026) ➢ Renouvellement du parc informatique de l’école élémentaire Yvan Pommaux – Socle numérique Plan de relance – Saint-Xandre (2021-2022) ➢ Équipements et culture du numérique (2021-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre de classes équipées ❑ Taux d’équipement numérique ❑ Nombre de conseillers ❑ Mise en œuvre et gouvernance ❑ Bilan carbone ❑ Nombre d’utilisateurs / jeux de données / cas d’usages

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Nombre de communes soutenues au titre de la relance numérique	Communes
Nombre de services numériques créés	Communes – Communauté d’agglomération

1.2 Adapter l’accueil des services publics aux besoins de la population et des acteurs du territoire

Actions répondant à l’enjeu	Exemples d’indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Création d’un marché couvert sur la place centrale – Châtelailon-Plage (2026-2027) ➢ Création d’un pôle commercial – Saint-Médard d’Aunis (2021-2022) ➢ Réhabilitation de l’ancienne COOP pour créer deux logements et des locaux commerciaux – Thairé (2022-2023) ➢ Rénovation de centre-bourg et réhabilitation de l’ancienne menuiserie – Esnandes (2022-2023) ➢ Rénovation de la halle à marée et de la criée du Port de pêche – Syndicat Mixte Port de Pêche ➢ Requalification de centre-bourg et aménagement de locaux d’activités (2023-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre de commerces / halles de marchés créés ❑ Nombre de locaux d’activités aménagés ❑ Surface de bâtiment rénovée pour l’accueil d’activités ❑ Surface d’espace requalifiée pour l’accueil d’activité ❑ Coût d’investissement

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Nombre de création d’entreprises	INSEE, SIRENE REE
Taux de chômage	INSEE
Nombre de salariés du privé	ACOSS-URSSAF
Répartition des emplois par secteur	INSEE
Nombre de commerces de proximités créés ou rénovés	Communes
Surface totale d’espaces réhabilités pour l’accueil de commerces	Communes – Communauté d’agglomération

1.3 Soutenir l’aménagement économique des bourgs et des villes dans une approche d’activités de proximité

Actions répondant à l’enjeu	Exemples d’indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Agrandissement de la mairie sous le label Maison France Services – La Jarrie (2023) ➢ Création d’une Maison France Services et tiers-lieu avec un espace coworking – Sainte-Soulle (2022) ➢ Dématérialisation des procédures via les services à l’usager – Esnandes (2022-2023) ➢ Extension de la mairie – Saint-Médard d’Aunis ➢ Réhabilitation d’un ensemble bâti dans le Parc Jean Macé pour l’accueil de services publics – Aytré (2021-2022) ➢ Opération d’aménagements pour l’accueil ou le maintien de services publics (2022-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre de services publics créés ou maintenus ❑ Nombre d’équipements labellisés Maison France Services ❑ Capacité d’accueil des tiers-lieux

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Population bénéficiant de services améliorés	Communes – Communauté d’agglomération
Nombre total de services créés ou maintenus	Communes – Communauté d’agglomération

1.4 Valoriser les composantes touristiques et architecturales comme facteurs d’attractivité et d’identité du territoire

Actions répondant à l’enjeu	Exemples d’indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➢ Étude mise en tourisme zones conchylicoles – Communauté d’agglomération (2022) ➢ Réfection de la toiture de l’église Notre-Dame de l’Assomption – Vérines (2022) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre d’établissements concernés par l’étude

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réfection de l'église (baptistère et toiture) – Saint-Médard d'Aunis (2021) ➤ Requalification du marché central – La Rochelle (2021-2023) ➤ Restauration du clocher, des cloches et du beffroi de l'église Saint-Sauveur – La Rochelle (2022-2023) ➤ Travaux de rénovation de l'église Saint-Laurent – Sainte-Soulle (2022) ➤ <i>Valorisation et préservation du patrimoine bâti (2022-2025)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre de parcours touristiques créés ❑ Nombre de visiteurs ❑ Coût d'investissement ❑ Surface aménagée ou rénovée
--	--

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Nombre total d'équipements/bâtiments restaurés ou rénovés	Communes – Communauté d'agglomération
Surface des sites touristiques aménagés	Communes – Communauté d'agglomération
Nombre de nuitées touristiques	INSEE

ORIENTATION 2 : DEVENIR LE PREMIER TERRITOIRE LITTORAL NEUTRE EN CARBONE EN RENFORÇANT UNE MOBILITÉ INTERMODALE PROPRE ET UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EXEMPLAIRE

2.1 Densifier les liaisons douces intra et intercommunales pour renforcer le maillage territorial

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une piste cyclable Usseau-Le Raguenaud – Sainte-Soulle (2022-2023) ➤ Liaisons douces et pistes cyclables – Châtaillon-Plage (2021-2023) ➤ Mobilité durable - Aménagement des boulevards centraux (2022-2023) ➤ Pistes cyclables - Avenue Denfert-Rochereau – La Rochelle (2021-2022) ➤ Piste cyclable du Pont de la Pierre – Angoulins-sur-mer (2022) ➤ <i>Aménagements cyclables (2023-2025)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Linéaire d'aménagements cyclables ❑ Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés ❑ Coût d'investissement

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Linéaire total d'aménagements cyclables	Communauté d'agglomération / Communes
Part modale des modes actifs dans les déplacements	INSEE – Sigena

2.2 Assurer la mise en œuvre efficace d'une offre de transport multimodal propre et inclusif

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bornes pour véhicules électriques – Châtaillon-Plage (2022-2023) ➤ Déploiement du conseil en mobilité pour les publics vulnérables Wimoov – Communauté d'agglomération (2021-2022) ➤ Enquête EMC2 (déplacement des ménages) – Communauté d'agglomération (2022) ➤ Modernisation de la flotte de bus – Communauté d'agglomération (2022-2026) ➤ Self data territorial / Coach CO2 – Communauté d'agglomération (2020-2022) ➤ Zone à faibles émissions – étude – Communauté d'agglomération (2022-2023) ➤ <i>Multimodalité (2022-2026)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre de points noirs routiers impactant les transports en communs sur l'axe ❑ Nombre de services /équipements créés ou aménagés ❑ Nombre de bus renouvelés ❑ Nombre d'usagers ❑ Nombre de livrables d'évaluation du projet ❑ Nombre de lignes de bus à haut niveau de service ❑ Nombre de places de parking relais ❑ Nombre de services de mobilité créés ou adaptés

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Part des motorisations alternatives au tout essence ou gazole	DREAL – Sigena
Nombre d'usagers des transports collectifs	Communauté d'agglomération + SNCF Opendata
Nombre de lignes de bus à haut niveau de services	Communauté d'agglomération
Nombre d'aires de covoiturage	DREAL – Sigena
Nombre de places de parking relais	Communauté d'agglomération
Nombre de vélos en location ou à disposition du public	Communauté d'agglomération

2.3 Engager l'agglomération dans une performance énergétique ambitieuse afin de contribuer à sa neutralité carbone

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Isolation phonique et thermique de l'école maternelle et du restaurant scolaire – Esnandes (2021-2022) ➤ Pilotage du chauffage des bâtiments publics – Marsilly (2022) ➤ Plateforme de rénovation énergétique – Communauté d'agglomération (2021-2023) ➤ Réhabilitation et rénovation thermique et énergétique du gymnase scolaire Henry Péricaud – La Jarrie (2022) ➤ Remplacement de la verrière du hall Bord à Quai de l'Espace Encan – Communauté d'agglomération (2021) ➤ Réhabilitation énergétique d'équipements publics – Saint-Vivien (2021-2022) ➤ Rénovation énergétique du groupe scolaire Lavoisier – La Rochelle (2021-2023) ➤ Rénovation énergétique de la mairie – Yves (2022) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Consommation énergétique annuelle ❑ Surface d'équipement concernée par la rénovation énergétique ❑ Nombre d'usagers de l'équipement

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rénovation énergétique de la salle polyvalente – Saint-Médard d'Aunis (2023) ➤ Rénovation thermique de l'école de Rompsay – Périgny (2022) ➤ Rénovation énergétique et réhabilitation de l'école maternelle – Saint-Xandre (2022) ➤ Travaux d'amélioration des matériels et consommations en éclairage public – Châtelailon-Plage (2022-2024) ➤ Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et des écoles – Sainte-Soulle (2022) ➤ Travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire Pierre Jonchery – Châtelailon-Plage (2021-2023) ➤ <i>Efficacité énergétique des équipements publics (2022-2026)</i> 	<input type="checkbox"/> Nombre de bâtiments concernés
---	--

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Émissions de gaz à effet de serre annuelles totales et par habitant	AREC 2017
Consommation énergétique finale annuelle	Enedis OpenData
Consommation moyenne d'électricité et de gaz dans le résidentiel	SDES-Sigena / AREC Nouvelle-Aquitaine
Part des logements économes	ADEME / Sigena
Surface totale concernée par la rénovation énergétique	Communes – Communauté d'agglomération
Nombre de bâtiments concernés par la rénovation énergétique	Communes – Communauté d'agglomération

2.4 Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étude de faisabilité d'un réseau de chaleur – Périgny (2022-2025) ➤ Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes – Vérines (2022) ➤ <i>Déploiement des énergies renouvelables (2022-2026)</i> 	<input type="checkbox"/> Puissance installée en kw <input type="checkbox"/> Surface installée <input type="checkbox"/> Consommation annuelle en Kwh <input type="checkbox"/> Évaluation des GES t/an

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Puissance totale installée en kw	Opedata – réseau énergie
Part de la puissance produite par EPCI sur la production ENR départementale	Opedata – réseau énergie

ORIENTATION 3 : RENFORCER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE PAR LA RÉGÉNÉRATION DE SA BIODIVERSITÉ SUR TERRE ET EN MER

3.1 Renforcer la trame verte et bleue de l'agglomération en menant une politique de renaturation tout en préservant les ressources et espaces naturels existants

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parc littoral La Rochelle-Aytré-Angoulins (suite AMI CPER 2015-2020) – Communauté d'agglomération (2021-2022) ➤ Requalification et végétalisation de centre-bourg – La Jarne (2021-2024) ➤ Végétalisation de la Place Michel Crépeau – Périgny (2022) ➤ <i>Actions en faveur de la biodiversité (2022-2025)</i> 	<input type="checkbox"/> Dépenses consacrées à la préservation et à la conservation du patrimoine et par habitant <input type="checkbox"/> Surface urbaine aménagée consacrée à des espaces verts/naturels <input type="checkbox"/> Nombre de végétaux plantés

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Part des espaces NAF	FF – Sigena
Recensement des haies en ha	BDTOPO
Évolution des espaces artificialisés	OCS – Observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers)
Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés	Communauté d'agglomération
Dépenses totales consacrées à la préservation et la conservation du patrimoine et par habitant	Communes – Communauté d'agglomération
Surface urbaine totale aménagée consacrée à des espaces verts/naturels	Communes – Communauté d'agglomération
Part des cours d'eau en bon état écologique	Communauté d'agglomération
Potentiel de recyclage foncier dont les surfaces de friches à réhabiliter	Communauté d'agglomération

3.2 Contribuer à la résilience sanitaire du territoire et faciliter son adaptation au changement climatique

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat de territoire des marais et côtiers de l'agglomération rochelaise 2021-2023 – Communauté d'agglomération ➤ Contrat territorial Re-ressources sur les captages de Varaize, Fraise Bois-Boulard et Anais 2021-2023 – Communauté d'agglomération 	<input type="checkbox"/> Nombre de compteurs installés <input type="checkbox"/> Taux de réalisation des actions <input type="checkbox"/> Taux des dépenses engagées / subventions perçues <input type="checkbox"/> Linéaire de cours /voies d'eau restauré(e)s <input type="checkbox"/> Pourcentage de surface agricole utile en agriculture biologique

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enfouissement des réseaux aériens - Chemin des Caillerottes – Vérines (2022) ➤ Résilience du territoire (2022-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Pourcentage de sol couvert d'octobre à décembre ❑ Qualité de l'eau ❑ Pourcentage de surface en herbe ❑ Surface dés herbée en mécanique ❑ Surface BNI et filières en faveur de la qualité de l'eau ❑ Biodiversité sur les captages ❑ Surface / linéaire de réseaux enfouis/créés/aménagés ❑ Surface / linéaire d'aménagements PAPI
--	--

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire	Communauté d'agglomération
Nombre de captages d'eau potable prioritaires Inventaire territorial d'émissions de polluants	DREAL NA
Inventaire territorial d'émissions de polluants	Communauté d'agglomération

3.3 Mettre en place une offre alimentaire de proximité via des circuits courts de qualité et un accès facilité à l'autoconsommation

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de jardins partagés sur le site de l'ancienne station d'épuration désaffectée – Esnandes (2021-2022) ➤ Projets alimentaires territoriaux – Communauté d'agglomération (2021-2024) ➤ Alimentation de proximité (2022-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nombre de jardins familiaux créés ❑ Surface de jardins familiaux créés ❑ Nombre de familles/usagers concernées ❑ Nombre d'actions engagées annuellement ❑ Montant des aides publiques investis dans le programme d'actions

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Ratio des exploitations engagées dans l'agriculture biologique	Agence Bio / Agreste-Sigena
Part de la commercialisation de produits alimentaires via des circuits courts	RGA2010 - Sigena
Nombre d'exploitations agricoles	MSA
Surface totale de jardins familiaux/ouvriers/partagés créés	Communes

3.4 Renforcer la mise en œuvre de la politique de prévention, réduction et de gestion des déchets

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modernisation de la plateforme Unité de compostage et biodéchets – Communauté d'agglomération (2021-2024) ➤ Schéma directeur des déchetteries (Saint-Xandre, Saint-Vivien, Saint-Médard) – Communauté d'agglomération (2022-2026) ➤ Prévention et gestion des déchets (2022-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Odeurs ❑ Tonnages de déchets valorisés ❑ Fréquentation des déchetteries

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)	Communauté d'agglomération

ORIENTATION 4 : FAIRE DE L'AGGLOMÉRATION UN ESPACE DE SOLIDARITÉ FAVORISANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

4.1 Améliorer les conditions d'accueil des établissements pour mettre en œuvre une politique éducative inclusive et solidaire

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'une nouvelle école et restaurant scolaire – Bourgneuf (2023-2024) ➤ Mise en place d'un self à l'école de Rompsay – Périgny (2021) ➤ Restructuration du groupe scolaire et du restaurant scolaire Lucile Desmoulins (dont performance énergétique) – Vérines (2023-2024) ➤ Construction, restructuration, agrandissement des écoles (2022-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Surface de bâtiment aménagée ❑ Nombre d'élèves ❑ Nombre de classes / classes ouvertes ❑ Évolution annuelle du nombre d'élèves ❑ Nombre d'élèves inscrits au restaurant scolaire

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Nombre total d'élèves / évolution	INSEE
Nombre total d'élèves sur nombre d'habitants	INSEE
Nombre total de classes	Communes

4.2 Adapter l'accès à l'offre sociale et médicale à l'évolution des besoins de la population dans un contexte de vieillissement démographique

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'un pôle École-Petite enfance-Enfance-Jeunesse – La Jarne (2021-2025) ➤ Extension du pôle santé et construction de modules santé – Saint-Médard d'Aunis (2023) ➤ Extension et réhabilitation de la Maison de l'Enfance – Saint-Xandre (2021-2024) ➤ <i>Équipements médicaux et sociaux (2023-2026)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Surface aménagée ou construite ❑ Nombre de nouveaux praticiens installés ❑ Nombre d'équipements créés ou renouvelés ❑ Capacité des équipements bénéficiant d'un soutien

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Surface totale aménagée	Opendata Éducation Nationale
Temps d'accès à un médecin généraliste	INSEE
Nombre total d'équipements créés ou renouvelés	Communes – Communauté d'agglomération
Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté	INSEE Filosofi

4.3 Proposer une offre culturelle équilibrée en s'appuyant sur un maillage d'équipements communautaires et communaux

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise aux normes de la scène nationale de la Coursive – Communauté d'agglomération (2022) ➤ Réhabilitation de la médiathèque Michel Crépeau – Communauté d'agglomération (2021-2023) ➤ Rénovation et extension de la salle des Tilleuls – Saint-Médard d'Aunis (2021-2022) ➤ <i>Équipements culturels (2022-2026)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Surface renouvelée ❑ Dépenses d'investissement liées aux travaux ❑ Nombre d'usagers ❑ Surface construite ❑ Nombre de spectacles et activités

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Nombre d'équipements renouvelés ou créés	Communes – Communauté d'agglomération
Dépenses totales consacrées au renforcement de la vie culturelle du territoire	Communes – Communauté d'agglomération

4.4 Consolider une pratique sportive et de loisirs diversifiée autour d'activités de plein-air et d'intérieur

Actions répondant à l'enjeu	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'un centre nautique – Châtelailon-Plage (2024-2025) ➤ Construction d'un complexe sportif et construction d'une salle polyvalente à énergie positive – Châtelailon-Plage (2021-2023) ➤ Pôle de course au large – Communauté d'agglomération et Syndicat Mixte du Port de Pêche (2022-2023) ➤ Réhabilitation et extension du gymnase de la Pinelière – La Rochelle (2022-2023) ➤ Rénovation centre sportif nautique Minimes JO 2024 – La Rochelle (2021-2023) ➤ Sécurisation et modernisation des équipements de plein-air : espaces jeux, city-stade et parcours santé – Esnandes (2022) ➤ Équipements sportifs et de loisirs (2022-2026) 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Surface renouvelée ❑ Dépenses d'investissement liées aux travaux ❑ Nombre d'usagers

Le suivi de cet enjeu pourra être évalué par :

Indicateurs de suivi	Sources
Nombre d'équipements renouvelés ou créés	Communes – Communauté d'agglomération
Dépenses totales consacrées au renforcement de la vie culturelle du territoire	Communes – Communauté d'agglomération

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic de territoire et analyse AFOM

Annexe 2 – Plan d'actions

Annexe 3 – Fiches-actions et fiches-projets

Annexe 4 – Montants financiers par opération

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.1.1

APPEL À PROJET POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires Annexe technique	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE Mairie - 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Adeline ROBILLARD – Responsable du Service Enfance-Jeunesse – Coordinatrice du PEL 05.46.37.96.77 / adeline.robillard@sainte-soulle.fr Marine LASSERRE-Directrice Générale des Services 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	La commune de Sainte-Soulle a répondu à l'Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires lancé par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du plan de relance pour la continuité pédagogique. Elle a ainsi sollicité l'octroi de la subvention du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> - 70 % dans le cadre du volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques (acquisition de tablettes, ordinateurs et haut-parleurs) ; - 50 % dans le cadre du volet services et ressources numériques (abonnement sur un espace numérique de travail « Beneylu » -acquisition pour les écoles Pierre Giraudet et Simone Veil, une extension pour l'école des Grandes Rivières). 	
Localisation du projet	École Pierre Giraudet – 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE École Simone Veil – 13 route de La Rochelle – 17220 SAINTE-SOULLE École des Grandes Rivières – 20 rue des Chauvelles – 17220 SAINTE-SOULLE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	Les écoles élémentaires solinoises

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début de déploiement : 16/11/2021 Date prévisionnelle de fin de déploiement : 30/06/2022
État d'avancement	La commune s'est engagée à acquérir les équipements numériques ainsi que les services et ressources numériques et à procéder à leur installation dans les écoles concernées avant le 30/06/2022 et au plus tard le 31 décembre 2022.
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Consultation des entreprises depuis le mois d'août 2021 Validation des offres le 16 novembre 2021

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Les écoliers de Sainte-Soulle
---------------------	-------------------------------

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général : continuité pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer un égal accès au service public de l'éducation • appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, - les services et ressources numériques, - l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Signification des notes :
 +1 = impact positif
 0 = Impact neutre
 -1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation

1/Lutte contre le changement climatique

2 /Adaptation au changement climatique et PRN

3/Gestion de la ressource en eau

4/Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques

5/Lutte contre les pollutions

6/Biodiversité et protection des espaces naturels

7/Impact sociétal

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Volet équipement	31 013 €	État (volet équipement) : 70 % État (volet services et ressources numériques) : 50 % Autofinancement (commune)	21 708 €
Volet services et ressources numériques	1 310 €		655 €
Total HT	32 323 €		9 960 €
		Total HT	32 323 €

Contributions en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.1.2 CONSEILLERS NUMÉRIQUES - AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	L'État finance le recrutement de conseillers numériques sur le territoire à travers un Appel à manifestation d'intérêt qui a été lancé en 2021. L'objectif est de faciliter l'accès aux des démarches administratives en ligne de auprès des personnes en difficulté avec les outils numériques.	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Communes	
Description de l'action	9 conseillers numériques : <ul style="list-style-type: none"> • 2 conseiller(ère)s numériques recruté(e)s par la Communauté d'agglomération • 3 conseiller(ère)s numériques recruté(e)s par la Régie de Quartier Diagonales_Net SOLIDAIRE Mireuil (La Rochelle) • 1 conseiller(ère) numérique recruté(e) par le Centre social culturel intercommunal Espace Camaïeux de Saint-Xandre • 1 conseiller(ère) numérique recruté(e) par le CSC Christiane FAURE à La Rochelle • 1 conseiller(ère) numérique recruté(e) par l'ASC de Villeneuve Les Salines/ Saint-Eloi (La Rochelle) • 1 conseiller(ère) numérique recruté(e) par la Ligue de l'Enseignement : basé à Port-Neuf (la Rochelle), il/elle interviendra aussi sur tout le département si besoin 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Responsables France services Communes, Communauté d'agglomération
	Partenaires identifiés	ETAT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
État d'avancement	
Étapes de la mise en œuvre	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Toute personne ayant besoin d'être accompagnée dans ses démarches, agents France services, aidants aux démarches
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : Permettre à la population éloignée du numérique d'être accompagnée pour accéder aux droits et réaliser des démarches administratives sécurisées

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
----------------------	-------------------	----------------	-----------------------

Nombre de personnes accompagnées en France Services ou nombre de démarches réalisées			
Taux de satisfaction des usagers			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation

1/Lutte contre le changement climatique

2 /Adaptation au changement climatique et PRN

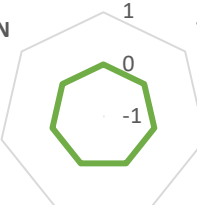
7/Impact sociétal

3/Gestion de la ressource en eau

6/Biodiversité et protection des espaces naturels

4/Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques

5/Lutte contre les pollutions



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement annuel France Services

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers	Montant HT
Conseillers numériques CDA	100 000 €	ETAT	380 000 €
Conseillers numériques régie de quartier	120 000 €		
Conseiller numérique CSC Christiane Faure	40 000 €		
Conseiller numérique	40 000 €		
Conseiller numérique ASC Villeuneuve-les-Salines	40 000 €		
Conseiller numérique Ligue de l'Enseignement	40 000 €		
Total HT			

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.1.3 ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DES ÉCOLES - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Équipement numérique des écoles	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-auns.fr	
Description de l'action	Mise à niveau de l'équipement numérique de l'école	
Localisation du projet	Rue des écoles	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	État

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Achat matériel courant 2021 Livraison et installation fin 2021
État d'avancement	En attente d'installation décembre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

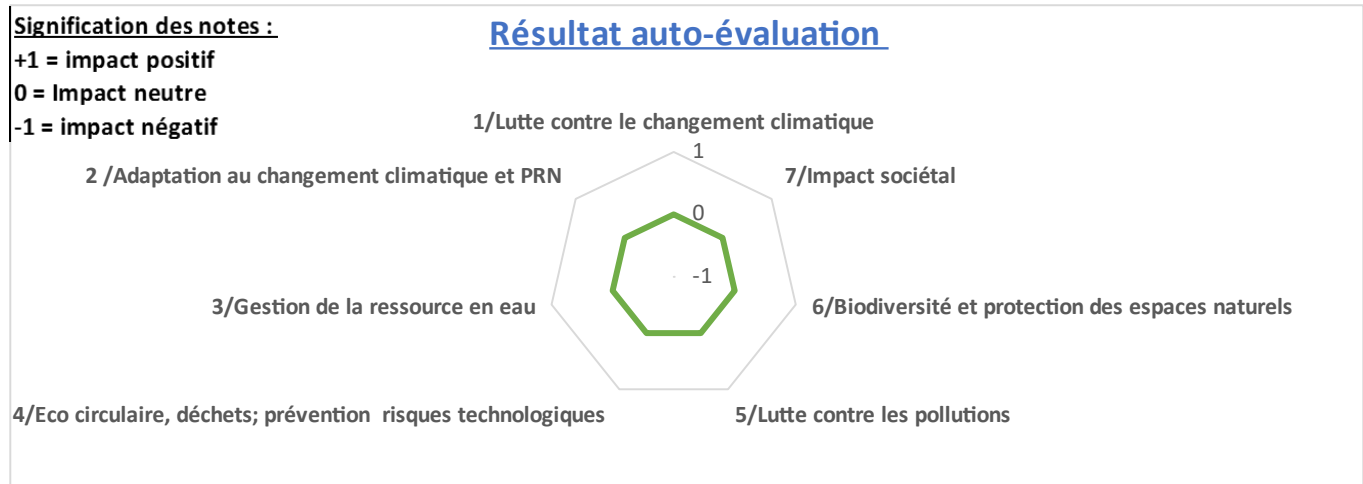
Public cible	Élèves
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : continuité pédagogique Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • Égalité pédagogique • Modernisation des installations informatiques

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers	Montant HT
Matériel informatique	31 140 €	État	18 650 €
Logiciels	2 400 €	Commune	14 890 €
Total HT	33 540 €	Total HT	33 540 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.1.4

LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE : POUR UN NUMÉRIQUE DURABLE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Le numérique est en croissance continue depuis sa création, les matériels, les usages et les impacts sont de plus en plus présents dans notre quotidien.</p> <p>Selon l'Institut du Numérique Responsable (INR), l'économie et les usages numériques seraient responsables de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit autant que le transport civil aérien. Ils consomment 10% de l'électricité mondiale et une quantité impressionnante de ressources naturelles non renouvelables, de métaux et de terres rares dont l'extraction menace les populations et les écosystèmes. La pollution numérique a doublé en quelques années et pourrait à ce rythme polluer autant que les voitures en 2025.</p> <p>Le numérique a également un impact social, créant des inégalités profondes, d'usage et d'accès. L'inclusion numérique, tant en termes d'infrastructures que de compétences, vise à rendre le numérique accessible à chaque individu et à leur transmettre les compétences numériques qui leur permettront d'utiliser ces outils pour faciliter leur insertion sociale et économique.</p> <p>Nos collectivités doivent se doter de stratégies, feuilles de route et actions pour répondre aux impacts environnementaux et sociétaux du numérique et ainsi favoriser un numérique plus responsable, inclusif et éthique.</p>
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Pilote de l'action : Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Le numérique responsable est l'une des actions de notre projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » (LRTZC). L'enjeu est en premier lieu de favoriser une prise de conscience générale de notre territoire sur l'impact environnemental du numérique (acteurs économiques, citoyens et institutions publiques).</p> <p>Pour rappel, un premier évènement afin de sensibiliser le citoyen à cette démarche et de faire prendre conscience de l'enjeu du numérique dans l'empreinte écologique a été organisé le 18 juin 2019 à La Rochelle. Une Charte Numérique Responsable y a été signée par les 5 partenaires (CDA, Ville et Université de La Rochelle, Grand Port Atlantique et Atlantech) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations • Avoir des pratiques numériques éthiques et responsables • Rendre le numérique mesurable, transparent et lisible • Favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs • Développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables. <p>Le plan d'actions qui sera établi dans le cadre de la feuille de route de la stratégie sera une déclinaison de cette charte.</p> <p>L'action 7.2 LRTZC : pour un numérique durable</p> <p><u>Créer un nouveau référentiel « Eco-conception d'un service numérique »</u> : mettre en place les outils nécessaires à l'évaluation et à la réduction de l'impact environnemental des services numériques, notamment une méthodologie. Cette opération sera co-réalisée avec l'« Institut du Numérique Responsable » (INR). L'action est composée de deux livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en place d'une méthodologie d'évaluation idoines • Participation à la création par l'INR d'un outil d'évaluation répliquable sous licence libre. <p>L'élaboration d'un référentiel d'éco-conception d'une plateforme de données territoriale est inédite et novatrice. Chaque territoire voulant répliquer le projet pourra lui aussi s'évaluer grâce à la méthodologie produite et analyser son impact écologique.</p>

Conscientisation et dissémination : le « dernier kilomètre » du numérique (utilisation et équipements de l'utilisateur) est le plus émetteur en équivalent GES. Il convient d'impliquer et de sensibiliser largement, notamment la société civile sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette opération vise à aider le changement des pratiques des citoyens, y compris les publics scolaires, à former les partenaires et engager une labellisation « numérique responsable » des partenaires et collectivités. Elle se déclinera comme ci-dessous :

- Labellisation des partenaires LRTZC
- Sensibilisation et formation des personnels
- Communication et dissémination auprès du grand public pour une prise de conscience

UniVertsIT - Campus numérique responsable : créer un « campus intelligent » permettant de limiter les impacts du numérique sur l'environnement. L'Université de La Rochelle s'associera à l'INR pour devenir un living'lab du numérique responsable :

- Contribution au déploiement d'une culture et de bonnes pratiques numériquement responsables
- Développement d'une synergie des acteurs du territoire autour du numérique responsable dont l'objectif sera de valoriser les démarches exemplaires et innovantes, et proposer un référentiel structurant, dans une logique d'amélioration continue.
- Création d'un MOOC Ecoconception numérique (grand public et experts)
- Déploiement au niveau international la labellisation Numérique Responsable
- Développement d'un enseignement numérique responsable (dans le cadre du LUDI - Littoral Urbain Durable Intelligent)

Un autre volet de cette action concerne **l'inclusion numérique**, démarche qui vise à rendre le numérique accessible à chaque individu, principalement la téléphonie et internet, et à leur transmettre les compétences qui permettront de faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique. La digitalisation de la société, la fermeture des guichets physiques et la dématérialisation croissante des procédures administratives posent de véritables problèmes d'exclusion numérique et de non-recours aux droits des personnes concernées.

Notre approche consiste à ré-humaniser les relations avec les usagers les plus en difficultés avec le numérique. L'objectif de cette opération est de permettre aux citoyens éloignés du numérique de pouvoir accéder aux bénéfices de ces outils numériques avec des pratiques responsables.

La Coordination Territoriale d'Inclusion Numérique – CTIN

L'expérimentation d'une Coordination Territoriale de l'Inclusion Numérique (CTIN), part du constat d'un manque de coordination de l'action locale par les territoires auteurs du Manifeste « Agir face à l'urgence de l'illectronisme » remis au Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques lors du Forum des Interconnectés en février 2020. En coordination étroite avec les actions du gouvernement en matière d'e-inclusion et notamment du plan de relance, cette expérimentation a pour objectif de tester avec 5 territoires volontaires les modalités de mise en œuvre d'une gouvernance locale efficace pour agir pour l'inclusion numérique : Eurométropole de Strasbourg, Communauté d'agglomération du Sicoval, Métropole Européenne de Lille, Ville et Agglomération de La Rochelle, Métropole de Lyon.

L'objectif de cette CTIN est de réunir l'ensemble des parties prenantes d'un territoire dans une gouvernance locale articulée autour d'une stratégie commune basée sur des diagnostics précis, de financer les actions et d'en évaluer l'impact.

La gouvernance souple et adaptée aux spécificités des territoires rassemble les différents échelons de collectivités concernés, mais aussi les acteurs parapublics, privés, associatifs, représentants des citoyens/bénéficiaires, afin de porter la stratégie commune, coordonner l'action, faire émerger et accompagner des projets.

Le volet financier en particulier a pour objectif d'identifier et de coordonner les financements publics et privés existants au niveau local, national et européen, mais aussi de faire émerger localement des moyens complémentaires provenant des acteurs locaux mobilisés sur l'action (mécénat de compétences, dons de matériel, mise à disposition de ressources, etc.).

Lancée officiellement le 16/02/2021 cette expérimentation sera suivie tout au long de l'année 2021 afin de formuler des recommandations concrètes pour la mise en place de ces gouvernances locales, leur articulation avec les dispositifs et acteurs existants, et les modalités d'accompagnement de projet et de financement efficaces.

Les conseillers numériques France Services

	<p>L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Etat « Conseillers Numériques » permet aux acteurs de l'inclusion numérique (collectivités, associations, entreprises privées,...) de recruter des « Conseillers numériques » grâce à la participation financière de l'Etat qui finance 4 000 postes de Conseillers Numériques pendant 2 ans (budget : 200 millions d'euros dans le cadre du projet France Relance).</p> <p><u>Le dispositif des conseillers numériques France Services s'inscrit dans le cadre de la CTIN - Coordination Territoriale d'Inclusion Numérique.</u></p> <p>Grâce à un accord préalable de principe de soutien de l'État en faveur du déploiement des « Conseillers Numériques France Services » sur notre territoire signé avec Cédric O, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des communications électroniques, l'État a pré-réservé 8 postes de Conseillers Numériques pour l'ensemble des acteurs (collectivités, associations, secteur privé) de l'Agglomération. Parmi ces 8 postes, la Communauté d'Agglomération a recruté 2 Conseillères Numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> à la Médiathèque communautaire Michel-Crépeau pour accompagner les usagers de ce lieu dans leurs pratiques numériques et culturelles à la Direction de la Transformation Numérique et sera itinérant sur l'ensemble des communes de l'Agglomération. Elle permettra aux citoyens de l'Agglomération d'acquérir une plus grande autonomie numérique.
--	--

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Agglomération de La Rochelle
	Partenaires identifiés	Ville de La Rochelle, Région Nouvelle-Aquitaine, Banque des Territoires 

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>Création de la labellisation Eco-conception de services numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : Rédaction du cahier des charges et consultation 2022 : Création du label et mise à disposition <p>Création d'un MOOC éco-conception et d'un livre blanc :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : Avant-projet sur l'éco-conception, rédaction du cahier des charges et consultation 2022 : Création du MOOC <p>Conscientisation Dissémination :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : rédaction, élaboration et création d'un kit pédagogique à destination des 7-10 ans 2021-2022 : élaboration d'atelier avec les entreprises de l'Agglo de La Rochelle <p>Délivrance des pass numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : achat des pass numériques 2022 2022 : achat des pass numériques 2023
----------------------------------	---

État d'avancement	<p>Voici l'état d'avancement des différentes actions présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lancement de la stratégie Numérique Responsable en mars 2021 Bilan carbone et du WeNR des services numériques de la Ville et de l'Agglo de La Rochelle réalisé Benchmark « Maturité Numérique Responsable » lancé avec une quinzaine de collectivités Accompagnement, sensibilisation et partage de retours d'expériences avec d'autres collectivités sur le « Numérique Responsable » Contribution, avec une quarantaine d'autres acteurs nationaux du Numérique Responsable, à l'élaboration de l'AFNOR SPEC écoconception de services numériques. Sensibilisation des agents (commande publique, communication, etc.) et formation « Numérique Responsable » d'agents de la collectivité (2021 : 2 agentes). Cyber World CleanUp Day : Sensibilisation des acteurs du territoire et des agents sur les pratiques numériques responsables (nettoyage, promotion de l'archivage et de la conservation des données à caractère personnel) Participation à des études et rapports Choix du prestataire pour l'élaboration du livre blanc sur l'écoconception en cours Plan d'actions pour 2022 et 2023 établi. <p>Sur l'Inclusion Numérique :</p>
--------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du diagnostic « Inclusion Numérique » sur les 28 communes • Délivrance des pass numériques sur notre territoire • Coordination des acteurs de la médiation numérique (rencontre, mise en relation) • Signature de la CTIN – Coordination Territoriale d’Inclusion Numérique et formalisation de la gouvernance opérationnelle. • Recrutement de 2 conseillères numériques par l’Agglo de La Rochelle et coordination opérationnelle (en lien avec le Département de Charente-Maritime) des 9 CnFS (dont les 2 agentes de l’Agglo).
Étapes de la mise en œuvre de l’action	<ul style="list-style-type: none"> • État des lieux et diagnostic du numérique inclusif et responsable de notre territoire (dont bilan carbone et diagnostic inclusion numérique) • Élaboration des feuilles de route et plans d’actions

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Communes de l’Agglomération • Citoyens • Entreprises • Autres acteurs (institutionnel, associatif ...)
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités numériques sur le territoire rochelais. Deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • environnemental : assurer une transition vers des pratiques plus responsables ; • inclusif : prendre en compte l’ensemble des publics <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser sur les actions de sensibilisation « Numérique Responsable » réalisées les années précédentes • Mesurer l’impact environnemental du Numérique. • Lancer l’élaboration du plan d’actions • S’investir dans la création d’un label « produit » d’éco-conception de service numérique. • Continuer à sensibiliser les acteurs du territoire sur les pratiques Numérique Responsable. • Poursuivre la formalisation de la stratégie d’inclusion numérique • Contribuer à l’inclusion numérique des usagers sur notre territoire <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des usagers plus autonomes dans leur « vie numérique » • Diminution de l’impact environnemental de nos services numériques en 3, 5 et 10 ans.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Bilan carbone des services numériques et informatique	Non	Oui	3 ans
Contribution à une nouvelle norme éco-conception Numérique Responsable (appui sur la plateforme de données LRTZC)	Non	Oui	4 ans
Nombre d’usagers accompagnés	0	1000	4 ans

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement (LRTZC Action 7.2 sans l’action 7.2.6)

Principaux postes de dépense	Montant TTC	Financeurs	Montant TTC
Actions LRTZC Numérique Responsable et inclusif	540 000 €	Agglo La Rochelle	72 185 €
		Ville La Rochelle	74 275 €
		FEDER	72 180 €
		Port	29 372 €
		La Rochelle Université	38 500 €
		PIA	253 488 €
Total des dépenses TTC	540 000 €	Total des recettes TTC	540 000 €

Plan de financement (Conseillers numériques + Pass numériques/action 7.2.6)

Principaux postes de dépense	Montant TTC	Financeurs	Montant TTC
2 Conseillères numériques (2 ETP) (1 ETP/an = 32 k€)	128 000 €	Banque des Territoires	100 000 €
		Agglo La Rochelle (Conseillère numérique)	28 000 €
Pass numériques	60 000 €	Agglo La Rochelle (pass numérique)	30 000 €
		PIA	30 000 €
Total des dépenses TTC	188 000 €	Total des recettes TTC	188 000 €

2021-2022

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.1.5

PLATEFORME TERRITORIALE DE LA DONNÉE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Aujourd'hui, les données sont l'axe principal du développement territoires intelligents et durables avec de la création de nouveaux services et l'optimisation des services urbains. La gouvernance des données représente le tout premier pilier de la ville intelligente parce qu'elle rend les données disponibles mais aussi lisibles.</p> <p>Nos collectivités doivent se doter d'une stratégie globale et d'outils pour traiter, exploiter, valoriser, communiquer et protéger les données que nous collectons et produisons. Si ces conditions ne sont pas réunies, les risques sont que nous nous cantonnions à la production de « simples données brutes » et/ou qu'elles restent dépendantes des logiques et des services des prestataires privés, voire que la collectivité perde toute souveraineté sur ses propres données.</p> <p>Dans le cadre du projet de territoire, l'ambition de neutralité carbone à l'horizon 2040 implique de piloter la démarche par des indicateurs et d'utiliser les données pour répondre aux besoins des différents axes du projet.</p>
---	--

<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Maître d'ouvrage : Consortium du projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone (Ville et Agglomération de La Rochelle, Port Atlantique, La Rochelle Université, Atlantech)</p> <p>Pilote de l'action : Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p>
--------------------------------	---

<p>Description de l'action</p>	<p>La plateforme répond à plusieurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le pilotage et le suivi des indicateurs du projet de territoire zéro carbone. La valeur ajoutée de la plateforme réside dans la centralisation des données et référentiels nécessaires à la production des tableaux de bord, dans l'automatisation progressive de la collecte des données et l'actualisation continue des indicateurs. • Le partage et la mise en circulation des données des acteurs du territoire permettant aux administrations, aux entreprises privées, aux associations et aux chercheurs d'accéder facilement à une grande diversité de données afin de produire des services performants, respectueux de la vie privée et de l'intérêt général. Une contractualisation intelligente permettra de faciliter et d'encadrer la réutilisation des données entre le producteur et l'utilisateur. Des outils simples et experts de traitement et de restitution de données seront également proposés. • La réalisation de cas d'usage spécifiques au projet de territoire zéro carbone. Ces cas d'usage sont l'expression des besoins des membres du consortium et des différents axes du projet. Il s'agit de répondre à des problématiques concrètes par la collecte, le croisement et l'analyse de données. L'intérêt de la plateforme réside dans la fédération d'informations disparates liées à la multitude d'acteurs disposant chacun d'une partie des éléments et dans sa capacité à mettre en évidence les liens de causalité. <p>Cas d'usages prévisionnels à implémenter dans la plateforme :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cas d'usage</th> <th>Levier</th> <th>Nb de jeux de données mobilisés</th> <th>Complexité</th> <th>Maturité du besoin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Captation carbone des écosystèmes à l'échelle du territoire</td> <td>Carbone bleu</td> <td>19</td> <td>Haute</td> <td>Moyenne</td> </tr> <tr> <td>Estimation des impacts environnementaux</td> <td>Carbone bleu</td> <td>20</td> <td>Haute</td> <td>Moyenne</td> </tr> <tr> <td>Performance énergétique des bâtiments public</td> <td>Bâtiments</td> <td>15</td> <td>Haute</td> <td>Haute</td> </tr> <tr> <td>Performance énergétique de l'habitat privé</td> <td>Bâtiments</td> <td>22</td> <td>Haute</td> <td>Haute</td> </tr> <tr> <td>Indice de demande en énergie pour l'EMS</td> <td>ENR</td> <td>7</td> <td>Moyenne</td> <td>Basse</td> </tr> <tr> <td>Marketing ENR</td> <td>ENR</td> <td>8</td> <td>Basse</td> <td>Basse</td> </tr> <tr> <td>Cartographie des réseaux d'énergie</td> <td>ENR</td> <td>1</td> <td>Moyenne</td> <td>Basse</td> </tr> <tr> <td>Enrichissement du schéma multimodal de voirie</td> <td>Mobilité</td> <td>22</td> <td>Basse</td> <td>Moyenne</td> </tr> <tr> <td>Consolidation des synergies industrielles</td> <td>EIT</td> <td>8</td> <td>Moyenne</td> <td>Haute</td> </tr> <tr> <td>Enquêtes d'acculturation citoyenne</td> <td>EIT</td> <td>3</td> <td>Basse</td> <td>Basse</td> </tr> <tr> <td>Représentation des actions sur le territoire</td> <td>EIT</td> <td>2</td> <td>Basse</td> <td>Moyenne</td> </tr> <tr> <td>Consommation énergétique de la plateforme</td> <td>Data</td> <td>2</td> <td>Basse</td> <td>Moyenne</td> </tr> </tbody> </table>	Cas d'usage	Levier	Nb de jeux de données mobilisés	Complexité	Maturité du besoin	Captation carbone des écosystèmes à l'échelle du territoire	Carbone bleu	19	Haute	Moyenne	Estimation des impacts environnementaux	Carbone bleu	20	Haute	Moyenne	Performance énergétique des bâtiments public	Bâtiments	15	Haute	Haute	Performance énergétique de l'habitat privé	Bâtiments	22	Haute	Haute	Indice de demande en énergie pour l'EMS	ENR	7	Moyenne	Basse	Marketing ENR	ENR	8	Basse	Basse	Cartographie des réseaux d'énergie	ENR	1	Moyenne	Basse	Enrichissement du schéma multimodal de voirie	Mobilité	22	Basse	Moyenne	Consolidation des synergies industrielles	EIT	8	Moyenne	Haute	Enquêtes d'acculturation citoyenne	EIT	3	Basse	Basse	Représentation des actions sur le territoire	EIT	2	Basse	Moyenne	Consommation énergétique de la plateforme	Data	2	Basse	Moyenne
Cas d'usage	Levier	Nb de jeux de données mobilisés	Complexité	Maturité du besoin																																																														
Captation carbone des écosystèmes à l'échelle du territoire	Carbone bleu	19	Haute	Moyenne																																																														
Estimation des impacts environnementaux	Carbone bleu	20	Haute	Moyenne																																																														
Performance énergétique des bâtiments public	Bâtiments	15	Haute	Haute																																																														
Performance énergétique de l'habitat privé	Bâtiments	22	Haute	Haute																																																														
Indice de demande en énergie pour l'EMS	ENR	7	Moyenne	Basse																																																														
Marketing ENR	ENR	8	Basse	Basse																																																														
Cartographie des réseaux d'énergie	ENR	1	Moyenne	Basse																																																														
Enrichissement du schéma multimodal de voirie	Mobilité	22	Basse	Moyenne																																																														
Consolidation des synergies industrielles	EIT	8	Moyenne	Haute																																																														
Enquêtes d'acculturation citoyenne	EIT	3	Basse	Basse																																																														
Représentation des actions sur le territoire	EIT	2	Basse	Moyenne																																																														
Consommation énergétique de la plateforme	Data	2	Basse	Moyenne																																																														

	<p>Cette plateforme innovante sera développée sous licence de libre diffusion et certifiée par une démarche AFAQ éco-conception.</p> <p>La réussite du projet passera par l'installation d'une gouvernance des données impliquant de réconcilier des acteurs pluriels aux intérêts divergents sous le portage de l'intérêt général et avec un projet signifiant pour le territoire qu'est la neutralité carbone en 2040. Un service public territorial des données est imaginé comme un comme guichet facilitateur pour rendre opérationnelle la circulation des données sur le territoire via un accompagnement des réutilisateurs et des producteurs.</p> <p>Schéma de principe de la plateforme :</p>
--	--

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Agglomération de La Rochelle
	Partenaires identifiés	<p>Ville de La Rochelle, Port Atlantique, La Rochelle Université, Atlantech, Région Nouvelle-Aquitaine, Ademe, Banque des Territoires</p>

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>Phase 1 : Déploiement d'un pilote (MVP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2020-2021 : Cahier des charges et consultation • 2022 : Réalisation de 2 cas d'usages (indicateurs de pilotage du projet LRTZC, cas d'usage « Performance énergétique des bâtiments publics) <p>Phase 2 : Déploiement des autres cas d'usages</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2023 à 2026 : Réalisation des autres cas d'usages selon des méthodes agiles
----------------------------------	---

État d'avancement	<p>Le marché a été notifié aux entreprises suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Citeos pour le Lot 1 (Socle technique de la plateforme de données) • Onepoint et Kuzzle pour le Lot 2 (Interface utilisateur) • Citeos et FieldBox.ai pour le Lot 3 (Valorisation des données dans le cadre de cas d'usages relatifs à LRTZC) <p>La réunion de lancement du marché a eu lieu 24 octobre 2021.</p>
--------------------------	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrage de la démarche (méthodologie projet, comitologie, organigramme projet, risques ...) • Accompagnement sur l'élaboration du cadre de gouvernance du Commun • Travaux de recherches avec le laboratoire L3i • Etude sur l'hébergement de la plateforme • Intégration et développement des logiciels • Audits (éco-conception, sécurité, RGPD, open source) • Tests et mise en production du MVP
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables d'axes du projet LRTZC et parties-prenantes associées • Communes de l'Agglomération • Citoyens • Entreprises • Autres acteurs (institutionnel, associatif ...)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déployer une plateforme territoriale de la donnée et des cas d'usages associés dans le cadre du projet LRTZC <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition un Commun numérique • Appliquer et promouvoir un numérique durable • Bâtir le socle du Service Public Local de la Donnée et faciliter la circulation des données <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme open source (Apache 2.0), une gouvernance ouverte et partagée • Une démarche certifiée AFAQ écoconception • Des indicateurs et cas d'usages disponibles pour le projet LRTZC
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Codes sources sous licence Apache 2.0 disponibles sur la forge de NAOS	Non	Oui	2 ans
Installation d'une gouvernance ouverte et partagée	Non	Oui	2 ans
Bilan carbone de la plateforme	Non	Oui	4 ans
Certification AFAQ Ecoconception	Non	Oui	6 ans
Nombre d'utilisateurs de la plateforme	0	200	6 ans
Nombre de jeux de données accessibles	0	100	6 ans
Nombre d'indicateurs	0	45	6 ans
Nombre de jeux de cas d'usages	0	8	6 ans

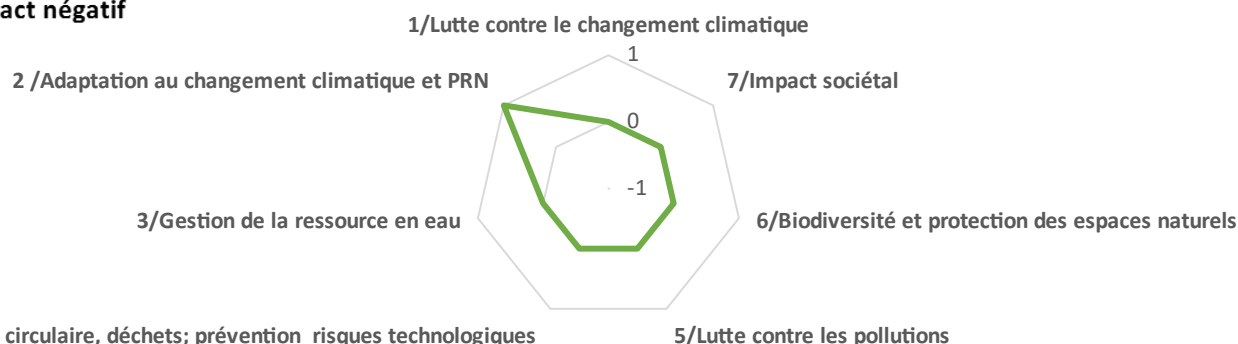
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	1	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement (Phases 1 et 2)

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Prestations d'études, de développements et d'intégration	3 878 604 €	FEDER - Région	1 954 290 €
		PIA - Etat	893 041 €
		Agglomération de La Rochelle	777 714 €
		Ville de La Rochelle	140 093 €

		Port Atlantique	113 466 €
Total des dépenses HT	3 878 604 €	Total des recettes HT	3 878 604 €

2021-2022

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.1.6 RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE YVAN POMMAUX - SOCLE NUMÉRIQUE / PLAN DE RELANCE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Diagnostic : Parc informatique de l'école élémentaire complètement obsolète (les derniers neufs datant de 2006 et 2011, les autres ordinateurs étant de récupération, il s'avère qu'ils ne pourront pas supporter une simple mise à jour avec un système d'exploitation récent).</p> <p>+ 14,88 % d'effectifs dans l'école entre 2017 et 2021 (ouverture de 2 classes)</p> <p>Demande forte des enseignants et appui du référent informatique de l'Éducation Nationale.</p> <p>Appel à manifestation d'intérêt Plan de relance « Pour un socle numérique</p> <p>Enjeu : Renouveler le parc informatique, en le mettant à niveau et en répondant aux préconisations de l'Éducation nationale (socle numérique) pour améliorer les moyens éducatifs de l'école</p>
--	---

Maître d'ouvrage	<p>Mairie de Saint-Xandre Rue de l'Océan, 17138</p> <p>Personnes en charge du dossier Élu : Paul CHAVANON, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires Agent : Anthony PACREAU, DGS Coordonnées (06 21 68 58 52 – dgs@st-xandre.fr)</p>
-------------------------	---

Description de l'action	<p>RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE YVAN POMMAUX – SOCLE NUMÉRIQUE / PLAN DE RELANCE</p> <p>4 classes mobiles, 52 ordinateurs portables + wifi (selon préconisation EN) + 1 vidéoprojecteur éducatif (VPI) + 1 logiciel ENT</p>
--------------------------------	---

Localisation du projet	École élémentaire, 4 Place René Brisson
-------------------------------	---

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Saint-Xandre
	Partenaires identifiés	École élémentaire – Service de l'Éducation Nationale

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021- 2022
----------------------------------	------------

État d'avancement	Équipements commandés.
--------------------------	------------------------

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Étude du besoin : Fin 2020 / début 2021 • Délibération : 29/03/21 • Convention : 15/11/21 • Commande : 17/11/21 • Installation / déploiement : 1^{er} semestre 2022
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Jeunes 6-12 ans (278 enfants dans l'école) + corps enseignants (13)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service à la population / Compétence obligatoire / Éducation
--	---

	Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • Chances éducatives augmentés / socle numérique
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

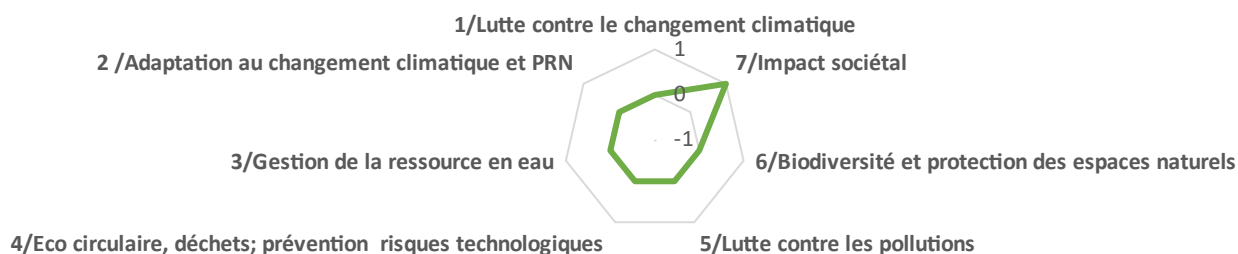
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Équipements informatique	42 846 €	Plan de relance Socle numérique	27 189 €
Volet Services (logiciel ENT)	398 €	Autofinancement	16 055 €
Total HT	43 244 €		43 244 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.2.1 CRÉATION D'UN MARCHÉ COUVERT - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Recréer un marché couvert sur la place centrale de Châtelailon-Plage.	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelailonplage.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Relocaliser le marché couvert sur l'espace central commerçant de la commune Développer l'offre commerciale sur le secteur centre-ville Participer à la valorisation touristique de la station Dans le respect de la loi Littoral et du PPRL.	
Localisation du projet	Place de l'Église 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2026 - 2027
État d'avancement	

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Études de définition APS, APD, PRO DCE Lancement de la procédure d'appel d'offres Choix des titulaires Travaux
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population, Touristes
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Favoriser le développement de la station en valorisant le commerce local, Créer un lieu de commerce local en plein centre-ville

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

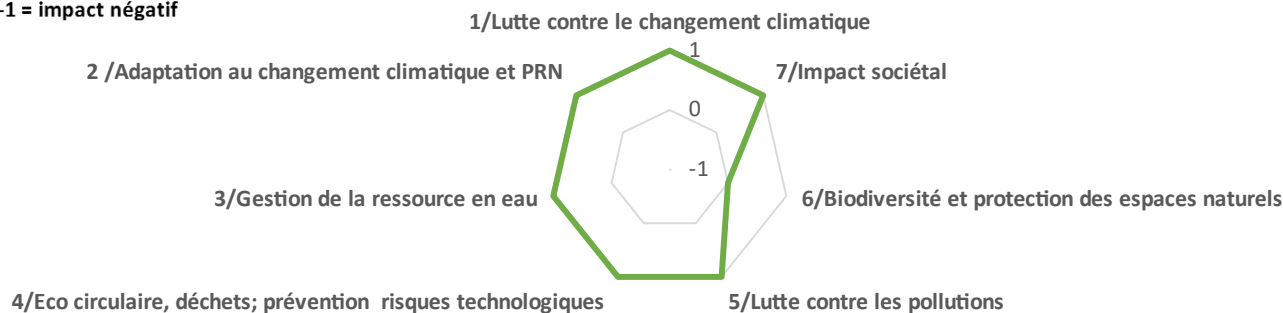
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	3 000 000 €	DSIL Mairie de Châtelailon-Plage	860 000 € 2 590 000 €
Maîtrise d'Œuvre	300 000 €		
Frais annexes	150 000 €		
Total HT	3 450 000 €		3 450 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.2.2 CRÉATION D'UN PÔLE COMMERCIAL - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Création d'un pôle commercial	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-aunis.fr	
Description de l'action	Construction d'un bâtiment commercial avec 3 modules	
Localisation du projet	Rue de la liberté	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	L. Guillon architecte

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Esquisse 2021 Début des travaux courant 2022 Fin des travaux livraison fin 2022
État d'avancement	Esquisse en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

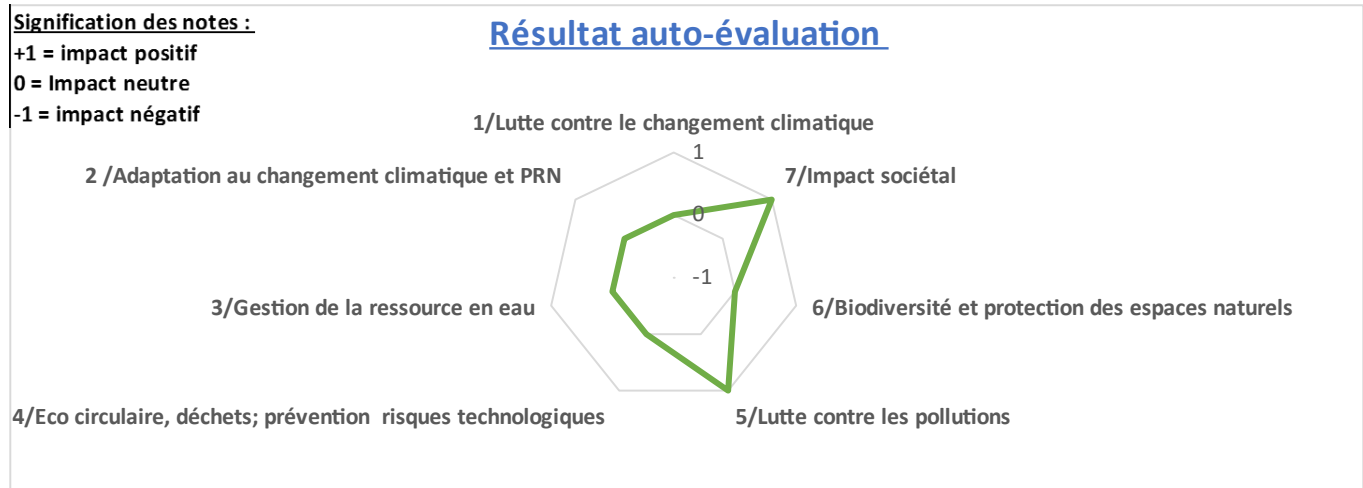
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population		
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Revitalisation du centre-bourg Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Création de commerces Animation centre-bourg Diversification de l'offre commerciale 		
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	1	0	1

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Marché de travaux	240 000 €	À déterminer Commune	150 000 €
Maîtrise d'œuvre	30 000 €		
Total HT	270 000 €	Total HT	€

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.2.3 RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE COOP - THAIRE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réhabilitation de l'ancienne Coop pour créer des logements et accueillir des commerces	
Maître d'ouvrage	Commune de Thairé Place de la Mairie – 17290 Thairé Personne en charge du dossier : Ludovic Vigie - DGS Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr	
Description de l'action	Réhabilitation de l'ancienne coop située au cœur du centre bourg. Achat du bâtiment par l'Etablissement Public Foncier (EPF). Travaux de réhabilitation pour la création de deux logements, d'un local commercial et d'un local destiné à accueillir un restaurant.	
Localisation du projet	Rue du Temple centre bourg de Thairé	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune de Thairé et SEMDAS (MO délégué)
	Partenaires identifiés	EPF – CAUE 17 – SEMDAS 17 ETAT – CD 17 – CDA LR

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Etude et APD : 2021 Dépôt du Permis de Construire (PC) : fin 2021 Vente du bâtiment par l'EPF à la commune : 2022 Travaux : 2022-2023 pour ouverture au printemps 2023
État d'avancement	Etude géotechnique en cours APD en attente de validation PC déposé
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : réalisés • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : début 2022 • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : fin 2021 • Début des travaux : printemps 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population locale et alentours
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'installation de commerces et services dans le village • Créer du logement pour des familles modestes

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

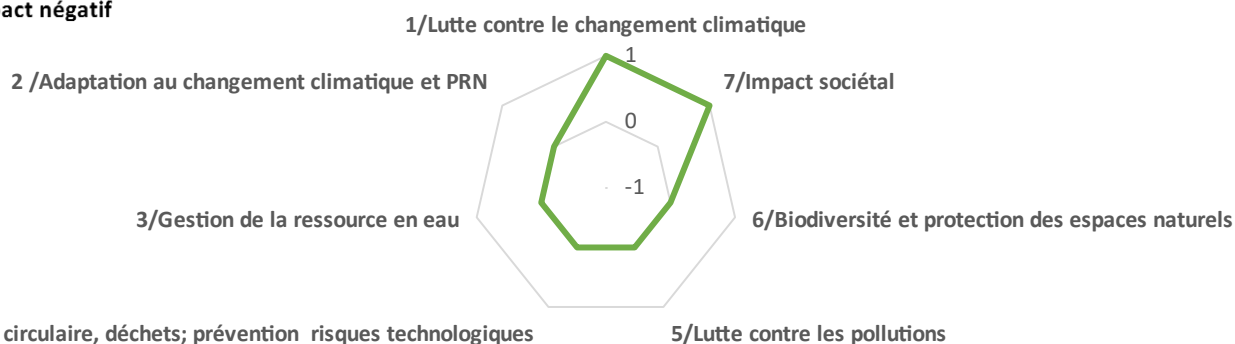
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs sollicités	Montant HT
Acquisition foncière Travaux	92 450 822 300	CdA La Rochelle	150 000
		CD 17	63 000
		DSIL	100 000
		Autofinancement	601 750
Total HT	914 750		914 750

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.2.4 REHABILITATION DE L'ANCIENNE MENUISERIE - ESNANDES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Revitaliser le Centre Bourg, Moderniser les installations anciennes, notamment l'aspect extérieur via les coursives et les façades	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie d'Esnandes Adresse avenue de la République Personne en charge du dossier : Rémi DESPLANTES, adjoint au Maire Coordonnées (tél – mail, ...) : rdesplantes@esnandes.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - augmenter l'offre de commerce de proximité, - rénover la place de Centre Bourg existante, - agrandir la bibliothèque municipale 	
Localisation du projet	Place Thorens Glières (Parcelle ZC1)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie d'Esnandes avec la SEMDAS
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Avril 2022 à Octobre 2023
État d'avancement	Dépôt des dossiers de demande de subvention en Janvier 2022
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : 2020/2021 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : 2021 • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2021 • Début des travaux : 2^{ème} semestre 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

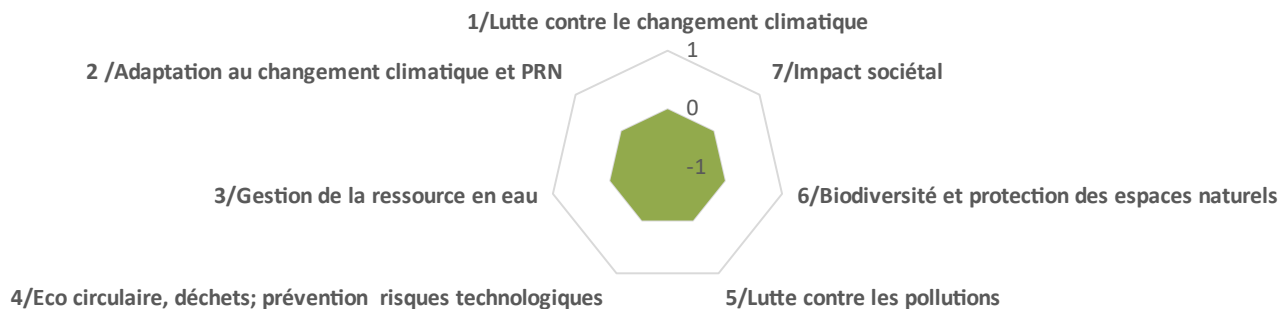
Public cible	L'ensemble des habitants d'Esnandes, voire au-delà
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter le bâtiment, augmenter l'offre de service • Rendre la place dans un rôle de cœur de village

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
L'ensemble de l'opération	770.620 €	CDA LR (obtenu) Département (sollicité) Etat (sollicité)	150.000 €
Total HT	770.620 €		150.000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.2.5 RÉNOVATION DE LA HALLE À MARÉE ET DE LA CRIÉE DU PORT DE PÊCHE - SYNDICAT MIXTE DU PORT DE PÊCHE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Lors de la création du Syndicat Mixte du Port de Chef de Baie le 1 ^{er} janvier 2019, le Département de la Charente-Maritime et la Communauté d'agglomération de La Rochelle ont décidé d'engager un programme d'investissements structurants destinés entre-autres à remettre à niveau les installations de la halle à marée du Port de Chef de Baie.
--	---

Maître d'ouvrage	Syndicat mixte du Port de Chef de Baie
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Le Syndicat Mixte a engagé une étude de programmation afin de définir les opérations nécessaires, les coûts associés et le planning prévisionnel de réalisation sur la période 2020-2025.</p> <p>La rénovation du bâtiment de la halle à marée comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rénovation de la toiture (étanchéité – photovoltaïque – lanterneaux) ✓ Rénovation des façades (étanchéité – isolation thermique – châssis & vitrage – menuiseries extérieures) ✓ Rénovation des espaces de circulation (résines de sol – revêtements muraux – plafonds) ✓ Redimensionnement - repositionnement des espaces intérieurs (chambre froide – locaux techniques – viviers – etc.) ✓ Rénovation des cases professionnelles (mareyeurs, expéditeurs, transporteurs) ✓ Cloisons intérieures – Doublage – Plafonds – Revêtements intérieurs – Menuiseries intérieures ✓ Eclairage – Chauffage, ventilation, climatisation – Contrôle d'accès ✓ Rénovation du système de production de froid
--------------------------------	---

Localisation du projet	Port de Chef de Baie
-------------------------------	----------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Syndicat mixte du Port de Chef de Baie
	Partenaires identifiés	CDA La Rochelle et Département de Charente-Maritime

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Période 2021-2026
----------------------------------	-------------------

État d'avancement	
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Les professionnels du Port de Pêche de La Rochelle
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	Objectif général : Remettre à niveau les installations de la halle à marée du Port de Chef de Baie.
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

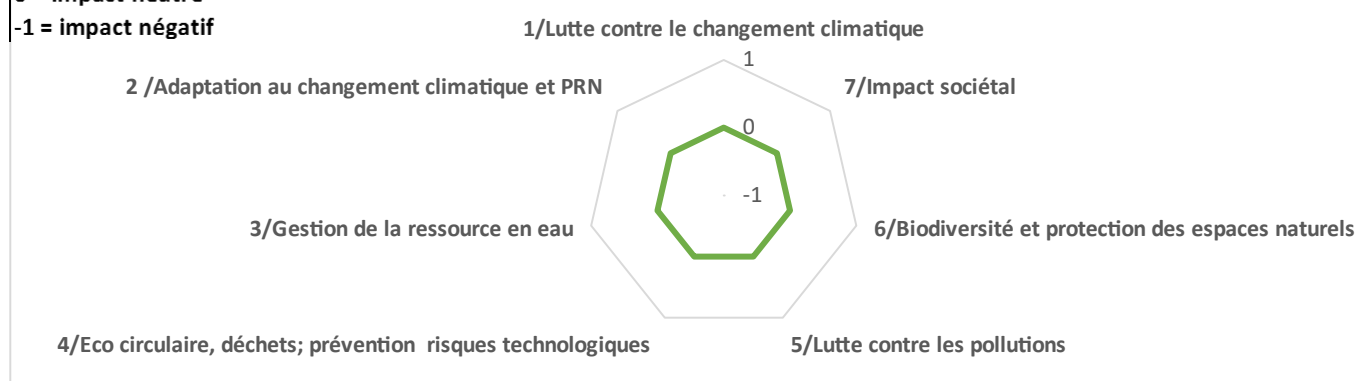
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Total HT			

Contribution en nature (le cas échéant)

Il est possible de valoriser les contributions en nature, sans contrepartie financière, qui peuvent notamment consister à la mise à disposition :

- de terrains, biens mobiliers ou immobiliers
- d'équipements, de matériaux ou de fournitures
- de prestation
- de personnel.

Ces dépenses sont mobilisées pour la mise en œuvre exclusive de l'opération.

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.3.1 CREATION D'UNE MAIRIE / MAISON FRANCE SERVICES - LA JARRIE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Agrandissement de la mairie sous le label « Maison France Services »	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE LA JARRIE Place de la Mairie - 17220 LA JARRIE Personne en charge du dossier David BAUDON, Maire Coordonnées (tél – mail, ...) mairie@la-jarrie.fr	
Description de l'action	Réhabilitation de surfaces existantes Construction de nouvelles surfaces Amélioration de la fonctionnalité des espaces Aménagement des espaces extérieurs Optimisation des coûts de fonctionnement Mise aux normes d'accessibilité et PMR Amélioration de la performance thermique et acoustique	
Localisation du projet	Mairie de La Jarrie, Place de la mairie – 17220 LA JARRIE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Choix du programmiste : octobre 2021 Choix du maître d'œuvre : octobre 2022 Dépôt permis de construire : mars 2023 Travaux : fin 2023
État d'avancement	Choix du programmiste en octobre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Choix du maître d'œuvre Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme Consultation des entreprises Démarrage des travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Usagers, Citoyens
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Répondre au besoin de service public des habitants <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise aux normes ERP et PMR Labellisation Maison France Services Optimisation des espaces Amélioration énergétique et thermique

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de citoyens reçus en mairie et au sein de la Maison France Services			
Consommation énergétique annuelle			

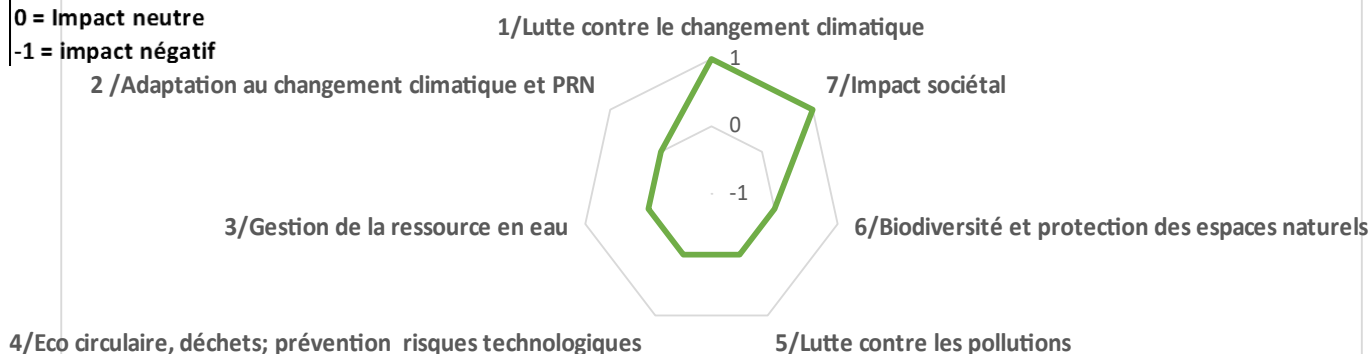
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
En cours d'étude		État / Région / Département / CDA à solliciter Commune	
Total HT			

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.3.2 CRÉATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICES ET TIERS-LIEU AVEC UN ESPACE COWORKING - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Diagnostic par le cabinet ATIS en cours de réalisation Diagnostic par le réseau Pimms Médiation (Agence Nationale des Collectivités Territoriales) en cours de réalisation	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	La rencontre de M. Le Maire avec Madame Marie-Odile BOTTI (Préfecture) a confirmé les objectifs partagés de dynamiser notre territoire et d'en faire bénéficier l'ensemble de notre bassin de vie de 15 000 habitants, tout en créant un lieu de vie et une Maison France Services qui permettront de rapprocher les Services Publics des citoyens.	
Localisation du projet	Bâtiment actuellement occupé par le Local Jeunes, 39 rue de l'Aunis, 17 220 SAINTE-SOULLE. La commune est déjà propriétaire d'un bâtiment idéalement placé en centre bourg, clairement identifié par les administrés, disposant de places de stationnement au cœur de la zone de centralité.	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communal
	Partenaires identifiés	Association Centre Social Villages d'Aunis CdA de La Rochelle – Cabinet ATIS État – Réseau PIMMS
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	1 ^{er} semestre 2022 : demande de labellisation et subventions Juin 2022 : mise en place de la MFS et recrutement de deux agents FS-Audit AFNOR 1 ^{er} juillet 2022 : ouverture de la Maison France Services et tiers-lieu-Labellisation et installation du Comité de Pilotage	
État d'avancement	La commune de Sainte-Soulle s'est engagée dans la mise en place d'un guichet France Services et d'un tiers-lieu au 1 ^{er} juillet 2022. Le dossier de demande de labellisation auprès de l'État est en cours. La transformation de La Poste en une Agence Postale Communale est en cours de discussions. Cette transformation ne pourra se faire qu'à la condition exclusive que le distributeur à billets actuel soit délocalisé dans la Maison France Services.	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Septembre 2021 : candidature officielle de Sainte-Soulle auprès de la Préfecture Visites de Maison France Services (visite de la MFS de Mireuil le 5 novembre dernier) et élaboration du projet en cours. Réflexion sur l'intégration de La Poste (transformation en Agence Postale Communale) en cours	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Administrés du bassin de vie (environ 15 000 habitants)
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général : permettre aux administrés de procéder aux principales démarches administratives du quotidien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un meilleur accès aux Services Publics • Un meilleur accès au numérique • Renforcer le lien social et l'intergénérationnel <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une plus grande accessibilité des Services Publics au travers d'un accueil physique polyvalent ; • une plus grande simplicité des démarches afin de lutter contre l'errance administrative ; • une qualité de service substantiellement renforcée par la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services homogène dans l'ensemble du réseau France Services.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation

1/Lutte contre le changement climatique

2 /Adaptation au changement climatique et PRN

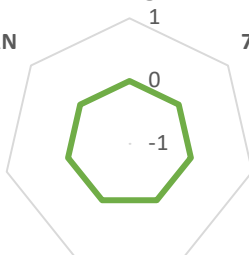
7/Impact sociétal

3/Gestion de la ressource en eau

6/Biodiversité et protection des espaces naturels

4/Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques

5/Lutte contre les pollutions



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux et mobilier (dépenses d'investissement)	70 000 €	État (DETR) : 30 % en investissement	21 000 €
Dépenses de personnel (dépenses de fonctionnement annuelles)	50 000 €	Communauté d'Agglomération de La Rochelle en investissement (tiers-lieux)	21 000 €
Frais de fonctionnement annuel (fluides, abonnement téléphonique, fournitures administratives...)	5 000 €	Aide de l'Etat en fonctionnement	30 000 €
Total HT	125 000 €		72 000 €

2021-2022

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.3.3

DEMATERIALIZATION DES PROCEDURES VIA LES SERVICES A L'USAGER - ESNADES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Dématiser les procédures notamment via les services à l'utilisateur, Moderniser l'affichage légal.	
Maître d'ouvrage	Mairie d'Esnaudes Avenue de la République Personne en charge du dossier : Didier GESLIN, Maire Coordonnées (tél – mail, ...) : didiergeslin@sfr.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la relation aux usagers, - simplifier les démarches avec l'administration, - renforcer la visibilité de l'affichage légal. 	
Localisation du projet	Mairie/Place Thorens Glières	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie d'Esnaudes
	Partenaires identifiés	Dossier inscrit dans le cadre du plan France RELANCE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Avril 2022 à avril 2023
État d'avancement	Dossier de demandes de subventions déposés : attente des réponses
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : 2022 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2022 • Début des travaux : mai 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

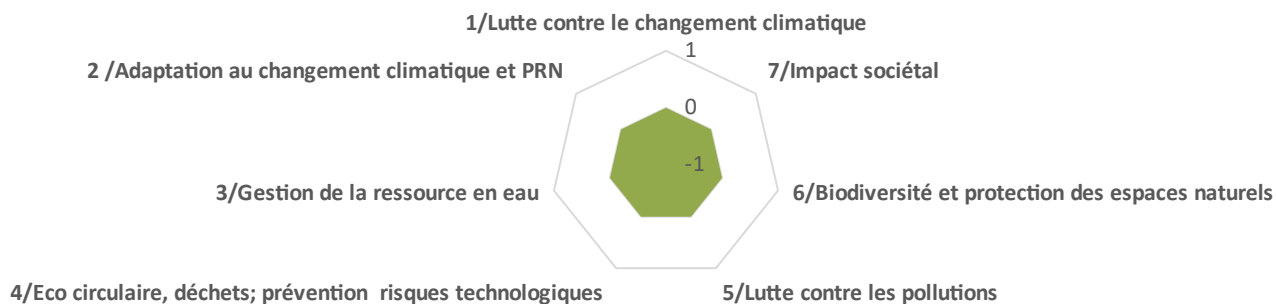
Public cible	Familles via le portail Familles, usagers et association
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les démarches administratives

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Logiciel « Gestion des salles municipales »	2 300 €	CDA LR (sollicité) Etat (sollicité)	
Portail Familles	13 866 €		
Affichage légal (2 écrans)	25 386 €		
Total HT	41 552 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.3.4 RÉFECTION DE L'ÉGLISE - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réfection de l'église (baptistère et escalier)		
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-auns.fr		
Description de l'action	Rénovation de l'église Travaux sur baptistère et toiture		
Localisation du projet	Allée de l'église		
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune	
	Partenaires identifiés	Entreprises	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021
État d'avancement	Travaux en cours d'achèvement
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

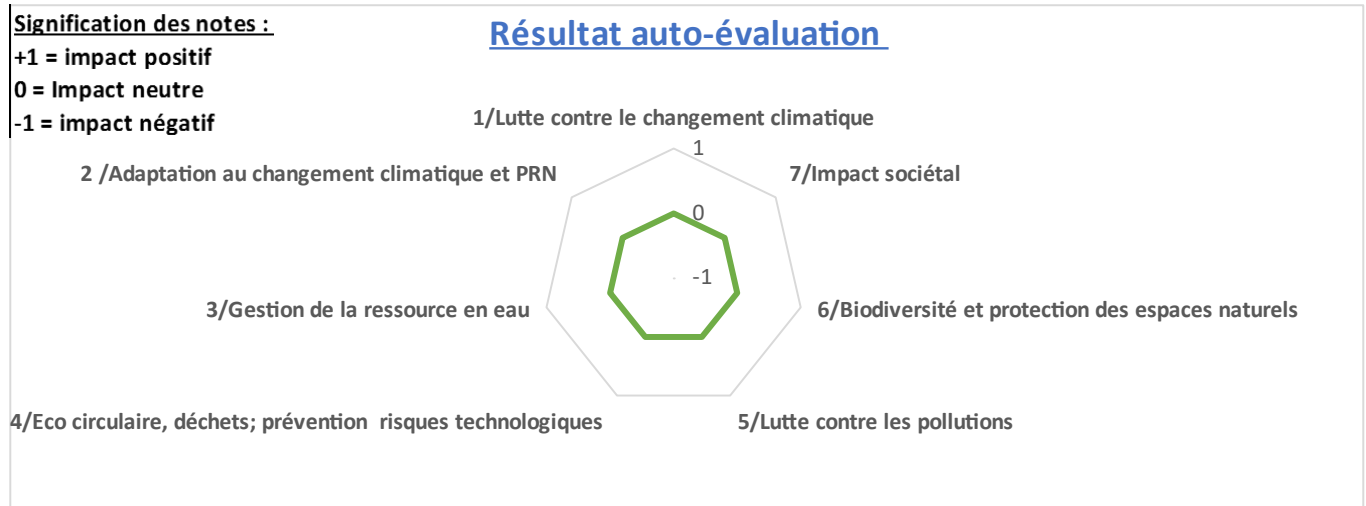
Public cible	Population
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Amélioration lieu culturel (sécurité) <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurisation

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs sollicités	Montant HT
Travaux de maçonnerie	6 781 €	Département	1 948 €
Escalier	5 280 €	Commune	
Total HT	12 061 €	Total HT	10 113 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.3.5 RÉHABILITATION D'UN ENSEMBLE BÂTI DANS LE PARC JEAN MACÉ - AYTRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Réhabilitation partielle d'un ensemble bâti dans le Parc Jean Macé, en un établissement recevant le public, locaux administratifs</p> <p>Le bâtiment actuel abrite au 1^{er} étage des studios de danse, cet étage ne subira aucune modification.</p> <p>Au rez-de-chaussée l'ensemble sera revu pour rendre possible des bureaux et un lieu d'accueil pour le CCAS, ainsi que la création d'une ou deux salles d'activités accueillant le public et/ou de réunions en lieu et place d'un appartement et de différentes salles actuelles.</p> <p>La toiture devra faire l'objet d'une révision et la façade sera également à travailler.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Commune d'Aytré place des Charmilles 17440 AYTRÉ
-------------------------	---

Description de l'action	<p>Mise aux normes, efficacité énergétique, préservation du patrimoine, adéquation des lieux avec la destination du bâtiment, accueil du public ERP</p> <p>L'opération consiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolition partielle du rez-de-chaussée - Création d'ouverture intérieure au rez-de-chaussée - Doublage périphérique de plâtre avec isolation du rez-de-chaussée - Plafond : dalles 600 x 600 acoustiques - Chauffage : électriques radiants - Electricité : distribution générale depuis le compteur - Revêtement de sol PVC avec préparation du support époxy - Travaux de peinture intérieure - Menuiseries extérieures PVC - Ravalement de façade enduit traditionnel à la chaux - Révision de la couverture en ardoises et tuiles y compris la zinguerie - Etude de photovoltaïques (sous réserve ABF)
--------------------------------	--

Localisation du projet	Parc Jean MACE 17440 Aytré
-------------------------------	----------------------------

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td></td> </tr> </table>	Pilotage		Partenaires identifiés	
Pilotage					
Partenaires identifiés					

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>Phase études, conception : 5 mois à compter du 2 novembre 2021</p> <p>Les études d'esquisse (ESQ : état des lieux, diagnostic) Les études d'avant-projet (AVP/APS/APD) Dépôt des documents d'urbanisme si nécessaire (PC ou DP) Le projet (PRO) La consultation des marchés de travaux (DCE/ACT)</p> <p>Phase réalisation des travaux : 7 mois</p> <p>L'examen de la conformité et visa des études d'exécution réalisées par les entreprises (VISA) La direction des contrats de travaux (DET) L'ordonnancement, le pilotage et la coordination des travaux (OPC) Les opérations de réception (AOR)</p>
----------------------------------	---

État d'avancement	Maître d'Œuvre choisi : Olivier GERARD, Cyril GUILMEAU BPG ASSOCIÉS, atelier
--------------------------	--

d'architecture 14 rue Alphonse de Saintonge - 17000 La Rochelle T. 05 46 44 27 33

Étapes de la mise en œuvre de l'action

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Bénéficiaires des aides obligatoires et facultatives du CCAS, Jeunes et adultes pour les cours de musique et danse, responsables et membres associatifs
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise aux normes, efficacité énergétique, préservation du patrimoine, adéquation des lieux avec la destination du bâtiment, accueil du public ERP
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

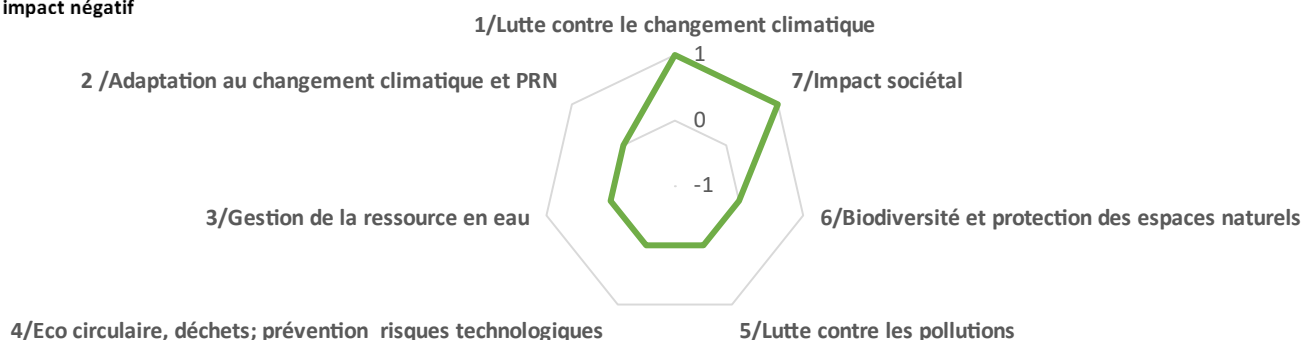
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers	Montant HT
MOE	47 600 €	DETR/DSIL (50%)	286 800 €
TRAVAUX	476 000 €	Autofinancement	286 800 €
MOBILIER & INFORMATIQUE	50 000 €		
Total HT	573 600 €		573 600 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.4.1 ÉTUDE DE MISE EN TOURISME DES ZONES CONCHYLICOLES - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Aujourd'hui, un niveau d'offres hétérogènes s'égrène sur le territoire générant des flux que les professionnels ont du mal à maîtriser. Il faut organiser l'offre touristique, en tenant compte des pratiques existantes, pour accueillir le public dans des conditions satisfaisantes et répondre à ses attentes.
--	--

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02 Service Stratégie et Coopérations territoriales Personne en charge du dossier : Marie-Laure ISLER marie-laure.isler@agglomero-larochelle.fr ; 05 46 30 35 10 / 06 33 08 84 42
-------------------------	---

Description de l'action	<p>L'objectif de l'étude sera de vérifier l'opportunité et la définition des modalités de mise en tourisme des sites conchylicoles. Elle pourra se dérouler en 3 phases :</p> <p>Phase 1 : diagnostic de l'ensemble des professionnels du territoire La Rochelle Ré Charron avec expressions des besoins et envies. Les professionnels souhaitent conserver le caractère « authentique » de leur zone d'activité.</p> <p>Phase 2 : définition de prototypes, sous la forme de boîtes à outils duplicables à l'ensemble du périmètre avec une approche graduée. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalétique de la zone pour informer les usagers qu'ils se trouvent dans une zone de travail ; • Accueil et dégustation simple sur le site de production, scénarisation des sites ; • Accueil et dégustation plus élaborés (événement, infrastructures ambitieuses, groupes...), développement du contenu pédagogique ; • Accueil et dégustation professionnels (médiation, langues étrangères, ateliers participatifs, commercialisation en ligne...), commercialisation de l'offre. <p>Une même zone pourra faire évoluer son modèle au fil du temps. La 1ère étape (signalétique) sera systématiquement mise en œuvre. Certaines zones conchylicoles se retrouvent au cœur d'événements annuels qui devront être pris en compte (ex : la fête des Boucholeurs).</p> <p>Phase 3 : conditionnalités de mise en œuvre (privées et publiques). Il faudra étudier et définir le montage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • économique (investissement, fonctionnement, exploitation) ; • les subventions et/ou interventions publiques ; • les conditions juridiques (dont jurisprudence de la loi Littoral), réglementaires, foncières, hygiéniques ; • les contenus estimatifs (portage, conditions d'élaboration et de diffusion) ; • les politiques promotionnelles, commerciales.
--------------------------------	---

Localisation du projet	Territoire de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et la commune de Charron
-------------------------------	---

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
	Partenaires identifiés	Communauté de Communes d'Aunis Atlantique Services de l'État (dont DML), CRC...

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	1 ^{er} semestre 2022
----------------------------------	-------------------------------

État d'avancement	Préparation du marché
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Réalisation du diagnostic (phase 1) : 2,5 mois • Réalisation des phases 2 et 3 : 3,5 mois

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Professionnels conchylicoles, professionnels du tourisme, touristes et visiteurs locaux, collectivités.
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'objectif est de définir les conditions de mise en tourisme de chaque zone conchylicole, en tenant compte des volontés des professionnels et des contraintes (réglementaires, accessibilité, salubrité) de chacune de ces zones, et tout en conservant leur authenticité. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étude permettra d'obtenir une « boîte à outils » pour mettre en tourisme, graduellement, les zones conchylicoles. • Cette étude portera sur : 1) Le diagnostic de l'ensemble des professionnels du périmètre, 2) La définition de différents prototypes de concepts touristiques, 3) Les conditionnalités de mise en œuvre.
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

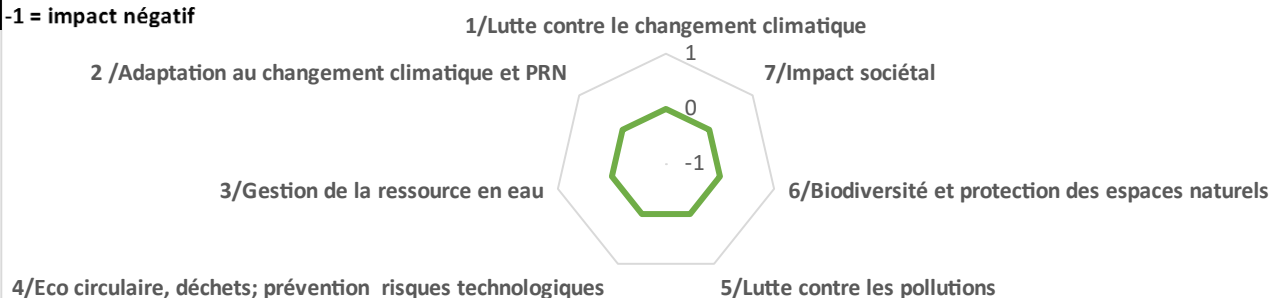
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif
0 = Impact neutre
-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Prestation de service	40 000 €	FEAMP	16 000 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	16 000 €
		CDA La Rochelle	6 400 €
		CDC Aunis Atlantique	1 600 €
Total HT	40 000 €		40 000 €

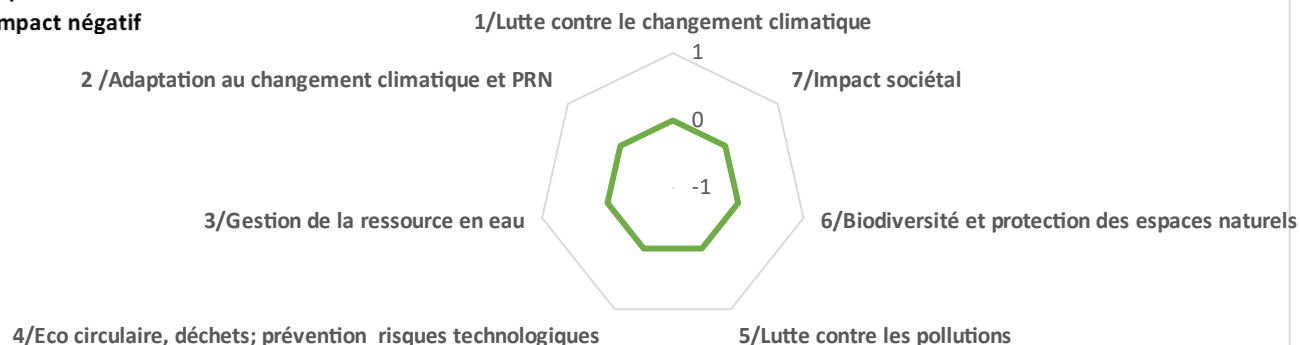
évaluation						
------------	--	--	--	--	--	--

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Réfection de la toiture (fournitures et matériaux)	40 000 €	Fondation du Patrimoine (dons) Autofinancement	22 000 € 18 000 €
Total HT	40 000 €		40 000 €

Contribution en nature

Deux couvreurs bénévoles de la commune accepteraient de prendre en charge la réfection de la toiture sans facturer la main d'œuvre (uniquement les fournitures).

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.4.3 RÉFECTION DE L'ÉGLISE - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réfection de l'église (baptistère et escalier)	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-auns.fr	
Description de l'action	Rénovation de l'église Travaux sur baptistère et toiture	
Localisation du projet	Allée de l'église	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	Entreprises

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021
État d'avancement	Travaux en cours d'achèvement
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

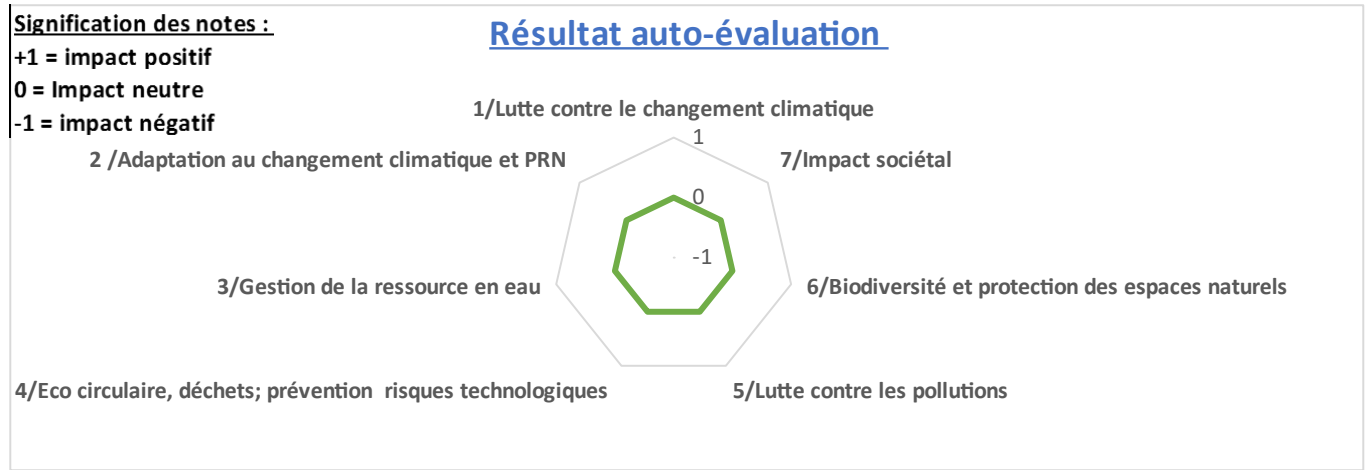
Public cible	Population
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Amélioration lieu culturel (sécurité) <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurisation

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de maçonnerie	6 781 €	Département Commune	1 948 €
Escalier	5 280 €		
Total HT	12 061 €	Total HT	10 113 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.4.4 RESTAURATION DU MARCHÉ CENTRAL - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le marché central de La Rochelle est vétuste et présente de nombreux désordres, notamment au niveau du clos et couvert.</p> <p>Une première étude technique a permis d'identifier les grandes lignes d'intervention sur le bâti, au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la couverture, - Des maçonneries, - De la structure métallique, - Des menuiseries métalliques et bois (verrières, portes ...) - Des caves des échoppes (ventilation et structures) <p>Des travaux de mise aux normes (accessibilité, traitement des déchets) et la modernisation des certains équipements (frigos) sont également nécessaires.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Ville de La Rochelle</p> <p>Personne en charge du dossier : Denis Métayer (GTPB)</p>	
Description de l'action	<p>Il s'agit d'une opération importante sur l'ensemble du bâti, qui nécessite une planification des travaux sur plusieurs années, en site occupé ou un déplacement des commerçants du marché couvert, de la place du marché et des échoppes.</p> <p>Les travaux envisagés ont conduit la Ville à s'interroger sur le fonctionnement du marché (réaménagement des bancs et des différents espaces, réorganisation des horaires de fonctionnement ...).</p> <p>La Ville a donc lancé en octobre un appel d'offre pour recruter un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans les choix à opérer. Les conclusions de cette AMO permettront de définir des scénarii et d'adapter les travaux en fonction des hypothèses retenues.</p>	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	<p>Pilotage</p> <p>Partenaires identifiés</p>	Ville de La Rochelle

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>Étude AMO : 2021</p> <p>Élaboration du cahier des charges des travaux : 2021</p> <p>Travaux : 2022</p>
État d'avancement	AMO démarrée février 2021

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du marché central <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation importante du clos et couvert. • Mise en conformité des locaux (accessibilité, traitement des déchets).

	<ul style="list-style-type: none"> • Modernisation d'équipements. Redynamisation du marché. • Traitement ponctuel des pierres lorsqu'un banc est rénové. • Une meilleure gestion des déchets avec possibilité de prévoir la séparation des déchets (recyclables ou pas) et la collecte des biodéchets dans un espace réfrigéré.
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

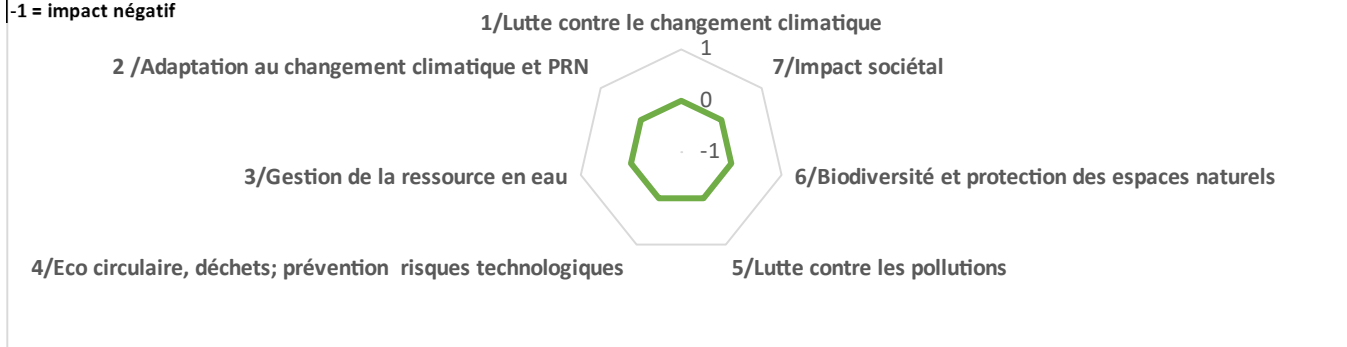
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	3 720 000 €	Caisse des Dépôts	17 000 €
Études	38 400 €		
Total HT	3 758 400 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.4.5

RESTAURATION DU CLOCHER, DES CLOCHES ET DU BEFFROI DE L'ÉGLISE SAINT SAUVEUR - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>L'Église Saint Sauveur est protégée au titre des monuments historiques de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La tour : classée le 13/04/1907 • La façade occidentale : inscrite le 11/05/1932 • Le reste de l'édifice (y compris la sacristie) : inscrit le 12/02/1990 <p>Suite à un état sanitaire réalisé par la direction régionale des affaires culturelles sur l'église Saint Sauveur en 2018 et aux désordres observés, la ville a décidé de faire appel à un architecte en chef des monuments historiques pour une mission de diagnostic. Le rapport de ce diagnostic a été livré en septembre 2020 et a révélé des nécessités d'interventions intérieures et extérieures.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>L'AVP de la maîtrise d'œuvre réalisé a permis de lancer une consultation (en cours) sur la base des lots suivants :</p> <p>Concernant les élévations extérieures et couvertures :</p> <p>Lot 1 - Installations de chantier Lot 2 - Maçonnerie pierre de taille Lot 3 - Couverture Lot 4 - Charpente menuiseries Lot 5 - Vitraux Lot 6 - Paratonnerre</p> <p>Concernant les élévations intérieures et la tourelle d'escalier :</p> <p>Lot 8 - Maçonnerie pierre de taille Lot 9 - Charpente menuiserie Lot 10 - Électricité Lot 11 - Campanaire</p>	
Localisation du projet	Église Saint Sauveur – rue Saint Sauveur La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	<p>Pilotage Ville de La Rochelle</p> <p>Partenaires identifiés DRAC</p>	
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	Le calendrier prévisionnel prévoit une notification des marchés en décembre 2021 pour un démarrage des travaux début 2022 et une livraison fin 2023.	
État d'avancement	Études terminées – consultation pour travaux en cours	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'une Demande d'Autorisation de Travaux auprès la DRAC le 26 mai 2021 • Avis favorable de la DRAC du 20 septembre 2021 • Appel d'offres travaux : novembre 2021 • Début des travaux : début 2022 • Livraison : fin 2023 	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

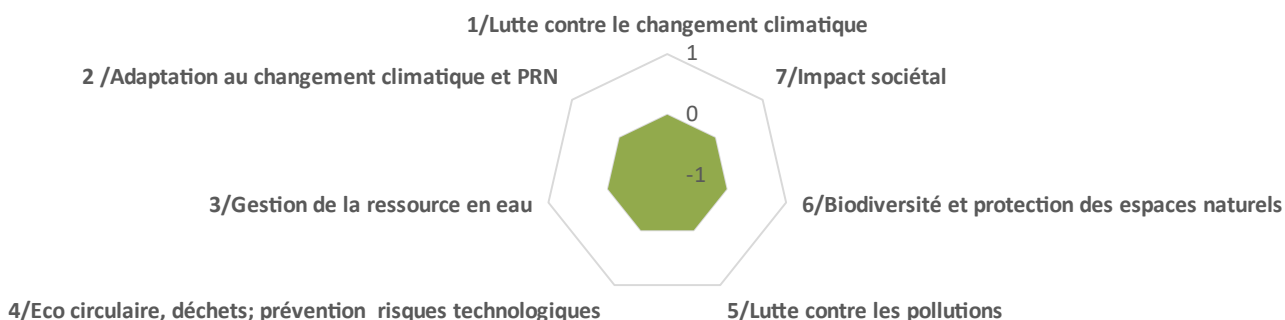
Public cible	S'agissant de travaux de mise en sécurité du bâtiment, tout le public fréquentant le site est concerné (intérieur et alentour immédiat)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	Objectif général : Après une 1ère mise en sécurité de l'édifice fin 2019 par la pose de filets anti chute doublés pare gravats, il s'agit à présent de travaux de restauration visant à la fois la mise en sécurité de l'Église (touchant le gros-œuvre) mais aussi la mise aux normes notamment en matière d'électricité et d'accessibilité.
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers sollicités	Montant HT
Travaux de restauration du clocher, des cloches et du beffroi de l'église Saint Sauveur	1 966 332 €	ETAT-DSIL	294 951 €
		REGION Nouvelle-Aquitaine	491 583 €
		DEPARTEMENT Charente-Maritime	393 266 €
		DRAC	393 266 €
		Ville de La Rochelle	393 266 €
Total HT	1 966 332 €		1 966 332 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACTION 1.4.7 RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Travaux de rénovation de l'église Saint-Laurent. Deuxième phase : restauration intérieure de la nef.	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	<p>Une première tranche de travaux de restauration des croisillons nord, sud et croisée ainsi que des travaux de conservation des décors romans des transepts de l'église ont été réalisés en 2019.</p> <p>Cette première phase de travaux a permis la découverte de décors peints exceptionnels (XI-XIIIème siècle) cachés sous des badigeons, des blasons en très bon état de la litre funéraire (ornementation réalisée à l'occasion de funérailles d'une personnalité), des chapiteaux sculptés d'une grande finesse qui étaient recouverts de nombreuses couches de badigeons.</p> <p>Aujourd'hui, les travaux de la deuxième phase visent essentiellement la restructuration des plafonds, en supprimant la fausse voûte en plâtre très dégradée, et en restaurant des enduits et badigeons susceptibles de recouvrir d'autres décors historiques. Par ailleurs, les travaux comprennent la rénovation intérieure de la nef et notamment la restauration de la chaire et des bancs.</p>	
Localisation du projet	Église Saint-Laurent rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communal Maître d'œuvre responsable des Travaux : cabinet Gheco représenté par Madame Isabelle BERGER-WAGON (architecte)
	Partenaires identifiés	État (DRAC) Région Nouvelle-Aquitaine Département de la Charente-Maritime

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début des travaux : janvier 2022 5 à 6 mois de travaux Date prévisionnelle de fin d'opération : juillet 2022
État d'avancement	Notification des marchés : lundi 15 novembre 2021 Première réunion de programmation des travaux : mardi 30 novembre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Été 2021 : consultation des entreprises Septembre-octobre 2021 : analyse des offres

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Habitants de Sainte-Soulle – Croyants et amateurs/passionnés de patrimoine culturel et culturel
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général : travaux de rénovation intérieure de l'église.</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien des bâtiments communaux Valorisation du patrimoine historique, culturel et culturel <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> restructuration des plafonds (suppression de la fausse voûte en plâtre) ; restauration des enduits et badigeons ; restauration des bancs et de la chaire.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

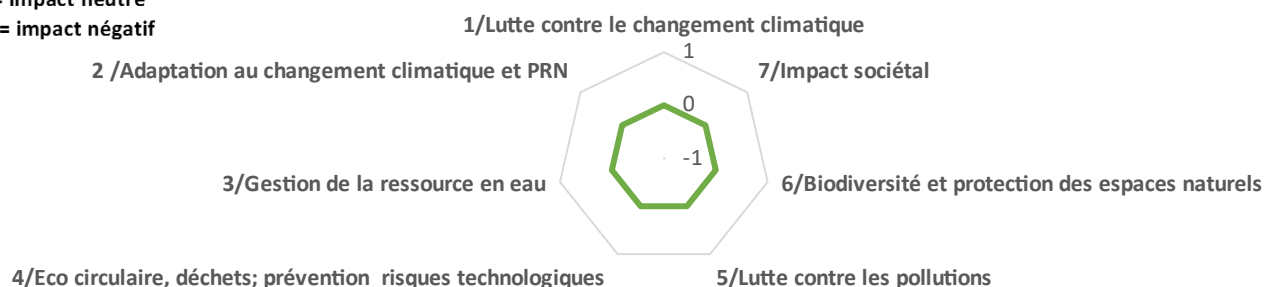
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs sollicités	Montant HT
Lot maçonnerie / pierre de taille		État (DRAC) : 30 % Région Nouvelle-Aquitaine : 25 % Conseil Départemental de la Charente-Maritime : 20 % Autofinancement (commune)	66 579.16 €
Lot charpente / menuiserie			55 482.63 €
Lot décors peints			
Lot peinture			
Honoraires architecte			44 386.00 €
Coordonnateur SPS			
Divers			55 482.73 €
Total HT	221 930.52 €	Total HT	221 930.52 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ÉQUIPEMENTS ET CULTURE DU NUMÉRIQUE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les communes sont impliquées dans le développement des usages du numérique auprès des habitants et des élèves. Il s'agit notamment de contribuer à au développement d'une culture numérique accessible à tous, et de permettre aux écoles de mettre en place des cours, des travaux en groupes et des projets pédagogiques autour du numérique. L'État s'est également engagé pour le déploiement des « Conseillers Numériques France Services » avec 8 postes de Conseillers Numériques réservés sur l'agglomération, dont 6 portés par les communes.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	Les actions recensées sont : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de local et accès internet pour la mise en place de cours d'initiation à l'informatique - Remise à niveau des connexions internet dans les écoles - Achat de tableaux blancs interactifs et autres matériels informatique 	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	ÉTAT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

INSTALLATION DE 2 TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS DANS L'ECOLE - SAINT-CHRISTOPHE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>		
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Christophe	
Description de l'action	Afin d'assurer un socle numérique dans chaque classe du primaire, il convient d'équiper 2 classes en tableau numérique	
Localisation du projet	Saint-Christophe	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Fin 2021 : demande de devis 2022 : Installation
État d'avancement	Projet en cours – devis à solliciter

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	10 000 € HT
Financements mobilisables	

Équipements et Culture Numérique - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Saint-Christophe	Inclusion numérique	Fournir des équipements numériques à l'école	Acquisition de 2 tableaux blancs interactifs (TBI) et installation dans 2 salles de classes	2022	10 000 €	Réflexion
Saint-Christophe	Inclusion numérique	Accueillir un conseiller numérique itinérant	Aménager un point d'accès numérique dans un bâtiment communal : équipement mobilier et matériel informatique	2022-2023	Non chiffré	Réflexion
Marsilly	Équipement numérique de 3 classes de l'école élémentaire	Achever l'équipement numérique des établissements scolaire du 1er degré	Acquisition de matériels	2023	16 000 €	Réflexion
Marsilly	Réhabilitation d'un local pour accueil des cours d'initiation à l'informatique	Disposer d'un local adapté et accessible pour l'accueil des personnes suivant les cours (gratuits) d'initiation à l'informatique	Réhabilitation local communal en rez-de-chaussée, et travaux pour accès internet	2024	30 000 €	Réflexion
Nieul-sur-mer	Remise à niveau des connexion internet des 3 écoles et achats de TBI			2022-2023	Non chiffré	
Salles-sur-mer	Inclusion numérique	Socle numérique continuité pédagogique	Matériels informatiques (pc, TBI...) et ressources numériques	2021-2022	29 000 €	En cours de finalisation

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

ACCUEIL OU MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Opérations de rénovation, réhabilitation ou agrandissement de bâtiments communaux ou communautaires pour renforcer ou accueillir de nouveaux services publics.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	<p>À titre d'exemple, les actions suivantes portent sur la requalification de centre-bourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'annexe de la mairie - accueil transitoire de la Police municipale - Lagord - Encan Sud - Aménagement pour regroupement d'équipements - La Rochelle - Réaménagement de centre-bourg avec liaisons douces, centres d'intérêts cadre de vie et commerces - Aytré - Réhabilitation de l'hôtel de ville, réorganisation et liaison avec annexe, isolation - Aytré - Réhabilitation d'un logement communal pour créer des logements locatifs - Croix-Chapeau - Remise en service du multi-service - Croix-Chapeau - Rénovation de l'ancien commerce Vival - Salles-sur-mer - Mise en œuvre du schéma communautaire des Tiers-Lieux 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

ACCUEIL SERVICE PUBLIC - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	Amélioration de l'accueil des populations Amélioration du service public de proximité	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	Aménagement annexe mairie pour recevoir la Police Municipale de façon transitoire. - Création de 2 bureaux + salle d'accueil du public - Accessibilité du bâtiment - Isolation du bâtiment	
Localisation du projet	Rue de la Métairie – 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier	2022
État d'avancement	Projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	50 000 €HT
Financements mobilisables	DETR – DSIL

ENCAN SUD - AMENAGEMENT POUR REGROUPEMENT D'EQUIPEMENTS - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le secteur - Valoriser les espaces disponibles de l'ENCAN - Apporter des réponses aux besoins de relogement - Retrouver de la cohérence dans l'occupation de l'ensemble du bâtiment avec un vrai projet 	
Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle	
Description de l'action	PROJET PHASE 1 / LOCAUX EN CŒUR DE BÂTIMENT Proposition de réouverture de la rue intérieure couverte sur toute la longueur du bâtiment (projet initial de l'architecte) + Mise en conformité des systèmes de sécurité incendie et sureté permettant l'accueil de public + Aménagement d'espaces de stockage pour le Musée + Création d'espaces servants pour l'ensemble du site (sanitaires, local poubelle etc...) + Installation d'un sanitaire public automatique : estimation travaux Installation du CNAREP tout en maintenant les festivals dans le Studio 900 Relogement de l'association 3/6/TRIP	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier	2023
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	2,1 M € HT
Financements mobilisables	

RÉHABILITATION ET RÉORGANISATION DE L'HÔTEL DE VILLE - AYTRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Réhabilitation de l'hôtel de ville, en repensant l'organisation spatiale des bureaux et créer une liaison avec un bâtiment annexe. Isolation thermique, phonique.</p> <p>Mise aux normes, efficacité énergétique, préservation du patrimoine, adéquation des lieux avec la destination du bâtiment, accueil du public ERP</p>
--	---

Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune d'Aytré</p> <p>Adresse : place des Charmilles 17440 AYTRÉ</p>
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Contexte :</p> <p>La collectivité souhaite étudier la faisabilité de la réhabilitation de son hôtel de ville, en repensant l'organisation spatiale des bureaux et créer une liaison avec un bâtiment annexe.</p> <p>L'opération consiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation partielle de la mairie - Réfection de la toiture, isolation thermique et phonique - Ravalement de la façade - Création et déplacement de l'entrée de l'hôtel de ville sur la façade principale rue Edmond Grasset - Aménagement immédiat aux espaces extérieurs en lien avec le changement de l'entrée principale - Création d'une liaison avec le bâtiment du service de l'urbanisme - Revoir la disposition des espaces de travail des services - Création d'un espace de convivialité pour les agents - Étude du déplacement des archives municipales - Traitement de l'accessibilité - Création d'un espace vestiaire agents d'entretien ménager
--------------------------------	---

Localisation du projet	Place des charmilles 17440 AYTRÉ
-------------------------------	----------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>L'étude de faisabilité devra se faire pendant la période 5 novembre au 15 décembre 2021</p> <p>MOE : 2022</p> <p>Marché de travaux : 2023</p> <p>Phase travaux : 2024</p>
----------------------------------	--

État d'avancement	Choix du MOE
--------------------------	--------------

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Estimation au PPI : 900.000€
---------------------------------	------------------------------

Financements mobilisables	DESIL et/ou DETR
----------------------------------	------------------

Accueil et maintien des services publics - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Aytré	Requalification de centre-bourg	Aménager le centre bourg, bien vivre ensemble	Réaménagement du centre bourg avec liaison douce et continuité des centres d'intérêt cadre de vie et commerces place pierre loti et place de la Mairie (Potentielle étude par CAUE)		Non chiffré	Inscription au PPI
Croix-chapeau	Patrimoine	Créer des logements locatifs en réhabilitant un logement communal	Rénovation	2022-2025	Non chiffré	Réflexion CAUE / SEMDAS
Croix-chapeau	Requalification de centre-bourg	Remise en service du multiservices	Service à la population	2022	Non chiffré	Validation
Aytré	Efficacité énergétique	Rénovation de l'ancien Vival La Galerie	Rénovation énergétique et bâtiments	2022-2024	Non chiffré	À l'étude

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

REQUALIFICATION DE CENTRE-BOURG ET AMÉNAGEMENT DE LOCAUX D'ACTIVITÉS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les communes portent des projets de requalification afin de maintenir ou renforcer l'attractivité de leur centre-bourg. Les enjeux portent sur le développement de l'activité commerciale, l'amélioration du cadre de vie des habitants et l'optimisation des déplacements en centre-bourg.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	<p>À titre d'exemple, les actions suivantes portent sur la requalification de centre-bourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de centre-bourg et création de commerce – Yves - Construction d'une place de village avec aménagement de commerces et d'une salle associative – Lagord - Construction halle de marché couverte – Aytré - Création de cellules commerciales et d'une halle du marché – Sainte-Soulle - Extension du pôle commercial existant avec construction d'un nouveau bâtiment - Saint-Christophe - Réhabilitation de l'ancienne station-service – Thairé - Requalification de centre-bourg : revitalisation commerciale, mobilités douces, réaménagement de parc etc. – Angoulins-sur-mer - Revitalisation du centre-bourg - équipements et services à la population – Saint-Rogatien - Transformation du local de stockage rue des Bonnes Femmes en local commercial à louer - Thairé 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	ÉTAT - DÉPARTEMENT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

AMENGAGEMENT DU CENTRE-BOURG - YVES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La commune d'Yves souhaite réaménager son centre-bourg.</p> <p>Même si depuis quelques années, la commune regagne des habitants, elle serait plus attractive notamment grâce au réaménagement du centre-bourg. De plus, le projet avancé de construction d'un lotissement (environ 50 lots) et un autre d'ici 2023 (environ 35 lots) est un atout pour le développement de la commune.</p> <p>L'ensemble du projet de réaménagement sera travaillé par les élus en collaboration avec les habitants à l'aide de la Commission Voirie et l'appui des réunions publiques.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Commune d'Yves Personne référente : Didier Roblin mairie-yves@anadoo.fr</p>	
Description de l'action	<p>Les élus souhaitent réaménager le centre-bourg pour en améliorer le fonctionnement et l'image. Le périmètre d'étude étant relativement étendu, la mise en œuvre du projet se fera en plusieurs phases, échelonnées dans le temps.</p> <p>La réflexion se porte sur l'ensemble du centre-bourg avec différents secteurs de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'une sculpture (encours de réalisation) à l'entrée, - Intégration d'un local commercial sur la parcelle communale à l'entrée du bourg (places de parking déjà existantes) ainsi qu'un panneau d'informations lumineux, - Mise en valeur des abords de l'église et de sa place avec intégration de borne de recharge de véhicules électriques et d'un local toilettes PCR, - Agrandissement du cimetière par la partie est, - Création d'une aire de jeux, - Élargissement du virage aux abords des voies SNCF, création de plateaux sur certaines rues, redistribution du stationnement et intégration des voies cyclables. <p>L'objectif global est de requalifier les espaces afin de renforcer l'image et l'attractivité du bourg (créer des lieux plus attrayants, conviviaux) et d'améliorer la fonctionnalité des espaces (sécuriser les déplacements notamment des piétons, rationaliser le stationnement). Le projet devra s'inscrire bien évidemment dans une démarche de développement durable et proposer des aménagements adaptés à des coûts globaux maîtrisés.</p>	
Localisation du projet	Centre bourg Yves	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	COMMUNE
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2023-2024	
État d'avancement	Étude préparatoire du projet	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet		
Financements mobilisables		

REQUALIFICATION DE CENTRE BOURG - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Territoire solidaire : accueil de nouvelles populations Attractivité du centre bourgs	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	Création d'une place de village Installation de commerces et services Création d'une salle associative	
Localisation du projet	Puy Mou– 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER

Calendrier	2023/2024
État d'avancement	Réflexion

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Pas d'estimation pour la place de village et la création de commerces Salle associative 500 000 €HT
Financements mobilisables	DETR

LIBELLÉ DU PROJET : RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE STATION SERVICE - THAIRE**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)		
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Thairé Adresse : Place de la Mairie – 17290 Thairé Personne en charge du dossier : Ludovic Vigié - DGS Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr	
Description de l'action	Achat de l'ancienne station de service du village par l'EPF Construction d'un bâtiment à usage de commerce Traitement d'une ruine à un emplacement stratégique d'entrée de bourg	
Localisation du projet	Rue des Bonnes Femmes	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE DE THAIRE
	Partenaires identifiés	EPF – CAUE 17

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Études 2022-2023 Lancement des travaux 2023-2024
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	ETAT - CD 17 – CDA LR

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG - SAINT-ROGATIEN

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>					
Maître d'ouvrage	Nom COMMUNE DE SAINT ROGATIEN Adresse Place de la mairie Personne en charge du dossier LARELLE Didier, Maire Coordonnées (tél – mail, ...) 05 46 56 60 77				
Description de l'action	Revitalisation du centre-bourg place des Chênes verts <ul style="list-style-type: none"> - Remise aux normes des vestiaires du foot - Réaménagement de la place des Chênes verts pour tenir compte de l'évolution de la population et de ses besoins (locaux commerciaux et médicaux, toilettes publiques) 				
Localisation du projet	Place des Chênes verts				
Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td>CLUB DE FOOT/FÉDÉRATION DE FOOT</td> </tr> </table>	Pilotage		Partenaires identifiés	CLUB DE FOOT/FÉDÉRATION DE FOOT
Pilotage					
Partenaires identifiés	CLUB DE FOOT/FÉDÉRATION DE FOOT				

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Architecte en 2022 Et réalisation en 2023-2024 après mobilisation des subventions
État d'avancement	En réflexion

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Plus de 500 000 € HT
Financements mobilisables	Fonds de concours de la CDA/État/Région/Conseil Départemental (plusieurs services)/Fédération de foot

TRANSFORMATION DU LOCAL DE STOCKAGE RUE DES BONNES FEMMES EN LOCAL COMMERCIAL À LOUER - THAIRE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>		
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Thairé Adresse : Place de la Mairie – 17290 Thairé Personne en charge du dossier : Ludovic Vigie - DGS Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr	
Description de l'action	Transformation d'un local de stockage existant rue des Bonnes Femmes en local commercial à louer	
Localisation du projet	Rue des Bonnes Femmes	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE DE THAIRE
	Partenaires identifiés	CAUE 17 – SEMDAS 17

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Études 2023-2024 Lancement des travaux 2025-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	ETAT - CD 17 – CDA LR

Requalification de centre-bourg et aménagement de locaux d'activités - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Aytré	Requalification de centre-bourg	Aménager le centre bourg, bien vivre ensemble	Réaménagement du centre bourg avec liaison douce et continuité des centres d'intérêt cadre de vie et commerces place pierre loti et place de la Mairie (Potentielle étude par CAUE)		Non chiffré	Inscription au PPI
Aytré	Requalification de centre-bourg	Aménager le centre bourg, bien vivre ensemble	Construction d'une halle de marché couverte		Non chiffré	Inscription au PPI
Sainte-Soulle	Projet cœur de bourg	Création de cellules commerciales et d'une halle du marché		2023	1,5 m €	Sous réserve d'acquisitions foncières
Saint-Christophe	Requalification de centre-bourg	Réaménagement des locaux commerciaux pour permettre le développement des activités (extension de locaux existants et aménagement de nouveaux espaces d'accueil)	Extension du pôle commercial existant avec construction d'un nouveau bâtiment	2023-2025	Non chiffré	Réflexion
Saint-Xandre	Halles ouvertes pour le marché municipal	Vivre ensemble, lien social et économie	Bâtiment	2025-2026	200 000 €	Projet
Angoulins-sur-mer	Requalification de centre-bourg	Requalification du centre bourg d'Angoulins : revitalisation commerciale, espaces apaisés, mobilités douces, accessibilité PMR, réaménagement du parc municipal (zone bio diversité)	Reprise des espaces publics	2023-2026	Non chiffré	Études : fin 2022 / début 2023

Orientation stratégique 1 : S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale

VALORISATION ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les opérations relatives au patrimoine bâti portent sur des travaux de sécurisation, de restauration visant à leur valorisation ou leur préservation.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	<p>À titre d'exemple, sont concernées les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison du littoral de la Pointe du Chay - Angoulins-sur-mer - Réhabilitation des allées du cimetière en accès PMR - Salles-sur-mer - Remplacement de la toiture de la chapelle de Lauzières - Nieul-sur-mer - Rénovation de l'église - Montroy - Rénovation de l'église et des vitraux - Salles-sur-mer - Rénovation du Musée des Beaux-Arts - Tranche 1 : clos et couvert- La Rochelle - Restauration intérieure de la Maison des écritures - La Rochelle - Restauration partielle du château du Passage et de ses douves - Yves - Restauration partielle de l'église Saint-Pierre - Marsilly - Travaux de réhabilitation et sécurisation du clocher de l'église Saint-Etienne - Aytré 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

RÉNOVATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS - TRANCHE 1 : CLOS ET COUVERT - LA ROCHELLE**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le musée des Beaux-Arts de La Rochelle, dont le bâtiment est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1925, est fermé au public depuis 2018. En effet, dans le cadre des études préparant la mise en place d'un ascenseur pour en améliorer l'accessibilité, des faiblesses structurelles des planchers et des charpentes ont été diagnostiquées sur une partie de l'édifice, nécessitant une mise en sécurité immédiate (étais). Par mesure de précaution, la ville a donc décidé de fermer le musée.</p> <p>Depuis, un diagnostic structurel a été mené ainsi qu'un diagnostic patrimonial complet. Ces phases achevées, les études du projet ambitieux de restauration pourront débuter avec notamment l'ouverture de l'accès au jardin intérieur. Dans un premier temps, ce sont les travaux d'urgence qui vont être réalisés prochainement ; il s'agit de travaux concernant la toiture, la charpente, les façades et la cour pavée.</p> <p>Selon le diagnostic de l'architecte en chef des monuments historiques établi dans son rapport de janvier 2020, l'analyse sanitaire du bâtiment a révélé des désordres majeurs qui nécessitent les travaux d'urgence suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise hors d'eau par des travaux de restauration des charpentes et des couvertures de l'ensemble de l'édifice - une reprise des façades : restauration de l'ensemble des façades comprenant la restauration et/ou la rénovation des menuiseries
--	--

Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle
-------------------------	----------------------

Description de l'action	<p>Pour mener à bien cette opération, la ville va lancer un appel d'offres sur la base des lots suivants :</p> <p>LOT 1 - Maçonnerie, pierre de taille LOT 2 - Charpente LOT 3 - Couverture LOT 4 - Menuiserie LOT 5 - Ferronnerie, serrurerie</p>
--------------------------------	--

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2022
----------------------------------	-----------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	3,33 M€ HT
---------------------------------	------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

RESTAURATION INTÉRIEURE DE LA MAISON DES ÉCRITURES - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La Maison des Écritures, hébergée dans la Villa Fort Louis, a pour mission d'accueillir des auteurs et artistes francophones en résidence, pour leurs travaux de création. Elle est ouverte à plusieurs disciplines artistiques : littérature, théâtre, numérique, écritures de scénarios, écritures chorégraphiques. Elle a pour ambition de permettre l'accès pour tous à l'écriture et à la pratique artistique grâce à des ateliers d'écriture, des stages, des lectures, des rencontres et échanges avec les artistes. Ce bâtiment nécessite une rénovation profonde pour pouvoir accueillir ce projet culturel dont les grandes orientations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croisement entre propositions artistiques de professionnels et d'amateurs - Pluridisciplinarité des projets, orientations fortes : Francophonie - Audiovisuel - Littérature - Rencontres entre acteurs du territoire et invités nationaux / internationaux <p>Une première phase de travaux concernant le remplacement de menuiseries a été enclenchée l'an passé. Afin de pouvoir faire une ouverture partielle de la Maison des Écritures cette année, des travaux au rez-de-chaussée et 1er étage sont nécessaires. Ce projet, identifié par la DRAC dans le cadre du plan de relance, fera l'objet en 2022 d'une dernière phase de travaux concernant la création de logements d'artistes.</p> <p>L'objectif consiste à la fois dans la préservation de ce patrimoine communal à vocation culturelle et d'ouvrir cette maison des écritures aux artistes internationaux afin de faire rayonner La Rochelle.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle
-------------------------	----------------------

Description de l'action	La rénovation intérieure du rez-de-chaussée et du 1er étage consiste en la rénovation des sols, murs et plafond : peinture des murs, vernissages des boiseries, escaliers, dépose des sols souples, ponçage et vitrification des parquets.
--------------------------------	--

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021
----------------------------------	------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	82 409,36 € HT
---------------------------------	----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

RESTAURATION DU PORTAIL DU CHÂTEAU DU PASSAGE ET DE SES DOUVES - YVES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le portail et sa coiffe en fer forgé doivent être restaurés. - La coiffe est entreposée dans nos locaux. - Les piliers de soutien du portail sont abimés par endroits. - Les parapets de douve mériteraient d'être revus afin d'éviter l'éboulement. 	
Maître d'ouvrage	Commune Yves Personne référente : Sandra Blanchet 06 63 09 18 57 mairie-yves@wanadoo.fr	
Description de l'action	<p>Cette demeure du XVIIIème siècle a conservé toute sa singularité. Elle se compose d'un corps de logis de plan barlong, flanqué à ses deux extrémités d'un pavillon, couvert d'une toiture à combles brisés, sur lequel s'appuient des communes.</p> <p>Son portail ornemental d'environ 4 mètre) du 18^{ème}, avec sa coiffe en fer forgé et ses piliers en pierre de taille, ainsi que ses parapets de douve sont en mauvais état. Il faudrait passer par un artisan d'art pour reprendre le portail et un tailleur de pierre pour consolider les piliers et les parapets.</p>	
Localisation du projet	Château du Passage Le Marouillet 17340 YVES	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	COMMUNE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Restauration de la toiture terrasse du clocher-porche classé monument historique : la stagnation des eaux sur la terrasse du clocher-porche (monument classé), du fait d'un écoulement insatisfaisant, contribue à la pénétration d'eau dans les maçonneries de la voûte et des murs, et les fragilise au fur et à mesure. Restauration du chœur de l'église : pans de bois en mauvais état.
--	---

Maître d'ouvrage	Commune de MARSILLY 5bis rue des Écoles – 17137 MARSILLY Personne en charge du dossier : Maxime RAFFIANI – DST Coordonnées (tél – mail, ...) : dst@marsilly.fr / 05.46.01.30.10
-------------------------	---

Description de l'action	Diagnostic et restauration de la terrasse du clocher-porche de l'Église Saint-Pierre (classé Monument historique) : - réalisation d'une étude de diagnostic architectural ; - consultation des entreprises ; - réalisation des travaux de restauration. Restauration du chœur de l'église
--------------------------------	---

Localisation du projet	Église Saint-Pierre de Marsilly - place de l'Abbé Coll
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	MOE ANALEPSE PATRIMOINE ARCHITECTURE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Diagnostic 2022 Travaux 2023
----------------------------------	---------------------------------

État d'avancement	Commande passée auprès du MOE, en attente démarrage du diagnostic
--------------------------	---

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Diagnostic et mission de maîtrise d'œuvre : 17 000€ HT Travaux : inconnu à ce jour
---------------------------------	---

Financements mobilisables	DRAC Conseil régional Conseil départemental DETR
----------------------------------	---

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARC DU CHÂTEAU DES AIGLES - CHÂTELLAILLON-PLAGE**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Aménagement des centres bourgs Travaux de construction du Parc du Château des Aigles Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des voiries aux abords du Port jusqu'en liaison avec le quartier des Boucholeurs ; • Créer un espace historique en mémoire de Castrum Allionis destiné à la culture et au Tourisme • Participer au plan d'apaisement des vitesses sur la commune tout en valorisant les espaces naturels périphériques 	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelailonplage.fr	
Description de l'action	Travaux de construction d'un parc historique en liaison direct avec Castrum Allionis	
Localisation du projet	Avenue de la Falaise – Chemin d'Emmanuelle - Espaces portuaires 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Mairie de Châtelailon-Plage

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2024 - 2025
État d'avancement	Plan de référence Esquisses

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1,705 M€ HT
Financements mobilisables	DSIL

RÉHABILITATION ET SÉCURISATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE - AYTRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Travaux de réhabilitation et sécurisation du clocher de l'église Saint Etienne d'Aytré Mise aux normes, efficacité énergétique, préservation du patrimoine	
Maître d'ouvrage	Nom : Commune d'Aytré Adresse : place des Charmilles 17440 AYTRE Personne en charge du dossier : David Caillaud responsable des Services techniques Coordonnées : 06-26-27-60-46 / exploitation.st@ytre.fr	
Description de l'action	La collectivité souhaite réhabiliter et sécuriser la montée au clocher de l'église d'Aytré L'opération consiste : <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du clocher - Isolation thermique - Sécurisation de la montée 	
Localisation du projet	3 Rue Henri Barbusse, 17440 AYTRE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	MOE : 1 ^{er} trimestre Marché de travaux : 2 ^{ème} trimestre Phase travaux : 3 ^{ème} trimestre 2022
État d'avancement	Sourcing pour inscription des crédits au budget primitif

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Sourcing 2021 : 200.000€
Financements mobilisables	DETR / potentiellement financement participatif Fondation du Patrimoine

Valorisation et Préservation du patrimoine - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Angoulins-sur-mer	Mise en valeur du littoral de la Pointe du Chay				Non chiffré	Études : fin 2022 / début 2023
Salles-sur-mer	Patrimoine	Réhabilitation allées cimetièrre	Création allées PMR	2022	Non chiffré	Lancement début 2022 : subvention à rechercher
Salles-sur-mer	Patrimoine	Travaux rénovation église + vitraux	Rénovation dans les règles de l'art	2022-2026	400 000€ À préciser	En réflexion et recherche de financement
Nieul-sur-mer	Remplacement toiture Chapelle de Lauzières	Remplacement de la totalité de la toiture de la Chapelle de Lauzières, pour éliminer les infiltrations d'eau	Renouvellement toiture tuiles et reprise Plafond	2022-2023	90 000 €	
Montroy	Culture	Accueil du public dans des conditions de sécurité optimales	Rénovation de l'église	2023	700 000 €	Délibéré

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.1 CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE STRUCTURANTE USSEAU-LE RAGUENAUD - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Création d'une piste cyclable bidirectionnelle structurante de 2 400 m à Usseau/ Le Raguenaud	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	La commune de Sainte-Soulle souhaite aménager une piste cyclable bidirectionnelle d'un linéaire d'environ 2 400 mètres linéaires partant du chemin agricole de la rue des Astronautes jusqu'à la route de Nantes. L'objectif sera de créer une artère structurante pour relier Le Raguenaud à Usseau et aux Petites Rivières irriguée par des liaisons internes qui permettront de se rabattre vers différents points d'intérêt : <ul style="list-style-type: none"> • commerces ; • arrêts de bus ; • aire de covoiturage qui deviendra à terme un pôle multimodal ; • zone d'emplois (Parc d'Activités d'Atlanparc) ; • collège Marc Chagall à Dompierre sur Mer ; • la Véloodyssée et le canal Marans-La Rochelle ; • connexion avec la route départementale à étudier avec le Département. 	
Localisation du projet	Usseau-Le Raguenaud	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communal AMO BET-VRD
	Partenaires identifiés	Communauté d'agglomération de La Rochelle Conseil Départemental 17

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début des travaux : mars 2022 Date prévisionnelle de fin d'opération : mars 2023 1 an de travaux
État d'avancement	Demandes de subventions en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Habitants de Sainte-Soulle Cyclistes, automobilistes
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Face au double constat, du manque de lien entre les hameaux d'Usseau et du Raguenaud et du manque d'accessibilité du domaine public, la commune de Sainte-Soulle propose la mise en œuvre d'un plan d'actions articulé autour des objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les multimodalités • créer une piste cyclable bidirectionnelle structurante. <p>Ces deux objectifs visent un même enjeu : permettre la réappropriation de l'espace public à travers des modes de déplacement doux.</p>
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

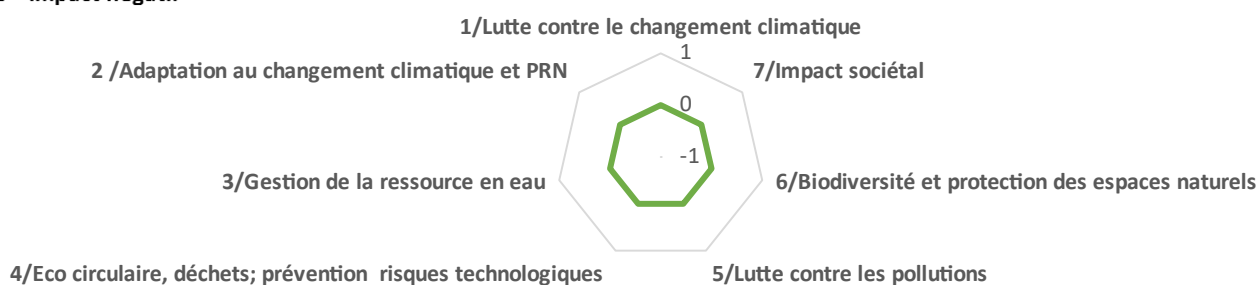
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux – Création d'une piste bidirectionnelle structurant de 2 400 ml	597 977 €	État (DSIL exceptionnelle « Plan de relance 2021 » sollicitée mais pas obtenue) : 70 %	418 583.90 €
		Communauté d'Agglomération de La Rochelle : 10 %	59 797.70 €
		Autofinancement (commune)	119 595.40 €
Total HT	597 977 €	Total HT	597 977 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.2 LIAISONS DOUCES - PISTES CYCLABLES - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	LIAISONS DOUCES ET PISTES CYCLABLES Amélioration développement et développement des mobilités douces sur l'ensemble de la commune	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de création et de restructuration de pistes cyclables ou bandes cyclable sur l'ensemble de la commune ; • Création d'un maillage en mobilité douce dans le cadre d'un programme de modération des vitesses 	
Localisation du projet	Espace public 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	maître d'œuvre

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Etude préalable Devis Choix du Maître d'Œuvre
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réalisation • fourniture et pose de matériels

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Automobilistes ; piéton ; cyclistes, etc.
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sécurité sur l'ensemble de la commune • Modérer les vitesses de circulation • Apaiser la circulation sur l'ensemble de la commune.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	1	1	0	1

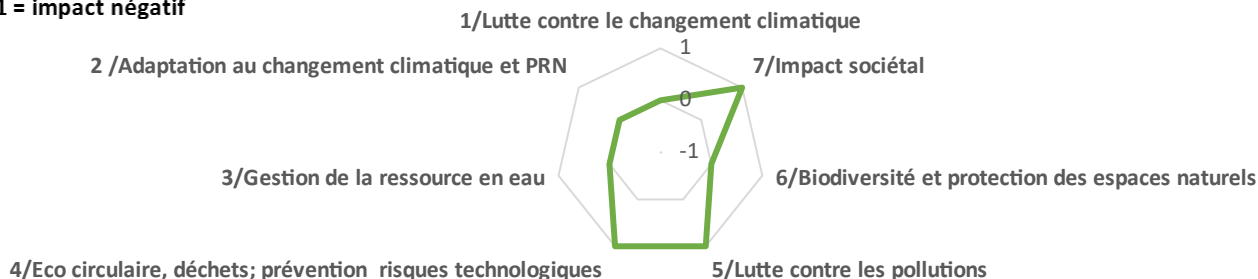
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du dispositif	400 000 €	DSIL	130 000 €
Maîtrise d'Œuvre	30 000 €	Mairie de Châtelailon-Plage	300 000 €
Frais annexes			
Total HT	430 000 €		430 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.3 MOBILITE DURABLE - AMENAGEMENT DES BOULEVARDS CENTRAUX - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DURABLES Aménagement des Boulevards centraux	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelaiillon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelaiillon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaiillonplage.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Création de liaisons douces spécifiques sur les boulevards centraux • Matérialisation des espaces de circulation destinés aux piétons • Réduction de la vitesse sur les boulevards centraux • Limitation des stationnements 	
Localisation du projet	Boulevards de la République, Libération et De Lattre de Tassigny 17340 Châtelaiillon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelaiillon-Plage
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Plan de référence Plan de modération des vitesses
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réalisation • Fourniture et pose de matériels

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Automobilistes, Cyclistes, Piétons
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser l'espace public en création des zones de circulation apaisées, identifiées et sécurisées • Participer au plan de réduction des vitesses et d'apaisement de la circulation.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

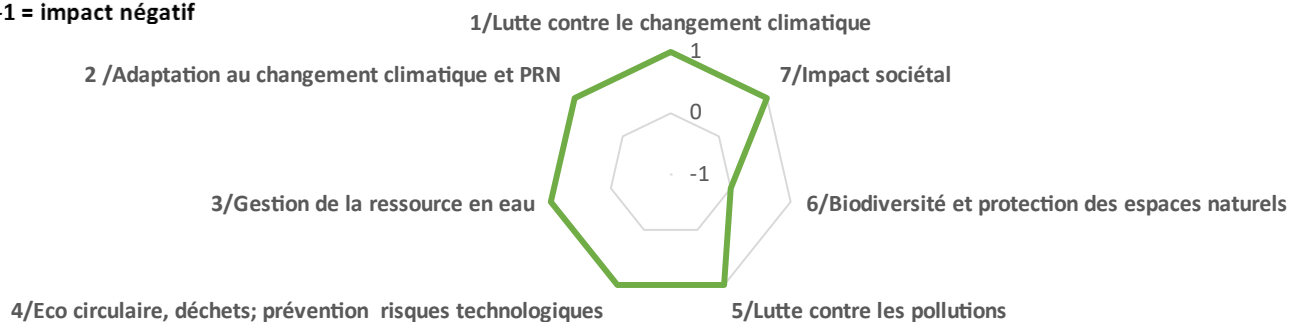
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du dispositif	2 000 000 €	DSIL	660 000 €
Maîtrise d'Œuvre	100 000 €	Mairie de Châtelailon-Plage	1 440 000 €
Frais annexes			
Total HT	2 100 000 €		2 100 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.4 PISTE CYCLABLE - AVENUE DENFERT-ROCHEREAU - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></p>	<p>La ville de La Rochelle poursuit ses investissements en faveur des modes actifs de déplacements doux en aménageant en priorité des continuités cyclables en lien avec les aménagements réalisés antérieurement. Le plan d'aménagement suit la programmation du schéma directeur de la ville 2021-2027 et en lien avec le schéma directeur de la communauté d'agglomération de La Rochelle notamment pour les axes structurants.</p> <p>Actuellement, l'accès cyclable en site propre vers le centre-ville se fait via l'avenue Leclerc et l'avenue Grasset depuis le Quartier de Saint Maurice. L'objectif du projet est de poursuivre la continuité pour atteindre les quartiers plus éloignés de Mireuil, Laleu et La Pallice.</p> <p>Le quartier de Mireuil est un quartier situé en zone prioritaire au titre de la politique de la ville où la pratique du vélo est encore modeste. Poursuivre l'accès cyclable aux abords du quartier de Mireuil vise à encourager le développement de la pratique. Dans cette optique, il y a également d'autres aménagements en cours et à venir au cœur du quartier (avenue résistance, avenue de Lisbonne et cours Forbin).</p> <p>Les quartiers de La Pallice et de Laleu sont d'anciens quartiers portuaires et industriels qui ont bénéficié depuis les années 2000 d'une politique de revitalisation. Ce sont donc des quartiers en devenir où chaque année de nouveaux habitants dont des actifs et familles avec enfants viennent s'installer. De nouveaux commerces et services s'y installent (restaurants et bars, supermarchés, professionnels de santé). De plus, le quartier de la Pallice accueille chaque dimanche le plus gros marché de la ville.</p> <p>Pour mesurer l'impact de ce nouvel aménagement et des continuités prévues dans les années à venir, un compteur en temps réel sera installé. À noter également qu'afin d'encourager la pratique du vélo, un abri-vélo sécurisé en centre-ville (place de Verdun) vient d'être installé.</p>
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Ce projet consiste en la réalisation d'une piste bidirectionnelle de 700 ml sur l'avenue Denfert-Rochereau entre la rue Alphonse de Saintonge et la rue Carnot (voir plan de situation), en continuité de l'existant. Nous sommes ici sur une avenue à deux visages. Les extrémités sont majoritairement résidentielles avec la présence de quelques commerces de proximité. Une partie de l'avenue est quant à elle placée en sortie de la rocade de La Rochelle avec la présence d'un échangeur et un accès à une déchèterie.</p> <p>Compte tenu d'une analyse multi critères (présence de stationnement privés, réfection et/ou enfouissement des réseaux, opportunité du profil actuel et connexions à l'existant) il est fait le choix de privilégier une piste bi directionnelle sur le côté sud de l'avenue.</p> <p>La quasi-totalité du stationnement est supprimé en conservant quelques places près d'un collectif sur l'extrémité ouest et sur l'extrémité est près des commerces.</p> <p>Une attention particulière sera apportée à l'aspect environnemental : création de noues et conservation des arbres.</p> <p>Il n'y a pas d'équipement de confort actuellement sur ce tronçon ; des arceaux seront installés. À noter que ce projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme particulière.</p> <p>Elle fait suite à la réalisation en 2020 d'une piste cyclable sur cette même avenue de 500ml. Au final, cette nouvelle piste de 4,3km permettra de répondre aux trajets domicile / travail, domicile / établissements scolaires et centre-ville / île de Ré.</p>
<p>Localisation du</p>	<p>La Rochelle</p>

projet		
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Ville de La Rochelle
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Travaux 2021-2022
----------------------------------	-------------------

État d'avancement	
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des entreprises 2021 • Début des travaux de reconstruction : septembre 2021 • Fin des travaux : janvier 2022
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

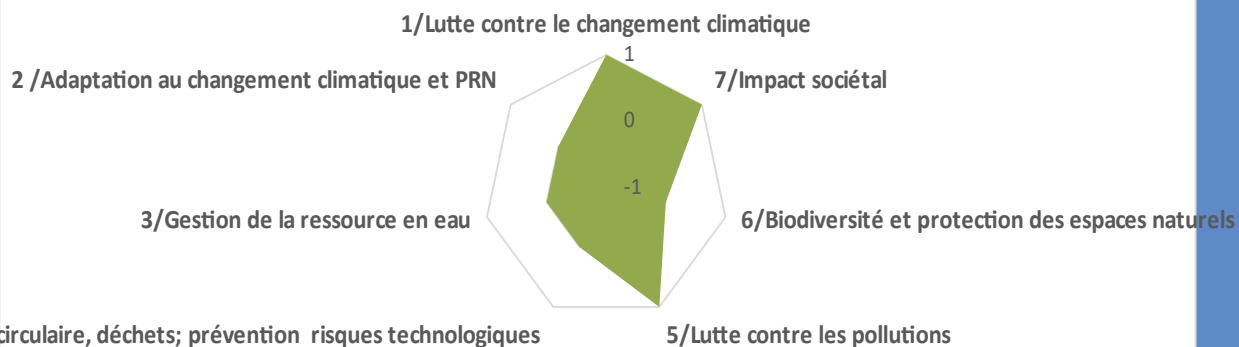
Public cible	Habitants
---------------------	-----------

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une continuité cyclable ; le projet présenté vient en continuité des aménagements réalisés (annexe 3). Ce projet de piste cyclable assure une liaison naturelle entre deux quartiers de la ville, Mireuil/Saint Maurice et Laleu/La Pallice. • Permettre l'accès au centre-ville de La Rochelle, à la zone universitaire des Minimes aux pôles multimodaux (TER, TGV, bus). • Réduire les émissions de GES et mettre en œuvre une politique de développement durable (démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone)
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	1	0	1

Résultat auto-évaluation

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	750 000 €	État AAP fonds mobilités actives	225 000 €
		État DSIL	375 000 €
		Ville de La Rochelle	150 000 €
Total HT	750 000 €		750 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.5 PISTE CYCLABLE DU PONT DE LA PIERRE - ANGOULINS-SUR-MER

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réaliser une liaison cyclable en site propre entre Angoulins et Aytré, le long de la route du Pont de la Pierre (voie communale) actuellement très dangereuse pour cyclistes et piétons.	
Maître d'ouvrage	Commune d'Angoulins Contact : Laurent GEORGE DGS laurent.george@angoulins.fr	
Description de l'action	Piste cyclable de 1,2 km reliant la gare SNCF d'Angoulins au Pont de la Pierre (limite communale avec Aytré), dont : <ul style="list-style-type: none"> - 500 m sur voirie communale existante en tissu urbain (mise en place d'une signalétique adaptée) - 700 m de création d'un itinéraire en site propre (largeur 4 m) à gauche de l'actuelle voie communale, en direction d'Aytré. 	
Localisation du projet	Angoulins Route du Pont de la Pierre	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
État d'avancement	En cours : finalisation de l'Avant-Projet détaillé, acquisitions foncières
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d'offre travaux début 2022 • Travaux printemps 2022 – livraison septembre 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Cyclistes - piétons		
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un itinéraire sécurisé pour cyclistes (collégiens vers Aytré, adultes en liaison domicile – travail) • Création d'un itinéraire piéton sécurisé vers le Pont de la Pierre et la ferme Richelieu (patrimoine remarquable) <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le transfert de la Vélodyssée sur cette nouvelle piste 		
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Trafic cyclable (usagers / jour)	10	50	2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

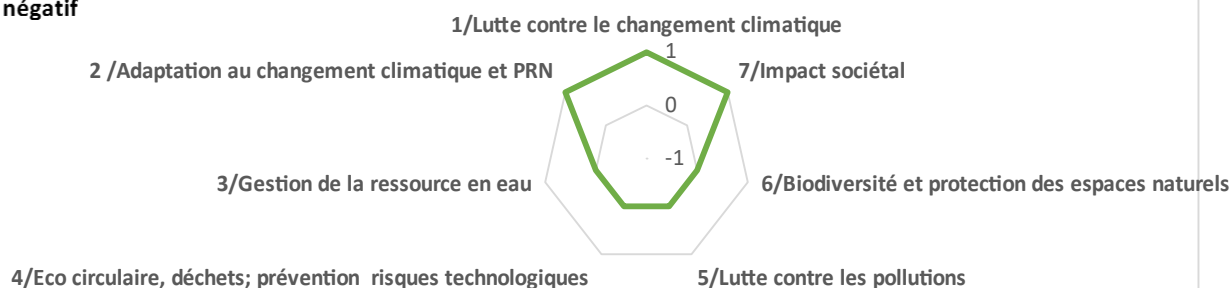
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	0	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers sollicités	Montant HT
Installation chantier - constats huissier	10 013,95 €	ETAT DSIL 20%	42 061,52 €
Travaux préparatoires	4 970,00 €	Département 10%	21 030,76 €
Aménagement de surface, dont terrassements	122 136,00 €	CDA 50 % reste à charge commune – 35%	73 607,66 €
Assainissement pluvial	3 050,00 €	Commune 35%	73 607,66 €
Signalisation et mobilier	14 890,00 €		
Passerelle bois	21 000,00 €		
Aménagement paysager	24 233,00 €		
Aléas	10 014,65 €		
Total HT	210 307,60 €	Total	210 307,60 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.1 BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	BORNES POUR VEHICULES ELECTRIQUES Développement des matériels sur l'ensemble de la ville	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr	
Description de l'action	Fourniture et pose de bornes pour recharge de véhicules électrique	
Localisation du projet	Espace public 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Mairie de Châtelailon-Plage

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Devis
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réalisation • Fourniture et pose de matériels

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Automobilistes
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le réseau de dispositifs de recharge de véhicules électrique sur l'ensemble de la commune ; • Participer au plan de réduction des vitesses et d'apaisement de la circulation.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

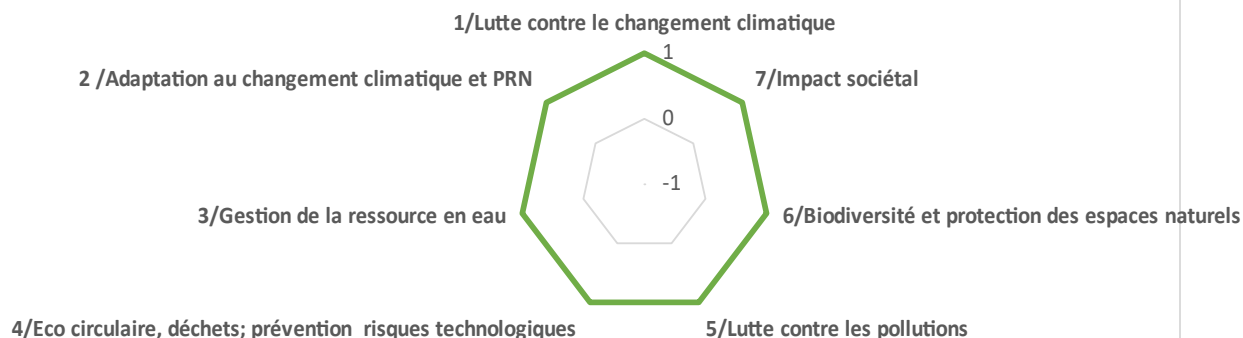
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	1	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du dispositif	150 000 €	DSIL Mairie de Châtelailon-Plage	45 000 €
Maîtrise d'Œuvre			105 000 €
Frais annexes			
Total HT	150 000 €		150 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.2 DÉPLOIEMENT DU CONSEIL EN MOBILITÉ POUR LES PUBLICS VULNÉRABLES - WIMOOV - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le territoire du SCOT La Rochelle - Aunis s'inscrit dans un objectif de mobilité pour tous, tout en orientant vers des solutions de mobilité douce, dans l'objectif La Rochelle Territoire Zéro Carbone.</p> <p>Le territoire présente des solutions de mobilité qui sont diversifiées mais inégalement réparties géographiquement. De plus, l'arrivée de nombreux nouveaux arrivants contribue à l'éloignement des habitants de leur lieu de travail, du fait de coûts de logement toujours plus importants en zones urbaines ou péri-urbaines.</p> <p>La méconnaissance de l'ensemble des solutions (pas uniquement apportées par la collectivité) est un réel frein au développement de la mobilité, notamment pour les publics les plus précaires.</p> <p>L'action de conseil proposée par Wimoov résulte de l'identification des besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lever les appréhensions et freins psychologiques à la mobilité, travailler sur la perception de la distance à parcourir - Avoir un interlocuteur de référence connaissant toutes les solutions de mobilité du territoire et les critères d'éligibilité pour certaines de ces solutions - Sensibiliser à la mobilité durable et responsable 	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Réfèrent : Laëtitia MOUTERDE BERNARD ; Direction Mobilité Transports Laetitia.bernard@agglo-larochelle.fr ; 05.46.30.57.11</p>	
Description de l'action	<p>Nous souhaitons favoriser l'implantation de Wimoov sur le territoire du SCOT, un acteur associatif présent au niveau national, avec les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des publics vulnérables sur l'écomobilité - L'animation du réseau des acteurs de la mobilité : <ul style="list-style-type: none"> o Réseaux de prescripteurs o Réseaux d'opérateurs mobilité o Soutien aux projets sur la mobilité éco-inclusive <p>L'action de Wimoov présente un effet de levier grâce à un dispositif CEE (certificat d'économie d'énergie) qui permet de lever les freins financiers à l'adoption de solutions de mobilité durables, avec jusqu'à 300€ d'allocation par personne.</p> <p>L'équipe est composée de 2 conseillers mobilité ainsi que d'un responsable d'activité, tout en s'appuyant sur une équipe régionale et nationale pour les fonctions supports.</p>	
Localisation du projet	<p>Agglomération de La Rochelle + CDC Aunis Atlantique & CDC Aunis Sud (échelle du SCOT)</p>	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA La Rochelle
	Partenaires identifiés	CDC Aunis Atlantique, CDC Aunis Sud, Département, Pôle Emploi
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<p>S2 2021 : installation sur le territoire 2022 : Première année d'expérimentation, constitution du comité de pilotage Fin 2022 : Premier bilan d'activité et priorisations</p>	

État d'avancement	Réalisation des premiers accompagnements de bénéficiaires, orientés par des prescripteurs rencontrés sur le territoire. Premières rencontres des potentiels prescripteurs.
--------------------------	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<p>Deuxième semestre 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une équipe Wimoov sur le territoire • Etude des besoins et ciblage des publics • Rencontre avec les acteurs locaux <p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des bénéficiaires ciblés par publics • Partenariats avec les acteurs du territoire en lien avec ces publics • Définition des besoins prioritaires, en fonction des problématiques rencontrées • Premier comité de pilotage des acteurs de la mobilité sur le territoire
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<p>Publics vulnérables (et les prescripteurs identifiés)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Jeunes précaires</u> : jeunes travailleurs en alternance et/ou formation professionnelle, étudiants (notamment ceux qui rencontrent des difficultés à se loger) via la mission locale, le Foyer Jeunes Travailleurs, le CDIJ, les organismes de formation, La Rochelle Université - <u>Travailleurs précaires</u> (emplois saisonniers, intérim, SIAE) via la maison de l'emploi saisonnier (CD17), les groupements d'employeurs, associations, SIAE - <u>Nouveaux arrivants sur le territoire</u> via les associations d'intermédiation locative et les bailleurs sociaux - <u>Personnes très éloignées de l'emploi et des dispositifs d'insertion</u>, via les banques alimentaires, CCAS ou CIAS, dispositifs DAC, associations
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilité des publics vulnérables, dans un objectif d'écomobilité <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner individuellement les publics vulnérables pour leur proposer des solutions de mobilité • Développer la visibilité des solutions alternatives de mobilité pour favoriser l'éco-mobilité • Participer au changement de comportement en mobilité en animant les réseaux des acteurs de la mobilité sur le territoire <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 600 personnes accompagnées • Un comité de pilotage du conseil en mobilité, avec des acteurs identifiés • Une meilleure lisibilité de l'offre du territoire • Un rapport d'activité et une analyse fine des besoins du territoire • 15 K€ d'allocations CEE distribuées pour lever les freins financiers à la mobilité
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de personnes accompagnées	0	600	Janvier 2023
Nombre de services de mobilité mis en place par les conseillers mobilité	0	600	Janvier 2023
Nombre de dotations d'incitation à la mobilité durable octroyées	0	300	Janvier 2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

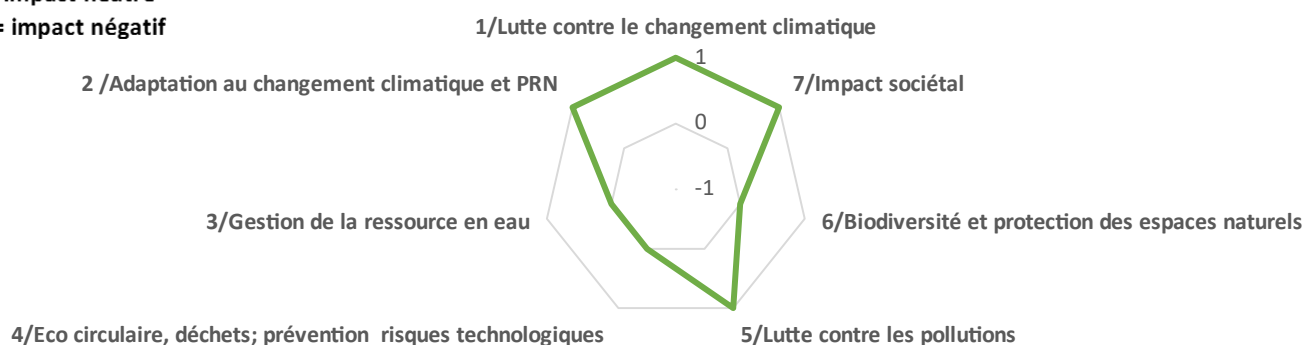
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	1	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Achats	4 823 €	Subventions Etat	75 000 €
Services Extérieurs	29 181 €	Subventions Département	30 000 €
Autres services extérieurs	13 546 €	Subventions agglomérations (CRTE)	54 000 €
Impôts et taxes	12 546 €	Autres subventions (via Wimoov)	36 074 €
Charges de personnel	127 113 €		
Charges financières et DAP	7 965 €		
Total HT	195 074 €		195 074 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.3 ENQUÊTE EMC2 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>En 2011, en partenariat avec les services de l'Etat, l'ADEME et la Région Poitou-Charentes, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle menait la première enquête déplacements du territoire appelée Enquête Déplacements Ville Moyenne (EDVM) standard CEREMA.</p> <p>Il apparaît aujourd'hui indispensable de mener cette expertise sur une aire d'attractivité en lien avec les pratiques observées de déplacements.</p> <p>Aussi la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, a-t-elle proposée aux communautés de Communes du Pays d'Aunis (Atlantique et Sud) et à la Communauté de Communes de l'Île de Ré de s'associer à la mise en œuvre, en 2022, d'une enquête de mobilité à l'échelle du territoire.</p> <p>Désormais dénommées « Enquêtes Mobilités Certifiées CEREMA », les EMC2, bénéficient d'une aide financière de l'Etat (30% du coût de l'enquête) dont les services assurent la standardisation de la méthodologie. Les résultats peuvent ainsi notamment être comparés à ceux d'autres territoires.</p> <p>Le diagnostic énergie-émissions des mobilités mis en place à cette occasion permettra d'identifier les consommations énergétiques, les émissions de polluants locaux et de gaz à effet de serre pour l'ensemble des déplacements réalisés par les résidents du territoire enquêté.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Personne en charge du dossier : Hervé Le Berre - Direction Mobilité et transports 05 46 30 36 54 – herve.le-berre@agglo-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>Il s'agit de définir les conditions de mise en œuvre d'une enquête de mobilité sur un territoire élargi, de mener en lien avec les services de l'État la procédure d'enquête dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles et d'assurer l'analyse des données ainsi récoltées au bénéfice d'une meilleure compréhension des pratiques de mobilité en lien avec les évolutions du territoire.</p>	
Localisation du projet	<p>Territoire enquêté (soit l'Agglomération de La Rochelle, les communautés de Communes du Pays d'Aunis (Atlantique et Sud) et l'Île de Ré</p>	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	<p>CDA</p>
Partenaire(s) de l'opération	Partenaires identifiés	<p>CDA La Rochelle Communauté de Communes Aunis Atlantique, Aunis Sud, Île de Ré Région Nouvelle Aquitaine Département de Charente-Maritime</p>
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<p>2021 : consolidation du partenariat et élaboration d'enquête, 2022 : procédure et soumission d'enquête, 2023 : analyse et reporting</p>	
État d'avancement	<p>Mise en œuvre du partenariat Sectorisation de l'enquête</p>	

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un partenariat à l'échelle du territoire avec collectivités associées, le Département et la Région Nouvelle Aquitaine, • Définition des secteurs d'enquêtes avec le représentant de l'Etat, • Études préalables / Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Début des travaux
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

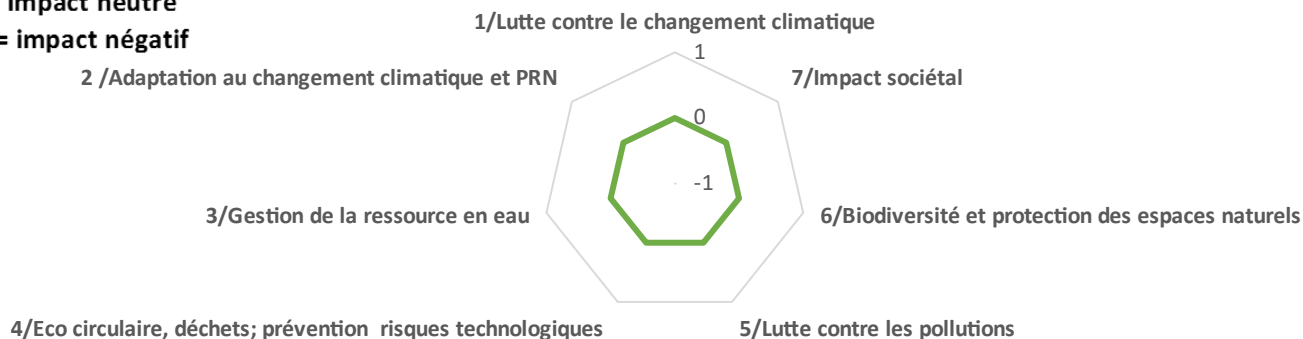
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Total HT			

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.4 MISE EN PLACE D'UNE FLOTTE DE BUS 100% PROPRE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La flotte de bus du territoire représente 17% du parc de véhicules maîtrisés par la collectivité (Ville de la Rochelle + Communauté d'Agglomération de la Rochelle) et pèse pour 84% des émissions générés par l'ensemble de ce parc. Pour engager la transition des collectivités et du territoire, il est donc important d'enclencher la transition énergétique de cette flotte.</p> <p>La Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CdA) a pris la décision en 2015 d'abandonner les bus diesel et de s'orienter vers une flotte de bus 100 % décarbonée d'ici à 2030.</p> <p>Sur le territoire, il existe déjà une ligne de bus 100 % électrique. En 2020, un bus éthanol, 4 bus électriques et 6 bus au bio-GNV ont été mis en circulation sur le réseau. Une étude pour introduire des bus H2, en lien avec le projet LRTZC et Atlantech a été réalisée.</p> <p>La construction d'une station d'approvisionnement en GNV sur le dépôt de bus permettra de renouveler massivement la flotte exploitée par la RTCR à partir de 2028. Le renouvellement du contrat de l'exploitant périurbain en 2025 permettra également de passer un nouveau cap.</p> <p>Une nouvelle réglementation sur les motorisations des flottes de bus devraient être imposées aux collectivités d'ici fin 2021. La stratégie pourrait donc être revue en conséquence.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02 Référent : Stephanie Nair – Direction Mobilité et transports
-------------------------	---

Description de l'action	Il s'agit de mettre en œuvre la stratégie de renouvellement de la flotte de bus Yelo (achat de bus) et de mettre en œuvre les équipements nécessaires à l'approvisionnement des véhicules.
--------------------------------	--

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td>CdA</td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td>Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev)</td> </tr> </table>	Pilotage	CdA	Partenaires identifiés	Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev)
Pilotage	CdA				
Partenaires identifiés	Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev)				

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 : achat de 6 bus bio-GNV standards – étude H2 approfondie – étude sur les biocarburants (avec questionnements sur les bus en attente de renouvellement) 2023– 2026 : renouvellement progressif de la flotte (selon nouvelle réglementation) 2025 : nouveau contrat périurbain avec nouvelles conditions sur la flotte de bus 2028-2030 : renouvellement massif pour exploitant RTCR du fait de l'existence d'une station de recharge et d'un dépôt multi-énergie 2030 : flotte de bus 100% propre
----------------------------------	--

État d'avancement	Bus propres mis en circulation au 31/12/2021 : 7 articulés diesel, 7 bus standards électrique, 12 bus GNV, 1 bus éthanol. Soit 17% de la flotte complète. Etude d'opportunité sur les bus hydrogène réalisé en 2020.
--------------------------	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	Ajustement de la stratégie de motorisation année par année Définition des impacts sur l'exploitation de ces nouvelles motorisations (maintenance, approvisionnement, surcoûts) ou nouvelles énergies
---	---

	Définition et investissements éventuels sur les stations d'approvisionnements Achat du matériel roulant Suivi de la mise en œuvre et ajustements éventuels sur les prochaines commandes
--	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Réduire les émissions liées à la circulation de la flotte de bus Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> Flotte de bus 100% propre à l'horizon 2030
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de bus propres dans la flotte de bus Yelo	27	140	2030
Emission Co2 émises par la flotte de bus	5.8 tonnes (en 2020)		

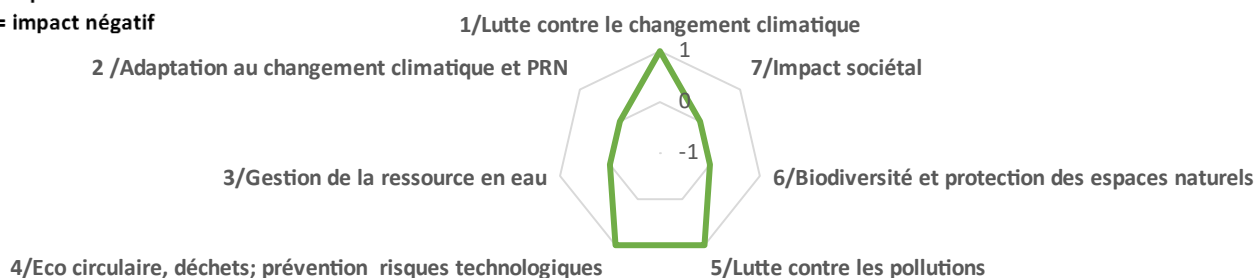
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	1	1	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif
0 = Impact neutre
-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Achat de bus	30 M€	CdA La Rochelle	
Aménagement	7.5 M€		
Amortissement DSP (surcoût fonctionnement)	30 M€		
Impact RTCR (surcoût de fonctionnement 2021-2028)	2 M€		
Total HT	37.5 M€ (investissement) 32 M€ de surcoût de fonctionnement		

Contribution en nature (le cas échéant)

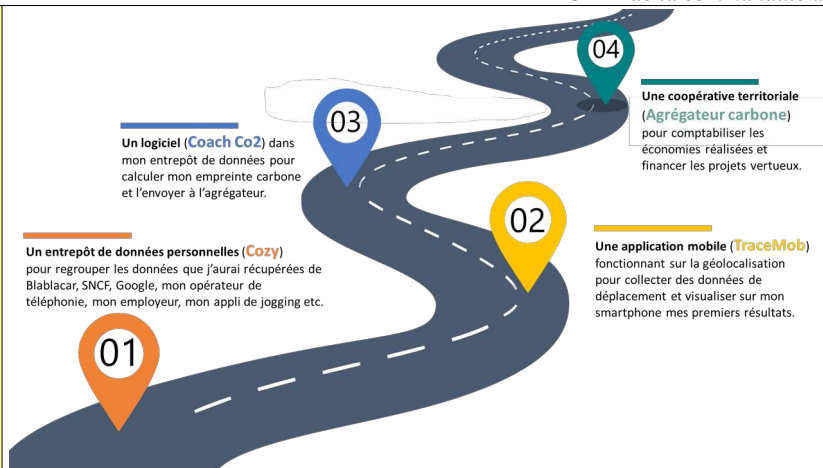
Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.5

SELF DATA TERRITORIAL / COACH CO2 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>La transition écologique appelle à une réponse globale s'appuyant sur différents éléments. Le développement de nouvelles formes de mobilité, des villes de demain ainsi que l'utilisation croissante de services numériques ont provoqué une augmentation sans précédent de la collecte et l'utilisation de données personnelles.</p> <p>Si les citoyens consentent plus ou moins volontairement à la collecte et l'utilisation de leurs données personnelles par des tiers, la confiance envers ces tiers est souvent mise à mal du fait de scandales réguliers de la part d'une minorité d'acteur. Cette perte de confiance se répercute négativement sur l'ensemble des acteurs étant amené à collecter et gérer des données personnelles. Cependant, l'évolution des règles en matière de protection des données personnelles change la donne et offre la possibilité de faire évoluer pratiques et mentalités individuelles tout en agissant pour le futur de la collectivité</p> <p>Dans le cadre du projet de territoire « Zéro Carbone », l'agglomération de La Rochelle et ses partenaires considèrent qu'une approche nouvelle est possible. Cette approche se base sur la réappropriation des données personnelles par leurs utilisateurs et leur utilisation dans un intérêt commun ; permettant d'établir une relation de confiance entre les citoyens et la collectivité sur l'utilisation et la valorisation de ces données pour des projets structurants. Cette approche, nommée Self Data, a été conceptualisée par la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) entre les années 2012 et 2017. Entre 2017 et 2019, au cours de différents ateliers, l'agglomération de La Rochelle et la FING ont étudié les possibilités d'implémentation d'un self data territorial sur le territoire de l'agglomération. Le cas d'usage qui en est ressorti concernait les mobilités.</p> <p>L'action proposée vise les enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les pratiques des collectivités en matière de gestion exemplaire des données personnelles et participer à la réappropriation des données par leurs utilisateurs - Mettre les citoyens au cœur de la transition écologique en mettant à disposition des outils leur permettant de visualiser concrètement l'impact environnemental de leurs modes de vies et d'y apporter des évolutions ou des changements de comportement - Créer une communauté favorisant la diffusion de la connaissance et des bonnes pratiques en autonomie - Répondre aux problématiques actuelles de défiance par rapport à la collecte et l'utilisation des données personnelles en apportant des réponses et faire reconnaître la Collectivité comme tiers de confiance - Assurer la dissémination du projet et de ses résultats en permettant la réutilisation des différents outils et livrables créés par d'autres collectivités et partenaires intéressés par la démarche.
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Maître d'ouvrage : Consortium du projet Agremob (Communauté d'Agglomération de La Rochelle, La Rochelle Université, Atlantech, ADEFIP, EIGSI, Carbone 4, Association les petits débrouillards Nouvelle Aquitaine Nord)</p> <p>Pilote de l'action : Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02 Réfèrent Virginie Steiner</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>L'action Self Data a pour objectif de mettre le pouvoir du numérique au service de la transition écologique.</p> <p><u>Le projet dans sa globalité :</u></p>



Du côté technique, le projet Self Data s'appuie sur les éléments suivants :

- Une application mobile : « TraceMob ». Elle permet de recenser et qualifier les déplacements des participants à l'expérimentation. Utilisant les services de géolocalisation, elle permettra à l'utilisateur de visualiser l'ensemble des déplacements qu'il aura enregistré et de disposer d'un ensemble de données liées (empreinte écologique, la distance parcourue...).
- Une plateforme de cloud personnel « Cozy » permettant d'accueillir et de récupérer différentes données personnelles dans le respect des règles nationales et européennes de protection des données personnelles sera mise à disposition du panel de bêta-testeurs. Les bêta-testeurs pourront alimenter leur cloud personnel via différents outils et connecteurs qui pourront (à terme) se connecter à différents services et récupérer les données personnelles liées de manière automatisée.
- Un logiciel « Coach CO2 » permettra de calculer l'empreinte carbone globale des utilisateurs et d'envoyer les données adéquates à la coopérative. Ce logiciel sera présent sur la plateforme de cloud personnel.
- Une coopérative carbone territoriale agrégeant les différents indicateurs que les utilisateurs auront accepté de partager et de mettre à disposition permettra à la collectivité de réfléchir et proposer la mise en place (dans le cadre d'une démarche citoyenne participative) d'actions ayant un impact bénéfique sur la transition écologique et de répondre aux problématiques rencontrées par les citoyens.

Concernant les bêta-testeurs, différents types d'événements sont organisés afin de les accompagner lors de la réalisation du projet :

- Une newsletter est régulièrement envoyée afin de renseigner les participants sur l'évolution des projets et les sensibiliser sur différentes thématiques/événements
- Plusieurs événements d'information, de sensibilisation et de formation thématiques sont organisés en parallèle. Ils ont pour objectif d'accompagner et renforcer les compétences et connaissances des bêta-testeurs dans l'utilisation des outils mis à disposition

Un soutien individuel est mis en place en parallèle pour accompagner les participants qui rencontrent des difficultés d'utilisation des différents outils proposés.

Du point de vue de la collectivité territoriale, une attention particulière est apportée afin d'assurer la compatibilité du projet avec les règles en matière de protection des données personnelles. En parallèle, une réflexion est menée afin d'assurer une gouvernance des données efficace et garantir une prise en compte et une intégration pérenne des différents outils et données dans les futurs processus de décision de la collectivité.

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Agglomération de La Rochelle
	Partenaires identifiés	Coopérative carbone de La Rochelle, Fabrique des mobilités, FING, CNAM, école de commerce Excelia, école d'ingénieur EIGSI, ADEFIP, La Rochelle Université, Numéricité, Dataactivist

Calendrier de réalisation	<p>2018-2019 : Phase de prospection et de sensibilisation auprès des métiers et des partenaires (privés comme institutionnels), co-construction de scénarios : « coach CO2 » et « Nos mobilités en débat »</p> <p>2019-2020 : Préparation de la phase exploratoire : recherche de financements, phase de conviction auprès des responsables de traitements tiers, définition et mise en place de l'architecture technique, engagement des organisations partenaires, recrutement et formation des bêta-testeurs en interne dans ces organisations, restitution des premières données, définition de la méthode d'évaluation de l'expérimentation.</p> <p>2020-2022 : Animation des panels cibles, ouverture à d'autres organisations et augmentation du nombre de bêta-testeurs. Puis évaluation de l'expérimentation et passage à l'échelle avec adéquation sur les cas d'usages identifiés.</p>
----------------------------------	--

État d'avancement	<p>La phase de prospection et de sensibilisation est terminée. Les différents partenaires ont été sélectionnés et les missions réparties en conséquence.</p> <p>La phase exploratoire a connu un retard du fait de la pandémie. Si la partie technique a pu avancer comme prévue, moyennant quelques adaptations du fait de la mise en place du télétravail généralisé ; la fin de la phase de recrutement des bêta-testeurs a dû être décalée du fait des confinements successifs. La dernière phase est en cours de réalisation.</p> <p>D'un point de vue technique, l'application mobile TraceMob est en production et est utilisée par les bêta-testeurs déjà recrutés.</p> <p>Le développement de Coach CO2 est en cours et une première version permettant la visualisation de ses trajets est en phase de test. L'intégration de nouvelles fonctionnalités et connecteurs sont prévus.</p> <p>Concernant les bêta testeurs, 190 bêta-testeurs ont été recrutés.</p>
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Cadrage de la démarche (méthodologie projet, comitologie, organigramme projet, risques ...) - Accompagnement sur l'élaboration du cadre de gouvernance du Commun - Étude sur l'hébergement de la plateforme - Intégration et développement des logiciels - Audits (RGPD, SSI...) - Tests et mise en production du MVP - Production des différents livrables - Bilan intermédiaire
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Employés du consortium du projet Agremob • Agents de l'Agglomération et de la Ville de La Rochelle • Citoyens • Etudiants et enseignants des établissements d'enseignement supérieur • Autres acteurs (institutionnel, associatif, entreprises ...)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Les objectifs de cette initiative sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre le numérique et la data au service des changements de comportement et de la transition écologique ; - Sensibiliser le grand public et les professionnels à la maîtrise de leur patrimoine informationnel ; - Créer une communauté favorisant la diffusion de la connaissance et des bonnes pratiques en autonomie ; - Répondre aux problématiques actuelles de défiance par rapport à la collecte et l'utilisation des données personnelles en apportant des réponses et faire reconnaître la Collectivité comme tiers de confiance ; - Crowdsourcer des données personnelles dans une dynamique réciproque de partage et de gestion respectueuse et garantie de la vie privée. <p>Les résultats attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions de transformation énergétique dans une agglomération de taille intermédiaire comme la CDA de La Rochelle ; - Viabiliser des dynamiques collectives et locales de transition énergétique dans le domaine
--	--

	<p>du transport ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à toutes les parties-prenantes d'être acteur du changement climatique dans l'agilité qu'offrira Agremob (notamment dans la co-construction des offres) ; - Ouvrir des perspectives permettant de contourner les difficultés de récupération de données auprès de plateformes (Waze, Uber, Blablacar).
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Publication du code source des applications	Non	Oui	3 ans
Nombre de bêta testeurs recrutés	0	500	3 ans
Réalisation des AIPD	Non	Oui	2 ans
Production et réalisation des livrables d'évaluation du projet	Non	Oui	3 ans

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	0	0	0

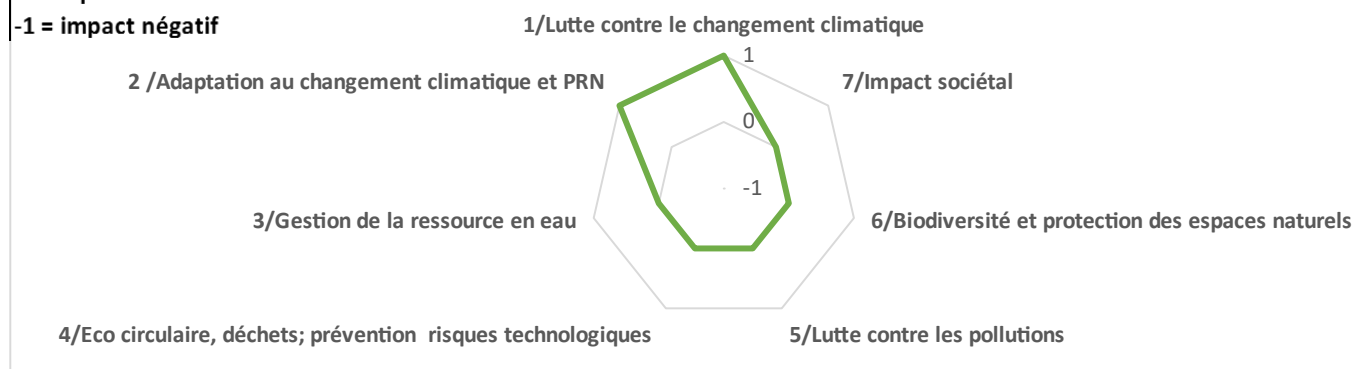
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Prestations de services, programmes de recherche, dépenses de personnel	518 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	100 000 €
		Etat	30 000 €
		AGREMOB	260 000 €
		Autofinancement	140 093 €
Total des dépenses HT	518 000 €	Total des recettes HT	518 000 €

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.6 ÉTUDE DES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DE ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>L'appel à projets de l'ADEME vise à accompagner les métropoles et les établissements publics dans l'étude de définition de zones à faibles émissions (ZFE). Les ZFE consistent à limiter l'accès à une partie du territoire aux véhicules les moins polluants munis d'une vignette Crit'Air pendant une période donnée, dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'air et de protéger la santé des populations.</p> <p>Ce projet fait partie de la stratégie portée par le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », l'agglomération vise à réduire d'ici à 2040 de 70 % les émissions de gaz à effet de serre émis par le territoire liés à la mobilité et aux transports.</p>	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02	
Description de l'action	<p>L'AAP de l'ADEME va conduire l'agglomération à d'étudier les conditions techniques, juridiques, organisationnelles et financières de mise en place et de suivi de Zones à Faibles Émissions et notamment la recherche de solutions innovantes de contrôle d'accès et de stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conditions techniques : définition du périmètre conforme aux dispositions mentionnées dans le cadre de la loi Climat et Résilience pour lequel l'incidence sur la qualité de l'air et l'organisation de la logistique du dernier kilomètre seront les plus importantes, - Conditions juridiques : étudier l'adoption de nouveaux arrêtés municipaux instaurant ces zones et l'adaptation des organes de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'instauration des vignettes Crit'Air, • Étude pour la signalisation et l'information des limites de circulation routière, • Recherche de solutions pour les contrôles d'accès. - Approche environnementale : évaluation des réductions des émissions de polluants atmosphériques attendues par la création de ZFE. - Concertation : l'ensemble des travaux menés devront s'appuyer sur l'examen des modalités de concertation et de communication les plus adéquates à adopter en amont de la mise en place de ZFE. 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
Partenaire(s) de l'opération	Partenaires identifiés	Région, Communes, Département 17, bureaux d'études, CEREMA, ADEME, ATMO Nouvelle Aquitaine, Agence Régionale de Santé, DREAL, Coopérative carbone
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<p>Premier trimestre 2022 : lancement étude technique + concertation</p> <p>Début 2023 : restitution étude technique</p> <p>Concertation continue en 2023 (+2024 ?)</p> <p>Au 31/12/2024 : mise en place ZFE sur le territoire</p>	
État d'avancement	<p>29/10/2021 : CCTP en cours de validation par partenaires (CEREMA et ADEME) :</p> <p>Lancement marché : Décembre 2021</p> <p>Sélection bureaux d'études : février/mars 2022</p>	

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires (police, voirie) • Lancement de l'appel d'offres (marchés) • Lancement étude et concertation • Conclusion études + concertation • Travaux adaptation voirie (signalisation, caméra verbalisation) • Communication grand public
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

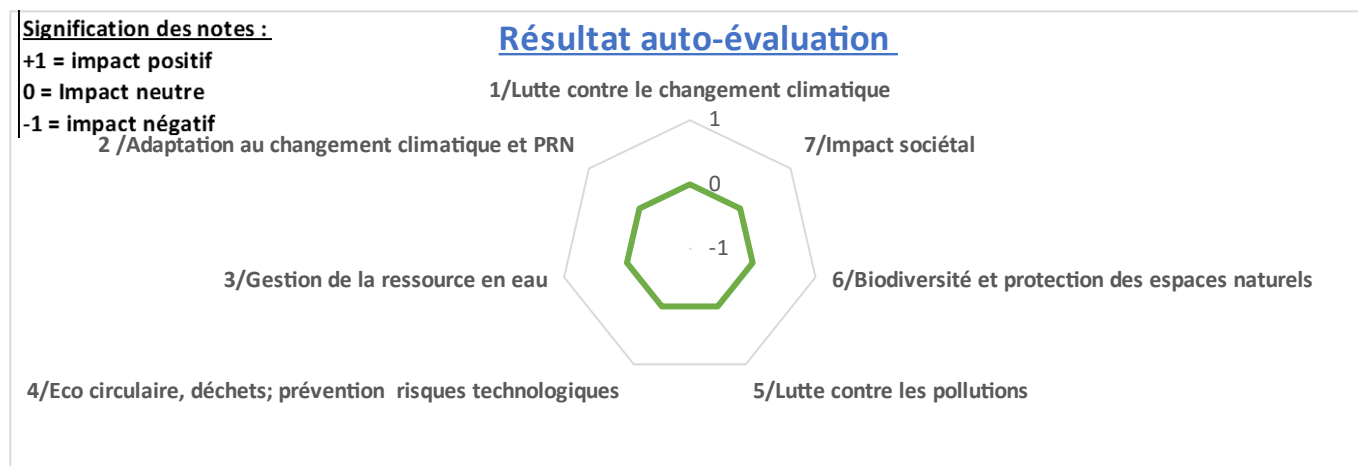
Public cible	
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de l'air • Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les acteurs de la logistique urbaine dans la conversion de leur flotte vers des véhicules peu émissifs • Permettre l'application de restrictions de circulation à tout ou partie du territoire aux véhicules les plus polluants <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • X% de polluants en moins, x% de GES évités (données seront fournies par le bureau d'études en charge de l'étude technique ZFE)
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Études	115 K€	Ademe	70 K€
Mise en œuvre – en fonction des ambitions du territoire (prime accompagnement des automobilistes vers des motorisations propres ?)	? M€	CEREMA (Interlud) – en attente	Max 42 K€

Total HT	0.43 M€		
----------	---------	--	--

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.1 ISOLATION PHONIQUE ET THERMIQUE - ESNANDES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - isolation phonique des deux salles du restaurant scolaire - isolation thermique de la toiture de l'école maternelle 	
Maître d'ouvrage	Mairie d'Esnandes Avenue de la République Personne en charge du dossier : Raymond PROUX, adjoint au Maire rproux@esnandes.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - pose des panneaux d'isolation phonique sur les plafonds du restaurant scolaire, - réfection des sols d'un couloir de l'école primaire avec des dalles « isolation acoustique » 	
Localisation du projet	Groupe Scolaire + restaurant scolaire	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Mairie d'Esnandes

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Octobre 2021/avril 2022 : phasage des travaux durant les vacances scolaires
État d'avancement	Début des travaux : octobre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : 2021 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2021 • Début des travaux : octobre 2021

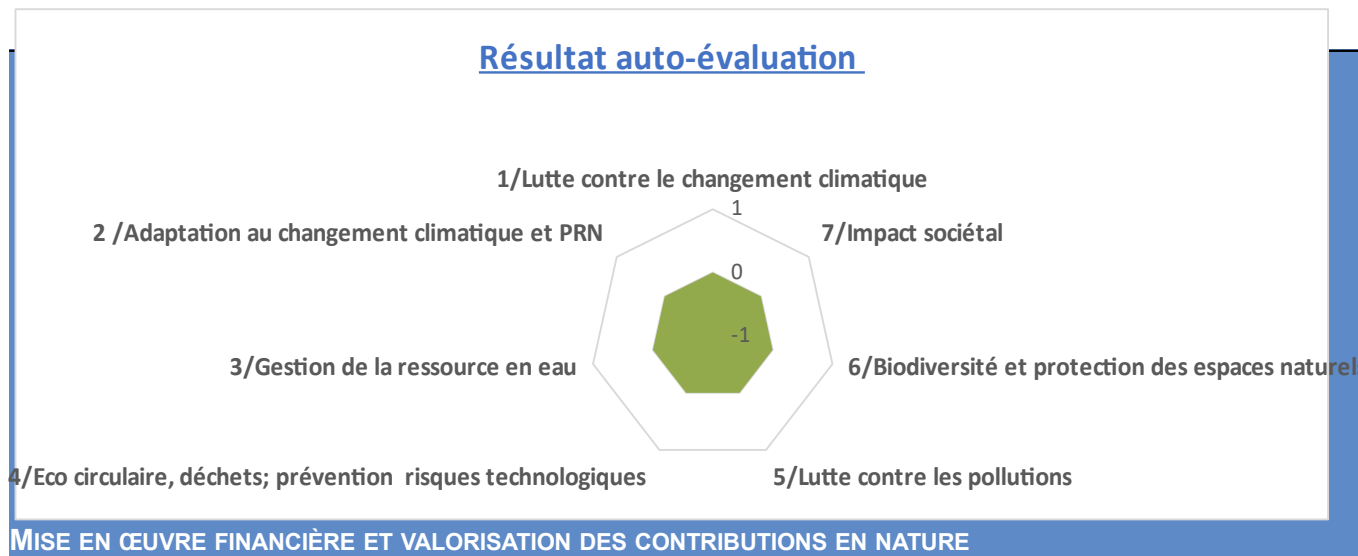
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Scolaires
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Confort acoustique

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Restaurant scolaire	6 044 €	Préfecture (DSIL) (sollicitée)	21 663 €
Ecoles	33 343 €	Département (sollicité)	9 846 €
Total HT	39 387 €		31 509 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.2 PILOTAGE DU CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS - MARSILLY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Bon nombre des bâtiments communaux ont été équipés, historiquement, de chauffages électriques. L'installation de thermostats connectés, en fonction de la disponibilité d'un proche réseau wifi, et la surveillance des températures à distance, a été mise en place pour certains d'entre eux au cours du mandat 2014-2020, produisant des résultats concluants en termes d'économies d'énergie.</p> <p>Un certain nombre de bâtiments, équipés de systèmes obsolètes, ou qui ne sont plus maintenus, ou non équipés et abandonnés aux occupants des lieux, reste à traiter..</p>
--	---

Maître d'ouvrage	<p>COMMUNE DE MARSILLY 5bis rue des Écoles 17137 MARSILLY</p> <p>Personne en charge du dossier : Maxime RAFFIANI – DST dst@marsilly.fr / 05.46.01.30.10</p>
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Mise en place d'un système de pilotage du chauffage électrique des bâtiments publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GTB chauffage école maternelle Jean de La Fontaine et restaurant scolaire - pilotage du chauffage des vestiaires du football et du club-house du rugby (création d'un pont wi-fi + installation de thermostats connectés) - pilotage du chauffage de la salle polyvalente Simenon et du centre technique municipal
--------------------------------	--

Localisation du projet	<p>école maternelle Jean de La Fontaine et restaurant scolaire – rue du Chemin Bas vestiaires du football et du club-house du rugby – plaine des sports Gaston Aujard salle polyvalente Simenon – place de l'Abbé Coll centre technique municipal – ZAE des Beauvoirs (rue des Entreprises)</p>
-------------------------------	---

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td></td> </tr> </table>	Pilotage		Partenaires identifiés	
Pilotage					
Partenaires identifiés					

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	1 ^{er} trimestre 2022
----------------------------------	--------------------------------

État d'avancement	<p>Devis prêts à être signés En attente « dossier réputé complet » DSIL 2021 pour signature et démarrage</p>
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : fait (DP pour modification de façade – installation antennes wi-fi sur bâtiment Chansigaud pour création du pont-wifi vers les vestiaires football et club-house rugby) • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : fait, devis reçus • Début des travaux : en attente « réputé complet » DSIL
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<p>Utilisateurs locaux scolaires et du restaurant scolaire (enfants, enseignants, personnels communaux) Membres des associations, utilisateurs locaux sportifs et salle polyvalente Personnel communal des services techniques (centre technique municipal)</p>
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	Objectif général :
	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des consommations énergétiques
	Objectifs spécifiques :
	<ul style="list-style-type: none"> Economies d'énergie Réduction des coûts

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommations d'énergie école / restaurant	90 000 kwh	-10%	2023
Consommations d'énergie locaux sportifs et centre technique municipal	54 000 kwh	-30%	2023
Consommations salle Simenon	28 000 kwh	- 15%	2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	0

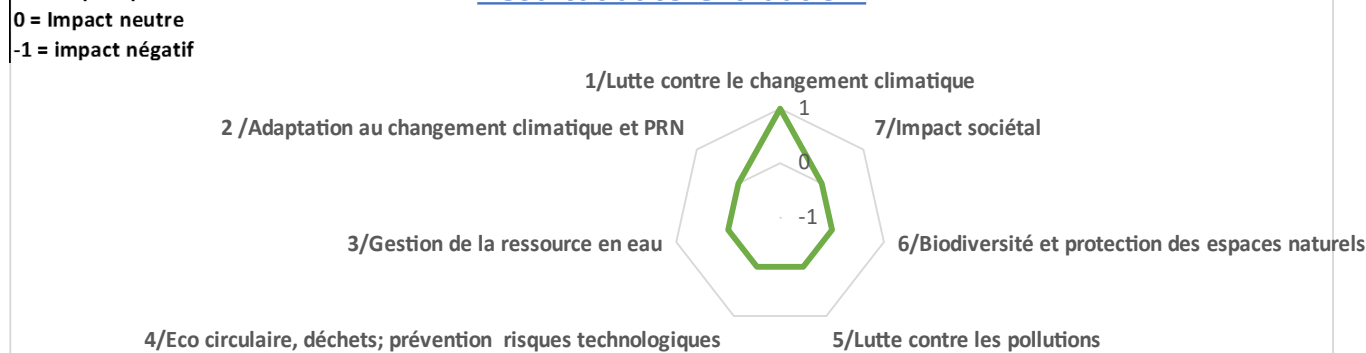
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Fourniture et installation d'un système de gestion technique du bâtiment (pilotage chauffage école / restaurant scolaire)	11 740,82 €	DSIL Grandes priorités (sollicitée – pas de notification à ce jour)	12 128,54 €
Création pont wi-fi pour pilotage et fonctionnement des thermostats communicants dans les locaux sportifs	1 699,30 €	Conseil départemental (fonds énergie – sollicité – pas de notification à ce jour)	5 512,98 €
Fourniture et pose radiateurs + thermostats communicants et modules de pilotage intégrés + câblage	8 611,78 €	Autofinancement commune	4 410,38 €
Total HT	22 051,90 €		22 051,90 €

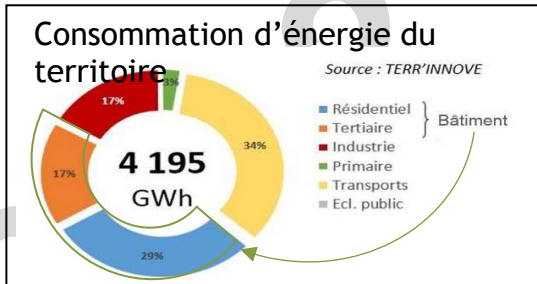
Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.3 PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Le secteur du bâtiment représente la moitié des consommations d'énergie du territoire (46%) dont 29% pour le secteur résidentiel. Identifié comme gisement d'économies d'énergie, la rénovation du parc résidentiel représente un enjeu important qui participerait à l'atteinte de l'objectif zéro carbone à l'horizon 2040 développé dans le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». Il s'agit également d'une action inscrite dans le programme Cit'Ergie.</p> <p>La rénovation, un gisement d'économie à exploiter Actuellement, environ 500 logements sont rénovés chaque année sur l'Agglomération. Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie énergétique de la CdA datant de 2016, il faudrait que ce nombre passe à 2 000 rénovations performantes*/an (* c'est-à-dire permettant d'améliorer d'au moins 40% les performances du bâtiment après travaux).</p> <p>De nombreux d'acteurs à mobiliser L'effort attendu repose en grande partie sur les propriétaires occupants ou bailleurs de résidences principales puisque ces dernières représentent 92% du parc résidentiel. Pour aider les propriétaires qui envisagent de rénover leur patrimoine, il existe une multitude de dispositifs et d'organismes, publics et privés. Les acteurs présents sur le territoire (cf. cartographie des acteurs) partagent un même avis sur le besoin de structurer le réseau pour faciliter le parcours de rénovation du particulier. C'est le rôle qu'a souhaité jouer l'Agglomération en initiant un projet de Plateforme de la Rénovation Énergétique (PTRE) où les acteurs travailleraient ensemble avec un objectif commun de rénover mieux et plus le parc résidentiel.</p>
---	--



Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02
-------------------------	---

Description de l'action	<p>En janvier 2021, le marché public d'« accompagnement technique des usagers » a été attribué au CRER qui assure le service depuis le 1er mars 2021. Dans le cadre de ce marché, le CRER assure l'optimisation des projets de rénovation du territoire pour les usagers qui en font la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation thermique gratuite : un conseiller se déplace au domicile de l'utilisateur pour identifier les travaux à réaliser, il réalise un montage financier et définit un budget prévisionnel de travaux, • Optimisation financière du projet de rénovation : accompagnement au choix des travaux en fonction des aides disponibles, aide au montage des dossiers de demande d'aide, • Accompagnement technique : décryptage des solutions techniques envisagées et accompagnement à la prise de décision, • Mise en relation avec des professionnels engagés dans la démarche locale « professionnels de confiance », • Analyse des devis / offres des professionnels, • Accompagnement à distance durant la phase travaux. <p>Il s'agit bien d'un accompagnement individuel et personnalisé de chaque porteur de projet de rénovation.</p> <p>En plus du socle de base qu'est l'accompagnement technique des usagers, différentes actions</p>
--------------------------------	--

vont être lancées dès le 11 juin prochain. Elles ont pour objectifs de faciliter l'accès au service et le parcours de l'utilisateur. Elles sont détaillées ci-dessous.

L'aide rénovation « Bas Carbone »

Cette aide financière destinée aux usagers du territoire vise à massifier la rénovation énergétique performante, « bas carbone » (emploi de matériaux biosourcés) et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables. Le dispositif proposé est cumulable avec les dispositifs de l'Etat. Ce levier financier, dont le montant total s'élève à 500 000 € sur 3 ans permettra d'injecter entre 2 et 5 millions d'euros dans l'économie locale non-délocalisable d'ici à 2023. Une présentation plus détaillée se trouve en annexe 3.

La création d'un réseau de « professionnels de confiance »

Pour réussir à atteindre les 2000 rénovations performantes par an à l'horizon 2027, la CdA travaille avec les professionnels et leurs fédérations (CAPEB 17 et FFB 17) pour créer un réseau local dit de « professionnels de confiance ». Une charte qualité cadre les engagements des parties ; CdA, professionnels et réseaux de professionnels.

Pour le lancement, 30 professionnels se sont engagés dans cette démarche, l'objectif est d'étoffer ce collectif et de lui proposer des animations et/ou formations sur les sujets portés par l'Agglo : rénovation « bas carbone », rénovation performante, énergies renouvelables,...

Des partenariats avec les acteurs locaux

La PRRE n'a pas vocation à prendre la place des structures déjà en place, au contraire, l'objectif est de créer du lien entre elles et de faciliter l'expérience de l'utilisateur. A ces fins, la PRRE a signé 2 conventions de partenariats avec des structures « spécialisées » d'accompagnement :

- L'ADIL 17 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui apporte des conseils juridiques aux usagers du territoire,
- Les 3 opérateurs ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) qui accompagnent les usagers aux revenus « modestes » et « très modestes » dans leur parcours de demandes d'aides ANAH.

Animation de territoires

Le CRER aura également à sa charge jusqu'en 2023 la réalisation d'animations grand public sur le territoire. L'objectif sera d'aller à la rencontre des habitants pour créer une culture commune sur le sujet de la maîtrise de l'énergie dans l'habitat et les énergies renouvelables. Propositions d'animations :

- Des balades thermographiques : visites de quartier et logements avec caméra infrarouge pour visualiser les déperditions de chaleurs.
- Des visites de logements rénovés : en présence des artisans et des propriétaires du logement, des visites de sites seront organisées pour les enjeux d'un projet de rénovation.
- Des ateliers de découverte : Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Comment réussir un diagnostic énergétique ? Pourquoi choisir un matériau biosourcé ?... Autant de sujets qui seront abordés durant des ateliers thématiques.

Le local d'accueil du public

Fraîchement terminé, le local situé avenue du Général De Gaulle permettra de recevoir les particuliers en RDV pour les accompagner dans leurs démarches. Les 3 bureaux qui s'y trouvent permettront d'accueillir des permanences d'autres structures ou acteurs comme par exemple les instructeurs de la CdA ou l'ADIL 17. Enfin, la salle de réunion servira à des temps de travail pour développer le projet.

Le site internet

De même que le local, le site internet dédié à la PRRE est un espace virtuel d'accueil et de vitrine du dispositif. Il dispose des fonctionnalités suivantes :

- Prise de RDV en ligne
- Outil d'autodiagnostic de son logement pour évaluer son niveau de performance,
- Simulateur d'aides financières,
- Liste des professionnels signataires de la charte.

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
	Partenaires identifiés	Région, ANAH, ADEME, ADIL, fédérations de professionnels,

opérateurs ANAH, CAUE, ODEYS, TIPEE, réseau de professionnels, bureaux d'études thermiques et architectes

CALENDRIER

Actions opérationnels	Service d'accompagnement individualisé des usagers – mai 2021 Site internet – avril 2021 Charte professionnels – mars 2021 Animations régulières du réseau de professionnels – en continu Permanences de proximité en communes – novembre 2021 Aide rénovation « bas carbone » - avril 2021 Animations de territoire : ateliers thématiques, présences de stand sur salons et foires, visites de logement rénovés,...
------------------------------	---

Actions à venir	Mobilisation des acteurs de la phase achat – début 2022 Offre de financement du reste à charge – courant 2022 Actions en direction des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> • DORÉMI – 2022/2025 (déploiement offre de réno BBC) • Echobat – courant 2022 action de promotion des matériaux biosourcés Travail sur le sujet de l'auto rénovation accompagnée – courant 2022 Réalisation d'une thermographie aérienne de la CdA – février 2022
------------------------	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	- Grand public - Réseau de professionnels - Acteurs du territoire intervenants sur le sujet de la rénovation énergétique
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	Objectif Réduire la consommation d'énergie du parc résidentiel privé en rénovant 45000 logements au niveau BBC d'ici à 2040 Moyens <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le parcours de rénovation, • Promouvoir la rénovation performante de type BBC, • Planifier et réaliser des actions qui permettront de massifier la rénovation énergétique : charte qualité avec les professionnels locaux (permet de sécuriser la phase travaux), faciliter la rénovation groupée, développer l'auto-rénovation accompagnée...
--	---

indicateurs		2021	2022	2023
	Contacts 1^{er} niveau – usager venant chercher des informations	1600	1600	1600
	Accompagnement perso sans engagement de travaux – accompagnement individuel d'un projet de rénovation (caractérisation, plan de travaux, montage financier,...)	500	400	400
	Accompagnement Rénovation par étape – avec justification	300	400	400
	Accompagnement Rénovations performantes (baisse d'au moins 40% de la consommation d'énergie après travaux) – avec justification	60	100	150
	Accompagnement Rénovation BBC – avec justification	5	10	15
	/ Réalisés sur la période avril => septembre 2021			
	- Contacts de 1 ^{er} niveau : 499			
	- Accompagnements personnalisés : 249			
	- Rénovations par étape : 25			
	- Rénovations performantes : 36			
	- Rénovations BBC : 3			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

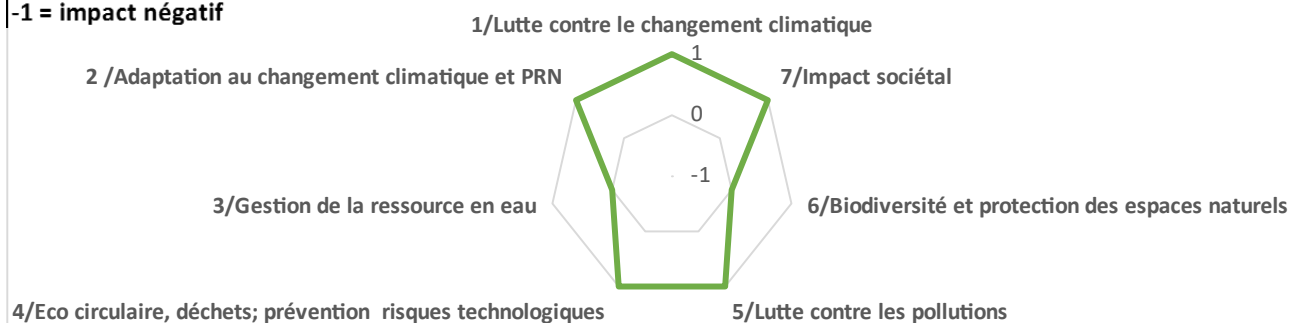
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	1	1	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement****Période 2021-2022**

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Types de dépenses (travaux, prestations, frais de personnel, etc.)	Montant	Organisme identifié (État, région etc.)	Montant
Accompagnement technique et animation de territoire – <i>Marché public de services</i>	300 000 €	Programme SARE/Région	200 000 €
Achat de matériel et services	80 000 €	PIA LRTZC	180 000 €
Frais de fonctionnement (RH interne)	200 000 €	Autofinancement CDA	450 000 €
Concours aux travaux – aides financières aux usagers pour la réalisation d'audit et de travaux	250 000 €		
TOTAL	830 000 €	TOTAL	830 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.4 REHABILITATION GYMNASE PERICAUD - LA JARRIE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réhabilitation et rénovation thermique et énergétique du gymnase scolaire Henry PERICAUD	
Maître d'ouvrage	Nom MAIRIE DE LA JARRIE Adresse Place de la Mairie - 17220 LA JARRIE Personne en charge du dossier David BAUDON, Maire mairie@la-jarrie.fr	
Description de l'action	Amélioration de l'esthétique du bâtiment Rénovation énergétique et thermique Réaménagement des espaces intérieurs Refonte de l'installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire Mise en place d'une installation photovoltaïque Mise aux normes ERP et PMR	
Localisation du projet	Gymnase Henry PERICAUD, rue du Chemin Vert – 17220 LA JARRIE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Dépôt permis de construire : janvier 2022 Démarrage travaux : mai 2022
État d'avancement	Notification du marché de maîtrise d'œuvre en septembre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Choix du maître d'œuvre Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme Consultation des entreprises Démarrage des travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Scolaire : élèves de l'école élémentaire et du collège
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation du gymnase aujourd'hui vétuste et énergivore <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rénovation et amélioration énergétique

	<ul style="list-style-type: none"> Mise aux normes ERP et PMR Réaménagement des espaces
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation énergétique annuelle			

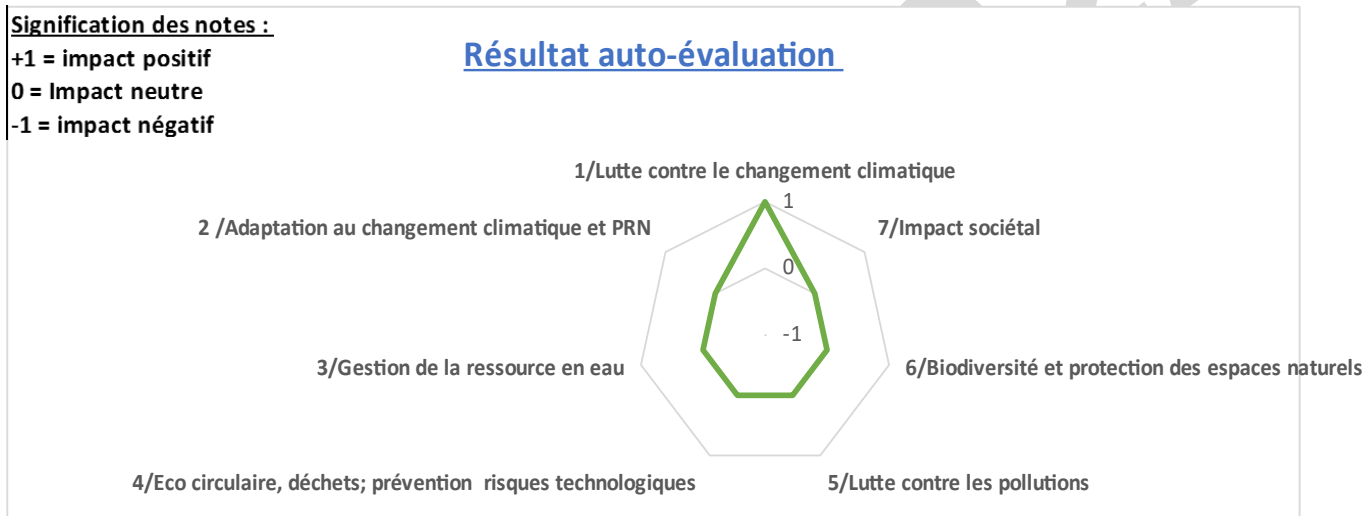
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	783 600 €	DETR Département Commune	219 539 €
Maîtrise d'œuvre	62 688 €		375 000 €
Bureau études, SPS, diagnostics	18 275 €		283 618 €
Autres frais	13 594 €		
Total HT	878 157 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.5 RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS - SAINT-VIVIEN

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Améliorer la qualité d'isolation des bâtiments publics, produire de l'énergie propre pour de l'auto consommation.	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VIVIEN 26, Grande Rue – 17220 SAINT-VIVIEN Personne en charge du dossier : Vincent DEMESTER Maire 06.78.50.80.08 – vincent.demester@agglo-larochelle.fr	
Description de l'action	Réhabilitation d'équipements publics. Salle associative – Atelier des agents municipaux.	
Localisation du projet	Centre bourg – Rue Traversière	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE DE SAINT-VIVIEN
	Partenaires identifiés	CDA – Département - Etat

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2022
État d'avancement	Début des travaux en octobre 2021.
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

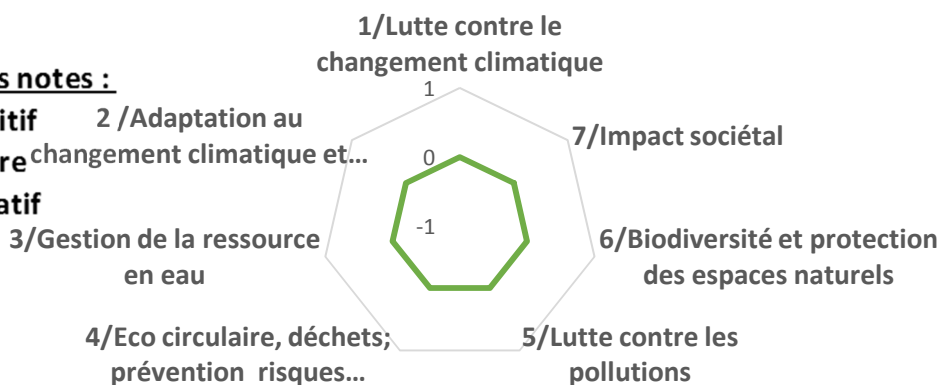
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	POPULATION / ENFANCE
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la capacité de réception des bâtiments publics et diminuer la consommation énergétique. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'usage d'un bâtiment et diminuer sa consommation énergétique.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation énergétique en euros	41 071 €		?

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation**Signification des notes :****+1 = impact positif****0 = Impact neutre****-1 = impact négatif****MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
TRAVAUX	407 500 €	DETR ETAT	68 000 €
MAITRISE D'OEUVRE	80 000 €	DSIL ETAT	43 000 €
TRAVAUX ANNEXES	10 000 €	DEPARTEMENT	63 000 €
		CDA	156 000 €
		COMMUNE	164 000 €
Total HT	497 500 €		357 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.6 REPLACEMENT DE LA VERRIÈRE HALL BORD À QUAI DE L'ESPACE ENCAN - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le site de l'Espace Encan a été réhabilité en 2000 sur une surface totale de 10 000 m² environ pour le tourisme d'affaire. En 2003 a été créé l'amphithéâtre Michel Crépeau. Il s'agit d'un espace modulable de 3 000 m² avec une voûte en verrière, occultable et ouverte sur les quais du bassin des grands yachts.</p> <p>La capacité d'accueil et les caractéristiques techniques des espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auditorium Michel Crépeau : 782 places (avec tablettes) dont 18 places handicapés - Grande Halle : 1500 personnes en plénière, 2000 personnes en repas assis - Deux halls d'exposition : Antioche (entrée principale) et Atalante de 813 et 468 m² - 10 espaces modulables de réunion, de réception et/ou séminaires : 15 à 160 personnes, soit de 57 à 250 m². - Une terrasse extérieure et un espace bar privatif 	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle</p> <p>Pauline Perdriaux 05 46 30 36 04 / pauline.perdriaux@agglo-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>L'opération consiste à installer une nouvelle verrière plus isolante que l'actuelle.</p> <p>Les objectifs poursuivis sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer à la réduction des consommations énergétiques du bâtiment en limitant les déperditions et en anticipant - les travaux énergétiques ultérieurs, - améliorer le confort thermique en été et en hiver en limitant les écarts de températures et en diminuant les besoins en chauffage. <p>L'opération s'inscrit donc comme le premier volet d'un programme global de réhabilitation de l'Espace Encan.</p>	
Localisation du projet	Quai Louis Prunier 17000 La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
	Partenaires identifiés	État

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021
État d'avancement	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
Objectifs et	Objectif général :

résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> renforcer son offre événementielle, congrès et tourisme d'affaires pour rester concurrentiel et redevenir leader sur le marché, en augmentant sa modularité , en s'adaptant aux enjeux sanitaires. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> permettre la mise en conformité de l'équipement améliorer le confort thermique en été et en hiver répondre à la stratégie La Rochelle Territoire Zéro Carbone et s'inscrire dans une performance énergétique globale de l'équipement, le changement de la verrière étant un préalable à l'opération globale.
---------------------------	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

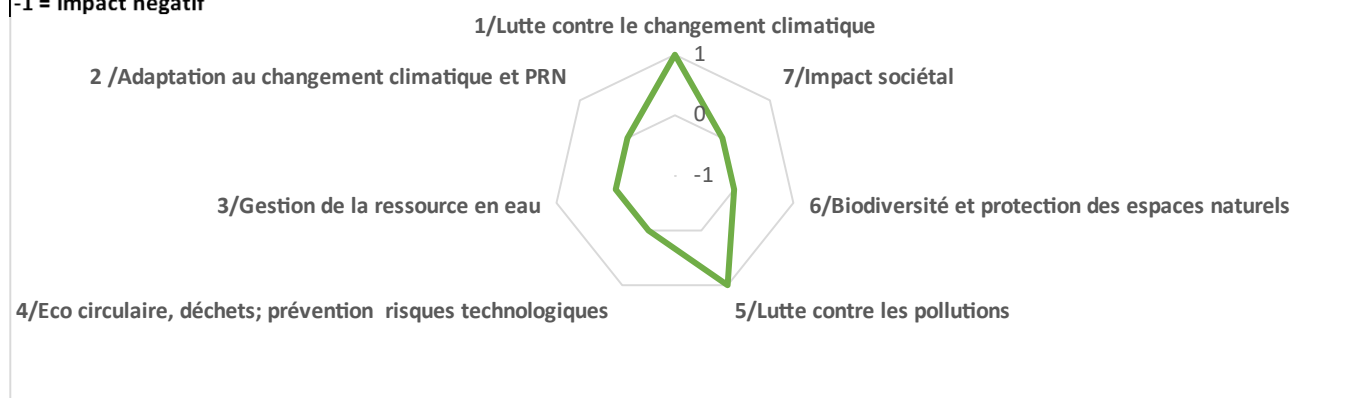
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	1	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	501 089 €	DSIL	280 000 €
Maîtrise d'œuvre	13 480 €	CDA	238 369 €
SPS et CT	3 800 €		
Total HT	518 369 €		518 369 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.7 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE - YVES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les enjeux recherchés : le changement de fenêtres, une meilleure isolation et le changement d'éclairage permettraient une baisse significative de la facture d'électricité soit une baisse énergétique ainsi qu'un meilleur confort pour les agents travaillant dans ce bâtiment. Les gains énergétiques attendus permettraient d'avoir un meilleur DPE.
Maître d'ouvrage	Didier ROBLIN, Maire Personne en charge du dossier : Sandra BLANCHET 05 46 56 18 02
Description de l'action	Le bâtiment de la mairie a été construit dans les années 80 avec des fenêtres à guillemettes en simples vitrages cadre bois et une isolation en fibre de verre sur un plafond de plaques suspendues. L'éclairage est à néons. La commune envisage de rénover ce bâtiment en changeant les fenêtres existantes hors normes par des fenêtres coulissantes en doubles vitrages. Le plafond serait BA13 avec une isolation en laine de verre 300mm (R=7.50m ² k/W). l'éclairage serait revu des dalles LED 23W.
Localisation du projet	Mairie d'Yves Le Marouillet 17340 YVES
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Courant 2022
État d'avancement	Demandes de subventions faites
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'une DP • Demande de devis faite • Délibération prise le 08 décembre 2020

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

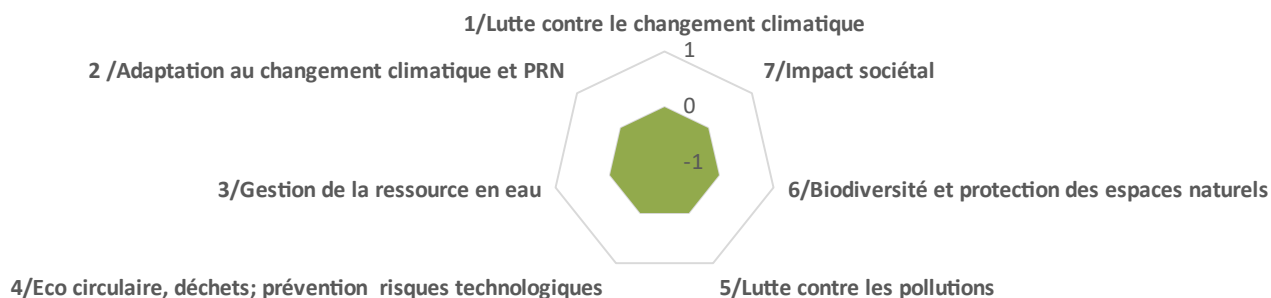
Public cible	
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse significative des factures d'électricité <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confort pour les usagers • Confort de travail pour les agents

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Fenêtres en aluminium	22 813,28 €	Demandes de subventions Communes	En cours 20 000 €
Isolation (reprise du plafond + laine de verre)	11 575,00 €		
Mise aux normes électriques	2 780,03 €		
Total HT	37 168,31 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.8 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rénovation salle polyvalente	
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-auns.fr	
Description de l'action	Rénovation de la salle de sport communales. Isolation thermique, rénovation énergétique (changement du système de chauffage) Installation de panneaux photovoltaïques Rénovation des sanitaires (accès PMR)	
Localisation du projet	Salle polyvalente – centre bourg 9 rue des écoles	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	Non identifiés à ce jour

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Attente bilan carbone Études 2022 Travaux 2023
État d'avancement	Néant
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population dont associations communales
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> économies d'énergie Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> confort de la salle

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Signification des notes :
 +1 = impact positif
 0 = Impact neutre
 -1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation

1/Lutte contre le changement climatique

2 /Adaptation au changement climatique et PRN

3/Gestion de la ressource en eau

4/Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques

5/Lutte contre les pollutions

6/Biodiversité et protection des espaces naturels

7/Impact sociétal

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
En cours			
Total HT		Total HT	

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.9 RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE LAVOISIER - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le projet de Cité éducative LAVOISIER à La Rochelle porte au cœur de sa démarche de conception la volonté de bâtir un groupe scolaire exemplaire, spécifique et innovant. Pour cela les enjeux du développement durable sont intégrés au projet tout au long des phases de conception, notamment à travers une démarche HQE Bâtiment Durable, une simulation thermique dynamique et des études spécifiques sur la qualité de l'air. Afin de minimiser l'impact environnemental du projet, il a été choisi un scénario mixte de démolition partielle, restructuration de l'existant et extension.</p> <p>L'ambition de la Ville de La Rochelle est de créer une cité des sciences et de la nature. Un groupe scolaire complètement intégré et ouvert sur son environnement, le quartier de Villeneuve les Salines et le marais de Tasdon qui l'entoure.</p> <p>L'objectif est qu'il devienne un réel pôle d'attractivité pour le quartier et participe à son changement d'image en rayonnant sur l'ensemble de la commune.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>La reconstruction de la Cité éducative LAVOISIER s'inscrit dans les démarches CIT'ERGIE et LRTZC portées par la Ville. La Ville de La Rochelle souhaite intégrer l'économie circulaire et le réemploi à ce projet qui paraît totalement adapté.</p> <p>Cette reconstruction a été phasée en tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère tranche – démolition-désamiantage - 2ème tranche – reconstruction <p>Auparavant, les écoles du quartier (Profit et Condorcet) ont fait l'objet de travaux pour accueillir les 200 enfants de l'école Lavoisier à la rentrée 2021.</p>	
Localisation du projet	29 avenue Victor Schoeler La Rochelle – Quartier Villeneuve-les-Salines (Quartier prioritaire Politique de la Ville)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Ville de La Rochelle
	Partenaires identifiés	Education nationale

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère tranche – démolition-désamiantage : a démarré en juillet 2021 et doit se terminer en janvier 2022 • 2ème tranche – reconstruction : doit démarrer en décembre 2021 pour une livraison à l'été 2023
État d'avancement	Démolition en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de construire déposé le 15 avril 2021 • Lancement de l'appel d'offres travaux : septembre 2021 • Début des travaux de reconstruction : décembre 2021 • Livraison des travaux, acquisition matériels : été 2023

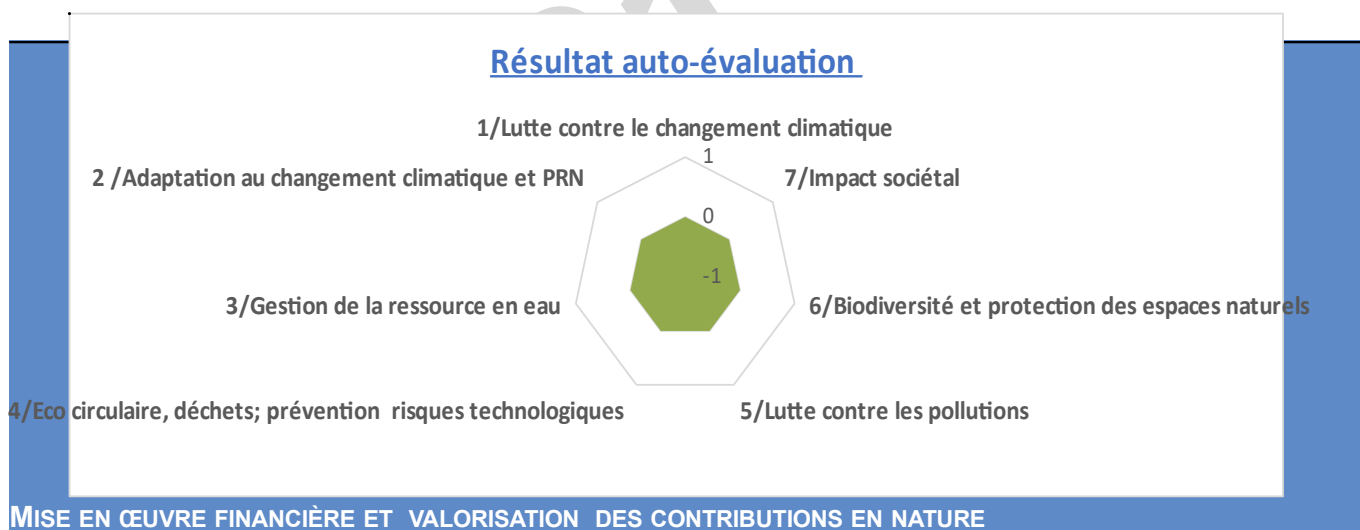
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Usagers du groupe scolaires : élèves, personnel éducatif et administratif
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconstruire le groupe scolaire Lavoisier avec un double objectif de performance ; environnemental concernant le bâtiment et éducatif pour le projet pédagogique de cette école tourné vers la nature et les sciences. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Innovation technique Haute performance énergétique Économie circulaire et réemploi

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Étude Qualité de l'Air Intérieur MOE Démolition et désamiantage Reconstruction	21 400 € 1 220 458 € 1 044 504 € 8 563 000 €	ANRU	2 000 000 €
		ÉTAT – DSIL	900 000 €
		EUROPE – FEDER	150 000 €
		REGION Nouvelle-Aquitaine	200 000 €
		CDA La Rochelle	2 000 000 €
		Ville de La Rochelle	5 599 362 €
Total HT	10 849 362 €		10 849 362 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.10 RENOVATION ENERGETIQUE ET REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE - SAINT-XANDRE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Diagnostic : L'école dispose d'une salle polyvalente en forme de rotonde, en bois, qui est en mauvais état (passoire énergétique). Le système de chauffage de l'école doit être changé (suite à une panne, cet hiver, la commune loue un système de chauffage par soufflerie). Des salles sont à rénover (un dortoir) (Pop. + 11,96% entre 2016 et 2021, effectif scolaire de l'école maternelle + 6,47 % entre 2017 et 2021, avec 1 ouverture de classe sur cette période)	
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Xandre Rue de l'Océan, 17138 Personnes en charge du dossier Elu : Evelyne FERRAND, Maire Agent : Anthony PACREAU, DGS Coordonnées (06 21 68 58 52 – dgs@st-xandre.fr)	
Description de l'action	EXTENSION, REHABILITATION, RENOVATION ENERGETIQUE, REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE Réhabilitation (Démolition – reconstruction) de la salle polyvalente (la rotonde, 160 m ²) qui est intégrée à l'école. Nouveau système de chauffage (en remplacement de la pompe à chaleur air / air qui ne fonctionne plus) Réhabilitation complète (sol-mur-plafond) d'un dortoir et autres travaux / aménagement Etude en vue mise en place système de traitement de l'air	
Localisation du projet	Ecole maternelle, 2 quinquies rue de Dompierre (ou Place René Brisson)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Saint-Xandre
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 : Travaux
État d'avancement	Préparation des études
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Maître d'œuvre : 1^{er} semestre 2022 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : 2022 • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2022 • Début des travaux : Été 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants scolarisés 3-6 ans (148 élèves), corps enseignants et ATSEM (15 personnes)
Objectifs et	Objectif général :

résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Service à la population / Compétence obligatoire / Education
	Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Rénovation énergétique Qualité de l'air intérieur (QAI)

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

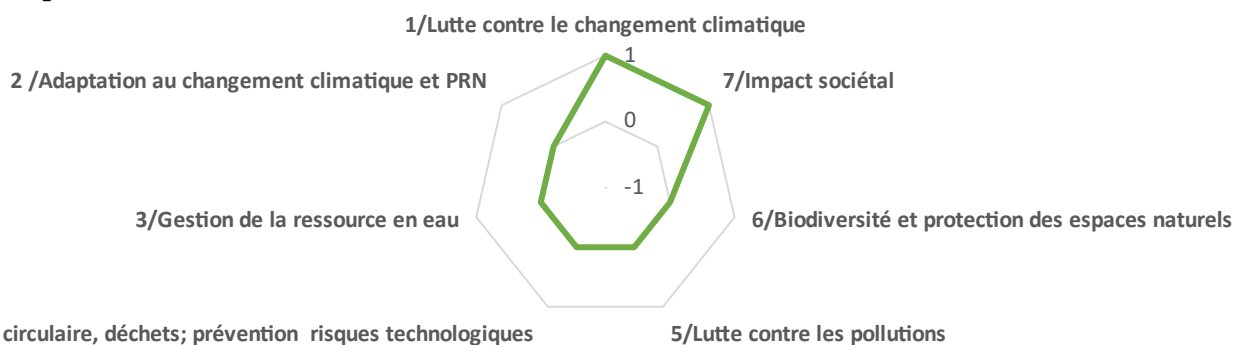
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux salle polyvalente (rotonde)	160 000	Etat (DETR / DSIL / Plan de Relance)	
Système de chauffage performant et économie	20 000	30% sur poste réno et transition énergétique + 30% pour Ecole enfance / jeunesse)	66 000
Système traitement QAI	20 000	Autofinancement	154 000
Etudes	20 000		
Total HT	220 000		220 000

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.11 RENOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE DE ROMPSAY - PERIGNY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Améliorer les performances énergétiques de l'école de Rompsay, lutter contre le réchauffement climatique et améliorer le confort des élèves de l'école Ces orientations font suite à un audit énergétique mené début 2022	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Périgny Adresse : 3, rue du château 17 180 Périgny Personne en charge du dossier : Fabien BRULAY, DGS f.brulay@ville-perigny.fr ; 05 46 44 16 22	
Description de l'action	La réhabilitation énergétique de l'école de Rompsay consiste à : - Installer une ITE - changer les menuiseries - ré isoler les combles - mise en place d'une VMC - installer une ombrière photovoltaïque - refaire les peintures - améliorer l'acoustique des classes et réfectoires	
Localisation du projet	13, rue des écoles 17 180 PERIGNY	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Direction des services techniques municipaux, en lien avec l'agent responsable des écoles et les adjoints référents
	Partenaires identifiés	Maître d'œuvre SPIRALE La Rochelle

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	D'octobre 2021 à fin 2022
État d'avancement	Audit énergétique réalisé en 2020 Maître d'œuvre missionné en octobre 2022 pour des études de conception et réalisation en site occupé
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'œuvre choisi en octobre 2021, attente APS • Autorisations d'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Début des travaux été 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants de la commune
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation énergétique et donc le volume de CO2 rejeté <p>Objectifs spécifiques :</p>

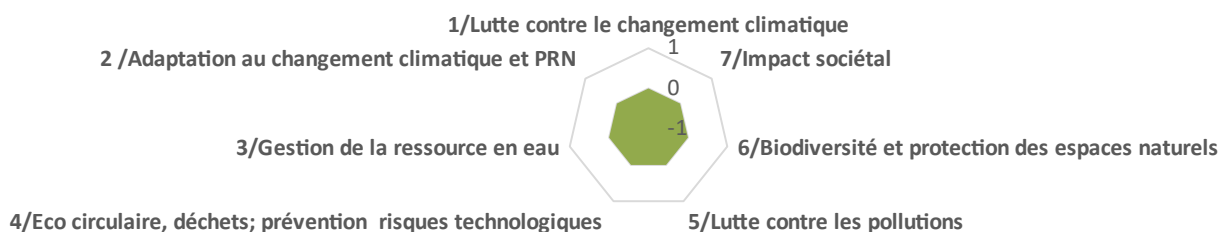
	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le confort des enfants et des enseignants • Réduire les consommations et les coûts énergétiques
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommations énergétiques en Kwh ep	163 059	114 027	2023
Bilan GES en t/an	20	5	2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
MOE	46 600 €	DSIL	99 671 €
TRAVAUX (isolations, Enr)	398 685 €	CEE	33 000 €
		Autofinancement mairie	314 614 €
Total HT	447 285 €		447 285 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.12 TRAVAUX D'AMELIORATION DES MATERIELS ET CONSOMMATIONS EN ECLAIRAGE PUBLIC – CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES Travaux d'amélioration des matériels et des consommations en éclairage public
--	---

Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr
-------------------------	---

Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de performance énergétique (CPE) • Remplacement de matériel d'éclairage en iode métallique et ballons fluo par des installations en technologie LED • Mise en place d'horloges astronomiques et de réducteurs de tension pour limiter l'impact de la luminosité sur l'espace public pendant les heures creuses et diminuer les consommations énergétiques.
--------------------------------	--

Localisation du projet	Espace public 17340 Châtelailon-Plage
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	CITEOS

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2024
----------------------------------	-------------

État d'avancement	CPE conclu Programme de remplacement établi Chiffrages effectués
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Commandes à effectuer • Réalisation des travaux
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population
---------------------	------------

Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les consommations d'énergie en éclairage public. • Réduire de 63% les consommations énergétiques
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

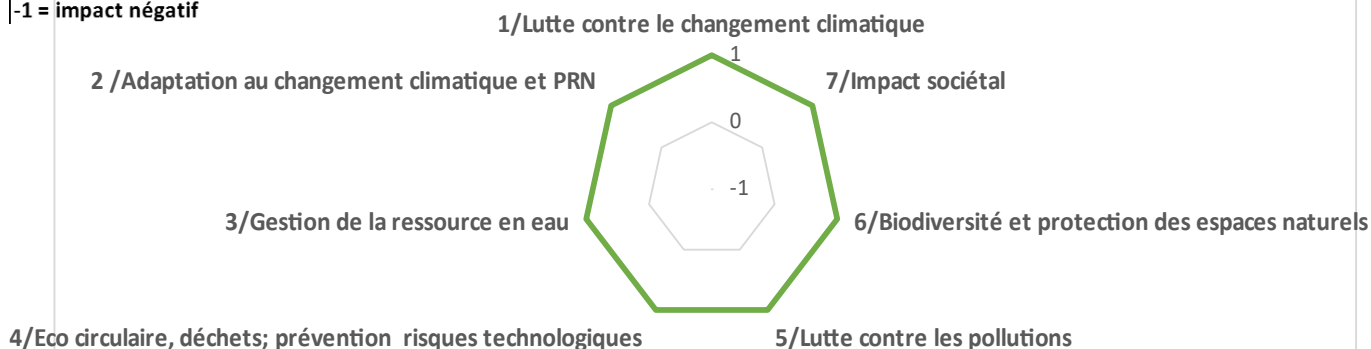
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	1	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de fourniture et pose de matériels	2 000 000 €	DSIL Mairie de Châtelailon-Plage	600 000 €
Maîtrise d'Œuvre			1 400 000 €
Frais annexes			
Total HT	2 000 000 €		2 000 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.13 TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments.
--	---

Maître d'ouvrage	<p>COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE</p> <p>Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr</p>
-------------------------	---

Description de l'action	<p>La commune de Sainte-Soulle souhaite s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique de ses bâtiments. Dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements de la commune, des travaux de rénovation thermique seront réalisés en 2021 avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments (objectif cible de baisse de 30 % des consommations d'énergie) ; - l'amélioration du confort d'été en maintenant le taux d'humidité dans l'air. <p>L'opération de rénovation énergétique des bâtiments publics de Sainte-Soulle comprend des travaux d'isolation thermique par l'extérieur, d'isolation des combles, d'amélioration des modes de chauffage et de remplacement de menuiseries.</p>
--------------------------------	--

Localisation du projet	<p>Maison des Associations – 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE Salle des Fêtes – rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE Mairie - 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE</p>
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communal
	Partenaires identifiés	Département de la Charente-Maritime (Audrey DESPORT)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>Date prévisionnelle de début des travaux : septembre 2022 3 mois de travaux Date prévisionnelle de fin d'opération : décembre 2022</p>
----------------------------------	---

État d'avancement	Consultation des entreprises en cours
--------------------------	---------------------------------------

Étapes de la mise en œuvre de l'action	
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Les administrés et utilisateurs des bâtiments communaux (agents communaux, associations...)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectifs spécifiques : . La rénovation énergétique des bâtiments publics correspond à l'ensemble des travaux</p>
--	---

	<p>réalisés sur les bâtiments communaux visant à diminuer leur consommation énergétique. Plusieurs types d'opérations de rénovation sont concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les actions dites à « gain rapide » : à faible investissement et présentant un fort retour sur investissement comme le contrôle et la régulation des systèmes de chauffage et de climatisation, la modernisation des systèmes d'éclairages ; ➤ des interventions ciblées pour améliorer le confort d'été en privilégiant la ventilation naturelle et les travaux permettant de protéger les bâtiments contre la chaleur (isolation...) tout en évitant l'installation de climatisation ; ➤ des travaux de rénovation du bâti comme des travaux d'isolation des murs, toitures des bâtiments... <ul style="list-style-type: none"> - les travaux d'isolation des murs, toiture et plancher des bâtiments ; - les travaux visant à renforcer l'autonomie énergétique des bâtiments publics par des énergies renouvelables ; - les travaux de remplacement des équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au charbon ou au fioul ; ➤ des travaux de mise en place de ventilation, double vitrage, de ravalement de façade ou de mise aux normes s'ils sont connexes aux travaux énergétiques.
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

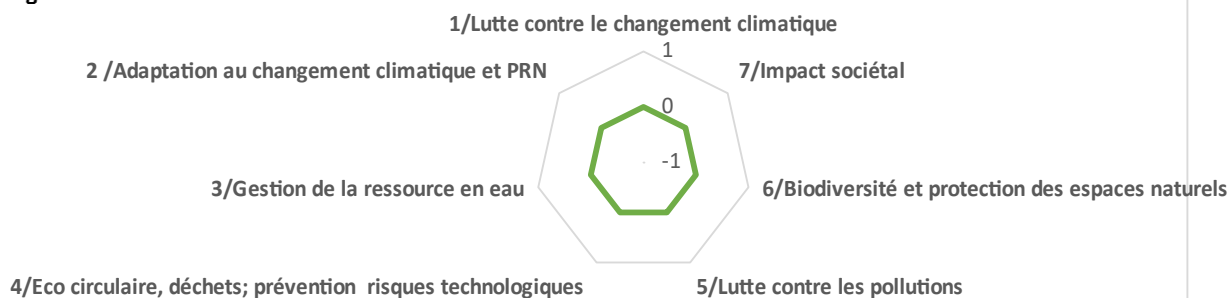
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de rénovation énergétique	60 000 €	État (DSIL 2022 sollicitée mais pas encore déposée) : 60 % Autofinancement (commune)	36 000 € 24 000 €
Total HT	60 000 €	Total HT	60 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.14 TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Travaux de rénovation énergétique des écoles.	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	<p>La commune de Sainte-Soulle souhaite s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique de ses bâtiments. Dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements de la commune, des travaux de rénovation thermique seront réalisés en 2021 avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments (objectif cible de baisse de 30 % des consommations d'énergie) ; - l'amélioration du confort d'été en maintenant le taux d'humidité dans l'air. <p>L'opération de rénovation énergétique des bâtiments publics de Sainte-Soulle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la programmation du chauffage avec l'installation d'une Gestion Technique des Bâtiments (école des Grandes Rivières, école Pierre Giraudet et école Les Trois Prés) ; - le remplacement d'une partie des menuiseries à l'école Pierre Giraudet ; - la mise en place d'une porte d'entrée à l'école Simone VEIL ; - la mise en place de deux portes isolantes à l'école des Grandes Rivières ; - la mise en place d'une ventilation double flux à l'école des Trois Prés. 	
Localisation du projet	École Pierre Giraudet – 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE École Simone Veil – 13 route de La Rochelle – 17220 SAINTE-SOULLE École des Grandes Rivières – 20 rue des Chauvelles – 17220 SAINTE-SOULLE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Communal Les écoles solinoises Le Département de la Charente-Maritime (Audrey DESPORT)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début des travaux : février 2022 5 à 6 mois de travaux Date prévisionnelle de fin d'opération : août 2022
État d'avancement	Consultation des entreprises en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Les écoliers, les administrés et utilisateurs des bâtiments scolaires (parents, enseignants,
---------------------	--

agents communaux...)

Objectifs et résultats attendus

La rénovation énergétique des bâtiments publics correspond à l'ensemble des travaux réalisés sur les bâtiments communaux visant à diminuer leur consommation énergétique. Plusieurs types d'opérations de rénovation sont concernés :

- **les actions dites à « gain rapide »** : à faible investissement et présentant un fort retour sur investissement comme le contrôle et la régulation des systèmes de chauffage et de climatisation, la modernisation des systèmes d'éclairages ;
- **des interventions ciblées pour améliorer le confort d'été** en privilégiant la ventilation naturelle et les travaux permettant de protéger les bâtiments contre la chaleur (isolation...) tout en évitant l'installation de climatisation ;
- **des travaux de rénovation du bâti** comme des travaux d'isolation des murs, toitures des bâtiments...
 - les travaux d'isolation des murs, toiture et plancher des bâtiments ;
 - les travaux visant à renforcer l'autonomie énergétique des bâtiments publics par des énergies renouvelables ;
 - les travaux de remplacement des équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au charbon ou au fioul ;
- **des travaux de mise en place de ventilation, double vitrage, de ravalement de façade ou de mise aux normes s'ils sont connexes aux travaux énergétiques.**

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

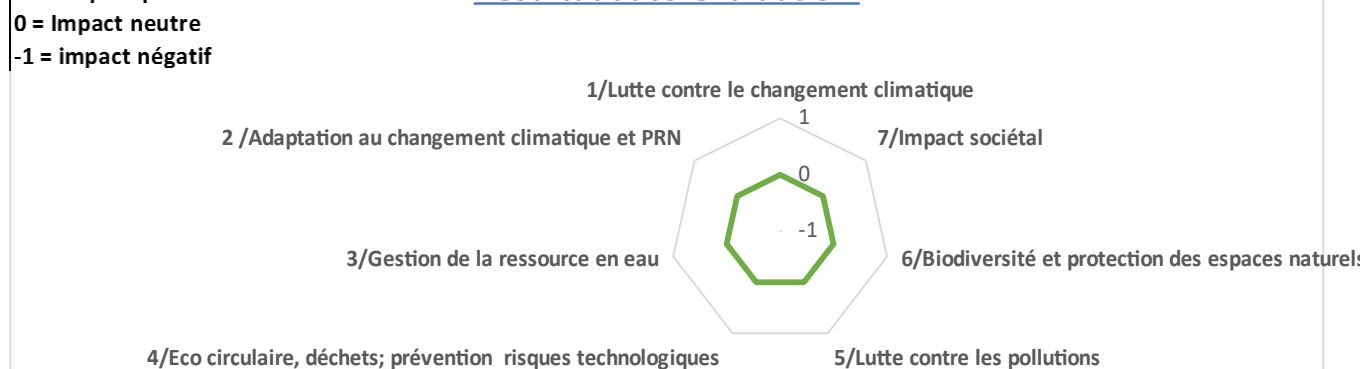
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers	Montant HT
Travaux de rénovation énergétique des écoles solinoises	49 009.38 €	État (DSIL 2021) : 60 % Conseil Départemental de la Charente-Maritime : 25 % Autofinancement (commune)	29 405.63 € 12 252.35 € 7 351.40 €
Total HT	49 009.38 €	Total HT	49 009.38 €

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.15 TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE JONCHERY – CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES Travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire Pierre Jonchery	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chateilaillonplage.fr	
Description de l'action	Travaux de réhabilitation des façades de l'école élémentaire Pierre Jonchery consistant en la réalisation d'isolation par l'extérieur améliorant ainsi les consommations d'énergie du groupe scolaire tout en valorisant l'aspect esthétique d'un bâtiment des années 50.	
Localisation du projet	École élémentaire Pierre Jonchery Allées de Montmeillant 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Etude préalable
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Scolaire
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les consommations d'énergie du groupe scolaire • Limiter les apports solaires l'augmentation de température du groupe pendant la période estivale <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration esthétique et architecturale d'un bâtiment des années 1950

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

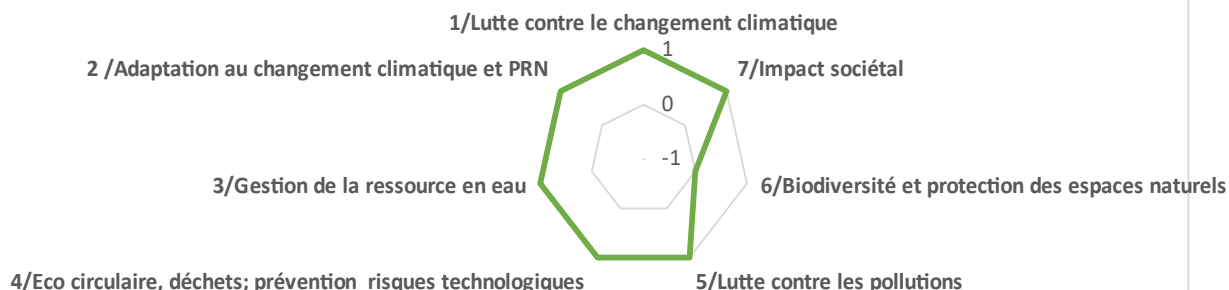
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux d'isolation par l'extérieur	1 000 000 €	DSIL Mairie de Châtelailon-Plage	300 000 € 850 000 €
Maîtrise d'Œuvre	100 000 €		
Frais annexes	50 000 €		
Total HT	1 150 000 €		850 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.4.1 ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR - PERIGNY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réduire la consommation énergétique (chauffage) de la mairie Réduire la consommation d'énergies polluantes Promouvoir des énergies non fossiles	
Maître d'ouvrage	Mairie de Périgny 3, rue du château 17 180 Périgny Personne en charge du dossier : Fabien BRULAY, DGS f.brulay@ville-perigny.fr ; 05 46 44 16 22	
Description de l'action	La Mairie de Périgny souhaite étudier l'intérêt de la mise en place d'un réseau de chaleur urbain afin de chauffer différents bâtiments publics : école des Coureilles, école maternelle, centre de loisirs, CMA, médiathèque, la maison des solidarités et les logements communaux, l'équipement aquatique Palmilud (piscine), l'ancienne mairie, la cuisine centrale et l'EHPAD.	
Localisation du projet	Rue Châteaurenard 17 180 PERIGNY	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Direction des services techniques municipaux, en lien avec l'adjoint référent
	Partenaires identifiés	CDA La Rochelle (exploitant de Palmilud)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 à 2025
État d'avancement	Étude de faisabilité réalisée en 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Étude de faisabilité Validation du projet multi partenarial Études de conception Recherche de financements Phase travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

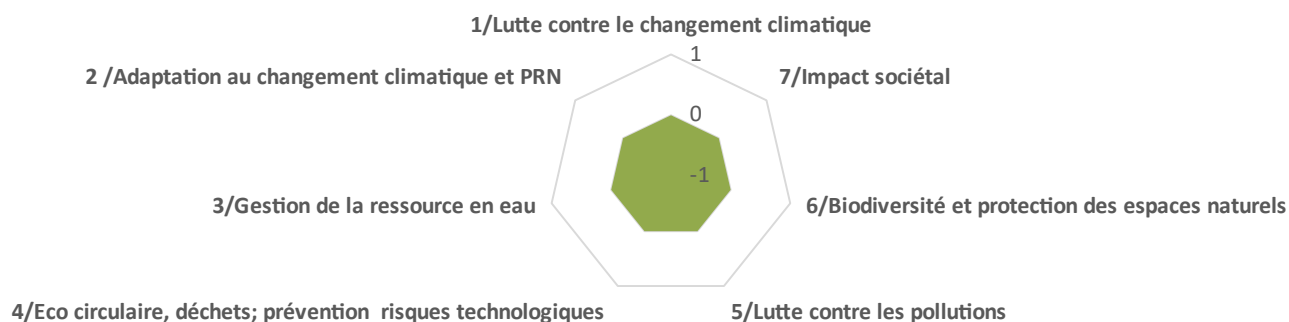
Public cible	Enfants, agents et usagers des services publics		
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le réchauffement climatique en diminuant la part gaz fossile par de la biomasse <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique / utilisation d'énergies renouvelables Centralisation de la production de chaleur 		
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Consommations annuelles en KWh	1 720 247	1 625 767	2026
Évaluation GES t/an	506	447	2026

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Chaufferie bois	674 000	ADEME chaufferie bois	330 200
Réseau de chaleur	660 000	ADEME réseau de chaleur	411 000
Sous-stations	120 000	DETR	213 840
		Autofinancement mairie	498 960
Total HT	1 454 000		1 454 000

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.4.2 INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE LA SALLE DES FÊTES - VERINES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes est envisagée dans une optique d'autoconsommation et de revente du surplus. Cette opération s'inscrit dans une démarche de promotion des énergies renouvelables et d'économies budgétaires.	
Maître d'ouvrage	Commune de Vérines 15 rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES Personne en charge du dossier : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX (élu) 05 46 37 01 35 pierre.marie.talleux@verines.fr	
Description de l'action	L'opération constitue en la production annuelle d'électricité de 71 347 kWh par la pose de 156 panneaux photovoltaïques (d'une puissance totale de 57,72 kWc) sur la toiture de la Salle des Fêtes. Afin d'y installer la centrale, la toiture de 400 mètres carrés devra être équipée d'un bac acier de 75/100 anti condensation pour l'intégration de ces panneaux.	
Localisation du projet	Actuelle salle des fêtes municipale – 13 bis rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Maîtrise d'ouvrage communale
	Partenaires identifiés	CdA, Amicus Salus, CRER

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : Étude du CRER Été 2022 : pose des panneaux photovoltaïques
État d'avancement	2021 : Devis en attente de signature
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Choix du maître d'œuvre Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...)

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Commune		
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Écologie, économie Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Économie d'énergie Promotion des énergies renouvelables 		
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie générée			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

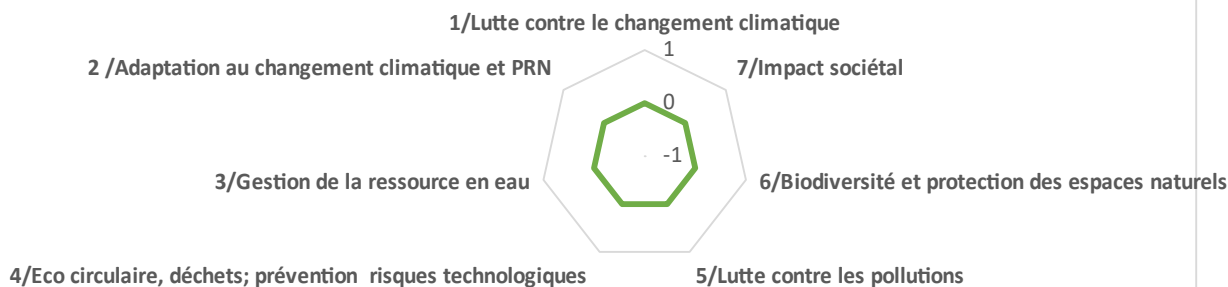
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Centrale photovoltaïque	50 000 €	CdA – Fonds pour l'installation de panneaux photovoltaïques	25 000 €
Raccordement	5 000 €		
Réfection toiture – Dépose/pose bac acier	30 000 €	Autofinancement	68 000 €
Traitement des déchets	8 000 €		
Total HT	93 000 €		93 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le Schéma Directeur des Aménagements cyclables a un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la part modale de l'automobile et doubler celle du vélo de 7% à 14% en 2030, - Mettre en place une politique cohérente en faveur du vélo et des liaisons cyclables à l'échelle de l'agglomération en complément du réseau de transports en commun et en appui du PLUI. <p>Les liaisons structurantes – sous maîtrise d'ouvrage communautaire – relient l'unité urbaine centrale aux Pôles d'appui sont complétées par des liaisons de maillage sous maîtrise d'ouvrage communale.</p> <p>En parallèle, une charte des aménagements cyclables précise les aspects techniques et réglementaires des différents types d'aménagements cyclables ainsi qu'à harmoniser les pratiques (largeurs, marquage, ...) à l'échelle du territoire.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération et communes
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Les aménagements permettent de gommer les discontinuités et de mailler le territoire. Les infrastructures contribuent à la sécurité des usages et donc à l'augmentation de l'usage avec pour objectif le doublement de la pratique du vélo.</p> <p>Les seules infrastructures ne suffisent pas à contribuer à ce changement de comportement puisque le stationnement, la communication et la sensibilisation, l'aide à l'achat des vélos à assistance électrique ou encore le développement des services vélos sont autant de sujets qui contribuent à l'accomplissement de la politique cyclable.</p> <p>Les résultats attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports à travers le développement de la part modale du vélo ; - Réalisation des aménagements cyclables inscrits au schéma directeur, et notamment des liaisons structurantes ; - L'actualité de la crise sanitaire est également un accélérateur du partage de l'espace public en faveur des modes actifs et le vélo fait partie des moyens de déplacement les plus économes et permettant la distanciation physique ; - Sécurisation des déplacements dans les centres-bourgs et entre les communes.
--------------------------------	---

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA / COMMUNES
	Partenaires identifiés	DÉPARTEMENT, RÉGION, ASSOCIATIONS D'USAGERS

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
----------------------------------	-----------

État d'avancement	Accord-cadre multi-attributaire avec 16 communes de l'agglomération de La Rochelle.
--------------------------	---

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	CDA : 19 M€
---------------------------------	-------------

Financements mobilisables	DSIL / DETR AAP type Mobilités actives
----------------------------------	---

CRÉATION DE LIAISONS DOUCES - THAIRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>		
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Thairé Adresse : Place de la Mairie – 17290 Thairé Personne en charge du dossier : Ludovic Vigié - DGS Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr	
Description de l'action	Création de liaisons douces entre les hameaux et le centre bourg en direction de Saint-Vivien afin de rejoindre les pistes cyclables amenant à Châtelailon-Plage.	
Localisation du projet	Territoire de la commune	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	COMMUNE DE THAIRÉ CD 17 – CDA LR

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Reprise des études 2022-2023 Lancement des travaux 2023-2024
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	400 000 € HT
Financements mobilisables	ETAT – CD 17 – CDA LR

PISTES CYCLABLES - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Mobilités douces	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	1 – Lagord/Nieul et Lagord/L'Houmeau 2 – Autres propositions de maillages sur les territoires	
Localisation du projet	Territoire de Lagord– 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER


Calendrier	1 – 2022 2 – 2023 à 2025
État d'avancement	1 -Validé 2 - Projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1 – 50 000 € avec acquisitions foncières, études et aménagement carrefour 2 – 50 000 €
Financements mobilisables	DETR

LIAISON CYCLABLE L'HOUMEAU-LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La principale liaison routière entre L'Houmeau et Lagord est la voie RD104E2 (rue de La Rochelle côté L'Houmeau). Cette voie départementale, qui relie les 2 bourgs, autorise une vitesse de 80 km/h et ne propose aucun à-côté. La pratique du vélo y est peu aisée : de plus, cette voie est parsemée d'obstacles (ilots, ralentisseurs...) pouvant rendre délicat le dépassement des vélos par les automobilistes. Cette liaison cyclable bidirectionnelle (en site propre) doit permettre de relier de manière continue L'Houmeau à Lagord, et L'Houmeau aux polarités commerciales et aux pistes cyclables existantes.</p> <p>Ce projet doit permettre d'augmenter le recours au vélo par le plus grand nombre : il contribue ainsi aux mobilités douces et à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de L'Houmeau Adresse : 26, rue de la République - 17137 L'Houmeau Personne en charge du dossier : Pascal BELLOIS, DST Coordonnées : services.techniques@lhoumeau.fr / 06 76 72 95 17</p>	
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'une liaison cyclable bidirectionnelle entre L'Houmeau et Lagord, par la rue de La Rochelle (RD104E2). Elle sera réalisée en site propre sur près de 1 700 mètres : environ 580 mètres à L'Houmeau, 975 mètres à Lagord, et 115 mètres en commun.</p> <p>Elle permettra de relier le bourg de L'Houmeau à l'avenue des Fiefs Roses et à la rue du Verger.</p>	 <p>10 séquences identifiées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 160 m 2. 90 m 3. 170 m 4. 300 m 5. 100 m 6. 250 m 7. 15 m 8. 400 m 9. 170 m
Localisation du projet	Rue de La Rochelle (RD104E2), à L'Houmeau et à Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	> CDA, COMMUNE DE LAGORD, COMMUNE DE L'HOUMEAU > CONSEIL DÉPARTEMENTAL, PROPRIÉTAIRES FONCIERS
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	> 2022-2023 : Acquisitions foncières par les communes > 2023-2024 : Réalisation des travaux	
État d'avancement	> Étude de faisabilité réalisée > Itinéraire validé > Négociations foncières engagées avec les propriétaires et les exploitants > Plan de financement réalisé	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	650 000 €	
Financements mobilisables	CRTE, Conseil départemental de Charente-Maritime, CDA La Rochelle	

PISTE CYCLABLE ENTRE SAINT-CHRISTOPHE ET AIGREFEUILLE - SAINT-CHRISTOPHE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Réaliser une piste cyclable entre Saint-Christophe et Aigrefeuille</p> <p>Nombreux échanges entre les 2 communes en raison de leur proximité (2,5 km).</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déplacements sécurisés vers les commerces et les services des 2 communes (complémentaires) • déplacements sécurisés vers les infrastructures sportives (utilisation mutualisée des équipements sportifs des 2 communes par les 2 clubs de football notamment, club d'athlétisme Aigrefeuillais comptant plusieurs licenciés à Saint-Christophe) • accès à l'aire de covoiturage à l'entrée d'Aigrefeuille • accès à l'arrêt de bus Yélo – ligne 17 de la CDA de La Rochelle à l'entrée de Saint-Christophe <ul style="list-style-type: none"> - accès à un chemin rural cyclable qui mène - au collège de rattachement des élèves de Saint-Christophe - à la gare TER de La Jarrie (liaison Poitiers / La Rochelle)
--	--

Maître d'ouvrage	Mairie
-------------------------	---------------

Description de l'action	<p>Caractéristiques du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions foncières à réaliser à l'ouest de la D112 • Au niveau du giratoire D108 / D112 : zone de franchissement réalisée en 2016, pas de travaux supplémentaires nécessaires • Aménagement de piste à prévoir (estimation) sur une largeur de 3 m : 1370 m de longueur sur la commune de Saint-Christophe (continuité sur le territoire de la commune d'Aigrefeuille = 1000 m environ) • Pas de travaux supplémentaires à prévoir sur le chemin rural
--------------------------------	---

Localisation du projet	Saint-Christophe et Aigrefeuille d'Aunis
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA, COMMUNE DE LAGORD, COMMUNE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS
	Partenaires identifiés	CDA AUNIS SUD, DÉPARTEMENT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2025
----------------------------------	-----------

État d'avancement	Projet en cours de construction. Demande conjointe des 2 communes en cours de finalisation pour envoi au département. Identification des propriétaires fonciers réalisée.
--------------------------	---

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	411 000 €
---------------------------------	-----------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

REQUALIFICATION ET SECURISATION DES MOBILITES DOUCES POUR TOUS - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réaliser et/ou requalifier des trottoirs ou de la voirie pour des cheminements doux	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Création de pistes cyclables en lien avec le schéma de mobilité de l'agglomération de la Rochelle <ul style="list-style-type: none"> - Liaisons intercommunales <ul style="list-style-type: none"> o Angoulins-La Jarne o Croix-Chapeau - La Jarne - Ayré o Salles sur Mer – La Jarne - Liaisons quartiers de la commune <ul style="list-style-type: none"> o Chemin des Hibiscus à la rue Fief de Chuze 	
Localisation du projet	Sur l'ensemble du territoire de la commune	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	CDA / DÉPARTEMENT
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2022-2026	
État d'avancement	Phase études	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet		
Financements mobilisables	CDA / département	

Aménagements cyclables - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Aytré	Aménagements cyclables	circulation douce	Conception et mise en œuvre d'un plan général de circulation intégrant les cheminements doux		Non chiffré	
Nieul-sur-mer	Aménagements cyclables	Permettre au Nieulais de se rendre au P+R des Greffières en liaisons douces	Création d'une piste cyclable entre Nieul et le P+R et effacement des réseaux	fin 2022-23	100 000 €	Part communales estimées
Croix-Chapeau	Liaison Croix-Chapeau/La Jarrie	Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes l'accès à La Jarrie (collège, supermarché)	Création	2022	Non chiffré	Réflexion CDA / Département
Bourgneuf	Aménagements cyclables	Liaisons douces - déplacements éco-responsables	Création de pistes cyclables Bourgneuf-Dompierre		Non chiffré	
Puilboreau	Piste cyclable centre-ville/La Motte	Création d'une liaison douce partagée, sécurisée	Travaux de voirie, gestion des eaux, plantations	2023/2024	200 000 €	Acquisitions foncières amorcées
Saint-Xandre	Liaison cyclable Bourg - La Sauzaie	Mobilité douce	Pistes cyclables	2024-2025	330 000 €	Projet

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

MULTIMODALITÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone de la Communauté d'agglomération s'inscrit dans le cadre du Projet d'agglomération La Rochelle 2030 avec la triple ambition : sobriété carbone, solidarité et créativité-innovation. Pour répondre à cet objectif, la Communauté d'agglomération et les partenaires du projet LRTZC mettent en particulier en place des actions visant à réduire de 70 % les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité.</p> <p>Au titre de ses compétences obligatoires elle assure ainsi l'organisation des transports publics constitués pour l'essentiel des modes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transports collectifs (bus, bateaux, parcs-relais), • Transports de personnes à mobilité réduite (transport spécialisé essentiellement tourné vers les personnes en fauteuil roulant), • Vélos (vélos en libre-service vélos mono pousseurs pour personnes en fauteuils, location de vélo touristiques, location longue durée), • Yélobus, service de location de véhicules électriques en autopartage. <p>La CDA souhaite développer des actions en faveur de la multimodalité afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble de son territoire.</p>	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02	
Description de l'action	<p>Sont notamment concernées les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'axes multimodaux • BHNS et axe multimodal Sautel – Cordeliers • Bornes infos voyageurs • Déploiement location vélos longue durée • Développement services de covoiturage • Évolution tarification Yélo (concertation, mise en place) • Nouvelle billettique Yélo • P+R complémentaires et services associés • Restructuration offre bus (études et services) 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

MISE EN PLACE D'UN MAAS - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Chaque jour, 9000 véhicules rentrent dans l'agglomération pour des trajets pendulaires, causant perturbations et engendrant une production inutile de gaz à effet de serre.</p> <p>Même si La Rochelle fait déjà figure de bon élève au niveau national quant à la part modale du vélo notamment, il est important d'augmenter l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle sur le bassin de vie rochelais en permettant à l'utilisateur de trouver une information fiable et complète sur l'offre de transport publique et privée existante, d'accéder plus facilement à cette offre et de payer en un seul et unique endroit.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Personne en charge du dossier : Jérôme MAURICE, Chef de Projet MAAS et Données Direction Mobilité et Transports 06.15.48.74.27 / jerome.maurice@agglo-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>Le concept de MAAS revient à engager les citoyens à considérer la mobilité comme un service qu'ils délèguent à des fournisseurs, en renonçant à la propriété d'un ou plusieurs véhicules individuels. Ce faisant, ils organisent leurs déplacements entre un point A et un point B, quel que soit le mode de transport utilisé, public comme privé (marche, vélo, covoiturage, transport en commun, taxi, etc.).</p> <p>Via une application, mise en place d'une interface d'information, de gestion des déplacements et de paiement, qui regroupe l'ensemble des modes de transports publics ou privés à l'échelle du bassin de vie rochelais.</p> <p>L'interface permettra de simplifier l'accès aux modes de transports décarbonés pour les usagers et pour la collectivité d'analyser et d'orienter vers des pratiques toujours plus économes en carbone. Cet outil sera aussi en lien avec l'agrégateur carbone pour centraliser les économies carbone de mobilité réalisées sur le territoire et inciter, via des récompenses, à en réaliser toujours plus.</p>	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - Région Nouvelle Aquitaine - Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev) - Territoires de Niort et Rochefort (à confirmer)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : validation de la stratégie globale 2022-2026 : études et développement sur périmètre CdA sur l'offre publique puis extension du périmètre au bassin de vie puis ouverture aux offres privées.
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du chef de projet réalisé. - Étude de structuration des systèmes d'informations de la communauté d'agglomération de La Rochelle réalisée - Contacts réguliers avec Nouvelle Aquitaine Mobilités pour une intégration complète des projets - Premiers développements de structuration des systèmes d'informations en cours

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1.2 M€ TTC dont : <ul style="list-style-type: none">- études : 0.15 M€- déploiement d'outils : 0.8 M€- pilotage de projet : 0.05 M€- amélioration des données locales et flux : 0.2 M€
---------------------------------	---

Financements mobilisables	Banque des Territoires (PIA) Région Nouvelle Aquitaine
----------------------------------	---

2023-2026

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS NON SCOLAIRES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les collectivités sont engagées dans la rénovation de leurs équipements publics non scolaires dans un objectif de performance énergétique afin de réduire les coûts liés à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage...) ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, pour améliorer la qualité de l'air.	
Maître d'ouvrage	Communes Communauté d'agglomération de La Rochelle	
Description de l'action	Sont concernées notamment les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation sous la toiture de la mairie - Marsilly - Réfection de la salle polyvalente pour en améliorer la performance énergétique - Saint-Christophe - Réhabilitation de bâtiment pour installation du Conservatoire - CDA La Rochelle - Réhabilitations énergétiques bâtiments communaux et communautaires - CDA La Rochelle - Rénovation énergétique de bâtiments communaux (mairie, Poterie) - Saint-Vivien - Rénovation énergétique de la médiathèque et de la salle polyvalente - Lagord - Rénovation énergétique de la salle polyvalente et des ateliers municipaux - Puilboreau - Rénovation énergétique de la salle socio-culturelle - Croix-Chapeau - Rénovation énergétique de l'Espace Encan - Tranche 2 - CDA La Rochelle 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES, CDA
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DETR/DSIL ADEME

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Onze ans après sa rénovation, le muséum accueille plus de 60 000 visiteurs par an, soit 3 fois plus qu'en 2003, année de sa fermeture au public</p> <p>Les programmes d'actions mis en place depuis 2013 (amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre, augmentation des moyens de communication et de marketing) ont permis une augmentation de la fréquentation annuelle et une meilleure accessibilité aux collections patrimoniales d'une très grande richesse. En revanche, la maîtrise de la climatologie du Muséum reste très approximative.</p> <p>Un audit énergétique et une étude de la qualité de l'air intérieur du Muséum ont montrés plusieurs anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'atteindre les températures de consigne en chauffage. - Hygrométrie intérieure très variable (équilibre avec l'hygrométrie extérieure). - Qualité de l'air intérieur très moyenne. - Présence de moisissures sur les murs et les boiseries. - Courants d'air. <p>Les principales causes détectées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique médiocre (murs en pierre sans isolation thermique). - Niveau d'étanchéité à l'air médiocre (menuiseries extérieures obsolètes). <p>Un récent dégât des eaux a permis d'approfondir ce diagnostic après le démontage d'une partie des vitrines dans le cabinet Lafaille et la zoologie. Certaines menuiseries extérieures ont autrefois été partiellement calfeutrées par des plaques de plâtre ou de la brique plâtrière. La qualité de l'air intérieur est fortement dégradée en raison de dégagements gazeux provoqués par des champignons. Des espaces importants sont visibles au niveau des menuiseries extérieures créant des courants d'air et le passage potentiel de nuisibles pouvant dégrader les œuvres. La particularité d'une des pièces est qu'elle n'est pas dotée d'un système de chauffage (cabinet Lafaille).</p> <p>Le muséum est doté d'anciens équipements d'éclairage énergivores qui impactent la conservation des œuvres par la chaleur émise. Aucune gestion de l'éclairage n'est installée. L'objectif est ainsi d'améliorer la conservation des œuvres tout en générant des économies d'électricité et en améliorant la muséographie.</p> <p>Le Muséum nécessite un traitement global de la climatologie. En revanche, certaines zones sont identifiées comme prioritaires : zoologie et cabinet Lafaille. Afin de maintenir un degré d'hygrométrie correct et participer ainsi à des économies d'énergie un assèchement de l'air sera mis en place.</p> <p>La rénovation des équipements d'éclairage permet de traiter plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations en électricité - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Amélioration du confort visuel - Mise aux normes PMR et électrique - Amélioration de la maintenance préventive et corrective - Pérennisation du site
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Concernant le changement des luminaires :</p> <p>Le projet de rénovation consiste à remplacer ces équipements par des luminaires LED. Par sa configuration (bâtiment classé et intérieurs inscrits aux monuments historiques), Les nouveaux luminaires seront fidèles à l'esthétique initiale et intégreront leurs propres capteurs. Ainsi, le niveau d'éclairage sera adapté en fonction de la présence de visiteurs.</p> <p>L'éclairage sera dynamique en fonction de la présence avec notamment un niveau d'éclairage intermédiaire en cas d'absence (inférieure à 10 min). Après une absence prolongée, l'éclairage s'éteindra automatiquement.</p> <p>Le site sera doté d'une gestion technique centralisée permettant de surveiller les dérives d'utilisation, d'améliorer la maintenance préventive et d'organiser la maintenance corrective.</p> <p>Concernant la ventilation :</p> <p>Le projet global se décline en 5 phases avec une spécificité pour le cabinet Lafaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontage des vitrines. - Isolation thermique par l'intérieur des murs exposés sur l'extérieur avec un isolant

	<p>adapté. L'isolant sera positionné entre le mur et les boiseries. L'ajout d'un isolant impliquera le déplacement de quelques centimètres des boiseries et des vitrines vers l'intérieur des pièces.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des menuiseries extérieures ou calfeutrement thermique. - Remontage des vitrines. - Pose d'un système de chauffage et de traitement de l'air (cabinet Lafaille).
--	---

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
----------------------------------	------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	93 256,21 € HT
---------------------------------	----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

REHABILITATION DU FOYER FERDINAND RIEUX - DOMPIERRE-SUR-MER

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>La Commune de Dompierre-sur-Mer, environ 5 600 habitants au dernier recensement de 2017, se situe dans la deuxième couronne de l'agglomération Rochelaise. Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), arrêté le 25 juin 2010, intègre Dompierre-sur-Mer dans « la couronne urbaine rochelaise » de ladite agglomération en tant que pôle d'appui, dont la priorité est le réinvestissement urbain.</p> <p>À ce titre, Dompierre-sur-Mer et les douze autres communes de cette « couronne urbaine rochelaise » se doivent d'accueillir au moins 50 % des développements urbains des fonctions habitat et équipements de proximité.</p> <p>De plus, depuis la loi SRU, l'objectif est de favoriser la densification et la reconstruction de la ville sur elle-même. Dès lors, les travaux sur les bâtiments existants présentent un grand intérêt et permettent aussi d'adapter les constructions à de nouveaux besoins ou à de nouvelles normes.</p> <p>Ainsi, dans un objectif de rénovation urbaine, le projet de la Commune de Dompierre-sur-Mer consiste à réhabiliter le bâtiment du Foyer Ferdinand Rieux, situé au cœur du centre-bourg, Place de Verdun, en prenant en compte à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le volet thermique • le volet architectural • le volet fonctionnel • le volet scénique 	
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Nom : Commune de Dompierre-sur-Mer Adresse : Espace Michel Crépeau – 17139 Dompierre-sur-Mer Personne en charge du dossier : Pascal GUINOT - DSTU Coordonnées (tél – mail, ...) dstu@ville-dompierre-sur-mer.fr</p>	
<p>Description de l'action</p>	<p>La volonté de réhabilitation du Foyer F. Rieux et de ses extérieurs s'inscrit dans un objectif de redynamisation et de réappropriation du centre-bourg. Ces travaux devront ainsi permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de réduire fortement la consommation énergétique de ce bâtiment identifié comme une « passoire thermique » et l'adapter aux normes énergétiques les plus performantes. • de développer l'offre culturelle (I). Il s'agira alors de requalifier l'équipement en espace culturel (150 personnes assises) tout en conservant la fonction festive (maximum de 80 personnes). Ces deux activités nécessitent d'envisager différentes configurations de salle et de prévoir des équipements facilement transformables ; • de permettre un autre usage du hall d'accueil ; il ne doit plus être considéré comme un lieu de passage, mais comme un lieu conviviale ; • d'offrir aux associations un équipement rénové intérieurement et extérieurement ; <p>L'opération de réhabilitation s'effectuera au rez-de-chaussée du bâtiment, comprenant le hall d'entrée, la salle de spectacle et les sanitaires situés au sous-sol.</p> <p>La bibliothèque, à court terme sera confortée à l'étage de bâtiment, sa capacité d'accueil est très limitée, aussi les élus réfléchissent à la déplacer dans un autre bâtiment communal, ainsi le nouvel usage de cet espace pourra être une salle associative, coworking, ou salle de résidence.</p>	
<p>Localisation du projet</p>	<p>Place de Verdun – Dompierre-sur-Mer</p>	
<p>Partenaire(s) de l'opération</p>	<p>Pilotage Partenaires identifiés</p>	<p>COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MER</p>
<p>CALENDRIER</p>		
<p>Calendrier de réalisation</p>	<p>Travaux prévus à la rentrée 2022 pour une durée estimée à 1 an.</p>	
<p>État d'avancement</p>	<p>Appel d'offres du marché de maîtrise d'œuvre clos le 03.11.2021 – Analyse des offres</p>	

	en cours
--	----------

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	650 à 700 K€
---------------------------------	--------------

Financements mobilisables	Autofinancement + DETR + Fonds structurant CdA
----------------------------------	--

2023-2026

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Remplacer par du LED	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Enfouir les réseaux par secteur et rendre l'éclairage public moins énergivore	
Localisation du projet	L'ensemble de la commune	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	DÉPARTEMENT (SDEER)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2026
État d'avancement	Renouvellement régulier, par quartier

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PÔLE CULTURE ET AGRANDISSEMENT - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Territoire attractif : offre culturelle Territoire sobre : rénovation énergétique du bâtiment	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier. Pascale MATIVET Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	Rénovation énergétique du pôle culture (médiathèque + école de musique) Type de travaux : Ravalement + isolation + reprise étanchéité + installation de panneaux photovoltaïques Étude de l'extension	
Localisation du projet	Médiathèque - Rue des arts – 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE DE LAGORD
	Partenaires identifiés	CDA DEPARTEMENT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 Étude 2023 Travaux
État d'avancement	Projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	300 000 € HT
Financements mobilisables	DETR – DSIL- FONDS EUROPEENS CDA

RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE - LRTZC) - ANGOULINS-SUR-MER**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	Mise aux normes énergétiques de la salle Louis FERRANT à Angoulins – intégration dans le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone	
Maître d'ouvrage	Commune d'Angoulins Contact : Laurent GEORGE DGS laurent.george@angoulins.fr	
Description de l'action	Rénovation de la salle polyvalente Louis FERRANT d'Angoulins, après audit énergétique : <ul style="list-style-type: none"> - Reprise toiture, avec amélioration isolation (phonique / thermique) et production électricité photovoltaïque en toiture) - Isolation thermique des pignons soumis aux intempéries - Reprise des éléments de sécurité (ouvertures) - Reprise installations sanitaires - Éventuellement : évolution mode chauffage / ventilation 	
Localisation du projet	Angoulins Salle polyvalente Louis Ferrant	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2023 Recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre : début 2022 (architecte, énergéticien, économiste, ...) Appel d'offres travaux septembre 2022 Phase travaux hiver 2022 – début 2023
État d'avancement	À réaliser 2022 : étude faisabilité par équipe de maîtrise d'œuvre, avec identification des gains énergétiques possibles.

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	500.000 M€ HT
Financements mobilisables	État : DSIL (2022) Fonds photovoltaïque CDA Département de la Charente Maritime FEDER ? Région ?

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Territoire sobre : Rénovation énergétique du bâtiment	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	
Localisation du projet	Salle polyvalente - Fief des Jarries – 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2024
État d'avancement	Réflexion

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	800 000 € HT
Financements mobilisables	DETR – DSIL- FONDS EUROPEENS

RESTRUCTURATION DU SITE DE CHASSELOUP EN UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Permettre sous un seul lieu la pratique à tous les publics et par un large éventail de moyens de mobilité la pratique de la musique et de la danse.</p> <p>Conserver un rayonnement départemental du Conservatoire.</p> <p>Renforcer le Réseau des écoles de musique et de danse de l'Agglomération (mise à disposition de studios, répétitions, auditions, concerts et galas de danse, ateliers, projets communs...).</p> <p>Accompagner l'émergence artistique et favoriser le développement des initiatives culturelles.</p> <p>Mettre en lien cette structure avec les autres structures du territoire : écoles de musique et de danse, salles de spectacle « la Sirène » et « la Courseive »</p>	
Maître d'ouvrage	Communauté de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02	
Description de l'action	<p>L'activité du conservatoire de musique et de l'école de danse se dispense dans deux structures communales de la ville de La Rochelle anciennes mal équipées, sans accessibilité, ne disposant pas d'outils numériques et ne permettant pas des préparations à des représentations dans de bonnes conditions.</p> <p>Le site retenu pour permettre de regrouper sur un même lieu est un site inoccupé. Les besoins exprimés pour le projet est de 3373m², le bâtiment dispose d'une surface exploitable de 3500m². Les espaces doivent être retravaillés pour permettre la création de 2780m² pour de la formation musicale (6 salles), des cours d'instruments (37 salles de dimensions variables), des pratiques collectives (4 salles), de l'enseignement chorégraphique (4 salles + vestiaires associés), 240m² d'accueil et de ressources documentaires, 320 m² de bureaux et 160m² de fonctions logistiques et techniques.</p> <p>Il est prévu une réhabilitation lourde pour intégrer la problématique de performance énergétique (objectif BBC RENO), de confort thermique été et hiver (grande verrière existante) et surtout de qualité acoustiques. Des aménagements extérieurs permettant de répondre aux orientations du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur sont prévus avec notamment un traitement particulier des deux entrées. L'ambiance paysagère sera également intégrée pour préserver les arbres remarquables existants.</p>	
Localisation du projet	Rue de Chasseloup 17000 La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>2021 – 2023 : choix du maître d'œuvre - études – élaborations de pièces techniques et graphiques - autorisations</p> <p>2024 – 2026 : consultation des entreprises – travaux</p> <p>2026 : mise en service</p>
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	<p>20 M€ HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition foncière et travaux : 17 M€ - Études : 3 M€
Financements mobilisables	Département / FNADT / DRAC/ Region / FEDER/ ADEME

Efficacité énergétique des équipements publics non scolaires - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Marsilly	Isolation sous toiture de la mairie	Réduire les consommations énergétiques	Isolation des combes (éventuellement par le biais des CEE)	2023	Non chiffré	Réflexion
Saint-Christophe	Patrimoine	Réfection de la salle polyvalente	Travaux visant à améliorer la performance énergétique de la salle polyvalente	2024-2025	Non chiffré	Réflexion
Saint-Xandre	Rénovation éclairage public (par quartier)	Économie d'énergie / Éclairage LED (avec SDEER)	Passage à l'éclairage LED	2021- 2026	Non chiffré	Environ 20 K€ / an (coût Commune). Avec SDEER
Puilboreau	Rénovation salle polyvalente	Efficacité énergétique	Travaux d'isolation	2024	200 000 €	
Croix-Chapeau	Efficacité énergétique	Rénovation de la Salle Socioculturelle	Rénovation	2025	Non chiffré	Réflexion
Puilboreau	Restructuration/extension ateliers municipaux	Efficacité énergétique, extension de la capacité	Travaux de bâtiment et d'isolation	2022/2023	200 000 €	
Saint-Xandre	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Économie d'énergie / Transition écologique		2024-2026	175 000 €	Programme de travaux de rénovation à bâtir en fonction des études et prise en compte de nouvelles réglementations

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES ÉCOLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les écoles communales font l'objet de programmes de rénovation énergétique afin de réduire les consommations et rendre les bâtiments plus performants. De par leur vétusté, les établissements scolaires sont souvent des passoires thermiques, de fait énergivores.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	Les opérations concernées sont notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité énergétique des écoles - Nieul-sur-mer - Isolation sous la toiture de l'école élémentaire - Marsilly - Rénovation école Paul Doumer - La Rochelle - Rénovation énergétique de l'école élémentaire - bâtiment Aix - Puilboreau - Rénovation énergétique de 3 salles de classe et étude de remplacement de la chaudière - Croix-Chapeau - Rénovation intégrale de l'école maternelle - Angoulins-sur-mer 	
Localisation du projet	Agglomération	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DETR/DSIL ADEME

CRÉATION DE VENTILATIONS ET DÉSEMBOUAGE DES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE DANS LES ÉCOLES PROFIT ET CONDORCET - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	<p>La Ville de La Rochelle s'est engagée dans un objectif zéro carbone à l'horizon 2040. Dans ce cadre, elle réalise des travaux de rénovation énergétique, en application du décret « Tertiaire » - qui fixe des objectifs d'économies d'énergies entre 2021 et 2050 et en lien avec les objectifs de l'Union européenne sur les énergies renouvelables.</p> <p>D'une superficie de 4 852 m², le groupe scolaire Condorcet accueille 22 classes d'élémentaires et 6 classes de maternelles. Le site abrite également un gymnase, un réfectoire avec cuisine et un centre de loisirs pendant les vacances scolaires. La consommation annuelle en énergie s'élève à 311 500 kWh/an pour une facture annuelle de 41 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 85 kWh/m²/an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.</p> <p>D'une superficie de 5 937 m², le groupe scolaire Profit accueille 20 classes d'élémentaires et 8 classes de maternelles. Le site abrite également des salles polyvalentes, deux réfectoires avec cuisines. La consommation annuelle en énergie s'élève à 357 000 kWh/an pour une facture annuelle de 52 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 75 kWh/m²/an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.</p> <p>C'est dans ce contexte, et celui de la reconstruction du groupe scolaire Lavoisier qui va engendrer le transfert des élèves vers les 2 écoles Profit et Condorcet à compter de la rentrée prochaine, que la ville poursuit la rénovation énergétique et de confort de ces 2 écoles.</p>	
Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle	
Description de l'action	<p><u>Ventilation</u> : le groupe scolaire sera équipé de plusieurs centrales de traitement d'air double flux avec récupération des calories sur l'air extrait. Les échangeurs à roue permettront d'atteindre un rendement de récupération d'au moins 80%. Les centrales seront équipées de batteries de chauffage à eau chaude (chaufferie sur réseau de chaleur vertueux) et viendront remplacer d'anciens ventilo convecteurs vieillissants et bruyants. Des caissons adiabatiques permettront de rafraîchir à moindre coût en période de canicules intenses.</p> <p>Le temps de retour sur investissement est estimé à 20 ans. Ces travaux de rénovation n'affichent pas un temps de retour intéressant mais la notion de confort ne peut être évaluée économiquement.</p> <p><u>Désembouage</u> : la technique vise à nettoyer les dépôts de boue qui se sont accumulés dans le circuit de chauffage au fil des années. Ces boues sont principalement dues au calcaire et à la corrosion présente dans les tuyauteries. Pour les éliminer, il va être injecté un produit désembouant dans le réseau puis chaque radiateur sera rincé à l'eau claire.</p> <p>Les dépôts de boue affectent fortement le rendement de l'installation. Ils usent les pompes et les canalisations et peuvent également boucher les radiateurs. Les boues rendant la circulation de l'eau difficile, il est estimé une surconsommation comprise entre 10% et 15%.</p>	
Localisation du projet	La Rochelle – quartier Villeneuve-les-Salines (Quartier Prioritaire de la Ville)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2022-23	
État d'avancement		
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	204 912.74 € HT	
Financements mobilisables		

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES PROFIT, LA GENETTE ET CONDORCET - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>D'une superficie de 5 937 m², le groupe scolaire Profit accueille 20 classes d'élémentaires et 8 classes de maternelles. Le site abrite également des salles polyvalentes, deux réfectoires avec cuisines. La consommation annuelle en énergie s'élève à 357 000 kWh/an pour une facture annuelle de 52 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 75 kWhép/m²/an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.</p>	
	<p>D'une superficie de 4 852 m², le groupe scolaire Condorcet accueille 22 classes d'élémentaires et 6 classes de maternelles. Le site abrite également un gymnase, un réfectoire avec cuisine et un centre de loisir pendant les vacances scolaires. La consommation annuelle en énergie s'élève à 311 500 kWh/an pour une facture annuelle de 41 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 85 kWhép/m²/an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.</p>	
	<p>D'une superficie de 950 m², l'école élémentaire La Genette accueille 6 classes d'élémentaires. Le site abrite également un gymnase, un réfectoire avec cuisine et une bibliothèque. La consommation annuelle en énergie s'élève à 105 MWh/an pour une facture annuelle de 10 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 147 kWhép/m²/an (classe C) et à 21 kg Co2/an (classe D) pour l'étiquette climatique.</p>	
	<p>En continuité des mêmes travaux entamés l'an passé au groupe scolaire Condorcet concernant la maternelle, la partie centre de loisirs de l'école doit être réalisée cette année. L'école de La Genette qui n'a encore pas bénéficié de rénovation énergétique a également été ciblée cette année.</p> <p>Ces travaux de rénovation permettent d'améliorer plusieurs thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations en chauffage et en électricité - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Réduction de la facture énergétique - Amélioration du confort en chauffage - Amélioration du confort acoustique et visuel - Amélioration du confort d'été 	
Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle	
Description de l'action	<p>Les travaux seront réalisés pendant la période des vacances scolaires et concerneront la zone occupée par le centre de loisirs pour l'école Condorcet (7 classes et 2 bureaux). Un faux plafond acoustique sera créé et doté d'une isolation thermique. Un nouveau système d'éclairage sera implanté avec des luminaires LED performant (rendement lumineux supérieur à 105 lm/W) et avec une gestion intelligente de l'éclairage intégrant des détecteurs de présence et de luminosité bizona.</p> <p>Pour l'école Profit, il s'agit de remplacer les menuiseries extérieures et mettre en place des stores extérieurs.</p>	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2021-2022	
État d'avancement		
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	Écoles La Genette et Condorcet : 193 259,58 € HT École Profit : 379 448,22 € HT	
Financements mobilisables		

RÉFECTION ET POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS GUILLET - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>En 2019, les émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 4 404 TCO₂ et la part des énergies renouvelables représente 17,1% des consommations du patrimoine bâti de la ville. La stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre s'établit à travers un plan de suppression des énergies carbonées (gaz naturel notamment) en ayant recourt à des solutions utilisant des énergies renouvelables : aérothermie, géothermie, réseau de chaleur vertueux, solaire thermique, solaire photovoltaïque (PV) ...</p> <p>Le déploiement d'installations photovoltaïques en toiture implique une toiture saine pour laquelle aucune intervention majeure ne sera nécessaire durant toute la durée d'exploitation. La réfection de la toiture terrasse permet d'améliorer l'isolation thermique et le confort d'été.</p> <p>C'est dans ce cadre qu'une réfection de la toiture du groupe scolaire Louis Guillet, situé dans le quartier prioritaire au titre de la politique de la ville de Mireuil, est prévue comprenant une isolation thermique et une étanchéité.</p> <p>L'opération est prévue en autoconsommation dite collective d'après l'article L315-2 du code de l'énergie. L'autoconsommation collective est un partage local de l'énergie. Elle permet à un groupe de consommateurs et d'un ou plusieurs producteurs d'électricité de s'associer autour d'un projet commun de production d'électricité renouvelable locale. L'arrêté du 21 novembre 2019 permet de produire de l'électricité et d'autoconsommer cette énergie dans un bâtiment dans un périmètre de deux kilomètres (sous conditions d'être en réseau basse tension et pour un ensemble PV de moins de 3 MW).</p> <p>L'objectif pour la ville, à moyen terme, est d'impliquer et de sensibiliser les citoyens sur le sujet de la transition énergétique et de la transition numérique. En associant les consommateurs publics et/ou privés d'une part et le producteur d'Énergie autour d'un projet de production locale, ce concept facilite l'intégration des énergies renouvelables sur le territoire mais aussi valorise l'usage des compteurs communicants dit intelligent indispensable pour développer ce nouveau type de production.</p> <p>Le quartier de Mireuil est composé de 24 sites regroupés dans un périmètre de 2km. Il comprend 11 sites type écoles/centres de loisirs/crèches, 5 établissements sportifs et des bâtiments de bureaux.</p> <p>Cet ensemble immobilier consomme l'équivalent de 700 MWh/an d'électricité pour une facture de 130 k€/an. 5 sites ont été identifiés pour être équipés d'installations photovoltaïques qui totaliseraient près de 600 kWc pour une production annuelle de 680 MWh. Ils permettraient de répondre aux besoins en électricité de ces 24 sites. Considérant le foisonnement, la couverture en temps réelle avoisinerait les 75%.</p> <p>Le surplus de production pourrait être revendu ou stocké dans des batteries. Ce premier déploiement permettrait d'ajouter +2,1% de part d'énergie renouvelable à l'échelle de la Ville. Progressivement, d'autres bâtiments pourraient être équipés d'installations photovoltaïques permettant d'atteindre +9,2% de part d'énergie renouvelable supplémentaire.</p> <p>La rénovation des toitures du groupe scolaire va permettre de traiter plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations en chauffage - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Amélioration du confort en hiver - Amélioration du confort en été
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Les travaux de rénovation permettront de pérenniser la structure du bâtiment avec une nouvelle membrane d'étanchéité. Cette membrane d'étanchéité présentera un haut pouvoir de réflexion ce qui améliorera le confort d'été et évitera de devoir climatiser le groupe scolaire. La pose d'un isolant thermique permettra à la fois de réduire les consommations en énergie et d'améliorer le confort d'été grâce à un isolant biosourcé (voir le devis ci-joint de SOPREMA pour plus de détail).</p> <p>La mise en place des panneaux photovoltaïques va permettre d'augmenter la part énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de la ville et assurer une production</p>

	<p>énergétique décarbonée.</p> <p>Sur la base d'un déploiement massif de systèmes photovoltaïques, ce modèle d'autoconsommation pourrait permettre de couvrir la majorité des consommations électriques à l'échelle de la Ville et de compenser les consommations des bâtiments qui ne peuvent être équipés de panneaux solaires (bâtiments classés aux monuments historiques ou de l'hyper-centre). Tous les usages pourraient être couverts : chauffage, éclairage, ventilation, rafraîchissement, production d'eau chaude sanitaire, recharge véhicules électriques...</p>
--	---

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
----------------------------------	------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	709 173,48 € HT
---------------------------------	-----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Efficacité énergétique des écoles - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Nieul-sur-mer	Efficacité énergétique des écoles	Désimperméabiliser les sols (cours d'école), limiter les rejets pluviaux dans les réseaux (toitures végétalisées) Améliorer la performance énergétique des bâtiments (isolation, chauffage, énergie renouvelable ...) Amélioration qualité de l'air des salles de classes	Rénovation énergétique du bâtiment, remplacement menuiserie, réfection toitures, Rénovation chauffage, ventilation, renaturation des espaces extérieures	2023-2025	850 000 €	Contrat de Moe pour mission diagnostic a DET fin 2022 Travaux 2023-2025
Marsilly	Isolation sous toiture des 6 classes de l'école élémentaire	Réduire les consommations énergétiques	Isolation des combes (éventuellement par le biais des CEE)	2023	Non chiffré	Réflexion
Puilboreau	Rénovation école élémentaire bâtiment Aix	Efficacité énergétique des écoles	Travaux d'isolation	2023	100 000 €	
Croix-Chapeau	Efficacité énergétique des écoles	Rénovation énergétique de trois salles de classes, couloir, façade, étude de remplacement de la chaudière fioul	Rénovation	2022-2023	Non chiffré	Réflexion
Angoulins-sur-mer	Efficacité énergétique	Rénovation intégrale de l'école maternelle dans la perspective de la croissance démographique de la commune	Isolation / agrandissement / création préau / refonte des espaces dédiés au personnel / modernisation réseau informatique	2022-2025	Non chiffré	pré-étude de faisabilité et de dimensionnement financier à réaliser en 2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	La consommation énergétique du territoire s'élève à env. 4 TWh (données 2016 – AREC). Le principal secteur consommateur est celui des transports qui représente 41% de la consommation d'énergie totale suivi par le résidentiel qui pèse pour un tiers de l'énergie consommée. Les Energies Renouvelables et de Récupération (ENRR) ne couvrent que l'équivalent de 9 % de la consommation, ce qui est faible au regard de la part de couverture des EnRR à l'échelle régionale : 17%.	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Communes	
Description de l'action	<p>Les projets portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - outil de pilotage pour l'aménagement énergétique sur le territoire - développement des projets EnR <p>Au niveau de la CDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ombrières photovoltaïques sur le parking des Greffières (Lagord) : puissance de 924 kWc pour une production de 1062.1 MWh soit l'équivalent en consommation électrique (hors chauffage) de 531 habitants, coût estimé d'environ 1 000 k€. - Ombrières photovoltaïques sur le parking de Beaulieu (Puilboreau) : dimensionnement du projet en cours - Ferme photovoltaïque au sol sur le site de Terres Nouvelles (ancienne décharge sur Dompierre) : dimensionnement du projet en cours - Autres projets photovoltaïques : Solarisation du hangar de stockage des ordures ménagères à l'UVE de La Rochelle, Solarisation des stations d'épuration d'eaux usées de la CdA pour un usage en autoconsommation - Création d'un 3^{ème} réseau de chaleur sur les minimes - Création d'un méthaniseur pour valoriser les déchets liés aux compétences de la CdA <p>Au niveau des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de chaufferies aérothermiques sur 4 sites sportifs - La Rochelle - Création d'une chaufferie mutualisée pour le recours à une production de chaleur renouvelable - L'Houmeau - Éclairages et panneaux photovoltaïques - Clavette - Installation de panneaux photovoltaïques - Sainte-Soulle - Installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre de la rénovation de la toiture de l'église et en toiture de la salle polyvalente - Saint-Christophe - Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux - Vérines - Installation d'ombrières sur la place du marché en panneaux photovoltaïques - Marsilly - Installation d'un parc de panneaux photovoltaïques - Bourgneuf - Pose de panneaux photovoltaïques - Aytré 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA, COMMUNES
	Partenaires identifiés	RÉGION, ADEME, ATLANTECH, CRER, BANQUE DES TERRITOIRES
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2022 : accompagnement sur la mise en place d'une structure pour le portage de projets énergétiques 2022 : réalisation d'étude de faisabilité sur Terre Nouvelle et sur la création du réseau de	

	chaleur des Minimés 2023 : création de la structure
--	--

État d'avancement	Consultation sera engagée avant la fin de l'année pour l'accompagnement de la structure de portage
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	CDA - Études : 150 k€
---------------------------------	-----------------------

Financements mobilisables	Banque des territoires, Ademe, Région
----------------------------------	---------------------------------------

2023-2026

CRÉATION D'UNE CHAUFFERIE MUTUALISÉE POUR LE RECOURS À UNE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE - L'HOUMEAU

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Une importante réhabilitation de l'Espace Saint-Exupéry (gymnase, dojo, salle associative) a été réalisée en 2019-2021. À proximité de ce site, la commune de L'Houmeau a le projet de démolir/reconstruire les écoles et le centre de loisirs.</p> <p>À cette occasion, une réflexion a été engagée pour le recours à une production de chaleur renouvelable sur ces bâtiments communaux : actuellement, ces bâtiments sont responsables de 56% de consommation de gaz naturel par la commune (données 2019 issues du bilan de gaz à effet de serre de L'Houmeau).</p> <p>Selon les estimations disponibles et les solutions techniques retenues, ce projet de chaufferie permettrait de diminuer de 50% les émissions de gaz à effet de serre, passant de 92 tonnes équivalent CO2 à 45 tonnes équivalent CO2.</p> <p>Enfin, en phase d'exploitation et pour une simulation sur 20 années, les coûts pour la commune (énergie et maintenance) pourraient baisser de 30 % pour les options les plus favorables.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de L'Houmeau Adresse : 26, rue de la République - 17137 L'Houmeau Personne en charge du dossier : Wilfried MONTEAU, DGS Coordonnées : dgs@lhoumeau.fr / 05.46.50.91.91</p>	
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'une chaufferie mutualisée pour plusieurs bâtiments communaux (écoles, centre de loisirs, gymnase, dojo et salle associative) avec l'ambition de recourir à une production de chaleur renouvelable.</p> <p>Une première étude multi-énergie a été réalisée en 2021 afin de comparer diverses options avec les implications en termes d'investissement, de fonctionnement et d'exploitation.</p> <p>À l'issue de cette étude, des options ont été écartées et il a été décidé d'approfondir le scénario du recours à la géothermie. Des études complémentaires devront, en 2022, permettre de valider définitivement cette solution technique.</p> <p>Le bâtiment de la chaufferie, de taille modeste, pourrait être installé sur un terrain situé rue des Sports, à proximité immédiate de la salle polyvalente et à 100 mètres du futur groupe scolaire.</p>	
Localisation du projet	<p>L'emprise foncière prévue pour ce projet est située à proximité immédiate de la salle polyvalente et du futur groupe scolaire (rue des Sports à L'Houmeau)</p>	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de L'Houmeau - AMO à désigner
	Partenaires identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental de la Charente-Maritime - À préciser
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Études complémentaires pour vérifier le potentiel des ressources souterraines pour la géothermie : étude de préféabilité de la nappe, réalisation d'un forage de reconnaissance avec des essais de pompage, etc. - 2022 : Validation du site définitif - 2023 : Dépôt et instruction du permis de construire, demandes d'autorisation - 2024-2025 : Travaux de construction de la chaufferie 	
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude multi-énergie pour le recours à une production de chaleur renouvelable : bois déchiqueté, granulé de bois, géothermie sur nappe - Décision d'approfondir l'option de la géothermie sur nappe - Pré-identification du site d'implantation 	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Le coût estimatif du projet, en investissement, est de 500 000 € H.T.
Financements mobilisables	<u>Conseil départemental / État/ Autres</u>

2023-2026

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE - SAINT-CHRISTOPHE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Étude du potentiel photovoltaïque réalisée par le CRER en juin 2021. Elle a montré l'intérêt de l'implantation de générateurs photovoltaïques sur le bâtiment et a donné un avis favorable au projet. L'étude préconise une installation de 179m ² permettant d'installer 35720 Wh	
Maître d'ouvrage	Commune	
Description de l'action	Achat de matériel photovoltaïque (module cristallin sur bac acier), pose et raccordement.	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	CDA, DÉPARTEMENT, RÉGION

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	
État d'avancement	Devis en cours

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DES ATELIERS MUNICIPAUX - VERINES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux est envisagée dans une optique de revente totale. Cette opération s'inscrit dans une démarche de promotion des énergies renouvelables et de recettes nouvelles.	
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Vérines Adresse : 15 rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES Personne en charge du dossier : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX (élu) Coordonnées (tél – mail, ...) : 05 46 37 01 35 pierre.marie.talleux@verines.fr	
Description de l'action	L'opération constitue en la production annuelle d'électricité de 97 700 kWh par la pose de panneaux photovoltaïque (d'une puissance totale de 85,64 kWc) sur la toiture des ateliers municipaux. Afin d'y installer la centrale, la toiture de 450 mètres carrés devra être équipée d'un bac acier pour l'intégration de ces panneaux.	
Localisation du projet	Centre technique municipal – 16 ter rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Maîtrise d'ouvrage communale
	Partenaires identifiés	CdA, CRER

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : Étude du CRER 2023 : Pose des panneaux photovoltaïques
État d'avancement	En attente d'informations portant sur le financement de ce type de projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	167 000 € TTC
Financements mobilisables	CdA – Fonds pour l'installation de panneaux photovoltaïques

MISE EN PLACE DE CHAUFFERIES AÉROTHERMIQUES SUR 4 SITES SPORTIFS - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le décret « Tertiaire » fixe des objectifs d'économies d'énergies qui s'échelonnent entre 2021 et 2050. Des objectifs intermédiaires sont également fixés tous les 10 ans : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050. L'Union Européenne fixe également un objectif de part en énergie renouvelable de 32% en 2030. Plus localement et plus ambitieuse, la Ville de La Rochelle s'est engagée dans un objectif zéro carbone à l'horizon 2040. Dans ce cadre, la Ville réalise des travaux de rénovation énergétique.</p> <p>En 2019, les émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 4 404 TCO2 et la part des énergies renouvelables représente 17,1% des consommations du patrimoine bâti. La stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre s'établit à travers un plan de suppression des énergies carbonées (gaz naturel notamment) en ayant recourt à des solutions utilisant des énergies renouvelables : aérothermie, géothermie, réseau de chaleur vertueux, solaire thermique, solaire photovoltaïque (PV) ...</p> <p>C'est la solution aérothermique qui est envisagée pour les 4 équipements sportifs suivants, en remplacement des chaudières au gaz naturel existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gymnase Falorni - Gymnase Ruibet - Gymnase Gaston Neveur - Stade André Bracq
--	---

Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle
-------------------------	----------------------

Description de l'action	La chaufferie au gaz naturel sera remplacée par une chaufferie aérothermique composée de pompes à chaleur au CO2. Ces systèmes monobloc affichent des niveaux de performances plus élevés et plus stables que les pompes à chaleur standards au R410, R32 ou R134. Cette nouvelle chaufferie répondra aux besoins en chauffage et en eau chaude des sanitaires des sites. Concernant le stade André Bracq, les travaux intègrent également le remplacement des radiateurs par des modèles basse-température ainsi que la création d'un système de ventilation double flux avec récupération de chaleur sur l'air extrait dans les 5 vestiaires.
--------------------------------	---

Localisation du projet	La Rochelle – quartier Villeneuve-les-Salines (Quartier Prioritaire de la Ville)
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : Gymnase Gaston Neveur et stade André Bracq 2022 : gymnases Falorni et Ruibet
----------------------------------	--

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	392 289,43 € HT
---------------------------------	-----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

NOUVELLE CHAUFFERIE BIOMASSE POUR LA SALLE MELUSINE - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Dans le cadre de la politique menée par la municipalité sur la transition énergétique, il est prévu le remplacement de la chaufferie gaz de la Salle Mélusine.	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Dans le but de diminuer les rejets de CO2 : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la chaufferie au gaz naturel - Installation d'une chaudière biomasse en lien avec les investissements 2021 sur l'isolation de la grande salle Mélusine - Optimisation de la centrale de traitement d'air 	
Localisation du projet	Rue des 4 Chevaliers / Salle Mélusine / ZC 112	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	ETAT / CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2024
État d'avancement	Étude/Audit énergétique à lancer

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DSIL / CEE

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Dans le cadre de la politique menée par la municipalité sur la transition énergétique, il est prévu le développement de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Pose de 850 m ² de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment gymnase des 4 Chevaliers	
Localisation du projet	Rue des 4 chevaliers / ZC 112	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2024
État d'avancement	Phase étude

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Pose des panneaux 150 000 € H.T. À confirmer en fonction de l'analyse du bureau structure (charpente)
Financements mobilisables	

Déploiement des énergies renouvelables - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Sainte-Soulle	ENR	Installation de panneaux photovoltaïques	Sur le toit du gymnase	2023-2024	250 000 €	Réflexion en cours
Saint-Christophe	ENR	Développer le photovoltaïque	Installation de panneaux photovoltaïques en toitures de bâtiments communaux - Salle polyvalente : 36kWc installable	2023-2025	Non chiffré	Réflexion
Marsilly	Installation d'ombrières sur la place du marché, en panneaux photovoltaïques	Autoproduire une partie de l'énergie nécessaire au chauffage du bloc bâtementaire mairie - école : transition énergétique Réaliser des économies d'énergie Disposer d'espaces abrités en plein air, pour l'organisation des manifestations locales	Construction	d'ici 2026	Non chiffré	Réflexion Subordonné à ce que l'autoproduction vienne satisfaire les impératifs énergétiques pesant sur les bâtiments > 1000 m2 Subordonné à l'avis de l'ABF (périmètre monument classé)
Bourgneuf	ENR	économie d'énergie	Installation d'un parc de panneaux photovoltaïques			
Aytré	Efficacité énergétique	Photovoltaïque	Plan toiture et passage en photovoltaïque	2022	Non chiffré	inscription budgétaire de l'étude

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.1 CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE STRUCTURANTE USSEAU-LE RAGUENAUD - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Création d'une piste cyclable bidirectionnelle structurante de 2 400 ml à Usseau/ Le Raguenaud	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	La commune de Sainte-Soulle souhaite aménager une piste cyclable bidirectionnelle d'un linéaire d'environ 2 400 mètres linéaires partant du chemin agricole de la rue des Astronautes jusqu'à la route de Nantes. L'objectif sera de créer une artère structurante pour relier Le Raguenaud à Usseau et aux Petites Rivières irriguée par des liaisons internes qui permettront de se rabattre vers différents points d'intérêt : <ul style="list-style-type: none"> • commerces ; • arrêts de bus ; • aire de covoiturage qui deviendra à terme un pôle multimodal ; • zone d'emplois (Parc d'Activités d'Atlanparc) ; • collège Marc Chagall à Dompierre sur Mer ; • la Véloodyssée et le canal Marans-La Rochelle ; • connexion avec la route départementale à étudier avec le Département. 	
Localisation du projet	Usseau-Le Raguenaud	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communal AMO BET-VRD
	Partenaires identifiés	Communauté d'agglomération de La Rochelle Conseil Départemental 17

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début des travaux : mars 2022 Date prévisionnelle de fin d'opération : mars 2023 1 an de travaux
État d'avancement	Demandes de subventions en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Habitants de Sainte-Soulle Cyclistes, automobilistes
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Face au double constat, du manque de lien entre les hameaux d'Usseau et du Raguenaud et du manque d'accessibilité du domaine public, la commune de Sainte-Soulle propose la mise en œuvre d'un plan d'actions articulé autour des objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les multimodalités • créer une piste cyclable bidirectionnelle structurante. <p>Ces deux objectifs visent un même enjeu : permettre la réappropriation de l'espace public à travers des modes de déplacement doux.</p>
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

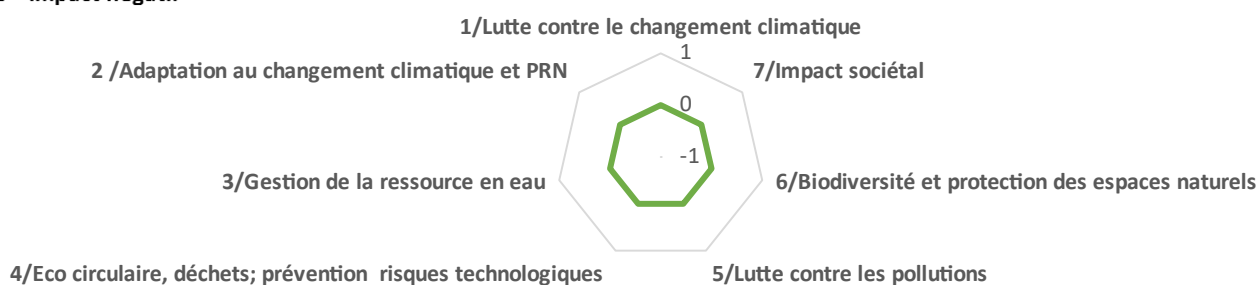
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux – Création d'une piste bidirectionnelle structurant de 2 400 ml	597 977 €	État (DSIL exceptionnelle « Plan de relance 2021 » sollicitée mais pas obtenue) : 70 %	418 583.90 €
		Communauté d'Agglomération de La Rochelle : 10 %	59 797.70 €
		Autofinancement (commune)	119 595.40 €
Total HT	597 977 €	Total HT	597 977 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.2 LIAISONS DOUCES - PISTES CYCLABLES - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	LIAISONS DOUCES ET PISTES CYCLABLES Amélioration développement et développement des mobilités douces sur l'ensemble de la commune		
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr		
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de création et de restructuration de pistes cyclables ou bandes cyclable sur l'ensemble de la commune ; • Création d'un maillage en mobilité douce dans le cadre d'un programme de modération des vitesses 		
Localisation du projet	Espace public 17340 Châtelailon-Plage		
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage	
	Partenaires identifiés	maître d'œuvre	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Etude préalable Devis Choix du Maître d'Œuvre
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réalisation • fourniture et pose de matériels

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Automobilistes ; piéton ; cyclistes, etc.
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sécurité sur l'ensemble de la commune • Modérer les vitesses de circulation • Apaiser la circulation sur l'ensemble de la commune.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

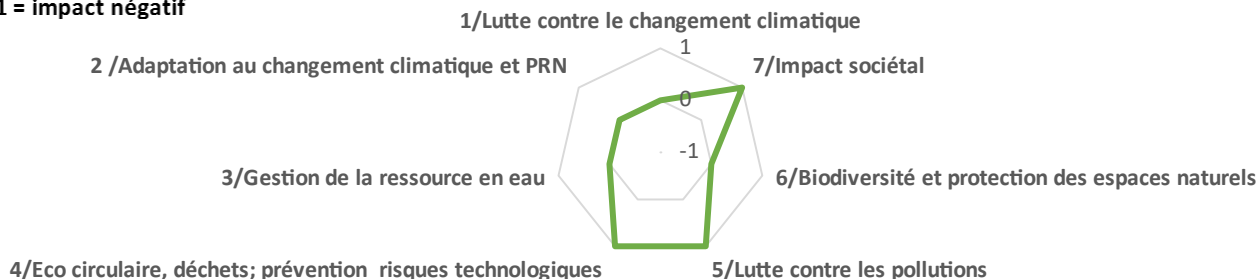
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	1	1	0	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du dispositif	400 000 €	DSIL	130 000 €
Maîtrise d'Œuvre	30 000 €	Mairie de Châtelailon-Plage	300 000 €
Frais annexes			
Total HT	430 000 €		430 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.3

MOBILITE DURABLE - AMENAGEMENT DES BOULEVARDS CENTRAUX - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DURABLES Aménagement des Boulevards centraux	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelaiillon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelaiillon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaiillonplage.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Création de liaisons douces spécifiques sur les boulevards centraux Matérialisation des espaces de circulation destinés aux piétons Réduction de la vitesse sur les boulevards centraux Limitation des stationnements 	
Localisation du projet	Boulevards de la République, Libération et De Lattre de Tassigny 17340 Châtelaiillon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelaiillon-Plage
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Plan de référence Plan de modération des vitesses
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de réalisation Fourniture et pose de matériels

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Automobilistes, Cyclistes, Piétons
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Réorganiser l'espace public en création des zones de circulation apaisées, identifiées et sécurisées Participer au plan de réduction des vitesses et d'apaisement de la circulation.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

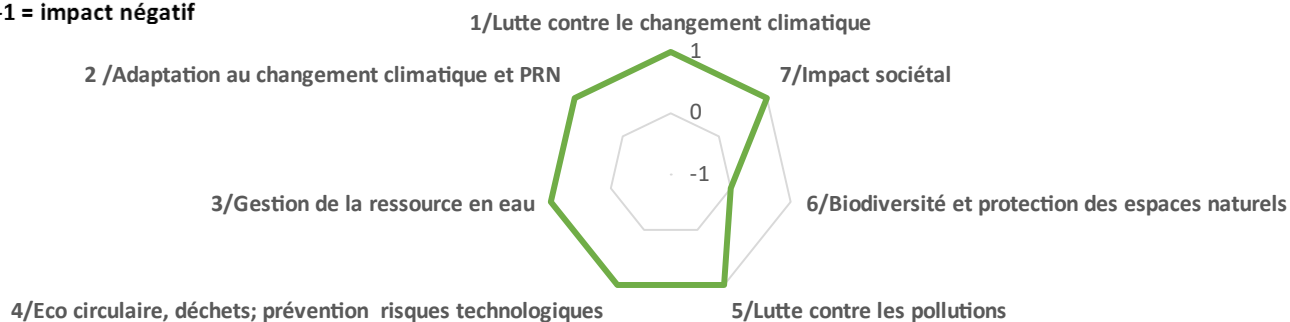
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du dispositif	2 000 000 €	DSIL	660 000 €
Maîtrise d'Œuvre	100 000 €	Mairie de Châtelailon-Plage	1 440 000 €
Frais annexes			
Total HT	2 100 000 €		2 100 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.4 PISTE CYCLABLE - AVENUE DENFERT-ROCHEREAU - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></p>	<p>La ville de La Rochelle poursuit ses investissements en faveur des modes actifs de déplacements doux en aménageant en priorité des continuités cyclables en lien avec les aménagements réalisés antérieurement. Le plan d'aménagement suit la programmation du schéma directeur de la ville 2021-2027 et en lien avec le schéma directeur de la communauté d'agglomération de La Rochelle notamment pour les axes structurants.</p> <p>Actuellement, l'accès cyclable en site propre vers le centre-ville se fait via l'avenue Leclerc et l'avenue Grasset depuis le Quartier de Saint Maurice. L'objectif du projet est de poursuivre la continuité pour atteindre les quartiers plus éloignés de Mireuil, Laleu et La Pallice.</p> <p>Le quartier de Mireuil est un quartier situé en zone prioritaire au titre de la politique de la ville où la pratique du vélo est encore modeste. Poursuivre l'accès cyclable aux abords du quartier de Mireuil vise à encourager le développement de la pratique. Dans cette optique, il y a également d'autres aménagements en cours et à venir au cœur du quartier (avenue résistance, avenue de Lisbonne et cours Forbin).</p> <p>Les quartiers de La Pallice et de Laleu sont d'anciens quartiers portuaires et industriels qui ont bénéficié depuis les années 2000 d'une politique de revitalisation. Ce sont donc des quartiers en devenir où chaque année de nouveaux habitants dont des actifs et familles avec enfants viennent s'installer. De nouveaux commerces et services s'y installent (restaurants et bars, supermarchés, professionnels de santé). De plus, le quartier de la Pallice accueille chaque dimanche le plus gros marché de la ville.</p> <p>Pour mesurer l'impact de ce nouvel aménagement et des continuités prévues dans les années à venir, un compteur en temps réel sera installé. À noter également qu'afin d'encourager la pratique du vélo, un abri-vélo sécurisé en centre-ville (place de Verdun) vient d'être installé.</p>
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Ce projet consiste en la réalisation d'une piste bidirectionnelle de 700 ml sur l'avenue Denfert-Rochereau entre la rue Alphonse de Saintonge et la rue Carnot (voir plan de situation), en continuité de l'existant. Nous sommes ici sur une avenue à deux visages. Les extrémités sont majoritairement résidentielles avec la présence de quelques commerces de proximité. Une partie de l'avenue est quant à elle placée en sortie de la rocade de La Rochelle avec la présence d'un échangeur et un accès à une déchèterie.</p> <p>Compte tenu d'une analyse multi critères (présence de stationnement privés, réfection et/ou enfouissement des réseaux, opportunité du profil actuel et connexions à l'existant) il est fait le choix de privilégier une piste bi directionnelle sur le côté sud de l'avenue.</p> <p>La quasi-totalité du stationnement est supprimé en conservant quelques places près d'un collectif sur l'extrémité ouest et sur l'extrémité est près des commerces.</p> <p>Une attention particulière sera apportée à l'aspect environnemental : création de noues et conservation des arbres.</p> <p>Il n'y a pas d'équipement de confort actuellement sur ce tronçon ; des arceaux seront installés. À noter que ce projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme particulière.</p> <p>Elle fait suite à la réalisation en 2020 d'une piste cyclable sur cette même avenue de 500ml. Au final, cette nouvelle piste de 4,3km permettra de répondre aux trajets domicile / travail, domicile / établissements scolaires et centre-ville / île de Ré.</p>
<p>Localisation du</p>	<p>La Rochelle</p>

projet		
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Ville de La Rochelle
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Travaux 2021-2022
----------------------------------	-------------------

État d'avancement	
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des entreprises 2021 • Début des travaux de reconstruction : septembre 2021 • Fin des travaux : janvier 2022
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

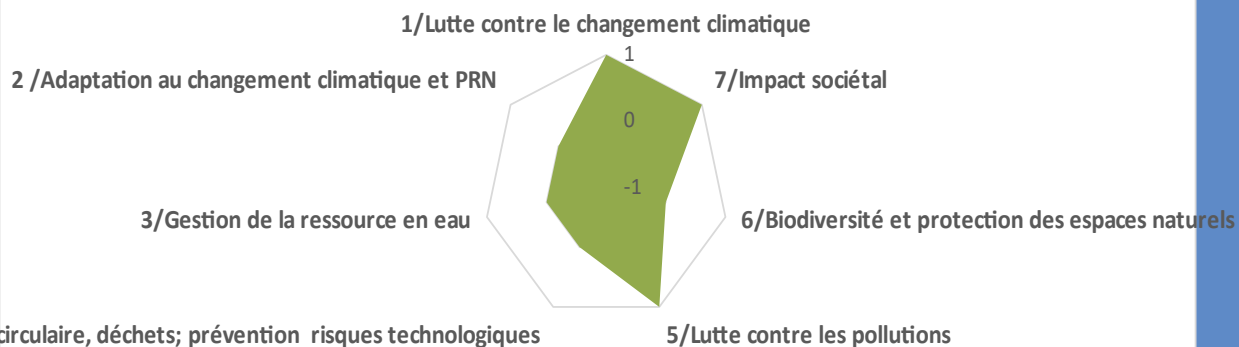
Public cible	Habitants
---------------------	-----------

Objectifs et résultats attendus	Objectifs :
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une continuité cyclable ; le projet présenté vient en continuité des aménagements réalisés (annexe 3). Ce projet de piste cyclable assure une liaison naturelle entre deux quartiers de la ville, Mireuil/Saint Maurice et Laleu/La Pallice. • Permettre l'accès au centre-ville de La Rochelle, à la zone universitaire des Minimes aux pôles multimodaux (TER, TGV, bus). • Réduire les émissions de GES et mettre en œuvre une politique de développement durable (démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone)

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	1	0	1

Résultat auto-évaluation

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	750 000 €	État AAP fonds mobilités actives	225 000 €
		État DSIL	375 000 €
		Ville de La Rochelle	150 000 €
Total HT	750 000 €		750 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.1.5 PISTE CYCLABLE DU PONT DE LA PIERRE - ANGOULINS-SUR-MER

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réaliser une liaison cyclable en site propre entre Angoulins et Aytré, le long de la route du Pont de la Pierre (voie communale) actuellement très dangereuse pour cyclistes et piétons.	
Maître d'ouvrage	Commune d'Angoulins Contact : Laurent GEORGE DGS laurent.george@angoulins.fr	
Description de l'action	Piste cyclable de 1,2 km reliant la gare SNCF d'Angoulins au Pont de la Pierre (limite communale avec Aytré), dont : <ul style="list-style-type: none"> - 500 m sur voirie communale existante en tissu urbain (mise en place d'une signalétique adaptée) - 700 m de création d'un itinéraire en site propre (largeur 4 m) à gauche de l'actuelle voie communale, en direction d'Aytré. 	
Localisation du projet	Angoulins Route du Pont de la Pierre	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
État d'avancement	En cours : finalisation de l'Avant-Projet détaillé, acquisitions foncières
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d'offre travaux début 2022 • Travaux printemps 2022 – livraison septembre 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Cyclistes - piétons
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un itinéraire sécurisé pour cyclistes (collégiens vers Aytré, adultes en liaison domicile – travail) • Création d'un itinéraire piéton sécurisé vers le Pont de la Pierre et la ferme Richelieu (patrimoine remarquable) <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le transfert de la Vélodyssée sur cette nouvelle piste

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Trafic cyclable (usagers / jour)	10	50	2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

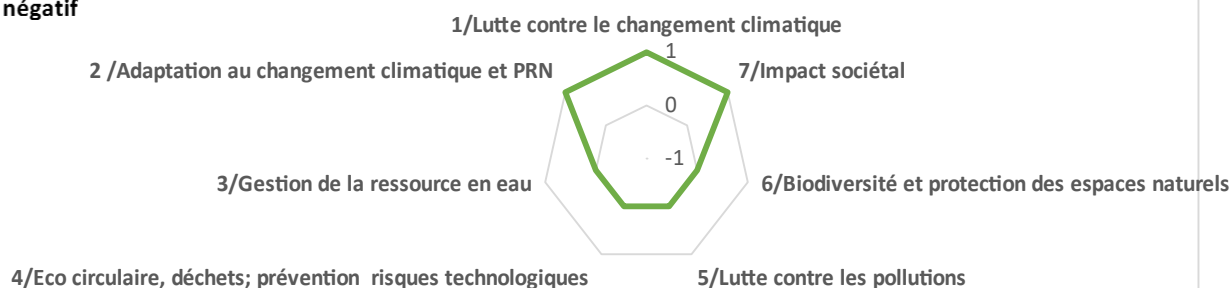
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	0	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers sollicités	Montant HT
Installation chantier - constats huissier	10 013,95 €	ETAT DSIL 20%	42 061,52 €
Travaux préparatoires	4 970,00 €	Département 10%	21 030,76 €
Aménagement de surface, dont terrassements	122 136,00 €	CDA 50 % reste à charge commune – 35%	73 607,66 €
Assainissement pluvial	3 050,00 €	Commune 35%	73 607,66 €
Signalisation et mobilier	14 890,00 €		
Passerelle bois	21 000,00 €		
Aménagement paysager	24 233,00 €		
Aléas	10 014,65 €		
Total HT	210 307,60 €	Total	210 307,60 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.1 BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	BORNES POUR VEHICULES ELECTRIQUES Développement des matériels sur l'ensemble de la ville	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr	
Description de l'action	Fourniture et pose de bornes pour recharge de véhicules électrique	
Localisation du projet	Espace public 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Mairie de Châtelailon-Plage

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Devis
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réalisation • Fourniture et pose de matériels

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Automobilistes
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le réseau de dispositifs de recharge de véhicules électrique sur l'ensemble de la commune ; • Participer au plan de réduction des vitesses et d'apaisement de la circulation.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

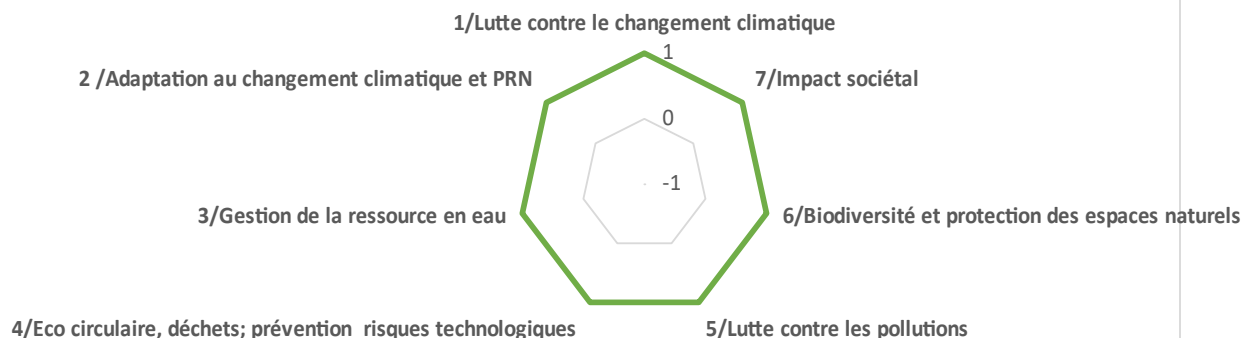
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	1	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du dispositif	150 000 €	DSIL	45 000 €
Maîtrise d'Œuvre		Mairie de Châtelailon-Plage	105 000 €
Frais annexes			
Total HT	150 000 €		150 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.2 DÉPLOIEMENT DU CONSEIL EN MOBILITÉ POUR LES PUBLICS VULNÉRABLES - WIMOOV - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le territoire du SCOT La Rochelle - Aunis s'inscrit dans un objectif de mobilité pour tous, tout en orientant vers des solutions de mobilité douce, dans l'objectif La Rochelle Territoire Zéro Carbone.</p> <p>Le territoire présente des solutions de mobilité qui sont diversifiées mais inégalement réparties géographiquement. De plus, l'arrivée de nombreux nouveaux arrivants contribue à l'éloignement des habitants de leur lieu de travail, du fait de coûts de logement toujours plus importants en zones urbaines ou péri-urbaines.</p> <p>La méconnaissance de l'ensemble des solutions (pas uniquement apportées par la collectivité) est un réel frein au développement de la mobilité, notamment pour les publics les plus précaires.</p> <p>L'action de conseil proposée par Wimoov résulte de l'identification des besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lever les appréhensions et freins psychologiques à la mobilité, travailler sur la perception de la distance à parcourir - Avoir un interlocuteur de référence connaissant toutes les solutions de mobilité du territoire et les critères d'éligibilité pour certaines de ces solutions - Sensibiliser à la mobilité durable et responsable 	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Référent : Laëtitia MOUTERDE BERNARD ; Direction Mobilité Transports Laetitia.bernard@agglo-larochelle.fr ; 05.46.30.57.11</p>	
Description de l'action	<p>Nous souhaitons favoriser l'implantation de Wimoov sur le territoire du SCOT, un acteur associatif présent au niveau national, avec les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des publics vulnérables sur l'écomobilité - L'animation du réseau des acteurs de la mobilité : <ul style="list-style-type: none"> o Réseaux de prescripteurs o Réseaux d'opérateurs mobilité o Soutien aux projets sur la mobilité éco-inclusive <p>L'action de Wimoov présente un effet de levier grâce à un dispositif CEE (certificat d'économie d'énergie) qui permet de lever les freins financiers à l'adoption de solutions de mobilité durables, avec jusqu'à 300€ d'allocation par personne.</p> <p>L'équipe est composée de 2 conseillers mobilité ainsi que d'un responsable d'activité, tout en s'appuyant sur une équipe régionale et nationale pour les fonctions supports.</p>	
Localisation du projet	<p>Agglomération de La Rochelle + CDC Aunis Atlantique & CDC Aunis Sud (échelle du SCOT)</p>	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA La Rochelle
	Partenaires identifiés	CDC Aunis Atlantique, CDC Aunis Sud, Département, Pôle Emploi
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<p>S2 2021 : installation sur le territoire 2022 : Première année d'expérimentation, constitution du comité de pilotage Fin 2022 : Premier bilan d'activité et priorisations</p>	

État d'avancement	Réalisation des premiers accompagnements de bénéficiaires, orientés par des prescripteurs rencontrés sur le territoire. Premières rencontres des potentiels prescripteurs.
--------------------------	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<p>Deuxième semestre 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une équipe Wimoov sur le territoire • Etude des besoins et ciblage des publics • Rencontre avec les acteurs locaux <p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des bénéficiaires ciblés par publics • Partenariats avec les acteurs du territoire en lien avec ces publics • Définition des besoins prioritaires, en fonction des problématiques rencontrées • Premier comité de pilotage des acteurs de la mobilité sur le territoire
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<p>Publics vulnérables (et les prescripteurs identifiés)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Jeunes précaires</u> : jeunes travailleurs en alternance et/ou formation professionnelle, étudiants (notamment ceux qui rencontrent des difficultés à se loger) via la mission locale, le Foyer Jeunes Travailleurs, le CDIJ, les organismes de formation, La Rochelle Université - <u>Travailleurs précaires</u> (emplois saisonniers, intérim, SIAE) via la maison de l'emploi saisonnier (CD17), les groupements d'employeurs, associations, SIAE - <u>Nouveaux arrivants sur le territoire</u> via les associations d'intermédiation locative et les bailleurs sociaux - <u>Personnes très éloignées de l'emploi et des dispositifs d'insertion</u>, via les banques alimentaires, CCAS ou CIAS, dispositifs DAC, associations
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilité des publics vulnérables, dans un objectif d'écomobilité <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner individuellement les publics vulnérables pour leur proposer des solutions de mobilité • Développer la visibilité des solutions alternatives de mobilité pour favoriser l'éco-mobilité • Participer au changement de comportement en mobilité en animant les réseaux des acteurs de la mobilité sur le territoire <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 600 personnes accompagnées • Un comité de pilotage du conseil en mobilité, avec des acteurs identifiés • Une meilleure lisibilité de l'offre du territoire • Un rapport d'activité et une analyse fine des besoins du territoire • 15 K€ d'allocations CEE distribuées pour lever les freins financiers à la mobilité
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de personnes accompagnées	0	600	Janvier 2023
Nombre de services de mobilité mis en place par les conseillers mobilité	0	600	Janvier 2023
Nombre de dotations d'incitation à la mobilité durable octroyées	0	300	Janvier 2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

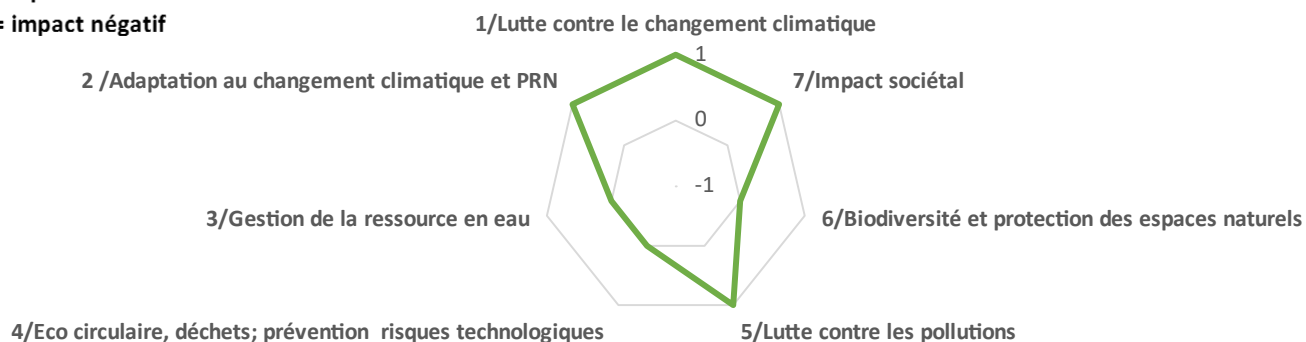
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	1	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Achats	4 823 €	Subventions Etat	75 000 €
Services Extérieurs	29 181 €	Subventions Département	30 000 €
Autres services extérieurs	13 546 €	Subventions agglomérations (CRTE)	54 000 €
Impôts et taxes	12 546 €	Autres subventions (via Wimoov)	36 074 €
Charges de personnel	127 113 €		
Charges financières et DAP	7 965 €		
Total HT	195 074 €		195 074 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.3 ENQUÊTE EMC2 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>En 2011, en partenariat avec les services de l'Etat, l'ADEME et la Région Poitou-Charentes, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle menait la première enquête déplacements du territoire appelée Enquête Déplacements Ville Moyenne (EDVM) standard CEREMA.</p> <p>Il apparaît aujourd'hui indispensable de mener cette expertise sur une aire d'attractivité en lien avec les pratiques observées de déplacements.</p> <p>Aussi la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, a-t-elle proposée aux communautés de Communes du Pays d'Aunis (Atlantique et Sud) et à la Communauté de Communes de l'Île de Ré de s'associer à la mise en œuvre, en 2022, d'une enquête de mobilité à l'échelle du territoire.</p> <p>Désormais dénommées « Enquêtes Mobilités Certifiées CEREMA », les EMC2, bénéficient d'une aide financière de l'Etat (30% du coût de l'enquête) dont les services assurent la standardisation de la méthodologie. Les résultats peuvent ainsi notamment être comparés à ceux d'autres territoires.</p> <p>Le diagnostic énergie-émissions des mobilités mis en place à cette occasion permettra d'identifier les consommations énergétiques, les émissions de polluants locaux et de gaz à effet de serre pour l'ensemble des déplacements réalisés par les résidents du territoire enquêté.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Personne en charge du dossier : Hervé Le Berre - Direction Mobilité et transports 05 46 30 36 54 – herve.le-berre@agglo-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>Il s'agit de définir les conditions de mise en œuvre d'une enquête de mobilité sur un territoire élargi, de mener en lien avec les services de l'État la procédure d'enquête dans les meilleures conditions techniques et organisationnelles et d'assurer l'analyse des données ainsi récoltées au bénéfice d'une meilleure compréhension des pratiques de mobilité en lien avec les évolutions du territoire.</p>	
Localisation du projet	<p>Territoire enquêté (soit l'Agglomération de La Rochelle, les communautés de Communes du Pays d'Aunis (Atlantique et Sud) et l'Île de Ré</p>	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	<p>CDA</p>
Partenaire(s) de l'opération	Partenaires identifiés	<p>CDA La Rochelle Communauté de Communes Aunis Atlantique, Aunis Sud, Île de Ré Région Nouvelle Aquitaine Département de Charente-Maritime</p>
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<p>2021 : consolidation du partenariat et élaboration d'enquête, 2022 : procédure et soumission d'enquête, 2023 : analyse et reporting</p>	
État d'avancement	<p>Mise en œuvre du partenariat Sectorisation de l'enquête</p>	

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un partenariat à l'échelle du territoire avec collectivités associées, le Département et la Région Nouvelle Aquitaine, • Définition des secteurs d'enquêtes avec le représentant de l'Etat, • Études préalables / Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Début des travaux
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

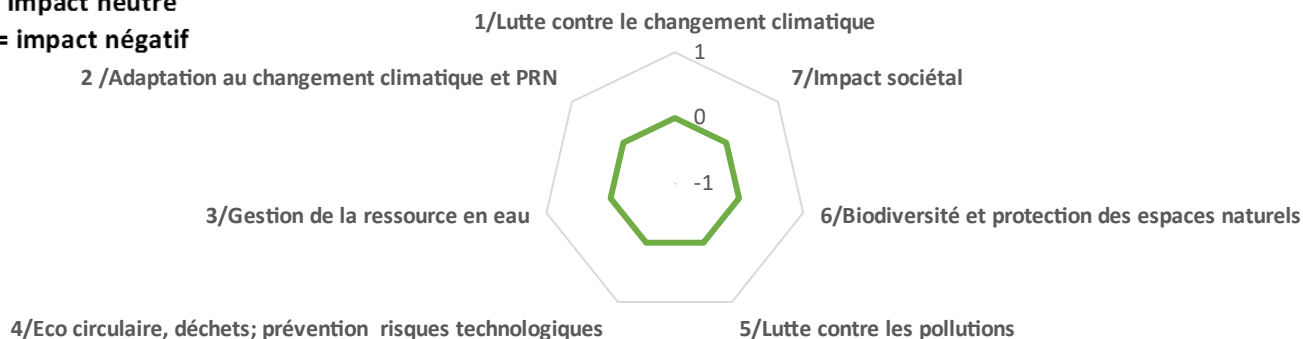
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Total HT			

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.4 MISE EN PLACE D'UNE FLOTTE DE BUS 100% PROPRE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La flotte de bus du territoire représente 17% du parc de véhicules maîtrisés par la collectivité (Ville de la Rochelle + Communauté d'Agglomération de la Rochelle) et pèse pour 84% des émissions générés par l'ensemble de ce parc. Pour engager la transition des collectivités et du territoire, il est donc important d'enclencher la transition énergétique de cette flotte.</p> <p>La Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CdA) a pris la décision en 2015 d'abandonner les bus diesel et de s'orienter vers une flotte de bus 100 % décarbonée d'ici à 2030.</p> <p>Sur le territoire, il existe déjà une ligne de bus 100 % électrique. En 2020, un bus éthanol, 4 bus électriques et 6 bus au bio-GNV ont été mis en circulation sur le réseau. Une étude pour introduire des bus H2, en lien avec le projet LRTZC et Atlantech a été réalisée.</p> <p>La construction d'une station d'approvisionnement en GNV sur le dépôt de bus permettra de renouveler massivement la flotte exploitée par la RTCR à partir de 2028. Le renouvellement du contrat de l'exploitant périurbain en 2025 permettra également de passer un nouveau cap.</p> <p>Une nouvelle réglementation sur les motorisations des flottes de bus devraient être imposées aux collectivités d'ici fin 2021. La stratégie pourrait donc être revue en conséquence.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02 Référent : Stephanie Nair – Direction Mobilité et transports
-------------------------	---

Description de l'action	Il s'agit de mettre en œuvre la stratégie de renouvellement de la flotte de bus Yelo (achat de bus) et de mettre en œuvre les équipements nécessaires à l'approvisionnement des véhicules.
--------------------------------	--

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #ffff00;">Pilotage</td> <td>CdA</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #ffff00;">Partenaires identifiés</td> <td>Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev)</td> </tr> </table>	Pilotage	CdA	Partenaires identifiés	Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev)
Pilotage	CdA				
Partenaires identifiés	Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev)				

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 : achat de 6 bus bio-GNV standards – étude H2 approfondie – étude sur les biocarburants (avec questionnements sur les bus en attente de renouvellement) 2023– 2026 : renouvellement progressif de la flotte (selon nouvelle réglementation) 2025 : nouveau contrat périurbain avec nouvelles conditions sur la flotte de bus 2028-2030 : renouvellement massif pour exploitant RTCR du fait de l'existence d'une station de recharge et d'un dépôt multi-énergie 2030 : flotte de bus 100% propre
----------------------------------	--

État d'avancement	Bus propres mis en circulation au 31/12/2021 : 7 articulés diesel, 7 bus standards électrique, 12 bus GNV, 1 bus éthanol. Soit 17% de la flotte complète. Etude d'opportunité sur les bus hydrogène réalisé en 2020.
--------------------------	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	Ajustement de la stratégie de motorisation année par année Définition des impacts sur l'exploitation de ces nouvelles motorisations (maintenance, approvisionnement, surcoûts) ou nouvelles énergies
---	---

	Définition et investissements éventuels sur les stations d'approvisionnements Achat du matériel roulant Suivi de la mise en œuvre et ajustements éventuels sur les prochaines commandes
--	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Réduire les émissions liées à la circulation de la flotte de bus Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> Flotte de bus 100% propre à l'horizon 2030
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Nombre de bus propres dans la flotte de bus Yelo	27	140	2030
Emission Co2 émises par la flotte de bus	5.8 tonnes (en 2020)		

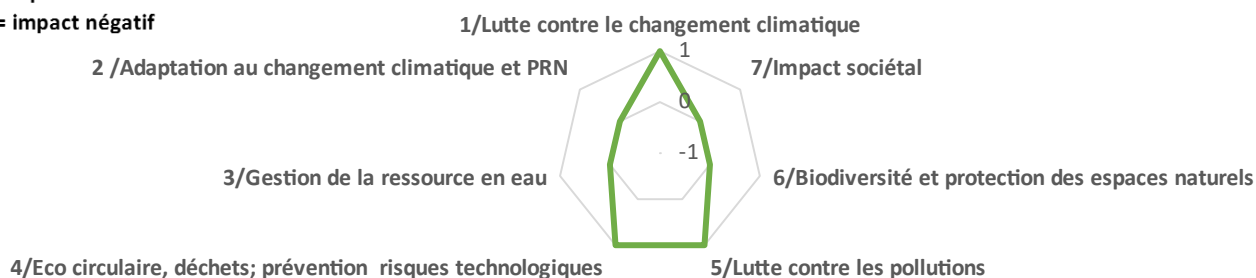
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	1	1	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif
0 = Impact neutre
-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Achat de bus	30 M€	CdA La Rochelle	
Aménagement	7.5 M€		
Amortissement DSP (surcoût fonctionnement)	30 M€		
Impact RTCR (surcoût de fonctionnement 2021-2028)	2 M€		
Total HT	37.5 M€ (investissement) 32 M€ de surcoût de fonctionnement		

Contribution en nature (le cas échéant)

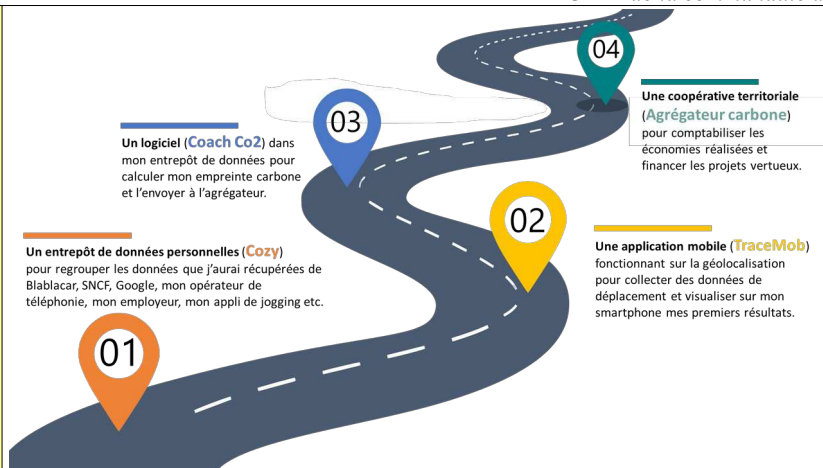
Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.5

SELF DATA TERRITORIAL / COACH CO2 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i></p>	<p>La transition écologique appelle à une réponse globale s'appuyant sur différents éléments. Le développement de nouvelles formes de mobilité, des villes de demain ainsi que l'utilisation croissante de services numériques ont provoqué une augmentation sans précédent de la collecte et l'utilisation de données personnelles.</p> <p>Si les citoyens consentent plus ou moins volontairement à la collecte et l'utilisation de leurs données personnelles par des tiers, la confiance envers ces tiers est souvent mise à mal du fait de scandales réguliers de la part d'une minorité d'acteur. Cette perte de confiance se répercute négativement sur l'ensemble des acteurs étant amené à collecter et gérer des données personnelles. Cependant, l'évolution des règles en matière de protection des données personnelles change la donne et offre la possibilité de faire évoluer pratiques et mentalités individuelles tout en agissant pour le futur de la collectivité</p> <p>Dans le cadre du projet de territoire « Zéro Carbone », l'agglomération de La Rochelle et ses partenaires considèrent qu'une approche nouvelle est possible. Cette approche se base sur la réappropriation des données personnelles par leurs utilisateurs et leur utilisation dans un intérêt commun ; permettant d'établir une relation de confiance entre les citoyens et la collectivité sur l'utilisation et la valorisation de ces données pour des projets structurants. Cette approche, nommée Self Data, a été conceptualisée par la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) entre les années 2012 et 2017. Entre 2017 et 2019, au cours de différents ateliers, l'agglomération de La Rochelle et la FING ont étudié les possibilités d'implémentation d'un self data territorial sur le territoire de l'agglomération. Le cas d'usage qui en est ressorti concernait les mobilités.</p> <p>L'action proposée vise les enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les pratiques des collectivités en matière de gestion exemplaire des données personnelles et participer à la réappropriation des données par leurs utilisateurs - Mettre les citoyens au cœur de la transition écologique en mettant à disposition des outils leur permettant de visualiser concrètement l'impact environnemental de leurs modes de vies et d'y apporter des évolutions ou des changements de comportement - Créer une communauté favorisant la diffusion de la connaissance et des bonnes pratiques en autonomie - Répondre aux problématiques actuelles de défiance par rapport à la collecte et l'utilisation des données personnelles en apportant des réponses et faire reconnaître la Collectivité comme tiers de confiance - Assurer la dissémination du projet et de ses résultats en permettant la réutilisation des différents outils et livrables créés par d'autres collectivités et partenaires intéressés par la démarche.
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Maître d'ouvrage : Consortium du projet Agremob (Communauté d'Agglomération de La Rochelle, La Rochelle Université, Atlantech, ADEFIP, EIGSI, Carbone 4, Association les petits débrouillards Nouvelle Aquitaine Nord)</p> <p>Pilote de l'action : Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02 Réfèrent Virginie Steiner</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>L'action Self Data a pour objectif de mettre le pouvoir du numérique au service de la transition écologique.</p> <p><u>Le projet dans sa globalité :</u></p>



Du côté technique, le projet Self Data s'appuie sur les éléments suivants :

- Une application mobile : « TraceMob ». Elle permet de recenser et qualifier les déplacements des participants à l'expérimentation. Utilisant les services de géolocalisation, elle permettra à l'utilisateur de visualiser l'ensemble des déplacements qu'il aura enregistré et de disposer d'un ensemble de données liées (empreinte écologique, la distance parcourue...).
- Une plateforme de cloud personnel « Cozy » permettant d'accueillir et de récupérer différentes données personnelles dans le respect des règles nationales et européennes de protection des données personnelles sera mise à disposition du panel de bêta-testeurs. Les bêta-testeurs pourront alimenter leur cloud personnel via différents outils et connecteurs qui pourront (à terme) se connecter à différents services et récupérer les données personnelles liées de manière automatisée.
- Un logiciel « Coach CO2 » permettra de calculer l'empreinte carbone globale des utilisateurs et d'envoyer les données adéquates à la coopérative. Ce logiciel sera présent sur la plateforme de cloud personnel.
- Une coopérative carbone territoriale agrégeant les différents indicateurs que les utilisateurs auront accepté de partager et de mettre à disposition permettra à la collectivité de réfléchir et proposer la mise en place (dans le cadre d'une démarche citoyenne participative) d'actions ayant un impact bénéfique sur la transition écologique et de répondre aux problématiques rencontrées par les citoyens.

Concernant les bêta-testeurs, différents types d'événements sont organisés afin de les accompagner lors de la réalisation du projet :

- Une newsletter est régulièrement envoyée afin de renseigner les participants sur l'évolution des projets et les sensibiliser sur différentes thématiques/événements
- Plusieurs événements d'information, de sensibilisation et de formation thématiques sont organisés en parallèle. Ils ont pour objectif d'accompagner et renforcer les compétences et connaissances des bêta-testeurs dans l'utilisation des outils mis à disposition

Un soutien individuel est mis en place en parallèle pour accompagner les participants qui rencontrent des difficultés d'utilisation des différents outils proposés.

Du point de vue de la collectivité territoriale, une attention particulière est apportée afin d'assurer la compatibilité du projet avec les règles en matière de protection des données personnelles. En parallèle, une réflexion est menée afin d'assurer une gouvernance des données efficace et garantir une prise en compte et une intégration pérenne des différents outils et données dans les futurs processus de décision de la collectivité.

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Agglomération de La Rochelle
	Partenaires identifiés	Coopérative carbone de La Rochelle, Fabrique des mobilités, FING, CNAM, école de commerce Excelia, école d'ingénieur EIGSI, ADEFIP, La Rochelle Université, Numéricité, Dataactivist

Calendrier de réalisation	<p>2018-2019 : Phase de prospection et de sensibilisation auprès des métiers et des partenaires (privés comme institutionnels), co-construction de scénarios : « coach CO2 » et « Nos mobilités en débat »</p> <p>2019-2020 : Préparation de la phase exploratoire : recherche de financements, phase de conviction auprès des responsables de traitements tiers, définition et mise en place de l'architecture technique, engagement des organisations partenaires, recrutement et formation des bêta-testeurs en interne dans ces organisations, restitution des premières données, définition de la méthode d'évaluation de l'expérimentation.</p> <p>2020-2022 : Animation des panels cibles, ouverture à d'autres organisations et augmentation du nombre de bêta-testeurs. Puis évaluation de l'expérimentation et passage à l'échelle avec adéquation sur les cas d'usages identifiés.</p>
----------------------------------	--

État d'avancement	<p>La phase de prospection et de sensibilisation est terminée. Les différents partenaires ont été sélectionnés et les missions réparties en conséquence.</p> <p>La phase exploratoire a connu un retard du fait de la pandémie. Si la partie technique a pu avancer comme prévue, moyennant quelques adaptations du fait de la mise en place du télétravail généralisé ; la fin de la phase de recrutement des bêta-testeurs a dû être décalée du fait des confinements successifs. La dernière phase est en cours de réalisation.</p> <p>D'un point de vue technique, l'application mobile TraceMob est en production et est utilisée par les bêta-testeurs déjà recrutés.</p> <p>Le développement de Coach CO2 est en cours et une première version permettant la visualisation de ses trajets est en phase de test. L'intégration de nouvelles fonctionnalités et connecteurs sont prévus.</p> <p>Concernant les bêta testeurs, 190 bêta-testeurs ont été recrutés.</p>
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Cadrage de la démarche (méthodologie projet, comitologie, organigramme projet, risques ...) - Accompagnement sur l'élaboration du cadre de gouvernance du Commun - Étude sur l'hébergement de la plateforme - Intégration et développement des logiciels - Audits (RGPD, SSI...) - Tests et mise en production du MVP - Production des différents livrables - Bilan intermédiaire
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Employés du consortium du projet Agremob • Agents de l'Agglomération et de la Ville de La Rochelle • Citoyens • Etudiants et enseignants des établissements d'enseignement supérieur • Autres acteurs (institutionnel, associatif, entreprises ...)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Les objectifs de cette initiative sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre le numérique et la data au service des changements de comportement et de la transition écologique ; - Sensibiliser le grand public et les professionnels à la maîtrise de leur patrimoine informationnel ; - Créer une communauté favorisant la diffusion de la connaissance et des bonnes pratiques en autonomie ; - Répondre aux problématiques actuelles de défiance par rapport à la collecte et l'utilisation des données personnelles en apportant des réponses et faire reconnaître la Collectivité comme tiers de confiance ; - Crowdsourcer des données personnelles dans une dynamique réciproque de partage et de gestion respectueuse et garantie de la vie privée. <p>Les résultats attendus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions de transformation énergétique dans une agglomération de taille intermédiaire comme la CDA de La Rochelle ; - Viabiliser des dynamiques collectives et locales de transition énergétique dans le domaine
--	--

	<p>du transport ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à toutes les parties-prenantes d'être acteur du changement climatique dans l'agilité qu'offrira Agremob (notamment dans la co-construction des offres) ; - Ouvrir des perspectives permettant de contourner les difficultés de récupération de données auprès de plateformes (Waze, Uber, Blablacar).
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Publication du code source des applications	Non	Oui	3 ans
Nombre de bêta testeurs recrutés	0	500	3 ans
Réalisation des AIPD	Non	Oui	2 ans
Production et réalisation des livrables d'évaluation du projet	Non	Oui	3 ans

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	0	0	0

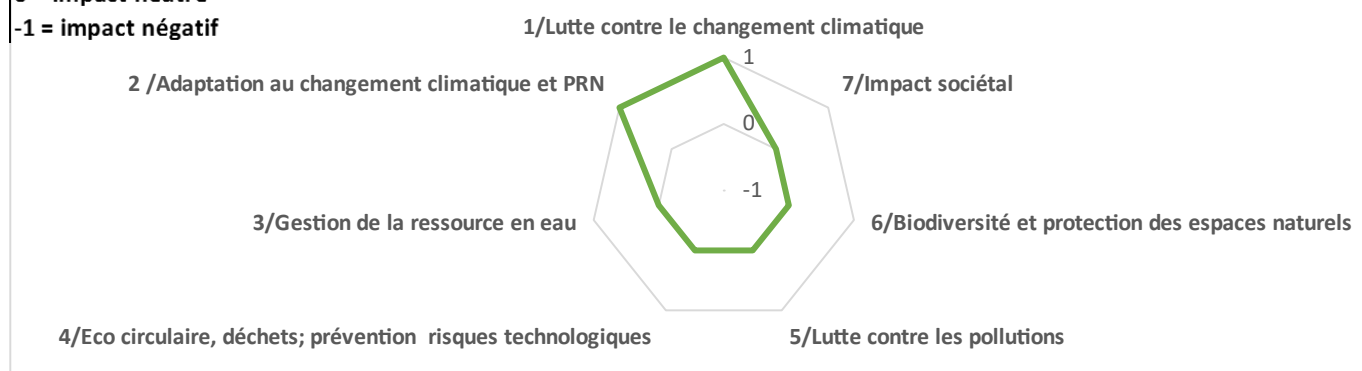
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Prestations de services, programmes de recherche, dépenses de personnel	518 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	100 000 €
		Etat	30 000 €
		AGREMOB	260 000 €
		Autofinancement	140 093 €
Total des dépenses HT	518 000 €	Total des recettes HT	518 000 €

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.2.6 ÉTUDE DES CONDITIONS DE MISE EN PLACE DE ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>L'appel à projets de l'ADEME vise à accompagner les métropoles et les établissements publics dans l'étude de définition de zones à faibles émissions (ZFE). Les ZFE consistent à limiter l'accès à une partie du territoire aux véhicules les moins polluants munis d'une vignette Crit'Air pendant une période donnée, dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'air et de protéger la santé des populations.</p> <p>Ce projet fait partie de la stratégie portée par le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », l'agglomération vise à réduire d'ici à 2040 de 70 % les émissions de gaz à effet de serre émis par le territoire liés à la mobilité et aux transports.</p>	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02	
Description de l'action	<p>L'AAP de l'ADEME va conduire l'agglomération à d'étudier les conditions techniques, juridiques, organisationnelles et financières de mise en place et de suivi de Zones à Faibles Émissions et notamment la recherche de solutions innovantes de contrôle d'accès et de stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conditions techniques : définition du périmètre conforme aux dispositions mentionnées dans le cadre de la loi Climat et Résilience pour lequel l'incidence sur la qualité de l'air et l'organisation de la logistique du dernier kilomètre seront les plus importantes, - Conditions juridiques : étudier l'adoption de nouveaux arrêtés municipaux instaurant ces zones et l'adaptation des organes de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> • Examen de l'instauration des vignettes Crit'Air, • Étude pour la signalisation et l'information des limites de circulation routière, • Recherche de solutions pour les contrôles d'accès. - Approche environnementale : évaluation des réductions des émissions de polluants atmosphériques attendues par la création de ZFE. - Concertation : l'ensemble des travaux menés devront s'appuyer sur l'examen des modalités de concertation et de communication les plus adéquates à adopter en amont de la mise en place de ZFE. 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
	Partenaires identifiés	Région, Communes, Département 17, bureaux d'études, CEREMA, ADEME, ATMO Nouvelle Aquitaine, Agence Régionale de Santé, DREAL, Coopérative carbone
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<p>Premier trimestre 2022 : lancement étude technique + concertation</p> <p>Début 2023 : restitution étude technique</p> <p>Concertation continue en 2023 (+2024 ?)</p> <p>Au 31/12/2024 : mise en place ZFE sur le territoire</p>	
État d'avancement	<p>29/10/2021 : CCTP en cours de validation par partenaires (CEREMA et ADEME) :</p> <p>Lancement marché : Décembre 2021</p> <p>Sélection bureaux d'études : février/mars 2022</p>	

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires (police, voirie) • Lancement de l'appel d'offres (marchés) • Lancement étude et concertation • Conclusion études + concertation • Travaux adaptation voirie (signalisation, caméra verbalisation) • Communication grand public
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

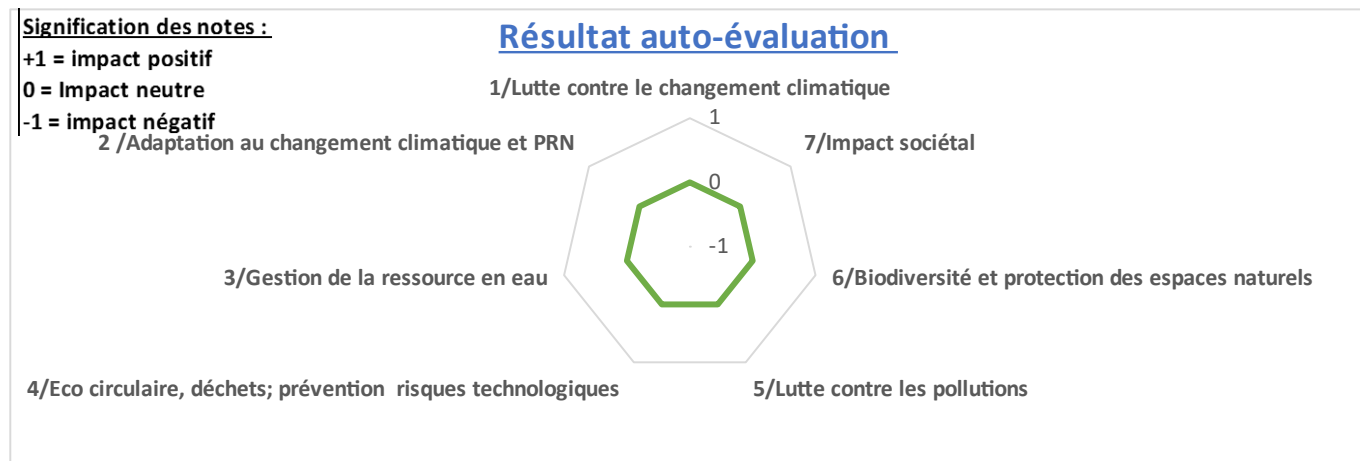
Public cible	
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de l'air • Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les acteurs de la logistique urbaine dans la conversion de leur flotte vers des véhicules peu émissifs • Permettre l'application de restrictions de circulation à tout ou partie du territoire aux véhicules les plus polluants <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • X% de polluants en moins, x% de GES évités (données seront fournies par le bureau d'études en charge de l'étude technique ZFE)
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Études	115 K€	Ademe	70 K€
Mise en œuvre – en fonction des ambitions du territoire (prime accompagnement des automobilistes vers des motorisations propres ?)	? M€	CEREMA (Interlud) – en attente	Max 42 K€

Total HT	0.43 M€		
----------	---------	--	--

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.1 ISOLATION PHONIQUE ET THERMIQUE - ESNANDES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - isolation phonique des deux salles du restaurant scolaire - isolation thermique de la toiture de l'école maternelle 	
Maître d'ouvrage	Mairie d'Esnandes Avenue de la République Personne en charge du dossier : Raymond PROUX, adjoint au Maire rproux@esnandes.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - pose des panneaux d'isolation phonique sur les plafonds du restaurant scolaire, - réfection des sols d'un couloir de l'école primaire avec des dalles « isolation acoustique » 	
Localisation du projet	Groupe Scolaire + restaurant scolaire	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Mairie d'Esnandes

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Octobre 2021/avril 2022 : phasage des travaux durant les vacances scolaires
État d'avancement	Début des travaux : octobre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : 2021 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2021 • Début des travaux : octobre 2021

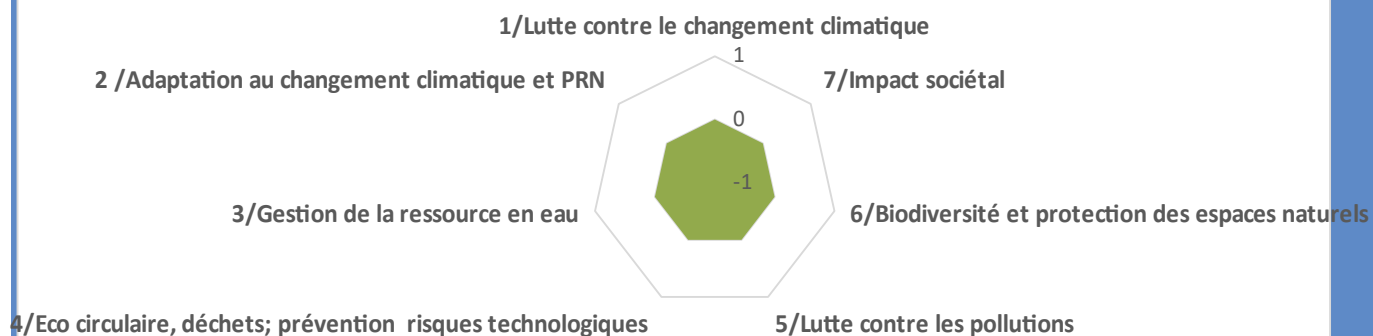
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Scolaires
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Confort acoustique

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Restaurant scolaire	6 044 €	Préfecture (DSIL) (sollicitée)	21 663 €
Ecoles	33 343 €	Département (sollicité)	9 846 €
Total HT	39 387 €		31 509 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.2 PILOTAGE DU CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS - MARSILLY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Bon nombre des bâtiments communaux ont été équipés, historiquement, de chauffages électriques. L'installation de thermostats connectés, en fonction de la disponibilité d'un proche réseau wifi, et la surveillance des températures à distance, a été mise en place pour certains d'entre eux au cours du mandat 2014-2020, produisant des résultats concluants en termes d'économies d'énergie.</p> <p>Un certain nombre de bâtiments, équipés de systèmes obsolètes, ou qui ne sont plus maintenus, ou non équipés et abandonnés aux occupants des lieux, reste à traiter..</p>
--	---

Maître d'ouvrage	<p>COMMUNE DE MARSILLY 5bis rue des Écoles 17137 MARSILLY</p> <p>Personne en charge du dossier : Maxime RAFFIANI – DST dst@marsilly.fr / 05.46.01.30.10</p>
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Mise en place d'un système de pilotage du chauffage électrique des bâtiments publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GTB chauffage école maternelle Jean de La Fontaine et restaurant scolaire - pilotage du chauffage des vestiaires du football et du club-house du rugby (création d'un pont wi-fi + installation de thermostats connectés) - pilotage du chauffage de la salle polyvalente Simenon et du centre technique municipal
--------------------------------	--

Localisation du projet	<p>école maternelle Jean de La Fontaine et restaurant scolaire – rue du Chemin Bas vestiaires du football et du club-house du rugby – plaine des sports Gaston Aujard salle polyvalente Simenon – place de l'Abbé Coll centre technique municipal – ZAE des Beauvoirs (rue des Entreprises)</p>
-------------------------------	---

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td></td> </tr> </table>	Pilotage		Partenaires identifiés	
Pilotage					
Partenaires identifiés					

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	1 ^{er} trimestre 2022
----------------------------------	--------------------------------

État d'avancement	<p>Devis prêts à être signés En attente « dossier réputé complet » DSIL 2021 pour signature et démarrage</p>
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : fait (DP pour modification de façade – installation antennes wi-fi sur bâtiment Chansigaud pour création du pont-wifi vers les vestiaires football et club-house rugby) • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : fait, devis reçus • Début des travaux : en attente « réputé complet » DSIL
---	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	<p>Utilisateurs locaux scolaires et du restaurant scolaire (enfants, enseignants, personnels communaux) Membres des associations, utilisateurs locaux sportifs et salle polyvalente Personnel communal des services techniques (centre technique municipal)</p>
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	Objectif général :
	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des consommations énergétiques
	Objectifs spécifiques :
	<ul style="list-style-type: none"> Economies d'énergie Réduction des coûts

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommations d'énergie école / restaurant	90 000 kwh	-10%	2023
Consommations d'énergie locaux sportifs et centre technique municipal	54 000 kwh	-30%	2023
Consommations salle Simenon	28 000 kwh	- 15%	2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	0

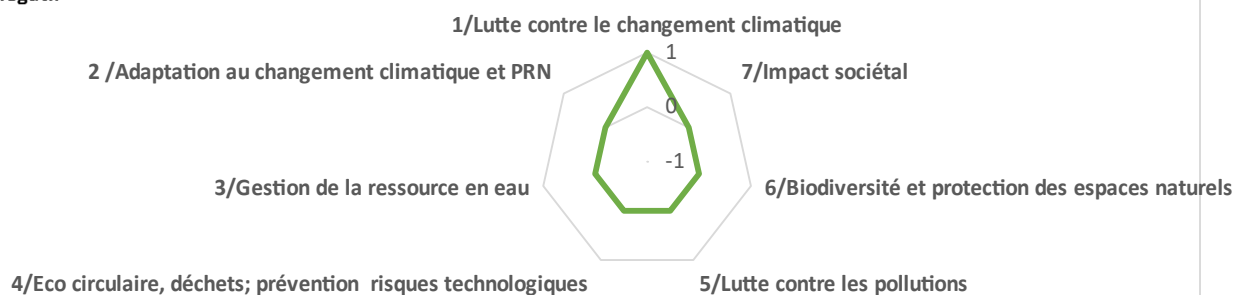
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Fourniture et installation d'un système de gestion technique du bâtiment (pilotage chauffage école / restaurant scolaire)	11 740,82 €	DSIL Grandes priorités (sollicitée – pas de notification à ce jour)	12 128,54 €
Création pont wi-fi pour pilotage et fonctionnement des thermostats communicants dans les locaux sportifs	1 699,30 €	Conseil départemental (fonds énergie – sollicité – pas de notification à ce jour)	5 512,98 €
Fourniture et pose radiateurs + thermostats communicants et modules de pilotage intégrés + câblage	8 611,78 €	Autofinancement commune	4 410,38 €
Total HT	22 051,90 €		22 051,90 €

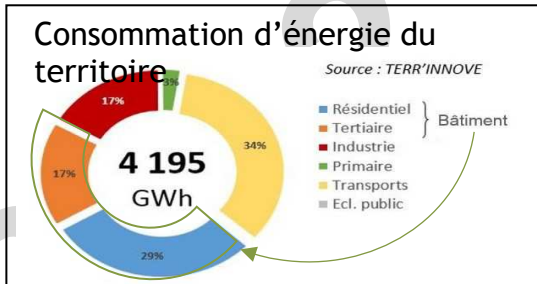
Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.3 PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Le secteur du bâtiment représente la moitié des consommations d'énergie du territoire (46%) dont 29% pour le secteur résidentiel. Identifié comme gisement d'économies d'énergie, la rénovation du parc résidentiel représente un enjeu important qui participerait à l'atteinte de l'objectif zéro carbone à l'horizon 2040 développé dans le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». Il s'agit également d'une action inscrite dans le programme Cit'Ergie.</p> <p>La rénovation, un gisement d'économie à exploiter Actuellement, environ 500 logements sont rénovés chaque année sur l'Agglomération. Pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie énergétique de la CdA datant de 2016, il faudrait que ce nombre passe à 2 000 rénovations performantes*/an (* c'est-à-dire permettant d'améliorer d'au moins 40% les performances du bâtiment après travaux).</p> <p>De nombreux d'acteurs à mobiliser L'effort attendu repose en grande partie sur les propriétaires occupants ou bailleurs de résidences principales puisque ces dernières représentent 92% du parc résidentiel. Pour aider les propriétaires qui envisagent de rénover leur patrimoine, il existe une multitude de dispositifs et d'organismes, publics et privés. Les acteurs présents sur le territoire (cf. cartographie des acteurs) partagent un même avis sur le besoin de structurer le réseau pour faciliter le parcours de rénovation du particulier. C'est le rôle qu'a souhaité jouer l'Agglomération en initiant un projet de Plateforme de la Rénovation Énergétique (PTRE) où les acteurs travailleraient ensemble avec un objectif commun de rénover mieux et plus le parc résidentiel.</p>
---	--



Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02
-------------------------	---

Description de l'action	<p>En janvier 2021, le marché public d'« accompagnement technique des usagers » a été attribué au CRER qui assure le service depuis le 1er mars 2021. Dans le cadre de ce marché, le CRER assure l'optimisation des projets de rénovation du territoire pour les usagers qui en font la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation thermique gratuite : un conseiller se déplace au domicile de l'utilisateur pour identifier les travaux à réaliser, il réalise un montage financier et définit un budget prévisionnel de travaux, • Optimisation financière du projet de rénovation : accompagnement au choix des travaux en fonction des aides disponibles, aide au montage des dossiers de demande d'aide, • Accompagnement technique : décryptage des solutions techniques envisagées et accompagnement à la prise de décision, • Mise en relation avec des professionnels engagés dans la démarche locale « professionnels de confiance », • Analyse des devis / offres des professionnels, • Accompagnement à distance durant la phase travaux. <p>Il s'agit bien d'un accompagnement individuel et personnalisé de chaque porteur de projet de rénovation.</p> <p>En plus du socle de base qu'est l'accompagnement technique des usagers, différentes actions</p>
--------------------------------	--

vont être lancées dès le 11 juin prochain. Elles ont pour objectifs de faciliter l'accès au service et le parcours de l'utilisateur. Elles sont détaillées ci-dessous.

L'aide rénovation « Bas Carbone »

Cette aide financière destinée aux usagers du territoire vise à massifier la rénovation énergétique performante, « bas carbone » (emploi de matériaux biosourcés) et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables. Le dispositif proposé est cumulable avec les dispositifs de l'Etat. Ce levier financier, dont le montant total s'élève à 500 000 € sur 3 ans permettra d'injecter entre 2 et 5 millions d'euros dans l'économie locale non-délocalisable d'ici à 2023. Une présentation plus détaillée se trouve en annexe 3.

La création d'un réseau de « professionnels de confiance »

Pour réussir à atteindre les 2000 rénovations performantes par an à l'horizon 2027, la CdA travaille avec les professionnels et leurs fédérations (CAPEB 17 et FFB 17) pour créer un réseau local dit de « professionnels de confiance ». Une charte qualité cadre les engagements des parties ; CdA, professionnels et réseaux de professionnels.

Pour le lancement, 30 professionnels se sont engagés dans cette démarche, l'objectif est d'étoffer ce collectif et de lui proposer des animations et/ou formations sur les sujets portés par l'Agglo : rénovation « bas carbone », rénovation performante, énergies renouvelables,...

Des partenariats avec les acteurs locaux

La PRRE n'a pas vocation à prendre la place des structures déjà en place, au contraire, l'objectif est de créer du lien entre elles et de faciliter l'expérience de l'utilisateur. A ces fins, la PRRE a signé 2 conventions de partenariats avec des structures « spécialisées » d'accompagnement :

- L'ADIL 17 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui apporte des conseils juridiques aux usagers du territoire,
- Les 3 opérateurs ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) qui accompagnent les usagers aux revenus « modestes » et « très modestes » dans leur parcours de demandes d'aides ANAH.

Animation de territoires

Le CRER aura également à sa charge jusqu'en 2023 la réalisation d'animations grand public sur le territoire. L'objectif sera d'aller à la rencontre des habitants pour créer une culture commune sur le sujet de la maîtrise de l'énergie dans l'habitat et les énergies renouvelables. Propositions d'animations :

- Des balades thermographiques : visites de quartier et logements avec caméra infrarouge pour visualiser les déperditions de chaleurs.
- Des visites de logements rénovés : en présence des artisans et des propriétaires du logement, des visites de sites seront organisées pour les enjeux d'un projet de rénovation.
- Des ateliers de découverte : Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Comment réussir un diagnostic énergétique ? Pourquoi choisir un matériau biosourcé ?... Autant de sujets qui seront abordés durant des ateliers thématiques.

Le local d'accueil du public

Fraîchement terminé, le local situé avenue du Général De Gaulle permettra de recevoir les particuliers en RDV pour les accompagner dans leurs démarches. Les 3 bureaux qui s'y trouvent permettront d'accueillir des permanences d'autres structures ou acteurs comme par exemple les instructeurs de la CdA ou l'ADIL 17. Enfin, la salle de réunion servira à des temps de travail pour développer le projet.

Le site internet

De même que le local, le site internet dédié à la PRRE est un espace virtuel d'accueil et de vitrine du dispositif. Il dispose des fonctionnalités suivantes :

- Prise de RDV en ligne
- Outil d'autodiagnostic de son logement pour évaluer son niveau de performance,
- Simulateur d'aides financières,
- Liste des professionnels signataires de la charte.

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
	Partenaires identifiés	Région, ANAH, ADEME, ADIL, fédérations de professionnels,

opérateurs ANAH, CAUE, ODEYS, TIPEE, réseau de professionnels, bureaux d'études thermiques et architectes

CALENDRIER

Actions opérationnels	Service d'accompagnement individualisé des usagers – mai 2021 Site internet – avril 2021 Charte professionnels – mars 2021 Animations régulières du réseau de professionnels – en continu Permanences de proximité en communes – novembre 2021 Aide rénovation « bas carbone » - avril 2021 Animations de territoire : ateliers thématiques, présences de stand sur salons et foires, visites de logement rénovés,...
------------------------------	---

Actions à venir	Mobilisation des acteurs de la phase achat – début 2022 Offre de financement du reste à charge – courant 2022 Actions en direction des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> • DORÉMI – 2022/2025 (déploiement offre de réno BBC) • Echobat – courant 2022 action de promotion des matériaux biosourcés Travail sur le sujet de l'auto rénovation accompagnée – courant 2022 Réalisation d'une thermographie aérienne de la CdA – février 2022
------------------------	---

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	- Grand public - Réseau de professionnels - Acteurs du territoire intervenants sur le sujet de la rénovation énergétique
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	Objectif Réduire la consommation d'énergie du parc résidentiel privé en rénovant 45000 logements au niveau BBC d'ici à 2040 Moyens <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le parcours de rénovation, • Promouvoir la rénovation performante de type BBC, • Planifier et réaliser des actions qui permettront de massifier la rénovation énergétique : charte qualité avec les professionnels locaux (permet de sécuriser la phase travaux), faciliter la rénovation groupée, développer l'auto-rénovation accompagnée...
--	---

indicateurs		2021	2022	2023
	Contacts 1^{er} niveau – usager venant chercher des informations	1600	1600	1600
	Accompagnement perso sans engagement de travaux – accompagnement individuel d'un projet de rénovation (caractérisation, plan de travaux, montage financier,...)	500	400	400
	Accompagnement Rénovation par étape – avec justification	300	400	400
	Accompagnement Rénovations performantes (baisse d'au moins 40% de la consommation d'énergie après travaux) – avec justification	60	100	150
	Accompagnement Rénovation BBC – avec justification	5	10	15
	/ Réalisés sur la période avril => septembre 2021			
	- Contacts de 1 ^{er} niveau : 499			
	- Accompagnements personnalisés : 249			
	- Rénovations par étape : 25			
	- Rénovations performantes : 36			
	- Rénovations BBC : 3			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

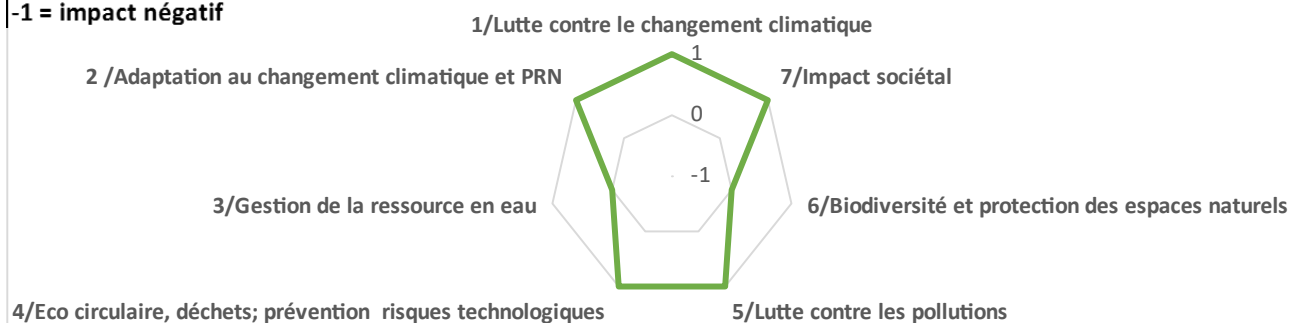
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	1	1	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement****Période 2021-2022**

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Types de dépenses (travaux, prestations, frais de personnel, etc.)	Montant	Organisme identifié (État, région etc.)	Montant
Accompagnement technique et animation de territoire – <i>Marché public de services</i>	300 000 €	Programme SARE/Région	200 000 €
Achat de matériel et services	80 000 €	PIA LRTZC	180 000 €
Frais de fonctionnement (RH interne)	200 000 €	Autofinancement CDA	450 000 €
Concours aux travaux – aides financières aux usagers pour la réalisation d'audit et de travaux	250 000 €		
TOTAL	830 000 €	TOTAL	830 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.4 REHABILITATION GYMNASE PERICAUD - LA JARRIE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réhabilitation et rénovation thermique et énergétique du gymnase scolaire Henry PERICAUD	
Maître d'ouvrage	Nom MAIRIE DE LA JARRIE Adresse Place de la Mairie - 17220 LA JARRIE Personne en charge du dossier David BAUDON, Maire mairie@la-jarrie.fr	
Description de l'action	Amélioration de l'esthétique du bâtiment Rénovation énergétique et thermique Réaménagement des espaces intérieurs Refonte de l'installation de chauffage et d'eau chaude sanitaire Mise en place d'une installation photovoltaïque Mise aux normes ERP et PMR	
Localisation du projet	Gymnase Henry PERICAUD, rue du Chemin Vert – 17220 LA JARRIE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Dépôt permis de construire : janvier 2022 Démarrage travaux : mai 2022
État d'avancement	Notification du marché de maîtrise d'œuvre en septembre 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Choix du maître d'œuvre Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme Consultation des entreprises Démarrage des travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Scolaire : élèves de l'école élémentaire et du collège
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation du gymnase aujourd'hui vétuste et énergivore <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rénovation et amélioration énergétique

	<ul style="list-style-type: none"> Mise aux normes ERP et PMR Réaménagement des espaces
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation énergétique annuelle			

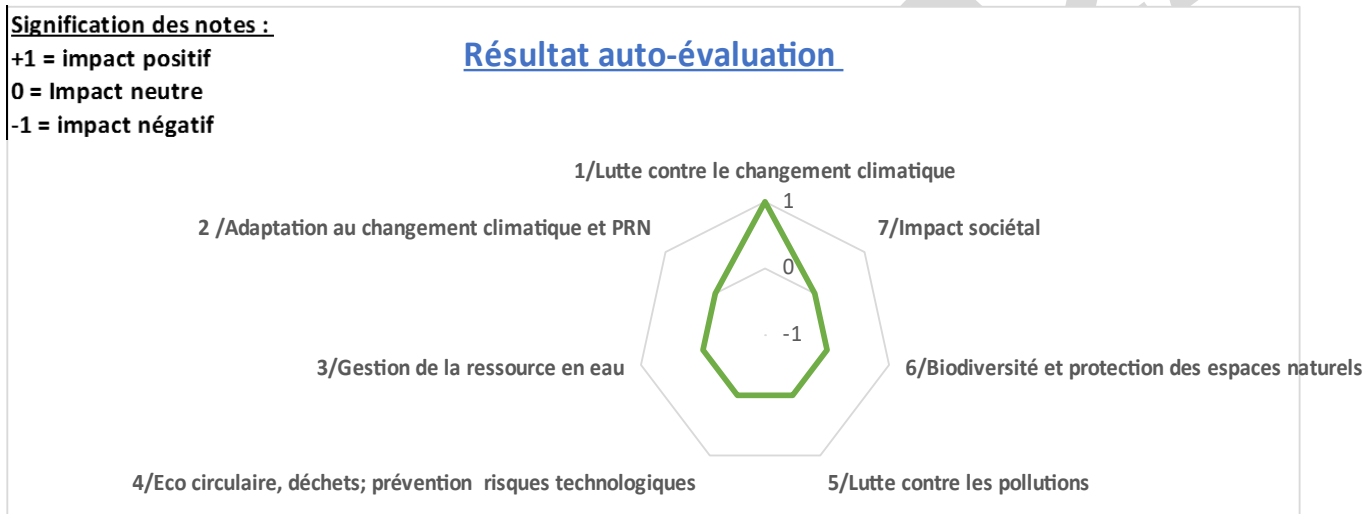
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	783 600 €	DETR	219 539 €
Maîtrise d'œuvre	62 688 €	Département	375 000 €
Bureau études, SPS, diagnostics	18 275 €	Commune	283 618 €
Autres frais	13 594 €		
Total HT	878 157 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.5 RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS - SAINT-VIVIEN

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Améliorer la qualité d'isolation des bâtiments publics, produire de l'énergie propre pour de l'auto consommation.	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-VIVIEN 26, Grande Rue – 17220 SAINT-VIVIEN Personne en charge du dossier : Vincent DEMESTER Maire 06.78.50.80.08 – vincent.demester@agglo-larochelle.fr	
Description de l'action	Réhabilitation d'équipements publics. Salle associative – Atelier des agents municipaux.	
Localisation du projet	Centre bourg – Rue Traversière	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE DE SAINT-VIVIEN
	Partenaires identifiés	CDA – Département - Etat

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2022
État d'avancement	Début des travaux en octobre 2021.
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	POPULATION / ENFANCE
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la capacité de réception des bâtiments publics et diminuer la consommation énergétique. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'usage d'un bâtiment et diminuer sa consommation énergétique.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation énergétique en euros	41 071 €		?

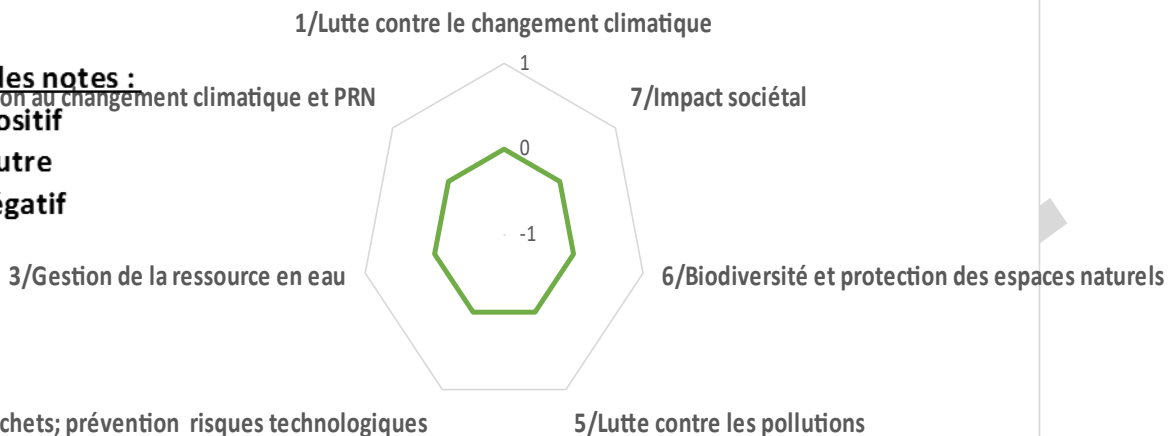
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
TRAVAUX	407 500 €	DETR ETAT	68 000 €
MAITRISE D'ŒUVRE RA	80 000 €	DSIL ETAT	43 000 €
TRAVAUX ANNEXES	10 000 €	DEPARTEMENT	63 000 €
		»	27 000 €
		CDA	156 000 €
Total HT	497 500 €		357 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.6 REPLACEMENT DE LA VERRIÈRE HALL BORD À QUAI DE L'ESPACE ENCAN - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le site de l'Espace Encan a été réhabilité en 2000 sur une surface totale de 10 000 m² environ pour le tourisme d'affaire. En 2003 a été créé l'amphithéâtre Michel Crépeau. Il s'agit d'un espace modulable de 3 000 m² avec une voûte en verrière, occultable et ouverte sur les quais du bassin des grands yachts.</p> <p>La capacité d'accueil et les caractéristiques techniques des espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auditorium Michel Crépeau : 782 places (avec tablettes) dont 18 places handicapés - Grande Halle : 1500 personnes en plénière, 2000 personnes en repas assis - Deux halls d'exposition : Antioche (entrée principale) et Atalante de 813 et 468 m² - 10 espaces modulables de réunion, de réception et/ou séminaires : 15 à 160 personnes, soit de 57 à 250 m². - Une terrasse extérieure et un espace bar privatif 	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle</p> <p>Pauline Perdriaux 05 46 30 36 04 / pauline.perdriaux@agglo-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>L'opération consiste à installer une nouvelle verrière plus isolante que l'actuelle.</p> <p>Les objectifs poursuivis sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer à la réduction des consommations énergétiques du bâtiment en limitant les déperditions et en anticipant - les travaux énergétiques ultérieurs, - améliorer le confort thermique en été et en hiver en limitant les écarts de températures et en diminuant les besoins en chauffage. <p>L'opération s'inscrit donc comme le premier volet d'un programme global de réhabilitation de l'Espace Encan.</p>	
Localisation du projet	Quai Louis Prunier 17000 La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA
	Partenaires identifiés	État

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021
État d'avancement	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
Objectifs et	Objectif général :

résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> renforcer son offre événementielle, congrès et tourisme d'affaires pour rester concurrentiel et redevenir leader sur le marché, en augmentant sa modularité , en s'adaptant aux enjeux sanitaires. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> permettre la mise en conformité de l'équipement améliorer le confort thermique en été et en hiver répondre à la stratégie La Rochelle Territoire Zéro Carbone et s'inscrire dans une performance énergétique globale de l'équipement, le changement de la verrière étant un préalable à l'opération globale.
---------------------------	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

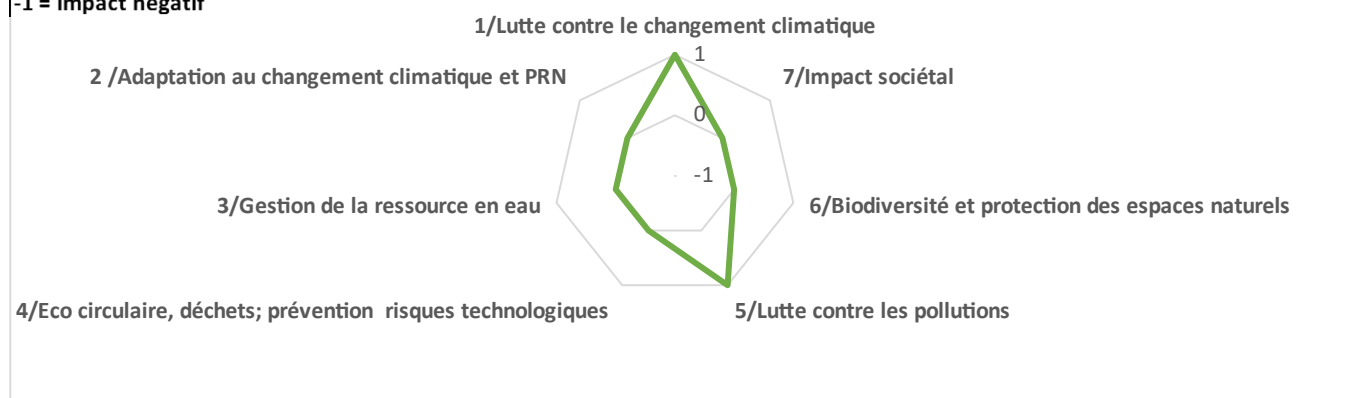
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	1	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux	501 089 €	DSIL	280 000 €
Maîtrise d'œuvre	13 480 €	CDA	238 369 €
SPS et CT	3 800 €		
Total HT	518 369 €		518 369 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.7 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE - YVES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les enjeux recherchés : le changement de fenêtres, une meilleure isolation et le changement d'éclairage permettraient une baisse significative de la facture d'électricité soit une baisse énergétique ainsi qu'un meilleur confort pour les agents travaillant dans ce bâtiment. Les gains énergétiques attendus permettraient d'avoir un meilleur DPE.
Maître d'ouvrage	Didier ROBLIN, Maire Personne en charge du dossier : Sandra BLANCHET 05 46 56 18 02
Description de l'action	Le bâtiment de la mairie a été construit dans les années 80 avec des fenêtres à guillemettes en simples vitrages cadre bois et une isolation en fibre de verre sur un plafond de plaques suspendues. L'éclairage est à néons. La commune envisage de rénover ce bâtiment en changeant les fenêtres existantes hors normes par des fenêtres coulissantes en doubles vitrages. Le plafond serait BA13 avec une isolation en laine de verre 300mm (R=7.50m ² k/W). l'éclairage serait revu des dalles LED 23W.
Localisation du projet	Mairie d'Yves Le Marouillet 17340 YVES
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Courant 2022
État d'avancement	Demandes de subventions faites
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'une DP • Demande de devis faite • Délibération prise le 08 décembre 2020

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

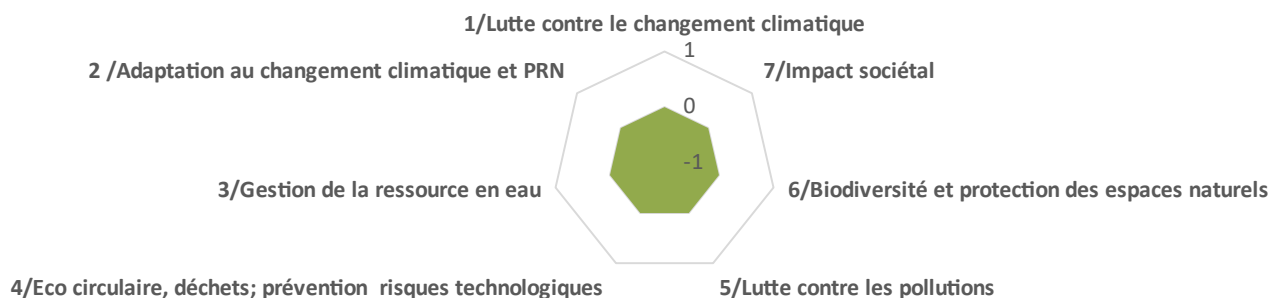
Public cible	
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse significative des factures d'électricité <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confort pour les usagers • Confort de travail pour les agents

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Fenêtres en aluminium	22 813,28 €	Demandes de subventions Communes	En cours 20 000 €
Isolation (reprise du plafond + laine de verre)	11 575,00 €		
Mise aux normes électriques	2 780,03 €		
Total HT	37 168,31 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.8 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rénovation salle polyvalente	
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-aunis.fr	
Description de l'action	Rénovation de la salle de sport communales. Isolation thermique, rénovation énergétique (changement du système de chauffage) Installation de panneaux photovoltaïques Rénovation des sanitaires (accès PMR)	
Localisation du projet	Salle polyvalente – centre bourg 9 rue des écoles	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	Non identifiés à ce jour

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Attente bilan carbone Études 2022 Travaux 2023
État d'avancement	Néant
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

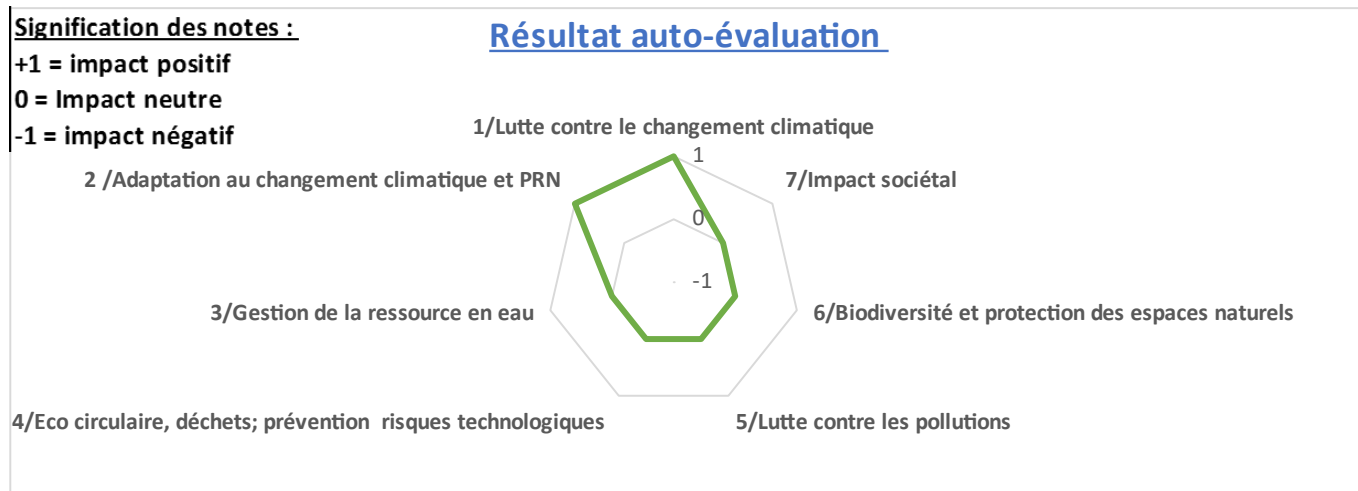
Public cible	Population dont associations communales
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> économies d'énergie <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> confort de la salle

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	0	0	0	0	0

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
En cours			
Total HT		Total HT	

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.9 RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE LAVOISIER - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le projet de Cité éducative LAVOISIER à La Rochelle porte au cœur de sa démarche de conception la volonté de bâtir un groupe scolaire exemplaire, spécifique et innovant. Pour cela les enjeux du développement durable sont intégrés au projet tout au long des phases de conception, notamment à travers une démarche HQE Bâtiment Durable, une simulation thermique dynamique et des études spécifiques sur la qualité de l'air. Afin de minimiser l'impact environnemental du projet, il a été choisi un scénario mixte de démolition partielle, restructuration de l'existant et extension.</p> <p>L'ambition de la Ville de La Rochelle est de créer une cité des sciences et de la nature. Un groupe scolaire complètement intégré et ouvert sur son environnement, le quartier de Villeneuve les Salines et le marais de Tasdon qui l'entoure.</p> <p>L'objectif est qu'il devienne un réel pôle d'attractivité pour le quartier et participe à son changement d'image en rayonnant sur l'ensemble de la commune.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>La reconstruction de la Cité éducative LAVOISIER s'inscrit dans les démarches CIT'ERGIE et LRTZC portées par la Ville. La Ville de La Rochelle souhaite intégrer l'économie circulaire et le réemploi à ce projet qui paraît totalement adapté.</p> <p>Cette reconstruction a été phasée en tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère tranche – démolition-désamiantage - 2ème tranche – reconstruction <p>Auparavant, les écoles du quartier (Profit et Condorcet) ont fait l'objet de travaux pour accueillir les 200 enfants de l'école Lavoisier à la rentrée 2021.</p>	
Localisation du projet	29 avenue Victor Schoeler La Rochelle – Quartier Villeneuve-les-Salines (Quartier prioritaire Politique de la Ville)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Ville de La Rochelle
	Partenaires identifiés	Education nationale

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère tranche – démolition-désamiantage : a démarré en juillet 2021 et doit se terminer en janvier 2022 • 2ème tranche – reconstruction : doit démarrer en décembre 2021 pour une livraison à l'été 2023
État d'avancement	Démolition en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de construire déposé le 15 avril 2021 • Lancement de l'appel d'offres travaux : septembre 2021 • Début des travaux de reconstruction : décembre 2021 • Livraison des travaux, acquisition matériels : été 2023

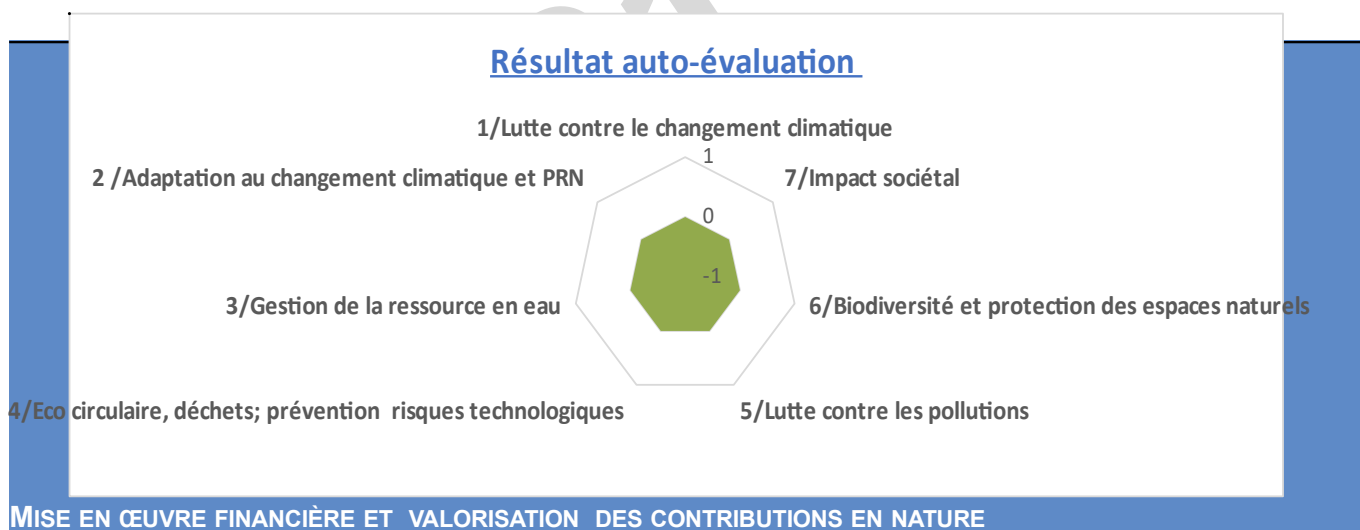
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Usagers du groupe scolaires : élèves, personnel éducatif et administratif
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Reconstruire le groupe scolaire Lavoisier avec un double objectif de performance ; environnemental concernant le bâtiment et éducatif pour le projet pédagogique de cette école tourné vers la nature et les sciences. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Innovation technique Haute performance énergétique Économie circulaire et réemploi

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Étude Qualité de l'Air Intérieur MOE Démolition et désamiantage Reconstruction	21 400 € 1 220 458 € 1 044 504 € 8 563 000 €	ANRU	2 000 000 €
		ÉTAT – DSIL	900 000 €
		EUROPE – FEDER	150 000 €
		REGION Nouvelle-Aquitaine	200 000 €
		CDA La Rochelle	2 000 000 €
		Ville de La Rochelle	5 599 362 €
Total HT	10 849 362 €		10 849 362 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.10 RENOVATION ENERGETIQUE ET REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE - SAINT-XANDRE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Diagnostic : L'école dispose d'une salle polyvalente en forme de rotonde, en bois, qui est en mauvais état (passoire énergétique). Le système de chauffage de l'école doit être changé (suite à une panne, cet hiver, la commune loue un système de chauffage par soufflerie). Des salles sont à rénover (un dortoir) (Pop. + 11,96% entre 2016 et 2021, effectif scolaire de l'école maternelle + 6,47 % entre 2017 et 2021, avec 1 ouverture de classe sur cette période)	
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Xandre Rue de l'Océan, 17138 Personnes en charge du dossier Elu : Evelyne FERRAND, Maire Agent : Anthony PACREAU, DGS Coordonnées (06 21 68 58 52 – dgs@st-xandre.fr)	
Description de l'action	EXTENSION, REHABILITATION, RENOVATION ENERGETIQUE, REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE Réhabilitation (Démolition – reconstruction) de la salle polyvalente (la rotonde, 160 m ²) qui est intégrée à l'école. Nouveau système de chauffage (en remplacement de la pompe à chaleur air / air qui ne fonctionne plus) Réhabilitation complète (sol-mur-plafond) d'un dortoir et autres travaux / aménagement Etude en vue mise en place système de traitement de l'air	
Localisation du projet	Ecole maternelle, 2 quiniques rue de Dompierre (ou Place René Brisson)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Saint-Xandre
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 : Travaux
État d'avancement	Préparation des études
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Maître d'œuvre : 1^{er} semestre 2022 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : 2022 • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2022 • Début des travaux : Été 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants scolarisés 3-6 ans (148 élèves), corps enseignants et ATSEM (15 personnes)
Objectifs et	Objectif général :

résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Service à la population / Compétence obligatoire / Education
	Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Rénovation énergétique Qualité de l'air intérieur (QAI)

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

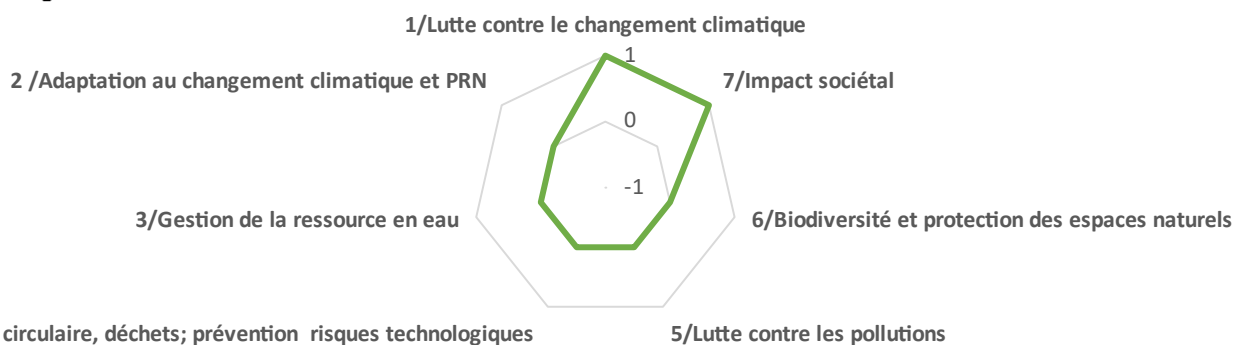
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux salle polyvalente (rotonde)	160 000	Etat (DETR / DSIL / Plan de Relance)	
Système de chauffage performant et économie	20 000	30% sur poste réno et transition énergétique + 30% pour Ecole enfance / jeunesse)	66 000
Système traitement QAI	20 000	Autofinancement	154 000
Etudes	20 000		
Total HT	220 000		220 000

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.11 RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE DE ROMPSAY - PERIGNY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Améliorer les performances énergétiques de l'école de Rompsay, lutter contre le réchauffement climatique et améliorer le confort des élèves de l'école Ces orientations font suite à un audit énergétique mené début 2022	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Périgny Adresse : 3, rue du château 17 180 Périgny Personne en charge du dossier : Fabien BRULAY, DGS f.brulay@ville-perigny.fr ; 05 46 44 16 22	
Description de l'action	La réhabilitation énergétique de l'école de Rompsay consiste à : - Installer une ITE - changer les menuiseries - ré isoler les combles - mise en place d'une VMC - installer une ombrière photovoltaïque - refaire les peintures - améliorer l'acoustique des classes et réfectoires	
Localisation du projet	13, rue des écoles 17 180 PERIGNY	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Direction des services techniques municipaux, en lien avec l'agent responsable des écoles et les adjoints référents
	Partenaires identifiés	Maître d'œuvre SPIRALE La Rochelle

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	D'octobre 2021 à fin 2022
État d'avancement	Audit énergétique réalisé en 2020 Maître d'œuvre missionné en octobre 2022 pour des études de conception et réalisation en site occupé
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'œuvre choisi en octobre 2021, attente APS • Autorisations d'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Début des travaux été 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants de la commune
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la consommation énergétique et donc le volume de CO2 rejeté <p>Objectifs spécifiques :</p>

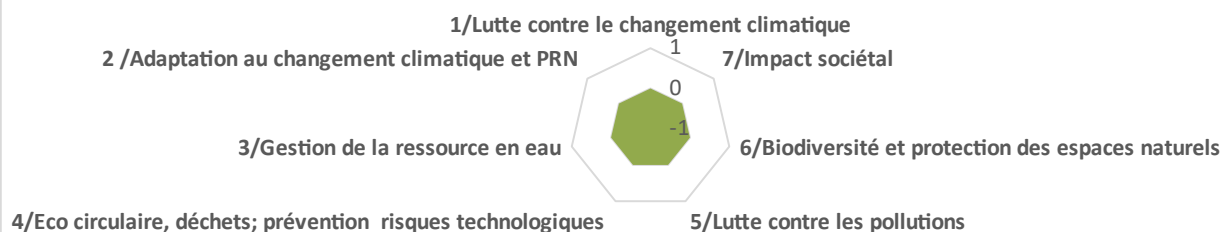
- Améliorer le confort des enfants et des enseignants
- Réduire les consommations et les coûts énergétiques

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommations énergétiques en Kwh ep	163 059	114 027	2023
Bilan GES en t/an	20	5	2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
MOE	46 600 €	DSIL	99 671 €
TRAVAUX (isolations, Enr)	398 685 €	CEE	33 000 €
		Autofinancement mairie	314 614 €
Total HT	447 285 €		447 285 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.12 TRAVAUX D'AMELIORATION DES MATERIELS ET CONSOMMATIONS EN ECLAIRAGE PUBLIC – CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES Travaux d'amélioration des matériels et des consommations en éclairage public
--	---

Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr
-------------------------	---

Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de performance énergétique (CPE) • Remplacement de matériel d'éclairage en iode métallique et ballons fluo par des installations en technologie LED • Mise en place d'horloges astronomiques et de réducteurs de tension pour limiter l'impact de la luminosité sur l'espace public pendant les heures creuses et diminuer les consommations énergétiques.
--------------------------------	--

Localisation du projet	Espace public 17340 Châtelailon-Plage
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	CITEOS

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2024
----------------------------------	-------------

État d'avancement	CPE conclu Programme de remplacement établi Chiffrages effectués
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Commandes à effectuer • Réalisation des travaux
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population
---------------------	------------

Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les consommations d'énergie en éclairage public. • Réduire de 63% les consommations énergétiques
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

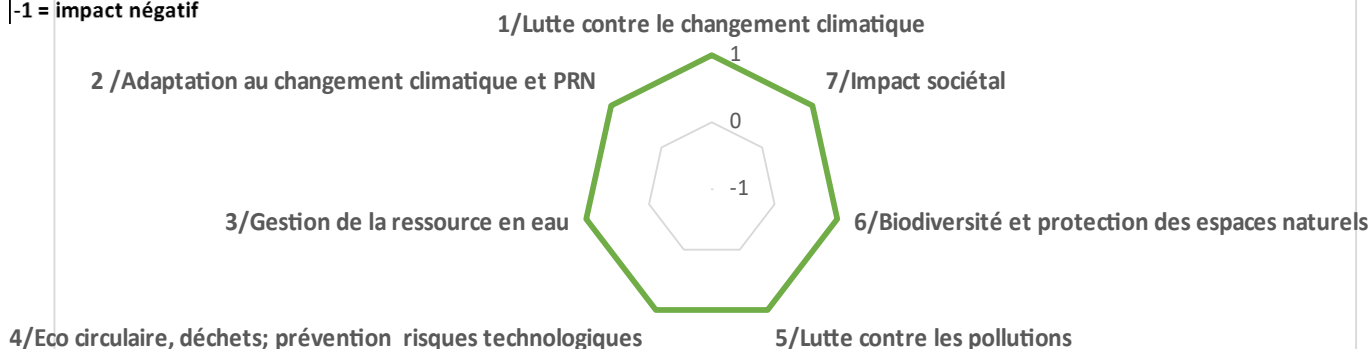
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	1	1

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de fourniture et pose de matériels	2 000 000 €	DSIL	600 000 €
Maîtrise d'Œuvre		Mairie de Châtelailon-Plage	1 400 000 €
Frais annexes			
Total HT	2 000 000 €		2 000 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.13 TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments.
--	---

Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr
-------------------------	--

Description de l'action	<p>La commune de Sainte-Soulle souhaite s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique de ses bâtiments. Dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements de la commune, des travaux de rénovation thermique seront réalisés en 2021 avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments (objectif cible de baisse de 30 % des consommations d'énergie) ; - l'amélioration du confort d'été en maintenant le taux d'humidité dans l'air. <p>L'opération de rénovation énergétique des bâtiments publics de Sainte-Soulle comprend des travaux d'isolation thermique par l'extérieur, d'isolation des combles, d'amélioration des modes de chauffage et de remplacement de menuiseries.</p>
--------------------------------	--

Localisation du projet	Maison des Associations – 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE Salle des Fêtes – rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE Mairie - 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE
-------------------------------	---

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communal
	Partenaires identifiés	Département de la Charente-Maritime (Audrey DESPORT)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début des travaux : septembre 2022 3 mois de travaux Date prévisionnelle de fin d'opération : décembre 2022
----------------------------------	--

État d'avancement	Consultation des entreprises en cours
--------------------------	---------------------------------------

Étapes de la mise en œuvre de l'action	
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Les administrés et utilisateurs des bâtiments communaux (agents communaux, associations...)
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	Objectifs spécifiques : La rénovation énergétique des bâtiments publics correspond à l'ensemble des travaux
--	---

	<p>réalisés sur les bâtiments communaux visant à diminuer leur consommation énergétique. Plusieurs types d'opérations de rénovation sont concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les actions dites à « gain rapide » : à faible investissement et présentant un fort retour sur investissement comme le contrôle et la régulation des systèmes de chauffage et de climatisation, la modernisation des systèmes d'éclairages ; ➤ des interventions ciblées pour améliorer le confort d'été en privilégiant la ventilation naturelle et les travaux permettant de protéger les bâtiments contre la chaleur (isolation...) tout en évitant l'installation de climatisation ; ➤ des travaux de rénovation du bâti comme des travaux d'isolation des murs, toitures des bâtiments... <ul style="list-style-type: none"> - les travaux d'isolation des murs, toiture et plancher des bâtiments ; - les travaux visant à renforcer l'autonomie énergétique des bâtiments publics par des énergies renouvelables ; - les travaux de remplacement des équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au charbon ou au fioul ; ➤ des travaux de mise en place de ventilation, double vitrage, de ravalement de façade ou de mise aux normes s'ils sont connexes aux travaux énergétiques.
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

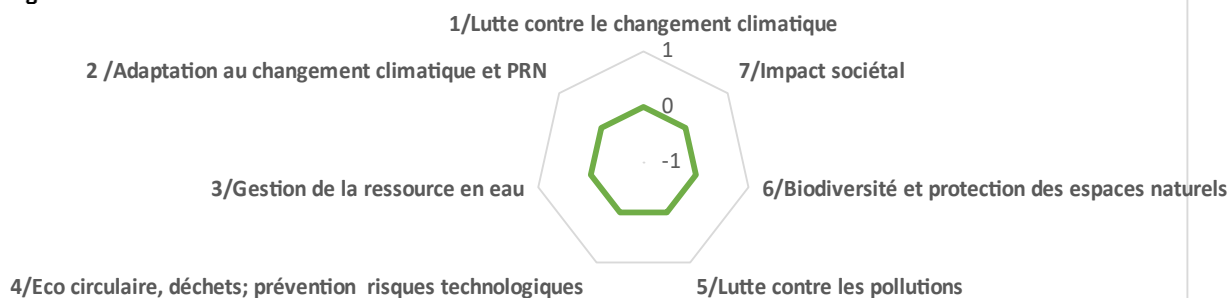
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de rénovation énergétique	60 000 €	État (DSIL 2022 sollicitée mais pas encore déposée) : 60 % Autofinancement (commune)	36 000 € 24 000 €
Total HT	60 000 €	Total HT	60 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.14 TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES - SAINTE-SOULLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Travaux de rénovation énergétique des écoles.	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINTE-SOULLE 39 rue de l'Aunis 17220 SAINTE-SOULLE Personne en charge du dossier : Marine LASSERRE-DGS 05.46.37.96.71 / 06.71.08.49.88 / sg@sainte-soulle.fr	
Description de l'action	<p>La commune de Sainte-Soulle souhaite s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique de ses bâtiments. Dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissements de la commune, des travaux de rénovation thermique seront réalisés en 2021 avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments (objectif cible de baisse de 30 % des consommations d'énergie) ; - l'amélioration du confort d'été en maintenant le taux d'humidité dans l'air. <p>L'opération de rénovation énergétique des bâtiments publics de Sainte-Soulle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la programmation du chauffage avec l'installation d'une Gestion Technique des Bâtiments (école des Grandes Rivières, école Pierre Giraudet et école Les Trois Prés) ; - le remplacement d'une partie des menuiseries à l'école Pierre Giraudet ; - la mise en place d'une porte d'entrée à l'école Simone VEIL ; - la mise en place de deux portes isolantes à l'école des Grandes Rivières ; - la mise en place d'une ventilation double flux à l'école des Trois Prés. 	
Localisation du projet	École Pierre Giraudet – 38 rue de l'Aunis – 17220 SAINTE-SOULLE École Simone Veil – 13 route de La Rochelle – 17220 SAINTE-SOULLE École des Grandes Rivières – 20 rue des Chauvelles – 17220 SAINTE-SOULLE	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Communal Les écoles solinoises Le Département de la Charente-Maritime (Audrey DESPORT)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Date prévisionnelle de début des travaux : février 2022 5 à 6 mois de travaux Date prévisionnelle de fin d'opération : août 2022
État d'avancement	Consultation des entreprises en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Les écoliers, les administrés et utilisateurs des bâtiments scolaires (parents, enseignants,
---------------------	--

agents communaux...)

Objectifs et résultats attendus

La rénovation énergétique des bâtiments publics correspond à l'ensemble des travaux réalisés sur les bâtiments communaux visant à diminuer leur consommation énergétique. Plusieurs types d'opérations de rénovation sont concernés :

- **les actions dites à « gain rapide »** : à faible investissement et présentant un fort retour sur investissement comme le contrôle et la régulation des systèmes de chauffage et de climatisation, la modernisation des systèmes d'éclairages ;
- **des interventions ciblées pour améliorer le confort d'été** en privilégiant la ventilation naturelle et les travaux permettant de protéger les bâtiments contre la chaleur (isolation...) tout en évitant l'installation de climatisation ;
- **des travaux de rénovation du bâti** comme des travaux d'isolation des murs, toitures des bâtiments...
 - les travaux d'isolation des murs, toiture et plancher des bâtiments ;
 - les travaux visant à renforcer l'autonomie énergétique des bâtiments publics par des énergies renouvelables ;
 - les travaux de remplacement des équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au charbon ou au fioul ;
- **des travaux de mise en place de ventilation, double vitrage, de ravalement de façade ou de mise aux normes s'ils sont connexes aux travaux énergétiques.**

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

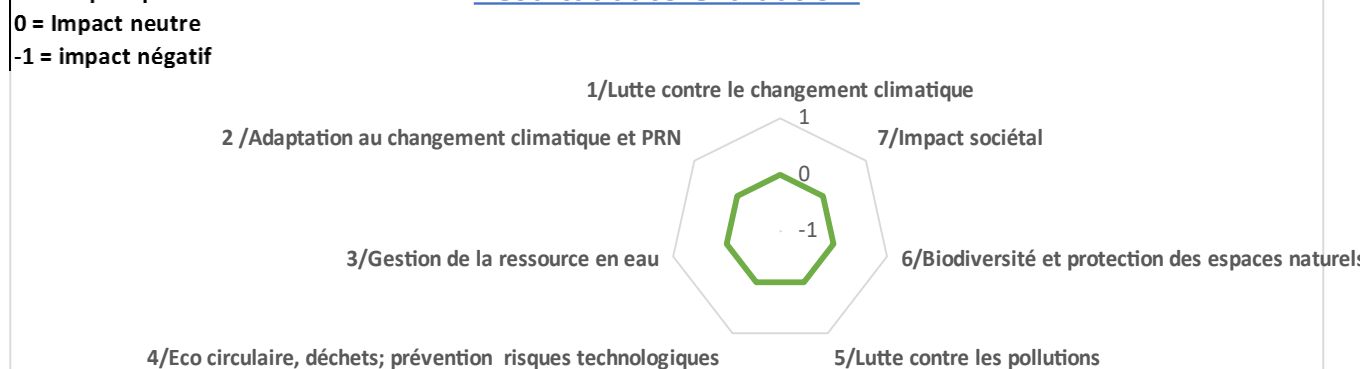
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers	Montant HT
Travaux de rénovation énergétique des écoles solinoises	49 009.38 €	État (DSIL 2021) : 60 % Conseil Départemental de la Charente-Maritime : 25 % Autofinancement (commune)	29 405.63 € 12 252.35 € 7 351.40 €
Total HT	49 009.38 €	Total HT	49 009.38 €

2021-2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.3.15 TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE JONCHERY – CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES Travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire Pierre Jonchery	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chateilaillonplage.fr	
Description de l'action	Travaux de réhabilitation des façades de l'école élémentaire Pierre Jonchery consistant en la réalisation d'isolation par l'extérieur améliorant ainsi les consommations d'énergie du groupe scolaire tout en valorisant l'aspect esthétique d'un bâtiment des années 50.	
Localisation du projet	École élémentaire Pierre Jonchery Allées de Montmeillant 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 - 2023
État d'avancement	Etude préalable
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Scolaire
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les consommations d'énergie du groupe scolaire • Limiter les apports solaires l'augmentation de température du groupe pendant la période estivale <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration esthétique et architecturale d'un bâtiment des années 1950

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

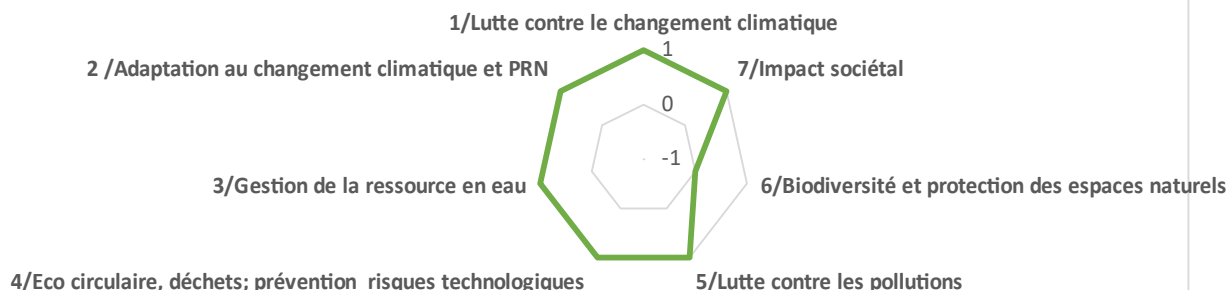
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux d'isolation par l'extérieur	1 000 000 €	DSIL Mairie de Châtelailon-Plage	300 000 € 850 000 €
Maîtrise d'Œuvre	100 000 €		
Frais annexes	50 000 €		
Total HT	1 150 000 €		850 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.4.1 ETUDE DE FAISABILITE D'UN RESEAU DE CHALEUR - PERIGNY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réduire la consommation énergétique (chauffage) de la mairie Réduire la consommation d'énergies polluantes Promouvoir des énergies non fossiles	
Maître d'ouvrage	Mairie de Périgny 3, rue du château 17 180 Périgny Personne en charge du dossier : Fabien BRULAY, DGS f.brulay@ville-perigny.fr ; 05 46 44 16 22	
Description de l'action	La Mairie de Périgny souhaite étudier l'intérêt de la mise en place d'un réseau de chaleur urbain afin de chauffer différents bâtiments publics : école des Coureilles, école maternelle, centre de loisirs, CMA, médiathèque, la maison des solidarités et les logements communaux, l'équipement aquatique Palmilud (piscine), l'ancienne mairie, la cuisine centrale et l'EHPAD.	
Localisation du projet	Rue Châteaurenard 17 180 PERIGNY	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Direction des services techniques municipaux, en lien avec l'adjoint référent
	Partenaires identifiés	CDA La Rochelle (exploitant de Palmilud)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 à 2025
État d'avancement	Étude de faisabilité réalisée en 2021
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Étude de faisabilité Validation du projet multi partenarial Études de conception Recherche de financements Phase travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

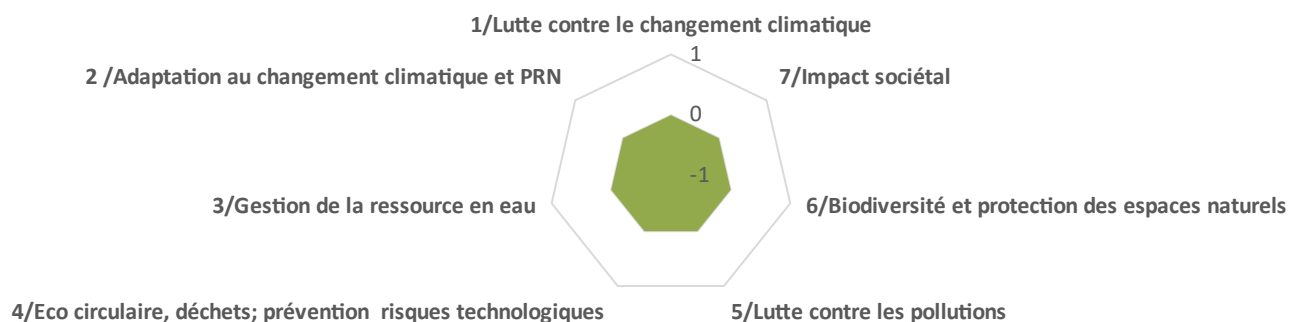
Public cible	Enfants, agents et usagers des services publics		
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre le réchauffement climatique en diminuant la part gaz fossile par de la biomasse <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique / utilisation d'énergies renouvelables Centralisation de la production de chaleur 		
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Consommations annuelles en KWh	1 720 247	1 625 767	2026
Évaluation GES t/an	506	447	2026

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Chaufferie bois	674 000	ADEME chaufferie bois	330 200
Réseau de chaleur	660 000	ADEME réseau de chaleur	411 000
Sous-stations	120 000	DETR	213 840
		Autofinancement mairie	498 960
Total HT	1 454 000		1 454 000

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

ACTION 2.4.2 INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE LA SALLE DES FÊTES - VERINES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes est envisagée dans une optique d'autoconsommation et de revente du surplus. Cette opération s'inscrit dans une démarche de promotion des énergies renouvelables et d'économies budgétaires.	
Maître d'ouvrage	Commune de Vérines 15 rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES Personne en charge du dossier : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX (élu) 05 46 37 01 35 pierre.marie.talleux@verines.fr	
Description de l'action	L'opération constitue en la production annuelle d'électricité de 71 347 kWh par la pose de 156 panneaux photovoltaïques (d'une puissance totale de 57,72 kWc) sur la toiture de la Salle des Fêtes. Afin d'y installer la centrale, la toiture de 400 mètres carrés devra être équipée d'un bac acier de 75/100 anti condensation pour l'intégration de ces panneaux.	
Localisation du projet	Actuelle salle des fêtes municipale – 13 bis rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Maîtrise d'ouvrage communale
	Partenaires identifiés	CdA, Amicus Salus, CRER

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : Étude du CRER Été 2022 : pose des panneaux photovoltaïques
État d'avancement	2021 : Devis en attente de signature
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Choix du maître d'œuvre Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...)

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Commune		
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Écologie, économie Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Économie d'énergie Promotion des énergies renouvelables 		
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Économie générée			

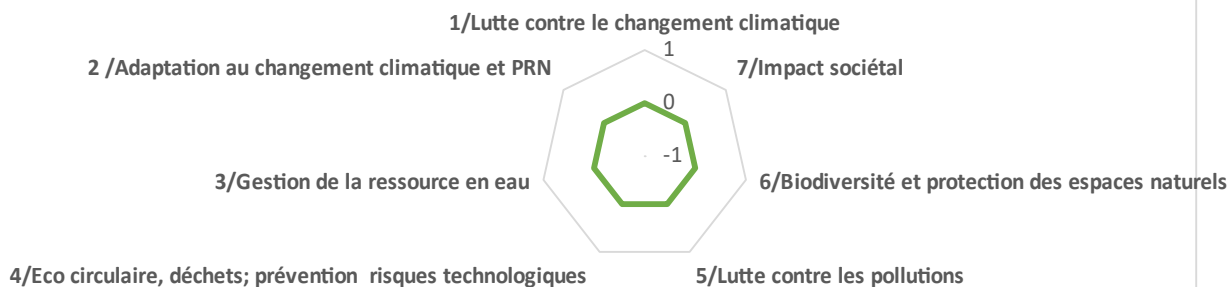
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif
 0 = Impact neutre
 -1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Centrale photovoltaïque	50 000 €	CdA – Fonds pour l’installation de panneaux photovoltaïques	25 000 €
Raccordement	5 000 €		
Réfection toiture – Dépose/pose bac acier	30 000 €	Autofinancement	68 000 €
Traitement des déchets	8 000 €		
Total HT	93 000 €		93 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le Schéma Directeur des Aménagements cyclables a un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la part modale de l'automobile et doubler celle du vélo de 7% à 14% en 2030, - Mettre en place une politique cohérente en faveur du vélo et des liaisons cyclables à l'échelle de l'agglomération en complément du réseau de transports en commun et en appui du PLUI. <p>Les liaisons structurantes – sous maîtrise d'ouvrage communautaire – relient l'unité urbaine centrale aux Pôles d'appui sont complétées par des liaisons de maillage sous maîtrise d'ouvrage communale.</p> <p>En parallèle, une charte des aménagements cyclables précise les aspects techniques et réglementaires des différents types d'aménagements cyclables ainsi qu'à harmoniser les pratiques (largeurs, marquage, ...) à l'échelle du territoire.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération et communes
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Les aménagements permettent de gommer les discontinuités et de mailler le territoire. Les infrastructures contribuent à la sécurité des usages et donc à l'augmentation de l'usage avec pour objectif le doublement de la pratique du vélo.</p> <p>Les seules infrastructures ne suffisent pas à contribuer à ce changement de comportement puisque le stationnement, la communication et la sensibilisation, l'aide à l'achat des vélos à assistance électrique ou encore le développement des services vélos sont autant de sujets qui contribuent à l'accomplissement de la politique cyclable.</p> <p>Les résultats attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports à travers le développement de la part modale du vélo ; - Réalisation des aménagements cyclables inscrits au schéma directeur, et notamment des liaisons structurantes ; - L'actualité de la crise sanitaire est également un accélérateur du partage de l'espace public en faveur des modes actifs et le vélo fait partie des moyens de déplacement les plus économes et permettant la distanciation physique ; - Sécurisation des déplacements dans les centres-bourgs et entre les communes.
--------------------------------	---

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA / COMMUNES
	Partenaires identifiés	DÉPARTEMENT, RÉGION, ASSOCIATIONS D'USAGERS

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
----------------------------------	-----------

État d'avancement	Accord-cadre multi-attributaire avec 16 communes de l'agglomération de La Rochelle.
--------------------------	---

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	CDA : 19 M€
---------------------------------	-------------

Financements mobilisables	DSIL / DETR AAP type Mobilités actives
----------------------------------	---

CRÉATION DE LIAISONS DOUCES - THAIRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>		
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Thairé Adresse : Place de la Mairie – 17290 Thairé Personne en charge du dossier : Ludovic Vigié - DGS Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr	
Description de l'action	Création de liaisons douces entre les hameaux et le centre bourg en direction de Saint-Vivien afin de rejoindre les pistes cyclables amenant à Châtelailon-Plage.	
Localisation du projet	Territoire de la commune	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	COMMUNE DE THAIRÉ CD 17 – CDA LR

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Reprise des études 2022-2023 Lancement des travaux 2023-2024
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	400 000 € HT
Financements mobilisables	ETAT – CD 17 – CDA LR

PISTES CYCLABLES - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Mobilités douces	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	1 – Lagord/Nieul et Lagord/L'Houmeau 2 – Autres propositions de maillages sur les territoires	
Localisation du projet	Territoire de Lagord– 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER


Calendrier	1 – 2022 2 – 2023 à 2025
État d'avancement	1 -Validé 2 - Projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1 – 50 000 € avec acquisitions foncières, études et aménagement carrefour 2 – 50 000 €
Financements mobilisables	DETR

LIAISON CYCLABLE L'HOUMEAU-LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La principale liaison routière entre L'Houmeau et Lagord est la voie RD104E2 (rue de La Rochelle côté L'Houmeau). Cette voie départementale, qui relie les 2 bourgs, autorise une vitesse de 80 km/h et ne propose aucun à-côté. La pratique du vélo y est peu aisée : de plus, cette voie est parsemée d'obstacles (ilots, ralentisseurs...) pouvant rendre délicat le dépassement des vélos par les automobilistes. Cette liaison cyclable bidirectionnelle (en site propre) doit permettre de relier de manière continue L'Houmeau à Lagord, et L'Houmeau aux polarités commerciales et aux pistes cyclables existantes.</p> <p>Ce projet doit permettre d'augmenter le recours au vélo par le plus grand nombre : il contribue ainsi aux mobilités douces et à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de L'Houmeau Adresse : 26, rue de la République - 17137 L'Houmeau Personne en charge du dossier : Pascal BELLOIS, DST Coordonnées : services.techniques@lhoumeau.fr / 06 76 72 95 17</p>	
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'une liaison cyclable bidirectionnelle entre L'Houmeau et Lagord, par la rue de La Rochelle (RD104E2). Elle sera réalisée en site propre sur près de 1 700 mètres : environ 580 mètres à L'Houmeau, 975 mètres à Lagord, et 115 mètres en commun.</p> <p>Elle permettra de relier le bourg de L'Houmeau à l'avenue des Fiefs Roses et à la rue du Verger.</p>	 <p>10 séquences identifiées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 160 m 2. 90 m 3. 170 m 4. 300 m 5. 100 m 6. 250 m 7. 15 m 8. 400 m 9. 170 m
Localisation du projet	Rue de La Rochelle (RD104E2), à L'Houmeau et à Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	> CDA, COMMUNE DE LAGORD, COMMUNE DE L'HOUMEAU > CONSEIL DÉPARTEMENTAL, PROPRIÉTAIRES FONCIERS
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	> 2022-2023 : Acquisitions foncières par les communes > 2023-2024 : Réalisation des travaux	
État d'avancement	> Étude de faisabilité réalisée > Itinéraire validé > Négociations foncières engagées avec les propriétaires et les exploitants > Plan de financement réalisé	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	650 000 €	
Financements mobilisables	CRTE, Conseil départemental de Charente-Maritime, CDA La Rochelle	

PISTE CYCLABLE ENTRE SAINT-CHRISTOPHE ET AIGREFEUILLE - SAINT-CHRISTOPHE**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Réaliser une piste cyclable entre Saint-Christophe et Aigrefeuille</p> <p>Nombreux échanges entre les 2 communes en raison de leur proximité (2,5 km).</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déplacements sécurisés vers les commerces et les services des 2 communes (complémentaires) • déplacements sécurisés vers les infrastructures sportives (utilisation mutualisée des équipements sportifs des 2 communes par les 2 clubs de football notamment, club d'athlétisme Aigrefeuillais comptant plusieurs licenciés à Saint-Christophe) • accès à l'aire de covoiturage à l'entrée d'Aigrefeuille • accès à l'arrêt de bus Yélo – ligne 17 de la CDA de La Rochelle à l'entrée de Saint-Christophe <ul style="list-style-type: none"> - accès à un chemin rural cyclable qui mène - au collège de rattachement des élèves de Saint-Christophe - à la gare TER de La Jarrie (liaison Poitiers / La Rochelle)
--	--

Maître d'ouvrage	Mairie
-------------------------	---------------

Description de l'action	<p>Caractéristiques du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions foncières à réaliser à l'ouest de la D112 • Au niveau du giratoire D108 / D112 : zone de franchissement réalisée en 2016, pas de travaux supplémentaires nécessaires • Aménagement de piste à prévoir (estimation) sur une largeur de 3 m : 1370 m de longueur sur la commune de Saint-Christophe (continuité sur le territoire de la commune d'Aigrefeuille = 1000 m environ) • Pas de travaux supplémentaires à prévoir sur le chemin rural
--------------------------------	---

Localisation du projet	Saint-Christophe et Aigrefeuille d'Aunis
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA, COMMUNE DE LAGORD, COMMUNE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS
	Partenaires identifiés	CDA AUNIS SUD, DÉPARTEMENT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2025
----------------------------------	-----------

État d'avancement	Projet en cours de construction. Demande conjointe des 2 communes en cours de finalisation pour envoi au département. Identification des propriétaires fonciers réalisée.
--------------------------	---

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	411 000 €
---------------------------------	-----------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

REQUALIFICATION ET SECURISATION DES MOBILITES DOUCES POUR TOUS - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réaliser et/ou requalifier des trottoirs ou de la voirie pour des cheminements doux	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Création de pistes cyclables en lien avec le schéma de mobilité de l'agglomération de la Rochelle <ul style="list-style-type: none"> - Liaisons intercommunales <ul style="list-style-type: none"> o Angoulins-La Jarne o Croix-Chapeau - La Jarne - Ayré o Salles sur Mer – La Jarne - Liaisons quartiers de la commune <ul style="list-style-type: none"> o Chemin des Hibiscus à la rue Fief de Chuze 	
Localisation du projet	Sur l'ensemble du territoire de la commune	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	CDA / DÉPARTEMENT
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2022-2026	
État d'avancement	Phase études	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet		
Financements mobilisables	CDA / département	

Aménagements cyclables - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Aytré	Aménagements cyclables	circulation douce	Conception et mise en œuvre d'un plan général de circulation intégrant les cheminements doux		Non chiffré	
Nieul-sur-mer	Aménagements cyclables	Permettre au Nieulais de se rendre au P+R des Greffières en liaisons douces	Création d'une piste cyclable entre Nieul et le P+R et effacement des réseaux	fin 2022-23	100 000 €	Part communales estimées
Croix-Chapeau	Liaison Croix-Chapeau/La Jarrie	Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes l'accès à La Jarrie (collège, supermarché)	Création	2022	Non chiffré	Réflexion CDA / Département
Bourgneuf	Aménagements cyclables	Liaisons douces - déplacements éco-responsables	Création de pistes cyclables Bourgneuf-Dompierre		Non chiffré	
Puilboreau	Piste cyclable centre-ville/La Motte	Création d'une liaison douce partagée, sécurisée	Travaux de voirie, gestion des eaux, plantations	2023/2024	200 000 €	Acquisitions foncières amorcées
Saint-Xandre	Liaison cyclable Bourg - La Sauzaie	Mobilité douce	Pistes cyclables	2024-2025	330 000 €	Projet

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

MULTIMODALITÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone de la Communauté d'agglomération s'inscrit dans le cadre du Projet d'agglomération La Rochelle 2030 avec la triple ambition : sobriété carbone, solidarité et créativité-innovation. Pour répondre à cet objectif, la Communauté d'agglomération et les partenaires du projet LRTZC mettent en particulier en place des actions visant à réduire de 70 % les émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité.</p> <p>Au titre de ses compétences obligatoires elle assure ainsi l'organisation des transports publics constitués pour l'essentiel des modes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transports collectifs (bus, bateaux, parcs-relais), • Transports de personnes à mobilité réduite (transport spécialisé essentiellement tourné vers les personnes en fauteuil roulant), • Vélos (vélos en libre-service vélos mono pousseurs pour personnes en fauteuils, location de vélo touristiques, location longue durée), • Yélobus, service de location de véhicules électriques en autopartage. <p>La CDA souhaite développer des actions en faveur de la multimodalité afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble de son territoire.</p>	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02	
Description de l'action	<p>Sont notamment concernées les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'axes multimodaux • BHNS et axe multimodal Sautel – Cordeliers • Bornes infos voyageurs • Déploiement location vélos longue durée • Développement services de covoiturage • Évolution tarification Yélo (concertation, mise en place) • Nouvelle billettique Yélo • P+R complémentaires et services associés • Restructuration offre bus (études et services) 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

MISE EN PLACE D'UN MAAS - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Chaque jour, 9000 véhicules rentrent dans l'agglomération pour des trajets pendulaires, causant perturbations et engendrant une production inutile de gaz à effet de serre.</p> <p>Même si La Rochelle fait déjà figure de bon élève au niveau national quant à la part modale du vélo notamment, il est important d'augmenter l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle sur le bassin de vie rochelais en permettant à l'usager de trouver une information fiable et complète sur l'offre de transport publique et privée existante, d'accéder plus facilement à cette offre et de payer en un seul et unique endroit.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02</p> <p>Personne en charge du dossier : Jérôme MAURICE, Chef de Projet MAAS et Données Direction Mobilité et Transports 06.15.48.74.27 / jerome.maurice@agglo-larochelle.fr</p>	
Description de l'action	<p>Le concept de MAAS revient à engager les citoyens à considérer la mobilité comme un service qu'ils délèguent à des fournisseurs, en renonçant à la propriété d'un ou plusieurs véhicules individuels. Ce faisant, ils organisent leurs déplacements entre un point A et un point B, quel que soit le mode de transport utilisé, public comme privé (marche, vélo, covoiturage, transport en commun, taxi, etc.).</p> <p>Via une application, mise en place d'une interface d'information, de gestion des déplacements et de paiement, qui regroupe l'ensemble des modes de transports publics ou privés à l'échelle du bassin de vie rochelais.</p> <p>L'interface permettra de simplifier l'accès aux modes de transports décarbonés pour les usagers et pour la collectivité d'analyser et d'orienter vers des pratiques toujours plus économes en carbone. Cet outil sera aussi en lien avec l'agrégateur carbone pour centraliser les économies carbone de mobilité réalisées sur le territoire et inciter, via des récompenses, à en réaliser toujours plus.</p>	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - Région Nouvelle Aquitaine - Exploitants du réseau de transport (RTCR et Transdev) - Territoires de Niort et Rochefort (à confirmer)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : validation de la stratégie globale 2022-2026 : études et développement sur périmètre CdA sur l'offre publique puis extension du périmètre au bassin de vie puis ouverture aux offres privées.
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du chef de projet réalisé. - Étude de structuration des systèmes d'informations de la communauté d'agglomération de La Rochelle réalisée - Contacts réguliers avec Nouvelle Aquitaine Mobilités pour une intégration complète des projets - Premiers développements de structuration des systèmes d'informations en cours

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1.2 M€ TTC dont : <ul style="list-style-type: none">- études : 0.15 M€- déploiement d'outils : 0.8 M€- pilotage de projet : 0.05 M€- amélioration des données locales et flux : 0.2 M€
---------------------------------	---

Financements mobilisables	Banque des Territoires (PIA) Région Nouvelle Aquitaine
----------------------------------	---

2023-2026

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS NON SCOLAIRES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les collectivités sont engagées dans la rénovation de leurs équipements publics non scolaires dans un objectif de performance énergétique afin de réduire les coûts liés à la consommation d'énergie (chauffage, éclairage...) ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, pour améliorer la qualité de l'air.	
Maître d'ouvrage	Communes Communauté d'agglomération de La Rochelle	
Description de l'action	Sont concernées notamment les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation sous la toiture de la mairie - Marsilly - Réfection de la salle polyvalente pour en améliorer la performance énergétique - Saint-Christophe - Réhabilitation de bâtiment pour installation du Conservatoire - CDA La Rochelle - Réhabilitations énergétiques bâtiments communaux et communautaires - CDA La Rochelle - Rénovation énergétique de bâtiments communaux (mairie, Poterie) - Saint-Vivien - Rénovation énergétique de la médiathèque et de la salle polyvalente - Lagord - Rénovation énergétique de la salle polyvalente et des ateliers municipaux - Puilboreau - Rénovation énergétique de la salle socio-culturelle - Croix-Chapeau - Rénovation énergétique de l'Espace Encan - Tranche 2 - CDA La Rochelle 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES, CDA
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DETR/DSIL ADEME

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Onze ans après sa rénovation, le muséum accueille plus de 60 000 visiteurs par an, soit 3 fois plus qu'en 2003, année de sa fermeture au public</p> <p>Les programmes d'actions mis en place depuis 2013 (amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre, augmentation des moyens de communication et de marketing) ont permis une augmentation de la fréquentation annuelle et une meilleure accessibilité aux collections patrimoniales d'une très grande richesse. En revanche, la maîtrise de la climatologie du Muséum reste très approximative.</p> <p>Un audit énergétique et une étude de la qualité de l'air intérieur du Muséum ont montrés plusieurs anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'atteindre les températures de consigne en chauffage. - Hygrométrie intérieure très variable (équilibre avec l'hygrométrie extérieure). - Qualité de l'air intérieur très moyenne. - Présence de moisissures sur les murs et les boiseries. - Courants d'air. <p>Les principales causes détectées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique médiocre (murs en pierre sans isolation thermique). - Niveau d'étanchéité à l'air médiocre (menuiseries extérieures obsolètes). <p>Un récent dégât des eaux a permis d'approfondir ce diagnostic après le démontage d'une partie des vitrines dans le cabinet Lafaille et la zoologie. Certaines menuiseries extérieures ont autrefois été partiellement calfeutrées par des plaques de plâtre ou de la brique plâtrière. La qualité de l'air intérieur est fortement dégradée en raison de dégagements gazeux provoqués par des champignons. Des espaces importants sont visibles au niveau des menuiseries extérieures créant des courants d'air et le passage potentiel de nuisibles pouvant dégrader les œuvres. La particularité d'une des pièces est qu'elle n'est pas dotée d'un système de chauffage (cabinet Lafaille).</p> <p>Le muséum est doté d'anciens équipements d'éclairage énergivores qui impactent la conservation des œuvres par la chaleur émise. Aucune gestion de l'éclairage n'est installée. L'objectif est ainsi d'améliorer la conservation des œuvres tout en générant des économies d'électricité et en améliorant la muséographie.</p> <p>Le Muséum nécessite un traitement global de la climatologie. En revanche, certaines zones sont identifiées comme prioritaires : zoologie et cabinet Lafaille. Afin de maintenir un degré d'hygrométrie correct et participer ainsi à des économies d'énergie un assèchement de l'air sera mis en place.</p> <p>La rénovation des équipements d'éclairage permet de traiter plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations en électricité - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Amélioration du confort visuel - Mise aux normes PMR et électrique - Amélioration de la maintenance préventive et corrective - Pérennisation du site
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Concernant le changement des luminaires :</p> <p>Le projet de rénovation consiste à remplacer ces équipements par des luminaires LED. Par sa configuration (bâtiment classé et intérieurs inscrits aux monuments historiques), Les nouveaux luminaires seront fidèles à l'esthétique initiale et intégreront leurs propres capteurs. Ainsi, le niveau d'éclairage sera adapté en fonction de la présence de visiteurs.</p> <p>L'éclairage sera dynamique en fonction de la présence avec notamment un niveau d'éclairage intermédiaire en cas d'absence (inférieure à 10 min). Après une absence prolongée, l'éclairage s'éteindra automatiquement.</p> <p>Le site sera doté d'une gestion technique centralisée permettant de surveiller les dérives d'utilisation, d'améliorer la maintenance préventive et d'organiser la maintenance corrective.</p> <p>Concernant la ventilation :</p> <p>Le projet global se décline en 5 phases avec une spécificité pour le cabinet Lafaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontage des vitrines. - Isolation thermique par l'intérieur des murs exposés sur l'extérieur avec un isolant

	<p>adapté. L'isolant sera positionné entre le mur et les boiseries. L'ajout d'un isolant impliquera le déplacement de quelques centimètres des boiseries et des vitrines vers l'intérieur des pièces.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des menuiseries extérieures ou calfeutrement thermique. - Remontage des vitrines. - Pose d'un système de chauffage et de traitement de l'air (cabinet Lafaille).
--	---

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
----------------------------------	------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	93 256,21 € HT
---------------------------------	----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

REHABILITATION DU FOYER FERDINAND RIEUX - DOMPIERRE-SUR-MER

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>La Commune de Dompierre-sur-Mer, environ 5 600 habitants au dernier recensement de 2017, se situe dans la deuxième couronne de l'agglomération Rochelaise. Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), arrêté le 25 juin 2010, intègre Dompierre-sur-Mer dans « la couronne urbaine rochelaise » de ladite agglomération en tant que pôle d'appui, dont la priorité est le réinvestissement urbain.</p> <p>À ce titre, Dompierre-sur-Mer et les douze autres communes de cette « couronne urbaine rochelaise » se doivent d'accueillir au moins 50 % des développements urbains des fonctions habitat et équipements de proximité.</p> <p>De plus, depuis la loi SRU, l'objectif est de favoriser la densification et la reconstruction de la ville sur elle-même. Dès lors, les travaux sur les bâtiments existants présentent un grand intérêt et permettent aussi d'adapter les constructions à de nouveaux besoins ou à de nouvelles normes.</p> <p>Ainsi, dans un objectif de rénovation urbaine, le projet de la Commune de Dompierre-sur-Mer consiste à réhabiliter le bâtiment du Foyer Ferdinand Rieux, situé au cœur du centre-bourg, Place de Verdun, en prenant en compte à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le volet thermique • le volet architectural • le volet fonctionnel • le volet scénique 				
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de Dompierre-sur-Mer Adresse : Espace Michel Crépeau – 17139 Dompierre-sur-Mer Personne en charge du dossier : Pascal GUINOT - DSTU Coordonnées (tél – mail, ...) dstu@ville-dompierre-sur-mer.fr</p>				
Description de l'action	<p>La volonté de réhabilitation du Foyer F. Rieux et de ses extérieurs s'inscrit dans un objectif de redynamisation et de réappropriation du centre-bourg. Ces travaux devront ainsi permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de réduire fortement la consommation énergétique de ce bâtiment identifié comme une « passoire thermique » et l'adapter aux normes énergétiques les plus performantes. • de développer l'offre culturelle (I). Il s'agira alors de requalifier l'équipement en espace culturel (150 personnes assises) tout en conservant la fonction festive (maximum de 80 personnes). Ces deux activités nécessitent d'envisager différentes configurations de salle et de prévoir des équipements facilement transformables ; • de permettre un autre usage du hall d'accueil ; il ne doit plus être considéré comme un lieu de passage, mais comme un lieu conviviale ; • d'offrir aux associations un équipement rénové intérieurement et extérieurement ; <p>L'opération de réhabilitation s'effectuera au rez-de-chaussée du bâtiment, comprenant le hall d'entrée, la salle de spectacle et les sanitaires situés au sous-sol.</p> <p>La bibliothèque, à court terme sera confortée à l'étage de bâtiment, sa capacité d'accueil est très limitée, aussi les élus réfléchissent à la déplacer dans un autre bâtiment communal, ainsi le nouvel usage de cet espace pourra être une salle associative, coworking, ou salle de résidence.</p>				
Localisation du projet	Place de Verdun – Dompierre-sur-Mer				
Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td>COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MER</td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td></td> </tr> </table>	Pilotage	COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MER	Partenaires identifiés	
Pilotage	COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MER				
Partenaires identifiés					
CALENDRIER					
Calendrier de réalisation	Travaux prévus à la rentrée 2022 pour une durée estimée à 1 an.				
État d'avancement	Appel d'offres du marché de maîtrise d'œuvre clos le 03.11.2021 – Analyse des offres				

	en cours
--	----------

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	650 à 700 K€
---------------------------------	--------------

Financements mobilisables	Autofinancement + DETR + Fonds structurant CdA
----------------------------------	--

2023-2026

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - LA JARNE**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Remplacer par du LED	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Enfouir les réseaux par secteur et rendre l'éclairage public moins énergivore	
Localisation du projet	L'ensemble de la commune	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	DÉPARTEMENT (SDEER)

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2026
État d'avancement	Renouvellement régulier, par quartier

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PÔLE CULTURE ET AGRANDISSEMENT - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Territoire attractif : offre culturelle Territoire sobre : rénovation énergétique du bâtiment	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier. Pascale MATIVET Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	Rénovation énergétique du pôle culture (médiathèque + école de musique) Type de travaux : Ravalement + isolation + reprise étanchéité + installation de panneaux photovoltaïques Étude de l'extension	
Localisation du projet	Médiathèque - Rue des arts – 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE DE LAGORD
	Partenaires identifiés	CDA DEPARTEMENT

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 Étude 2023 Travaux
État d'avancement	Projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	300 000 € HT
Financements mobilisables	DETR – DSIL- FONDS EUROPEENS CDA

RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE - LRTZC) - ANGOULINS-SUR-MER**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	Mise aux normes énergétiques de la salle Louis FERRANT à Angoulins – intégration dans le projet La Rochelle Territoire Zéro Carbone	
Maître d'ouvrage	Commune d'Angoulins Contact : Laurent GEORGE DGS laurent.george@angoulins.fr	
Description de l'action	Rénovation de la salle polyvalente Louis FERRANT d'Angoulins, après audit énergétique : <ul style="list-style-type: none"> - Reprise toiture, avec amélioration isolation (phonique / thermique) et production électricité photovoltaïque en toiture) - Isolation thermique des pignons soumis aux intempéries - Reprise des éléments de sécurité (ouvertures) - Reprise installations sanitaires - Éventuellement : évolution mode chauffage / ventilation 	
Localisation du projet	Angoulins Salle polyvalente Louis Ferrant	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2023 Recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre : début 2022 (architecte, énergéticien, économiste, ...) Appel d'offres travaux septembre 2022 Phase travaux hiver 2022 – début 2023
État d'avancement	À réaliser 2022 : étude faisabilité par équipe de maîtrise d'œuvre, avec identification des gains énergétiques possibles.

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	500.000 M€ HT
Financements mobilisables	État : DSIL (2022) Fonds photovoltaïque CDA Département de la Charente Maritime FEDER ? Région ?

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Territoire sobre : Rénovation énergétique du bâtiment	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	
Localisation du projet	Salle polyvalente - Fief des Jarries – 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2024
État d'avancement	Réflexion

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	800 000 € HT
Financements mobilisables	DETR – DSIL- FONDS EUROPEENS

RESTRUCTURATION DU SITE DE CHASSELOUP EN UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Permettre sous un seul lieu la pratique à tous les publics et par un large éventail de moyens de mobilité la pratique de la musique et de la danse.</p> <p>Conserver un rayonnement départemental du Conservatoire.</p> <p>Renforcer le Réseau des écoles de musique et de danse de l'Agglomération (mise à disposition de studios, répétitions, auditions, concerts et galas de danse, ateliers, projets communs...).</p> <p>Accompagner l'émergence artistique et favoriser le développement des initiatives culturelles.</p> <p>Mettre en lien cette structure avec les autres structures du territoire : écoles de musique et de danse, salles de spectacle « la Sirène » et « la Coursive »</p>	
Maître d'ouvrage	Communauté de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02	
Description de l'action	<p>L'activité du conservatoire de musique et de l'école de danse se dispense dans deux structures communales de la ville de La Rochelle anciennes mal équipées, sans accessibilité, ne disposant pas d'outils numériques et ne permettant pas des préparations à des représentations dans de bonnes conditions.</p> <p>Le site retenu pour permettre de regrouper sur un même lieu est un site inoccupé. Les besoins exprimés pour le projet est de 3373m², le bâtiment dispose d'une surface exploitable de 3500m². Les espaces doivent être retravaillés pour permettre la création de 2780m² pour de la formation musicale (6 salles), des cours d'instruments (37 salles de dimensions variables), des pratiques collectives (4 salles), de l'enseignement chorégraphique (4 salles + vestiaires associés), 240m² d'accueil et de ressources documentaires, 320 m² de bureaux et 160m² de fonctions logistiques et techniques.</p> <p>Il est prévu une réhabilitation lourde pour intégrer la problématique de performance énergétique (objectif BBC RENO), de confort thermique été et hiver (grande verrière existante) et surtout de qualité acoustiques. Des aménagements extérieurs permettant de répondre aux orientations du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur sont prévus avec notamment un traitement particulier des deux entrées. L'ambiance paysagère sera également intégrée pour préserver les arbres remarquables existants.</p>	
Localisation du projet	Rue de Chasseloup 17000 La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>2021 – 2023 : choix du maître d'œuvre - études – élaborations de pièces techniques et graphiques - autorisations</p> <p>2024 – 2026 : consultation des entreprises – travaux</p> <p>2026 : mise en service</p>
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	<p>20 M€ HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition foncière et travaux : 17 M€ - Études : 3 M€
Financements mobilisables	Département / FNADT / DRAC/ Region / FEDER/ ADEME

Efficacité énergétique des équipements publics non scolaires - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Marsilly	Isolation sous toiture de la mairie	Réduire les consommations énergétiques	Isolation des combes (éventuellement par le biais des CEE)	2023	Non chiffré	Réflexion
Saint-Christophe	Patrimoine	Réfection de la salle polyvalente	Travaux visant à améliorer la performance énergétique de la salle polyvalente	2024-2025	Non chiffré	Réflexion
Saint-Xandre	Rénovation éclairage public (par quartier)	Économie d'énergie / Éclairage LED (avec SDEER)	Passage à l'éclairage LED	2021- 2026	Non chiffré	Environ 20 K€ / an (coût Commune). Avec SDEER
Puilboreau	Rénovation salle polyvalente	Efficacité énergétique	Travaux d'isolation	2024	200 000 €	
Croix-Chapeau	Efficacité énergétique	Rénovation de la Salle Socioculturelle	Rénovation	2025	Non chiffré	Réflexion
Puilboreau	Restructuration/extension ateliers municipaux	Efficacité énergétique, extension de la capacité	Travaux de bâtiment et d'isolation	2022/2023	200 000 €	
Saint-Xandre	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Économie d'énergie / Transition écologique		2024-2026	175 000 €	Programme de travaux de rénovation à bâtir en fonction des études et prise en compte de nouvelles réglementations

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES ÉCOLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les écoles communales font l'objet de programmes de rénovation énergétique afin de réduire les consommations et rendre les bâtiments plus performants. De par leur vétusté, les établissements scolaires sont souvent des passoires thermiques, de fait énergivores.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	Les opérations concernées sont notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité énergétique des écoles - Nieul-sur-mer - Isolation sous la toiture de l'école élémentaire - Marsilly - Rénovation école Paul Doumer - La Rochelle - Rénovation énergétique de l'école élémentaire - bâtiment Aix - Puilboreau - Rénovation énergétique de 3 salles de classe et étude de remplacement de la chaudière - Croix-Chapeau - Rénovation intégrale de l'école maternelle - Angoulins-sur-mer 	
Localisation du projet	Agglomération	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DETR/DSIL ADEME

CRÉATION DE VENTILATIONS ET DÉSEMBOUAGE DES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE DANS LES ÉCOLES PROFIT ET CONDORCET - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)	<p>La Ville de La Rochelle s'est engagée dans un objectif zéro carbone à l'horizon 2040. Dans ce cadre, elle réalise des travaux de rénovation énergétique, en application du décret « Tertiaire » - qui fixe des objectifs d'économies d'énergies entre 2021 et 2050 et en lien avec les objectifs de l'Union européenne sur les énergies renouvelables.</p> <p>D'une superficie de 4 852 m², le groupe scolaire Condorcet accueille 22 classes d'élémentaires et 6 classes de maternelles. Le site abrite également un gymnase, un réfectoire avec cuisine et un centre de loisirs pendant les vacances scolaires. La consommation annuelle en énergie s'élève à 311 500 kWh/an pour une facture annuelle de 41 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 85 kWh/m²/an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.</p> <p>D'une superficie de 5 937 m², le groupe scolaire Profit accueille 20 classes d'élémentaires et 8 classes de maternelles. Le site abrite également des salles polyvalentes, deux réfectoires avec cuisines. La consommation annuelle en énergie s'élève à 357 000 kWh/an pour une facture annuelle de 52 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 75 kWh/m²/an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.</p> <p>C'est dans ce contexte, et celui de la reconstruction du groupe scolaire Lavoisier qui va engendrer le transfert des élèves vers les 2 écoles Profit et Condorcet à compter de la rentrée prochaine, que la ville poursuit la rénovation énergétique et de confort de ces 2 écoles.</p>	
Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle	
Description de l'action	<p><u>Ventilation</u> : le groupe scolaire sera équipé de plusieurs centrales de traitement d'air double flux avec récupération des calories sur l'air extrait. Les échangeurs à roue permettront d'atteindre un rendement de récupération d'au moins 80%. Les centrales seront équipées de batteries de chauffage à eau chaude (chaufferie sur réseau de chaleur vertueux) et viendront remplacer d'anciens ventilo convecteurs vieillissants et bruyants. Des caissons adiabatiques permettront de rafraîchir à moindre coût en période de canicules intenses.</p> <p>Le temps de retour sur investissement est estimé à 20 ans. Ces travaux de rénovation n'affichent pas un temps de retour intéressant mais la notion de confort ne peut être évaluée économiquement.</p> <p><u>Désembouage</u> : la technique vise à nettoyer les dépôts de boue qui se sont accumulés dans le circuit de chauffage au fil des années. Ces boues sont principalement dues au calcaire et à la corrosion présente dans les tuyauteries. Pour les éliminer, il va être injecté un produit désembouant dans le réseau puis chaque radiateur sera rincé à l'eau claire.</p> <p>Les dépôts de boue affectent fortement le rendement de l'installation. Ils usent les pompes et les canalisations et peuvent également boucher les radiateurs. Les boues rendant la circulation de l'eau difficile, il est estimé une surconsommation comprise entre 10% et 15%.</p>	
Localisation du projet	La Rochelle – quartier Villeneuve-les-Salines (Quartier Prioritaire de la Ville)	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2022-23	
État d'avancement		
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	204 912.74 € HT	
Financements mobilisables		

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES PROFIT, LA GENETTE ET CONDORCET - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	D'une superficie de 5 937 m ² , le groupe scolaire Profit accueille 20 classes d'élémentaires et 8 classes de maternelles. Le site abrite également des salles polyvalentes, deux réfectoires avec cuisines. La consommation annuelle en énergie s'élève à 357 000 kWh/an pour une facture annuelle de 52 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 75 kWh/m ² /an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.
	D'une superficie de 4 852 m ² , le groupe scolaire Condorcet accueille 22 classes d'élémentaires et 6 classes de maternelles. Le site abrite également un gymnase, un réfectoire avec cuisine et un centre de loisir pendant les vacances scolaires. La consommation annuelle en énergie s'élève à 311 500 kWh/an pour une facture annuelle de 41 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 85 kWh/m ² /an (classe B) et à 4 kg Co2/an (classe A) pour l'étiquette climatique.
	D'une superficie de 950 m ² , l'école élémentaire La Genette accueille 6 classes d'élémentaires. Le site abrite également un gymnase, un réfectoire avec cuisine et une bibliothèque. La consommation annuelle en énergie s'élève à 105 MWh/an pour une facture annuelle de 10 000 € TTC/an. L'étiquette énergétique du site s'élève à 147 kWh/m ² /an (classe C) et à 21 kg Co2/an (classe D) pour l'étiquette climatique.
	En continuité des mêmes travaux entamés l'an passé au groupe scolaire Condorcet concernant la maternelle, la partie centre de loisirs de l'école doit être réalisée cette année. L'école de La Genette qui n'a encore pas bénéficié de rénovation énergétique a également été ciblée cette année. Ces travaux de rénovation permettent d'améliorer plusieurs thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations en chauffage et en électricité - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Réduction de la facture énergétique - Amélioration du confort en chauffage - Amélioration du confort acoustique et visuel - Amélioration du confort d'été

Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle	
Description de l'action	Les travaux seront réalisés pendant la période des vacances scolaires et concerneront la zone occupée par le centre de loisirs pour l'école Condorcet (7 classes et 2 bureaux). Un faux plafond acoustique sera créé et doté d'une isolation thermique. Un nouveau système d'éclairage sera implanté avec des luminaires LED performant (rendement lumineux supérieur à 105 lm/W) et avec une gestion intelligente de l'éclairage intégrant des détecteurs de présence et de luminosité bizona. Pour l'école Profit, il s'agit de remplacer les menuiseries extérieures et mettre en place des stores extérieurs.	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2022
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Écoles La Genette et Condorcet : 193 259,58 € HT École Profit : 379 448,22 € HT
Financements mobilisables	

RÉFECTION ET POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS GUILLET - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>En 2019, les émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 4 404 TCO₂ et la part des énergies renouvelables représente 17,1% des consommations du patrimoine bâti de la ville. La stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre s'établit à travers un plan de suppression des énergies carbonées (gaz naturel notamment) en ayant recourt à des solutions utilisant des énergies renouvelables : aérothermie, géothermie, réseau de chaleur vertueux, solaire thermique, solaire photovoltaïque (PV) ...</p> <p>Le déploiement d'installations photovoltaïques en toiture implique une toiture saine pour laquelle aucune intervention majeure ne sera nécessaire durant toute la durée d'exploitation. La réfection de la toiture terrasse permet d'améliorer l'isolation thermique et le confort d'été.</p> <p>C'est dans ce cadre qu'une réfection de la toiture du groupe scolaire Louis Guillet, situé dans le quartier prioritaire au titre de la politique de la ville de Mireuil, est prévue comprenant une isolation thermique et une étanchéité.</p> <p>L'opération est prévue en autoconsommation dite collective d'après l'article L315-2 du code de l'énergie. L'autoconsommation collective est un partage local de l'énergie. Elle permet à un groupe de consommateurs et d'un ou plusieurs producteurs d'électricité de s'associer autour d'un projet commun de production d'électricité renouvelable locale. L'arrêté du 21 novembre 2019 permet de produire de l'électricité et d'autoconsommer cette énergie dans un bâtiment dans un périmètre de deux kilomètres (sous conditions d'être en réseau basse tension et pour un ensemble PV de moins de 3 MW).</p> <p>L'objectif pour la ville, à moyen terme, est d'impliquer et de sensibiliser les citoyens sur le sujet de la transition énergétique et de la transition numérique. En associant les consommateurs publics et/ou privés d'une part et le producteur d'Énergie autour d'un projet de production locale, ce concept facilite l'intégration des énergies renouvelables sur le territoire mais aussi valorise l'usage des compteurs communicants dit intelligent indispensable pour développer ce nouveau type de production.</p> <p>Le quartier de Mireuil est composé de 24 sites regroupés dans un périmètre de 2km. Il comprend 11 sites type écoles/centres de loisirs/crèches, 5 établissements sportifs et des bâtiments de bureaux.</p> <p>Cet ensemble immobilier consomme l'équivalent de 700 MWh/an d'électricité pour une facture de 130 k€/an. 5 sites ont été identifiés pour être équipés d'installations photovoltaïques qui totaliseraient près de 600 kWc pour une production annuelle de 680 MWh. Ils permettraient de répondre aux besoins en électricité de ces 24 sites. Considérant le foisonnement, la couverture en temps réelle avoisinerait les 75%.</p> <p>Le surplus de production pourrait être revendu ou stocké dans des batteries. Ce premier déploiement permettrait d'ajouter +2,1% de part d'énergie renouvelable à l'échelle de la Ville. Progressivement, d'autres bâtiments pourraient être équipés d'installations photovoltaïques permettant d'atteindre +9,2% de part d'énergie renouvelable supplémentaire.</p> <p>La rénovation des toitures du groupe scolaire va permettre de traiter plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations en chauffage - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Amélioration du confort en hiver - Amélioration du confort en été
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Les travaux de rénovation permettront de pérenniser la structure du bâtiment avec une nouvelle membrane d'étanchéité. Cette membrane d'étanchéité présentera un haut pouvoir de réflexion ce qui améliorera le confort d'été et évitera de devoir climatiser le groupe scolaire. La pose d'un isolant thermique permettra à la fois de réduire les consommations en énergie et d'améliorer le confort d'été grâce à un isolant biosourcé (voir le devis ci-joint de SOPREMA pour plus de détail).</p> <p>La mise en place des panneaux photovoltaïques va permettre d'augmenter la part énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale de la ville et assurer une production</p>

	<p>énergétique décarbonée.</p> <p>Sur la base d'un déploiement massif de systèmes photovoltaïques, ce modèle d'autoconsommation pourrait permettre de couvrir la majorité des consommations électriques à l'échelle de la Ville et de compenser les consommations des bâtiments qui ne peuvent être équipés de panneaux solaires (bâtiments classés aux monuments historiques ou de l'hyper-centre). Tous les usages pourraient être couverts : chauffage, éclairage, ventilation, rafraîchissement, production d'eau chaude sanitaire, recharge véhicules électriques...</p>
--	---

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022
----------------------------------	------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	709 173,48 € HT
---------------------------------	-----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

Efficacité énergétique des écoles - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Nieul-sur-mer	Efficacité énergétique des écoles	Désimperméabiliser les sols (cours d'école), limiter les rejets pluviaux dans les réseaux (toitures végétalisées) Améliorer la performance énergétique des bâtiments (isolation, chauffage, énergie renouvelable ...) Amélioration qualité de l'air des salles de classes	Rénovation énergétique du bâtiment, remplacement menuiserie, réfection toitures, Rénovation chauffage, ventilation, renaturation des espaces extérieures	2023-2025	850 000 €	Contrat de Moe pour mission diagnostic a DET fin 2022 Travaux 2023-2025
Marsilly	Isolation sous toiture des 6 classes de l'école élémentaire	Réduire les consommations énergétiques	Isolation des combes (éventuellement par le biais des CEE)	2023	Non chiffré	Réflexion
Puilboreau	Rénovation école élémentaire bâtiment Aix	Efficacité énergétique des écoles	Travaux d'isolation	2023	100 000 €	
Croix-Chapeau	Efficacité énergétique des écoles	Rénovation énergétique de trois salles de classes, couloir, façade, étude de remplacement de la chaudière fioul	Rénovation	2022-2023	Non chiffré	Réflexion
Angoulins-sur-mer	Efficacité énergétique	Rénovation intégrale de l'école maternelle dans la perspective de la croissance démographique de la commune	Isolation / agrandissement / création préau / refonte des espaces dédiés au personnel / modernisation réseau informatique	2022-2025	Non chiffré	pré-étude de faisabilité et de dimensionnement financier à réaliser en 2022

Orientation stratégique 2 : Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	La consommation énergétique du territoire s'élève à env. 4 TWh (données 2016 – AREC). Le principal secteur consommateur est celui des transports qui représente 41% de la consommation d'énergie totale suivi par le résidentiel qui pèse pour un tiers de l'énergie consommée. Les Energies Renouvelables et de Récupération (ENRR) ne couvrent que l'équivalent de 9 % de la consommation, ce qui est faible au regard de la part de couverture des EnRR à l'échelle régionale : 17%.	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Communes	
Description de l'action	<p>Les projets portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - outil de pilotage pour l'aménagement énergétique sur le territoire - développement des projets EnR <p>Au niveau de la CDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ombrières photovoltaïques sur le parking des Greffières (Lagord) : puissance de 924 kWc pour une production de 1062.1 MWh soit l'équivalent en consommation électrique (hors chauffage) de 531 habitants, coût estimé d'environ 1 000 k€. - Ombrières photovoltaïques sur le parking de Beaulieu (Puilboreau) : dimensionnement du projet en cours - Ferme photovoltaïque au sol sur le site de Terres Nouvelles (ancienne décharge sur Dompierre) : dimensionnement du projet en cours - Autres projets photovoltaïques : Solarisation du hangar de stockage des ordures ménagères à l'UVE de La Rochelle, Solarisation des stations d'épuration d'eaux usées de la CdA pour un usage en autoconsommation - Création d'un 3^{ème} réseau de chaleur sur les minimes - Création d'un méthaniseur pour valoriser les déchets liés aux compétences de la CdA <p>Au niveau des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de chaufferies aérothermiques sur 4 sites sportifs - La Rochelle - Création d'une chaufferie mutualisée pour le recours à une production de chaleur renouvelable - L'Houmeau - Éclairages et panneaux photovoltaïques - Clavette - Installation de panneaux photovoltaïques - Sainte-Soulle - Installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre de la rénovation de la toiture de l'église et en toiture de la salle polyvalente - Saint-Christophe - Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux - Vérines - Installation d'ombrières sur la place du marché en panneaux photovoltaïques - Marsilly - Installation d'un parc de panneaux photovoltaïques - Bourgneuf - Pose de panneaux photovoltaïques - Aytré 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA, COMMUNES
	Partenaires identifiés	RÉGION, ADEME, ATLANTECH, CRER, BANQUE DES TERRITOIRES
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2022 : accompagnement sur la mise en place d'une structure pour le portage de projets énergétiques 2022 : réalisation d'étude de faisabilité sur Terre Nouvelle et sur la création du réseau de	

	chaleur des Minimés 2023 : création de la structure
--	--

État d'avancement	Consultation sera engagée avant la fin de l'année pour l'accompagnement de la structure de portage
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	CDA - Études : 150 k€
---------------------------------	-----------------------

Financements mobilisables	Banque des territoires, Ademe, Région
----------------------------------	---------------------------------------

2023-2026

CRÉATION D'UNE CHAUFFERIE MUTUALISÉE POUR LE RECOURS À UNE PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE - L'HOUMEAU

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Une importante réhabilitation de l'Espace Saint-Exupéry (gymnase, dojo, salle associative) a été réalisée en 2019-2021. À proximité de ce site, la commune de L'Houmeau a le projet de démolir/reconstruire les écoles et le centre de loisirs.</p> <p>À cette occasion, une réflexion a été engagée pour le recours à une production de chaleur renouvelable sur ces bâtiments communaux : actuellement, ces bâtiments sont responsables de 56% de consommation de gaz naturel par la commune (données 2019 issues du bilan de gaz à effet de serre de L'Houmeau).</p> <p>Selon les estimations disponibles et les solutions techniques retenues, ce projet de chaufferie permettrait de diminuer de 50% les émissions de gaz à effet de serre, passant de 92 tonnes équivalent CO₂ à 45 tonnes équivalent CO₂.</p> <p>Enfin, en phase d'exploitation et pour une simulation sur 20 années, les coûts pour la commune (énergie et maintenance) pourraient baisser de 30 % pour les options les plus favorables.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de L'Houmeau Adresse : 26, rue de la République - 17137 L'Houmeau Personne en charge du dossier : Wilfried MONTEAU, DGS Coordonnées : dgs@lhoumeau.fr / 05.46.50.91.91</p>	
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'une chaufferie mutualisée pour plusieurs bâtiments communaux (écoles, centre de loisirs, gymnase, dojo et salle associative) avec l'ambition de recourir à une production de chaleur renouvelable.</p> <p>Une première étude multi-énergie a été réalisée en 2021 afin de comparer diverses options avec les implications en termes d'investissement, de fonctionnement et d'exploitation.</p> <p>À l'issue de cette étude, des options ont été écartées et il a été décidé d'approfondir le scénario du recours à la géothermie. Des études complémentaires devront, en 2022, permettre de valider définitivement cette solution technique.</p> <p>Le bâtiment de la chaufferie, de taille modeste, pourrait être installé sur un terrain situé rue des Sports, à proximité immédiate de la salle polyvalente et à 100 mètres du futur groupe scolaire.</p>	
Localisation du projet	<p>L'emprise foncière prévue pour ce projet est située à proximité immédiate de la salle polyvalente et du futur groupe scolaire (rue des Sports à L'Houmeau)</p>	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de L'Houmeau - AMO à désigner
	Partenaires identifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental de la Charente-Maritime - À préciser
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Études complémentaires pour vérifier le potentiel des ressources souterraines pour la géothermie : étude de préféabilité de la nappe, réalisation d'un forage de reconnaissance avec des essais de pompage, etc. - 2022 : Validation du site définitif - 2023 : Dépôt et instruction du permis de construire, demandes d'autorisation - 2024-2025 : Travaux de construction de la chaufferie 	
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude multi-énergie pour le recours à une production de chaleur renouvelable : bois déchiqueté, granulé de bois, géothermie sur nappe - Décision d'approfondir l'option de la géothermie sur nappe - Pré-identification du site d'implantation 	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Le coût estimatif du projet, en investissement, est de 500 000 € H.T.
Financements mobilisables	<u>Conseil départemental / État/ Autres</u>

2023-2026

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE - SAINT-CHRISTOPHE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Étude du potentiel photovoltaïque réalisée par le CRER en juin 2021. Elle a montré l'intérêt de l'implantation de générateurs photovoltaïques sur le bâtiment et a donné un avis favorable au projet. L'étude préconise une installation de 179m ² permettant d'installer 35720 Wh	
Maître d'ouvrage	Commune	
Description de l'action	Achat de matériel photovoltaïque (module cristallin sur bac acier), pose et raccordement.	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	CDA, DÉPARTEMENT, RÉGION

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	
État d'avancement	Devis en cours

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DES ATELIERS MUNICIPAUX - VERINES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux est envisagée dans une optique de revente totale. Cette opération s'inscrit dans une démarche de promotion des énergies renouvelables et de recettes nouvelles.	
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Vérines Adresse : 15 rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES Personne en charge du dossier : Monsieur Pierre-Marie TALLEUX (élu) Coordonnées (tél – mail, ...) : 05 46 37 01 35 pierre.marie.talleux@verines.fr	
Description de l'action	L'opération constitue en la production annuelle d'électricité de 97 700 kWh par la pose de panneaux photovoltaïque (d'une puissance totale de 85,64 kWc) sur la toiture des ateliers municipaux. Afin d'y installer la centrale, la toiture de 450 mètres carrés devra être équipée d'un bac acier pour l'intégration de ces panneaux.	
Localisation du projet	Centre technique municipal – 16 ter rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Maîtrise d'ouvrage communale
	Partenaires identifiés	CdA, CRER

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : Étude du CRER 2023 : Pose des panneaux photovoltaïques
État d'avancement	En attente d'informations portant sur le financement de ce type de projet

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	167 000 € TTC
Financements mobilisables	CdA – Fonds pour l'installation de panneaux photovoltaïques

MISE EN PLACE DE CHAUFFERIES AÉROTHERMIQUES SUR 4 SITES SPORTIFS - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Le décret « Tertiaire » fixe des objectifs d'économies d'énergies qui s'échelonnent entre 2021 et 2050. Des objectifs intermédiaires sont également fixés tous les 10 ans : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050. L'Union Européenne fixe également un objectif de part en énergie renouvelable de 32% en 2030. Plus localement et plus ambitieuse, la Ville de La Rochelle s'est engagée dans un objectif zéro carbone à l'horizon 2040. Dans ce cadre, la Ville réalise des travaux de rénovation énergétique.</p> <p>En 2019, les émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 4 404 TCO₂ et la part des énergies renouvelables représente 17,1% des consommations du patrimoine bâti. La stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre s'établit à travers un plan de suppression des énergies carbonées (gaz naturel notamment) en ayant recourt à des solutions utilisant des énergies renouvelables : aérothermie, géothermie, réseau de chaleur vertueux, solaire thermique, solaire photovoltaïque (PV) ...</p> <p>C'est la solution aérothermique qui est envisagée pour les 4 équipements sportifs suivants, en remplacement des chaudières au gaz naturel existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gymnase Falorni - Gymnase Ruibet - Gymnase Gaston Neveur - Stade André Bracq
--	--

Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle
-------------------------	----------------------

Description de l'action	La chaufferie au gaz naturel sera remplacée par une chaufferie aérothermique composée de pompes à chaleur au CO ₂ . Ces systèmes monobloc affichent des niveaux de performances plus élevés et plus stables que les pompes à chaleur standards au R410, R32 ou R134. Cette nouvelle chaufferie répondra aux besoins en chauffage et en eau chaude des sanitaires des sites. Concernant le stade André Bracq, les travaux intègrent également le remplacement des radiateurs par des modèles basse-température ainsi que la création d'un système de ventilation double flux avec récupération de chaleur sur l'air extrait dans les 5 vestiaires.
--------------------------------	--

Localisation du projet	La Rochelle – quartier Villeneuve-les-Salines (Quartier Prioritaire de la Ville)
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	VILLE DE LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : Gymnase Gaston Neveur et stade André Bracq 2022 : gymnases Falorni et Ruibet
----------------------------------	--

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	392 289,43 € HT
---------------------------------	-----------------

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

NOUVELLE CHAUFFERIE BIOMASSE POUR LA SALLE MELUSINE - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Dans le cadre de la politique menée par la municipalité sur la transition énergétique, il est prévu le remplacement de la chaufferie gaz de la Salle Mélusine.	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Dans le but de diminuer les rejets de CO2 : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la chaufferie au gaz naturel - Installation d'une chaudière biomasse en lien avec les investissements 2021 sur l'isolation de la grande salle Mélusine - Optimisation de la centrale de traitement d'air 	
Localisation du projet	Rue des 4 Chevaliers / Salle Mélusine / ZC 112	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	ETAT / CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2024
État d'avancement	Étude/Audit énergétique à lancer

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DSIL / CEE

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Dans le cadre de la politique menée par la municipalité sur la transition énergétique, il est prévu le développement de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Église 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Pose de 850 m ² de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment gymnase des 4 Chevaliers	
Localisation du projet	Rue des 4 chevaliers / ZC 112	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	COMMUNE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2024
État d'avancement	Phase étude

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Pose des panneaux 150 000 € H.T. À confirmer en fonction de l'analyse du bureau structure (charpente)
Financements mobilisables	

Déploiement des énergies renouvelables - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Sainte-Soulle	ENR	Installation de panneaux photovoltaïques	Sur le toit du gymnase	2023-2024	250 000 €	Réflexion en cours
Saint-Christophe	ENR	Développer le photovoltaïque	Installation de panneaux photovoltaïques en toitures de bâtiments communaux - Salle polyvalente : 36kWc installable	2023-2025	Non chiffré	Réflexion
Marsilly	Installation d'ombrières sur la place du marché, en panneaux photovoltaïques	Autoproduire une partie de l'énergie nécessaire au chauffage du bloc bâtementaire mairie - école : transition énergétique Réaliser des économies d'énergie Disposer d'espaces abrités en plein air, pour l'organisation des manifestations locales	Construction	d'ici 2026	Non chiffré	Réflexion Subordonné à ce que l'autoproduction vienne satisfaire les impératifs énergétiques pesant sur les bâtiments > 1000 m2 Subordonné à l'avis de l'ABF (périmètre monument classé)
Bourgneuf	ENR	économie d'énergie	Installation d'un parc de panneaux photovoltaïques			
Aytré	Efficacité énergétique	Photovoltaïque	Plan toiture et passage en photovoltaïque	2022	Non chiffré	inscription budgétaire de l'étude

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.1.1 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - BOURGNEUF

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>					
Maître d'ouvrage	Commune de Bourgneuf 24 rue de la Commanderie 17220 Bourgneuf Personne en charge du dossier : le Maire, M. Paul-Roland Vincent / le 1 ^{er} Adjoint au Maire, M. Jean-Louis Léger / La secrétaire de maire, Mme Marie-Claire Denise M. P-R. VINCENT : paulrolandvincent.bourgneuf@gmail.com – 06 61 52 25 31 M. J-L. LEGER : jeanlouisleger.bourgneuf@gmail.com – 06 12 80 58 77 Mme M-C. DENISE : mcdenise.bourgneuf17@gmail.com – 06 07 71 74 52				
Description de l'action	Construction d'une nouvelle école, d'un restaurant scolaire, d'une cour, d'un préau et d'un jardin pédagogique avec des matériaux biosourcés et respectueux de l'environnement				
Localisation du projet	Sur le stade communal Alice BONNEFONS - rue de la Chartrie				
Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #ffff00;">Pilotage</td> <td>Commune Société PUZZLE – Mme BRUNEL (conducteur d'opération)</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #ffff00;">Partenaires identifiés</td> <td>ATELIER PREAU (Programmiste)</td> </tr> </table>	Pilotage	Commune Société PUZZLE – Mme BRUNEL (conducteur d'opération)	Partenaires identifiés	ATELIER PREAU (Programmiste)
Pilotage	Commune Société PUZZLE – Mme BRUNEL (conducteur d'opération)				
Partenaires identifiés	ATELIER PREAU (Programmiste)				

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Études préalables 2021-2022 Travaux 2023-2024
État d'avancement	Études préalables, programmation des travaux et choix du maître d'œuvre
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Voir le calendrier prévisionnel de réalisation joint sur la page précédente.

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants/enseignants (environnement familial)
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - École adaptable, ouverte et éco-responsable <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien-être des enfants et du corps enseignant - Impact écologique positif - Mutualisation des sites de rencontres familiales déjà existantes (terrains de sport, aire de jeux, gymnase)

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Classes		6	

Restaurant scolaire		1	
Cuisine		1	
Dortoir		1	
Salle de motricité		1	
Jardin pédagogique		1	
Cour		1	
Préau		1	

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

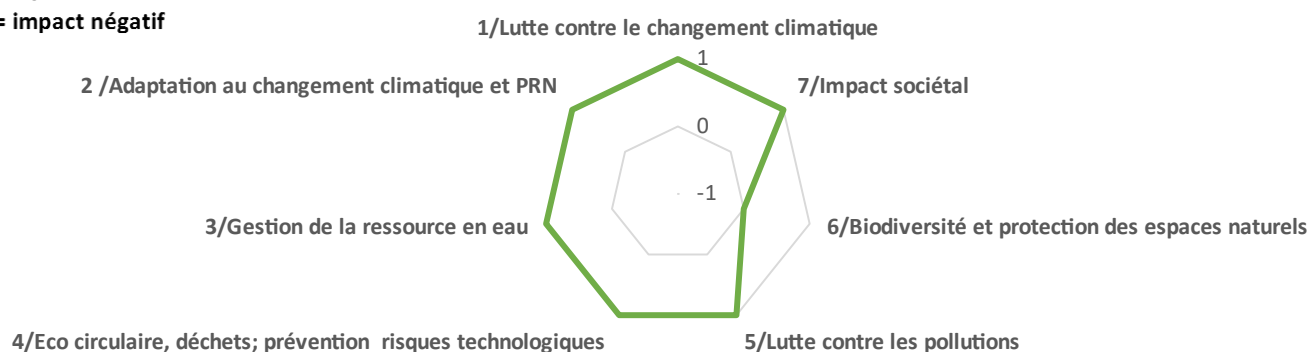
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction	3 076 050 €	DETR	770 000 €
Prestations intellectuelles	481 530 €	DSIL	700 000 €
Études	50 000 €	Département	900 000 €
Équipements	135 000 €	CDA La Rochelle	150 000 €
Frais divers	375 050 €	Part communale	1 598 230 €
Total HT	4 118 230 €		4 118 230 €

Contribution en nature (le cas échéant)

- Mise à disposition d'un terrain pour la création d'un jardin pédagogique
- La salle associative, le demi-terrain de foot et les équipements sportifs existants seront mis à disposition de l'école

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.1.2 MISE EN PLACE D'UN SELF A L'ECOLE DE ROMPSAY - PERIGNY

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Réduire les déchets en réduisant le gaspillage alimentaire Améliorer le confort des élèves de l'école Améliorer le confort des agents municipaux Améliorer l'accueil des enfants en difficulté (local Rased) Améliorer la gestion de la ressource en eau	
Maître d'ouvrage	Mairie de Périgny 3, rue du château 17 180 Périgny Personne en charge du dossier : Fabien BRULAY, DGS f.brulay@ville-perigny.fr ; 05 46 44 16 22	
Description de l'action	- réalisation d'un self - extension réfectoire maternelle - extension du lieu de vie des agents municipaux - création d'un local rased - installation d'une toiture végétalisée sur le réfectoire	
Localisation du projet	13, rue des écoles 17180 PERIGNY	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Direction des services techniques municipaux, en lien avec l'agent responsable des écoles et les adjoints référents
	Partenaires identifiés	Maitre d'œuvre

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Avril à décembre 2021
État d'avancement	Acquisition de modulaires, et rédaction d'un permis de construire Travaux de réseaux, fondations et pose modulaires
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement espace personnels (décembre 2021) • Mise en place self (fin décembre 2021) • Mise en service janvier 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants de l'école, agents municipaux
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des déchets (baisse gaspillage alimentaire) <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre gaspillage alimentaire • Mieux gérer la ressource en eau et désimpermeabiliser la toiture • Sensibiliser et éduquer les enfants au « mieux manger » et à la réduction des déchets • Améliorer la qualité de vie au travail des agents municipaux • Favoriser l'inclusion sociale

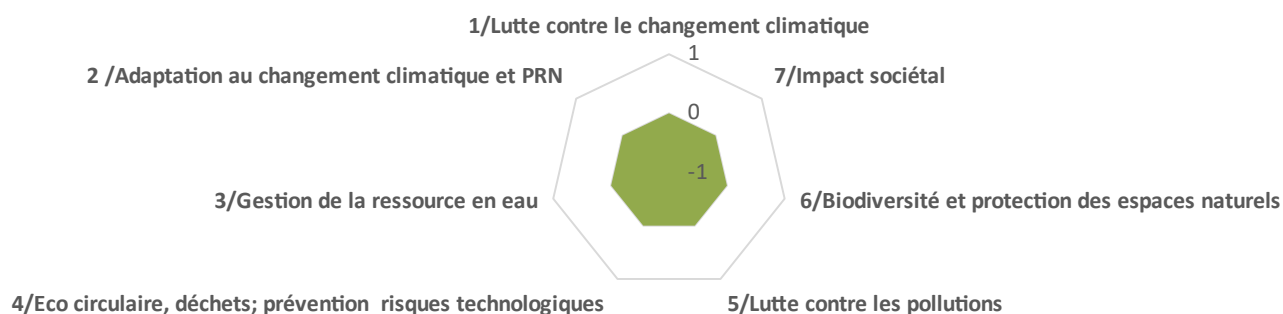
Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à
----------------------	-------------------	----------------	----------

			atteindre en
Volume de déchets produits par le réfectoire			
Indicateurs de QVT des agents			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Extension modulaire	263 960 €	Autofinancement mairie	303 546 €
Aménagement espace personnels	18 205 €		
Aménagement self	21 381 €		
Total HT	303 546 €		303 546 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.1.3 RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE ET LUCILE DESMOULINS (Y COMPRIS RESTAURANT SCOLAIRE) - VERINES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	La commune souhaite restructurer le groupe scolaire existant, peu adapté à un accueil qualitatif des élèves, afin de répondre aux enjeux fonctionnels, pédagogiques et environnementaux.	
Maître d'ouvrage	Commune de Vérines 15 rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES Personne en charge du dossier : Madame Line MÉODE (élue) 05 46 37 01 35 line.meode@verines.fr	
Description de l'action	L'opération envisagée comprend : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction d'un restaurant scolaire neuf et/ou sa réhabilitation, ▪ La réhabilitation et/ou la construction des salles de classes et/ou d'activité, ▪ L'implantation du centre de loisirs sans hébergement (assurant l'accueil périscolaire et extra-scolaire), ▪ L'aménagement des parcours et des espaces extérieurs (avec un projet de désimperméabilisation de la cour de l'école). <p>Il convient d'intégrer une logique de performance énergétique, dont le niveau reste à définir selon les orientations du programme et l'enveloppe budgétaire affectée au projet.</p>	
Localisation du projet	Groupe scolaire Lucile Desmoulins – 11 rue de la Verrerie – 17540 VÉRINES	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Maîtrise d'ouvrage communale Comité de pilotage intégrant la direction de l'école et des parents d'élèves
	Partenaires identifiés	Caisse des Dépôts et Consignations, programmiste-AMO, MOE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 : rédaction du programme 1 ^{er} semestre 2022 : consultation de maîtrise d'œuvre et choix de la MOE 2 ^{ème} semestre 2022 : consultation pour les marchés de travaux 2023-2024 : travaux (livraison à la rentrée scolaire 2024)
État d'avancement	Rédaction du programme en cours (Atelier Préau)
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Début des travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Enfants, personnel enseignant, personnel communal
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Permettre un accueil qualitatif des élèves

	Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> • Adapter la capacité d'accueil des bâtiments au nombre d'élèves accueillis • Renforcer la performance énergétique des bâtiments • Concourir à la création d'espaces fonctionnels pour l'ensemble des publics cibles
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Consommation énergétique des bâtiments			
Surface par élève			

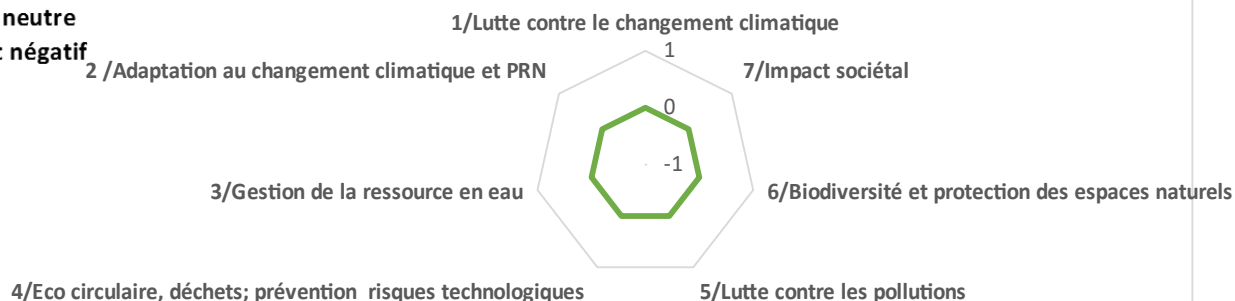
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs sollicités	Montant HT
Travaux	2 802 000 €	DETR/DSIL	1 050 000 €
Études	560 000 €	Conseil départemental (Fonds scolaire)	450 000 €
Assurances	61 000 €	CdA La Rochelle (Fonds structurant)	150 000 €
Aléas	327 000 €	FEADER, Fonds Énergie	400 000 €
		Emprunt (Banque des Territoires)	1 500 000 €
		Autofinancement	200 000 €
Total HT	3 750 000 €		3 750 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

FICHE ACTION 4.2.1

CONSTRUCTION PÔLE ECOLE - PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE - LA JARNE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à l'évolution démographique maîtrisée de la commune de la Jarne • Créer un pôle regroupant les écoles maternelle et élémentaire de la commune et l'ensemble des services associés (restauration, périscolaire et centre de loisirs) • Construire un bâtiment avec des exigences ambitieuses d'écoconstruction, de sobriété en énergie et en carbone, de préservation des ressources et une garantie de confort et de la santé des occupants 	
Maître d'ouvrage	Nom : COMMUNE DE LA JARNE Adresse : 12 ter rue de l'Eglise 17220 La Jarne Personne en charge du dossier : M. le Maire, M. Vincent COPPOLANI Coordonnées (tél – mail, ...) ; accueil@lajarne.fr / rst@lajarne.fr 05 46 56 63 64	
Description de l'action	Construction d'un pôle Écoles–Petite Enfance–Enfance–Jeunesse dans le respect des exigences de la collectivité sur l'impact écologique : <ul style="list-style-type: none"> - Ecole maternelle - Ecole élémentaire - Centre de loisirs - Espaces-Jeunes - Restaurant scolaire - Espaces extérieurs 	
Localisation du projet	Rue Pierre de Coubertin, 17220 La Jarne Parcelles ZC 597 et ZC 112	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie
	Partenaires identifiés	CDA / Département de la Charente-Maritime / Etat
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	2021-2025	
État d'avancement	Rédaction du programme en cours	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité • Programme • Concours d'architecte (respect de la commande publique) • Travaux • Réception / livraison du bâtiment 	
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS		
Public cible	Enfants scolarisés sur le territoire de la commune Jeunes enfants, enfants et jeunes du territoire de la commune	
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Créer une école et des espaces adaptés aux besoins de tous les usagers et à l'évolution démographique de la population Objectifs spécifiques :	

	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des délais de livraison du bâtiment et du budget alloué - Nombre de classes prévues adapté à la situation démographique - Coût de fonctionnement du bâtiment réduit par rapport à l'existant <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse des consommations énergétiques et réduction de l'impact carbone
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Taux de remplissage/mutualisation des locaux		100%	
Réduction de la consommation énergétique et réduction de l'impact carbone	Bâtiment existant		

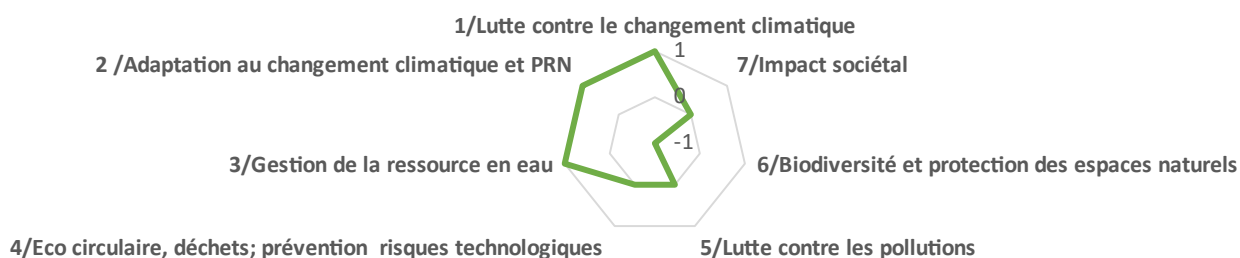
Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	0	0	-1	0

Signification des notes :

+1 = impact positif
 0 = Impact neutre
 -1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement prévisionnel

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux (+foncier + concessionnaires + imprévus)	5 198 116.00 €	Etat (DETR / DSIL)	2 432 775.31 €
Mobilier/équipements	220 000.00 €	Département	695 078.66 €
Relevé géomètre	15 000.00 €	Participation PUP	674 787.00 €
Concessionnaires	20 000.00 €	Taxe mutation vente terrain	355 000.00 €
MOE + honoraires	811 717.40 €	CdA (fonds structurants)	150 000.00 €
Autres (publicités indemnités concours,...)	166 141 .60 €	Vente foncier (école actuelle)	1 000 000.00 €
Divers et imprévus	519 811.60 €	Commune (fonds propres + Emprunts)	1 643 145.63 €
	6 950 786.60 €		6 950 786.60 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.2.2 EXTENSION DU PÔLE DE SANTÉ - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Extension du pôle de santé Construction de 3 à 5 modules santé	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-auns.fr	
Description de l'action	Création de modules pour installation de professionnels de santé Entre 3 et 5 modules 4 spécialités médicales concernées	
Localisation du projet	Impasse Valpasteur – centre-bourg	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie
	Partenaires identifiés	Laurent Guillon architecte / Syndicat 17 de voirie

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Permis d'aménager automne 2021 Permis de construire printemps 2022 Fin des travaux avant 2023
État d'avancement	Délivrance du permis d'aménager en cours Permis de construire prêt à être déposé
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Service public de proximité Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> Éviter les déplacements

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			Fin travaux avant 2023

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

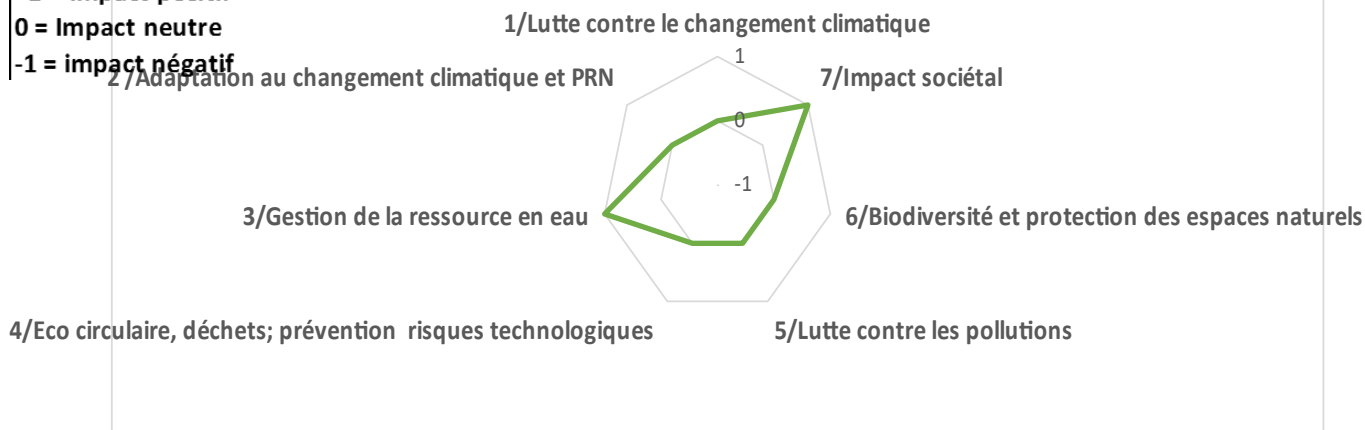
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	1	0	0	0	1

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Signification des notes :

- +1 = impact positif
- 0 = Impact neutre
- 1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de voirie	En attente devis	État	
Études de sol	1 380 €	Département	
Honoraires architecte	2 143 €	Commune	
Total HT		Total HT	

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.2.3

EXTENSION ET REHABILITATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE - SAINT-XANDRE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Diagnostic : Locaux vétustes, inadaptés et pas assez grand (aujourd'hui ERP 100 alors que le public peut atteindre 120 personnes, voire plus dans le futur)</p> <p>Augmentation du public cible (les enfants 3-12 ans pour Centre de Loisirs et périscolaire, + éventuellement les 0-3 dans le cadre d'un RPE)</p> <p>(Pop. + 11,96% entre 2016 et 2021, effectifs scolaires + 11,81 % entre 2017 et 2021, avec 3 ouvertures de classes sur cette période)</p> <p>Enjeu : satisfaction besoins de la population (familles) dans un contexte de forte augmentation démographique (aujourd'hui, tous les enfants ne peuvent pas être accueillis tout le temps, liste d'attente pour l'accueil périscolaire)</p>
--	--

Maître d'ouvrage	<p>Mairie de Saint-Xandre Rue de l'Océan, 17138 Personnes en charge du dossier</p> <p>Elu : Yohann ROTUREAU, conseiller municipal délégué à l'Enfance Agent : Anthony PACREAU, DGS Coordonnées (06 21 68 58 52 – dgs@st-xandre.fr)</p>
-------------------------	--

Description de l'action	<p>EXTENSION, REHABILITATION, RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAISON DE L'ENFANCE</p> <p>Création de 286 m² de surface utile de locaux neufs (soit +429 m² plancher) pour réhabilitation et rénovation de 260m² existant de la Maison de l'Enfance</p> <p>+ Rénovation énergétique des locaux de l'ensemble immobilier attenant (salle des fêtes, 320 m² + Centre social, 229 m²)</p>
--------------------------------	---

Localisation du projet	Maison de l'Enfance, Bd de la République
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">Pilotage</td> <td>Mairie de Saint-Xandre</td> </tr> <tr> <td>Partenaires identifiés</td> <td>Centre Social Espace Camaïeux - CAF</td> </tr> </table>	Pilotage	Mairie de Saint-Xandre	Partenaires identifiés	Centre Social Espace Camaïeux - CAF
Pilotage	Mairie de Saint-Xandre				
Partenaires identifiés	Centre Social Espace Camaïeux - CAF				

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>2021 : Etude de faisabilité / CAUE</p> <p>2022 : Programme, Maîtrise d'œuvre (concours)</p> <p>2023 – 2024 : Travaux</p>
----------------------------------	---

État d'avancement	<p>Etude de faisabilité faite / Choix politique : 2021</p> <p>Lancement d'une mission pour établir / chiffrer le programme puis consultation MOE (1^{er} semestre 2022)</p>
--------------------------	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité : 2021 • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : 2022 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme : 2022 • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2022 • Début des travaux : 2023
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Jeunes 3-12 ans (440 enfants dans les écoles) / Familles
---------------------	--

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Service à la population / Pouvoir accueillir tous les enfants en périscolaires et vacances / mercredis (centre de loisirs) <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité du service (animation, éducatif ...) grâce des locaux adaptés
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

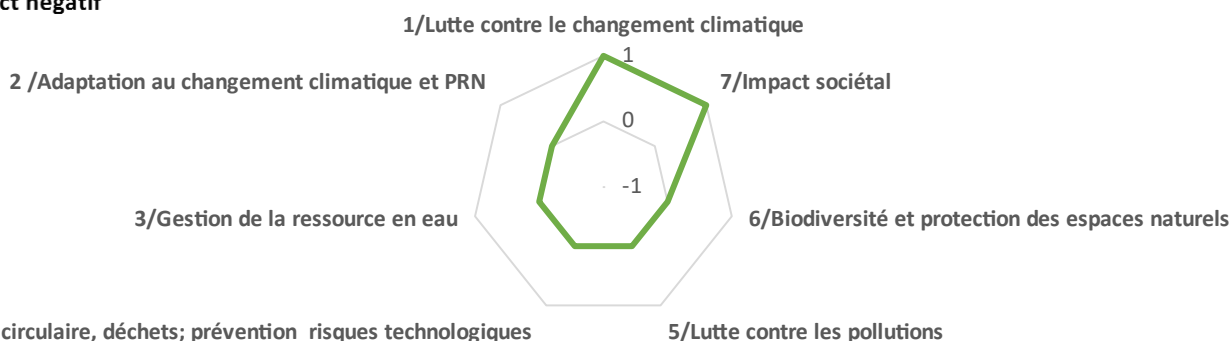
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux Extension / Réhab. Maison de L'Enfance Dont équipement et rénovation et économie énergétique (chauffage, isolation, conso élec ...)	1 000 000 €	Etat (DETR / DSIL / Plan de Relance) 30% sur poste réno et transition énergétique / 30% pour accueil de loisirs enfance / jeunesse)	330 000 €
		CDA (fonds structurants)	250 000 €
Rénovation énergétique Salle des fêtes et centre social	100 000 €	Autofinancement dont emprunt CAF 0% (200 000 € ?)	520 000 €
Total HT	1 100 000 €		1 100 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.3.1

MISE EN CONFORMITÉ ET RESTRUCTURATION PARTIELLE DE LA COURSIVE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>En qualité de scène nationale, « la Coursive » est un site de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle qui a comme vocation l'animation culturelle et événementielle du territoire. Son exploitation est déléguée à une association.</p> <p>La structure se décompose de 3 salles (théâtre Verdière, la grande salle, la salle bleue), d'un corps de bâtiment central regroupant un espace d'accueil et les locaux administratifs ainsi qu'un restaurant. Les équipements scéniques, les conditions d'accueil doivent être mis à niveau. L'ensemble des réseaux (informatique, électrique, sécurité incendie) ayant été modifiés à l'occasion d'extension et de restructuration, il convient de les mettre en corrélation et en conformité ainsi que de redonner une cohérence aux locaux à risques particuliers.</p>
--	--

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02
-------------------------	---

Description de l'action	<p>Le projet a comme approche : une mise en conformité de la scène principale et des locaux à risques particuliers, la création d'un accueil spécifique, d'étudier les possibilités de transformation de la salle bleue en salle de cinéma. Le volet énergétique est également un point clé avec l'amélioration de la performance énergétique de l'enveloppe et des équipements et de remplacer la régulation par un monitoring performant.</p> <p>Une assistance à maîtrise d'ouvrage a réalisé les différents diagnostics techniques, fonctionnels et scénographiques en 2020 ainsi que la faisabilité en 2021.</p>
--------------------------------	---

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA La Rochelle
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2023
----------------------------------	-----------

État d'avancement	
--------------------------	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Grand public, personnels de la Coursive
---------------------	---

Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure fonctionnalité de l'équipement par l'amélioration de la performance énergétique et la mise à niveaux des espaces <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des consommations d'énergie • Améliorer l'accueil du public
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre aux normes les équipements scéniques • Adapter les équipements pour une offre culturelle diversifiée et répondant aux attentes des usagers <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site en parfaite mise à niveau sur le volet sécurité incendie • Baisse des consommations d'énergie de 25 à 30% minimum • Reconnaissance au niveau national de la qualité de diffusion des spectacles • Intégration d'un espace d'accueil du public dans l'atrium
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

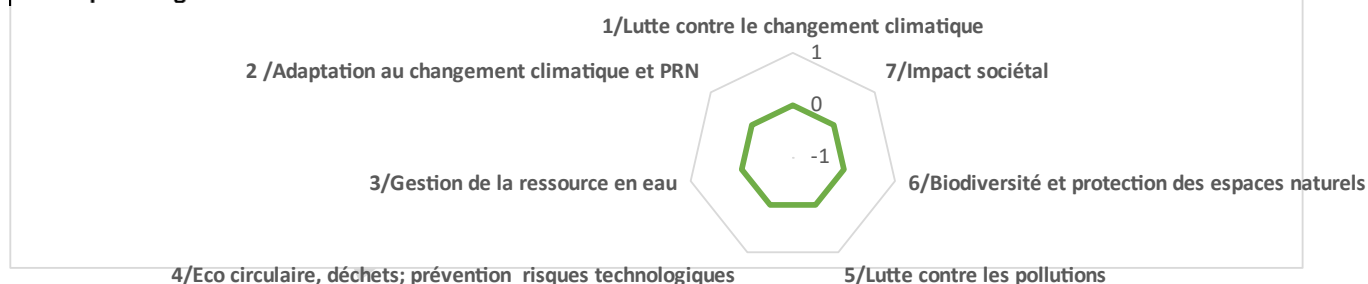
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Désamiantage, curage des équipements	269 800 €		
Réfection de l'enveloppe (étanchéité-couverture-menuiseries extérieures)	346 800 €		
Aménagements intérieurs	1 495 200 €1495200		
Travaux courants forts et faibles	976 000 €		
Chauffage ventilation	1 458 500 €		
Plomberie Sanitaire	40 000 €		
Ascenseurs et équipements spécifiques	95 000 €		
Scénographie	5 190 000 €		
MOE	1 185 000 €		
Contrôle, SPS, SSI, CPC	300 000 €		
Assurances et aléas	800 000 €		
Total HT	12 156 300 €		

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.3.2 REQUALIFICATION DE LA MÉDIATHÈQUE MICHEL CRÉPEAU - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Un audit a été réalisé en 2018. Le bâtiment dispose d'un grand volume d'espaces ouverts et fait face à des contraintes de gestion, de pertes d'énergie et de ventilation qui ont un impact tant sur l'inconfort ressenti par les usagers que pour les conditions de fonctionnement de l'équipement et de conservation des collections.	
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle Cedex 02 Pauline Perdriaux 05 46 30 36 04 / pauline.perdriaux@agglo-larochelle.fr	
Description de l'action	<p>La Médiathèque Michel Crépeau a ouvert ses portes au public en 1998. Les installations thermiques et de traitement d'air nécessitent d'être remplacées par vétusté et pour assurer une meilleure performance énergétique. Le confort été comme hiver doit être retravaillé de manière passive à travers une amélioration de l'enveloppe du bâtiment. Il est prévu de réduire de 50% les consommations d'énergie en agissant sur l'isolation du bâtiment, la réfection des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, et en mettant en place une gestion centralisée des consommations.</p> <p>Au niveau fonctionnel, les attentes du public ont évolué, notamment sur les lieux d'échanges, la mise en place de nouveaux services et sur l'attractivité du site pour les adolescents.</p> <p>Le confort acoustique constitue également un des noyaux du projet. Le réaménagement intérieur est ainsi repensé pour répondre à cette attente.</p>	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Communauté d'agglomération de La Rochelle
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021-2022 : volet énergétique 2022-2023 : volet fonctionnel 2023 : mise en service
État d'avancement	<p>Demande de DSIL déposée pour le volet énergétique</p> <p>Demande de DSIL à déposer en 2022 (1^{er} trimestre) sur le volet fonctionnel</p> <p>Demande DRAC à déposer d'ici le 15 septembre 2022</p>
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<p>Maîtrise d'œuvre en cours de sélection</p> <p>Volet énergétique : programmation des travaux réalisé par un bureau d'études fluides, marché de travaux lancé, autorisation de travaux validée, démarrage des travaux prévu en décembre 2021</p> <p>Volet fonctionnel : permis de construire à déposer en mars 2022</p>

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Grand public, agents de la médiathèque
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimiser le fonctionnement et la performance du bâtiment <p>Objectifs spécifiques :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment • Améliorer l'accueil du public • Améliorer les conditions de conservation des collections anciennes et précieuses • Mettre à niveau les équipements pour la salle de conférence, l'auditorium et la salle d'exposition <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des consommations énergétiques globales de 50%. • Conditions d'accueil améliorées de manière significative au niveau thermique, acoustique et fonctionnelle. • Augmentation du taux de fréquentation.
--	--

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	0

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation

1/Lutte contre le changement climatique

2 /Adaptation au changement climatique et PRN

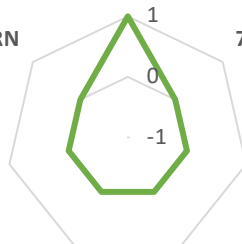
7/Impact sociétal

3/Gestion de la ressource en eau

6/Biodiversité et protection des espaces naturels

4/Eco circulaire, déchets; prévention risques technologiques

5/Lutte contre les pollutions



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Volet énergétique :	1 492 987 €	Volet énergétique :	1 492 987 €
- Travaux de chauffage- ventilation-climatisation	988 200 €	- DSIL	1 090 000 €
- Production photovoltaïque	98 000 €	- DRAC (soutien AMO)	13 000 €
- Installation de chantier	50 000 €	- CDA La Rochelle	389 987 €
- MOE, AMO et études	242 475 €		
- Assurances et aléas	114 312 €		
Volet fonctionnel :	4 384 293 €	Volet fonctionnel :	
- Isolation du bâtiment et panneaux photovoltaïques	980 000 €	- DRAC (soutien AMO)	37 000 €
- Amélioration de l'accueil du public	1 575 000 €	- DRAC	
- Amélioration des conditions de conservation des collections	365 000 €	- DSIL	
- Mise à niveau de la salle de conférence, de l'auditorium et de la salle d'exposition	185 000 €	- Région	
- Adaptation de la salle d'exposition	105 000 €	- CDA La Rochelle	
- Transformation du logement du gardien en bureaux	90 000 €		
- Déplacement des ouvrages - dépoussiérage	200 000 €		
- Installation de chantier	200 000 €		
- MOE, AMO et études	348 605 €		
- Assurances et aléas	335 688 €		
Total HT	5 877 280 €		

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.3.3 RÉNOVATION DE LA SALLE DES TILLEULS - SAINT-MÉDARD D'AUNIS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Rénovation salle des Tilleuls + sanitaire PMR (extension)	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Médard d'Aunis 1 allée de la Mairie 17220 Saint-Médard d'Aunis Sophie Ricoeur – DGS 05 46 35 23 76 / dgs@st-medard-auns.fr	
Description de l'action	Réfection d'une salle polyvalente (sport – école – centre de loisirs ...)	
Localisation du projet	Rue des écoles	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	/

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Étude de faisabilité Début travaux printemps 2022 Livraison fin 2022
État d'avancement	Étude de faisabilité en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

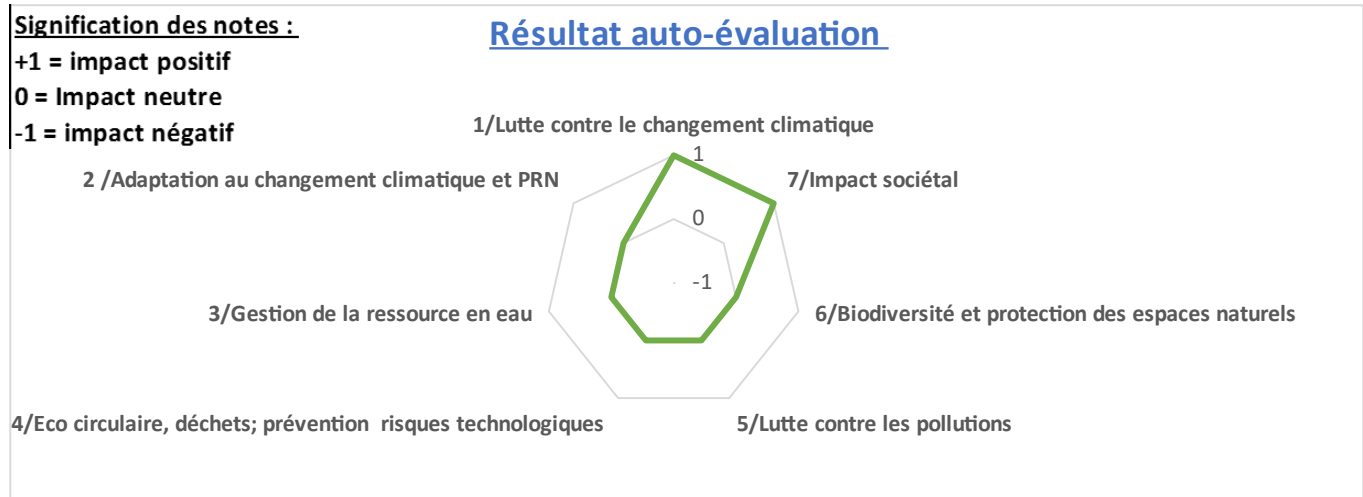
Public cible	Écoles, associations
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> économies d'énergie + augmentation fonctionnalité <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> isolation + électricité changement système chauffage redistribution et valorisation des espaces

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en
Écart entre calendrier prévisionnel et réalisation des équipements			

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	0	1

MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE



Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financiers	Montant HT
Études Marché de travaux Mobilier		État	
Total HT		Total HT	

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.4.1 CONSTRUCTION D'UN CENTRE NAUTIQUE - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Construction d'un Centre Nautique Développement des activités liées à la voile sur la commune	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelaillonplage.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Démolition et reconstruction d'un centre nautique ; • Renforcement des activités liées à la voile, tant sur le plan sportif que scolaire et touristique. En accord avec la loi Littoral et des prescriptions du PPRN.	
Localisation du projet	Abords du Port de Châtelailon-Plage 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie de Châtelailon-Plage
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2024 - 2025
État d'avancement	Plan de référence Esquisses
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du maître d'ouvrage délégué, Choix du Maître d'œuvre • APS, APD, PRO • Dépôt de PC • Lancement des marchés publics • Réalisation des travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population, sportifs, scolaires
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Revoir totalement les conditions d'accueil des scolaires, sportifs, touristes et locaux pratiquant la voile sur la commune ; • Créer un bâtiment à énergie positive pour la pratique de la voile.

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

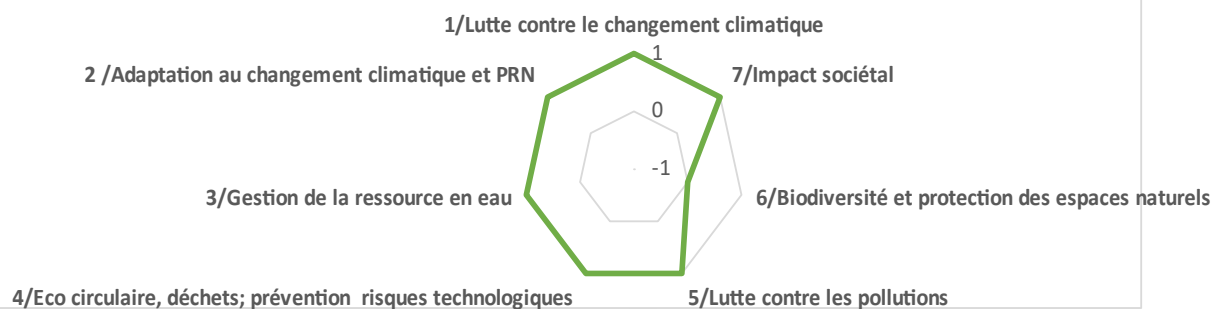
Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation**MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de construction du nouveau bâtiment	2 500 000 €	DSIL	750 000 €
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	125 000 €	Conseil Départemental 17	600 000 €
Maîtrise d'Œuvre	250 000 €	Mairie de Châtelailon-Plage	1 675 000 €
Frais annexes	150 000 €		
Total HT	3 025 000 €		3 025 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.4.2 CONSTRUCTION COMPLEXE SPORTIF - CHÂTELAILLON-PLAGE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Démolition et reconstruction d'un complexe sportif Création d'un bâtiment à énergie positive	
Maître d'ouvrage	Mairie de Châtelailon-Plage 20 boulevard de la Libération 17340 – Châtelailon-Plage Personne en charge du dossier : Jean-Philippe LEFRESNE 05.46.30.18.01 – jp.lefresne@chatelailonplage.fr	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Démolition et reconstruction de l'ensemble du stade et de ses installations ; Création d'une salle polyvalente à énergie positive 	
Localisation du projet	Stade Municipal – Allées du Stade 17340 Châtelailon-Plage	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage Partenaires identifiés	Mairie de Châtelailon-Plage

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 - 2023
État d'avancement	Projet validé PC accordé Choix des entreprises effectué Travaux de démolition commencés
Étapes de la mise en œuvre de l'action	Réalisation des travaux

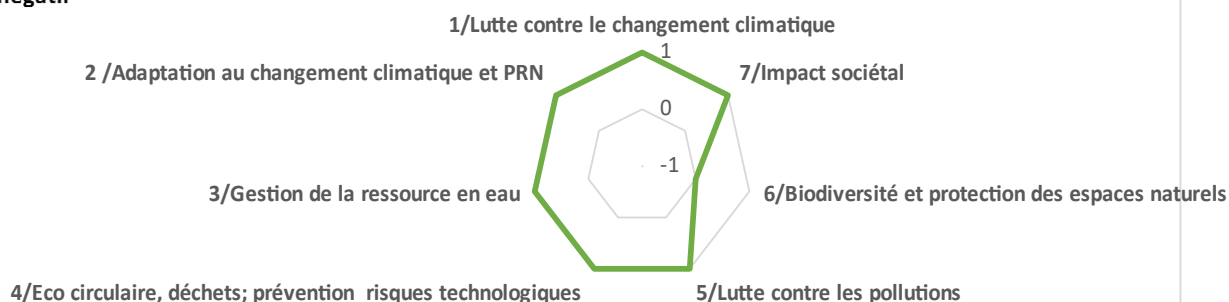
INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Population, sportifs, scolaires
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> Recréer un équipement sportif aux normes et bénéficiant des nouvelles technologies en terme d'isolation et de consommation énergétiques

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	1	1	1	1	0	1

Signification des notes :**+1 = impact positif****0 = impact neutre****-1 = impact négatif****Résultat auto-évaluation****MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE****Plan de financement**

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs sollicités	Montant HT
Travaux	6 900 000 €	DSIL	1 910 000 €
OPC – SPS – Contrôles techniques	70 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	1 130 000 €
Maîtrise d'Œuvre	660 000 €	Conseil Départemental 17	1 140 000 €
Frais annexes	380 000 €	CDA LA Rochelle	270 000 €
		Mairie de Châtelailon-Plage	3 560 000 €
Total HT	8 010 000 €		8 010 000 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.4.3

PÔLE RÉGIONAL DE COURSE AU LARGE - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	La Rochelle, territoire aux 3 ports, est déjà bien reconnu pour la pratique sportive dans le domaine de la voile légère. L'objectif du territoire est de fédérer et développer les compétences du territoire sur la Course au large en particulier les Classes 40, Imoca et Multi 50.		
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle Réfèrent : Direction du développement économique Syndicat mixte du Port de Pêche		
Description de l'action	L'objectif de l'opération est la montée en charge progressive d'un pôle régional de Course au large. L'opération sera réalisée dans le respect du cadrage réglementaire des services de l'État (DDTM), notamment au niveau de la constructibilité au titre du PPRL.		
Localisation du projet	Chef de Baie		
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA / Syndicat mixte du Port de pêche	
	Partenaires identifiés	Département	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	
État d'avancement	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<p>À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) • Début des travaux

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • • <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> •

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à
-----------------------------	--------------------------	-----------------------	-----------------

			atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

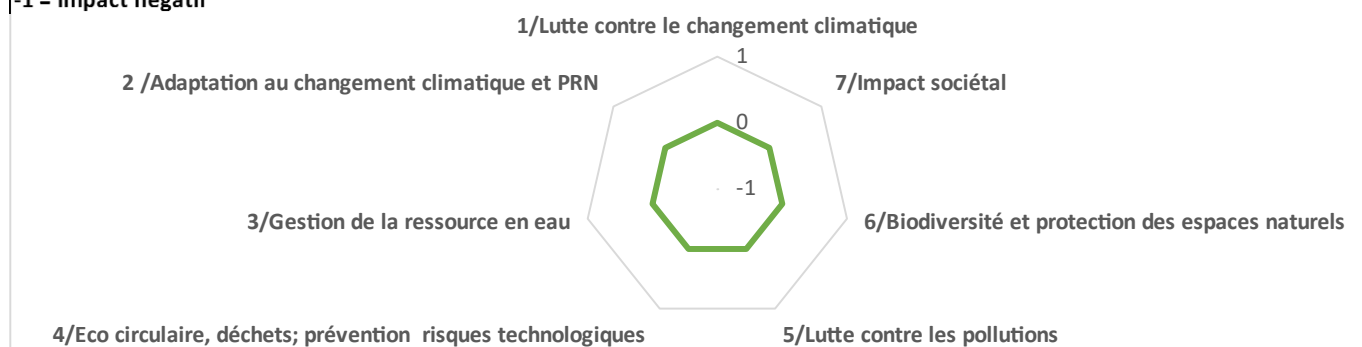
Signification des notes :

+1 = impact positif

0 = Impact neutre

-1 = impact négatif

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Total HT			

Contribution en nature (le cas échéant)

Il est possible de valoriser les contributions en nature, sans contrepartie financière, qui peuvent notamment consister à la mise à disposition :

- de terrains, biens mobiliers ou immobiliers
- d'équipements, de matériaux ou de fournitures
- de prestation
- de personnel.

Ces dépenses sont mobilisées pour la mise en œuvre exclusive de l'opération.

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.4.4

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASE DE LA PINELIERE - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	L'association « La Rochelaise et Fraternelle Réunies », compte 400 adhérents environ et occupe actuellement le gymnase du lycée de Rompsay, propriété de la Région. Celui-ci doit faire l'objet d'importants travaux de rénovation et de transformation. Aussi, la Ville de La Rochelle a décidé de reloger l'association dans des locaux dont elle est propriétaire depuis 2005 et de proposer un site dédié à l'activité gymnastique, afin de favoriser le développement de l'association (nouveaux publics, nouveaux créneaux, nouveaux équipements). Les bâtiments ciblés se situent sur le site sportif de la Pinelière, sur la commune de Houmeau.	
Maître d'ouvrage	Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr	
Description de l'action	L'opération concerne principalement le gymnase et les locaux annexes (stockage, vestiaires, espaces de circulation), qui seront utilisés par l'association de gymnastique. L'opération comprend : - Une extension du gymnase sur son pignon ouest (360 m ² de SDP), - La reconfiguration et la rénovation de la zone vestiaires et sanitaires, - La création d'un bloc sanitaire, - Le renfort de structure de la salle de tennis de table,	
Localisation du projet	La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Ville de La Rochelle
	Partenaires identifiés	Association La Rochelaise et Fraternelle réunies

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Etudes : 2021-2022 Travaux : 2022-2023
État d'avancement	Relevés topographiques et diagnostics (amiante, parasitaire, plomb...) réalisés Etudes en cours
Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de maîtrise d'œuvre (interne) : mars 2021 – mars 2022 • Dépôt d'un permis de construire : fin 2021 • Consultation des entreprises : début 2022 • Début des travaux : avril 2022 • Livraison : été 2023 • Mise en service du nouvel équipement : rentrée scolaire 2023

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	500 gymnastes
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equiper le territoire d'un site dédié à la pratique de la gymnastique <p>Objectifs spécifiques :</p>

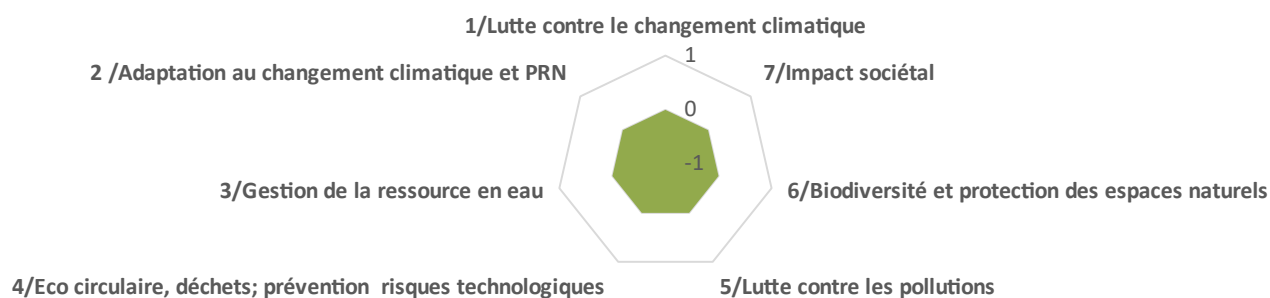
	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en accessibilité PMR des locaux dans le cadre de l'ADAP, • La mise aux normes des locaux (électricité, gaz, sécurité), • L'amélioration des performances énergétiques et du confort des locaux (hors salle de tennis de table).
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Travaux de réhabilitation et extension	1 875 000 €	ANS	375 000 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	375 000 €
		Département de Charente-Maritime	281 250 €
		Ville de La Rochelle	843 750 €
Total HT	1 875 000 €		1 875 000 €

Contribution en nature

Néant

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.4.5

RENOVATION DE LA PLATEFORME SPORTIVE DES MINIMES DEDIEE AUX SPORTS NAUTIQUES - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

<p>Diagnostic et enjeux de l'action (en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</p>	<p>Faisant de l'arrivée de Tribord sur le site une opportunité, la ville de La Rochelle a décidé d'engager un projet de requalification complète de la plateforme des Minimes afin de résoudre des problématiques existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire disparaître les conflits d'usage actuels du site (jusqu'en juillet 2019, présence de logements collectifs dans l'ex-maison de la Francophonie, destinés à des étudiants étrangers en plein milieu de l'espace Nautique. Ces flux de locataires et de véhicules croisent les écoles de voiles, d'où des risques de croisement de flux véhicules / flux locataires / flux d'enfants et adultes des écoles de voile / flux de plaisanciers privés), • Mettre aux normes en termes d'accessibilité PMR ainsi que pour les autres formes de handicap à la fois les espaces publics et les bâtiments et mettre aux normes les bâtiments en termes de sécurité, • Développer les performances énergétiques en visant une haute performance environnementale et l'innovation, • Optimiser les pratiques sportives des différents clubs rassemblant plus de 1 400 licenciés, plus de 4 000 scolaires passant sur ce site tous les ans, ainsi que tous les pratiquants non licenciés, développer l'accueil de nouveaux athlètes et encourager des expériences partagées, • Conforter et développer le rayonnement national et international du site. 	
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>Ville de La Rochelle Service Aménagement et construction amenagement.construction@ville-larochelle.fr</p>	
<p>Description de l'action</p>	<p>Le projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démolition du bâtiment EVR y compris une partie du bâtiment existant A. Les bâtiments existants A et B sont réaménagés et restructurés selon les besoins, pour y loger les associations et des espaces de réunion partagés et mutualisés. • Construction d'un ensemble neuf (bâtiment C) construit sur 3 niveaux desservis par ascenseur. • Le bâtiment Pôle France est conservé à l'identique dans son organisation spatiale, mais il est entièrement remis mis aux normes thermiques et d'accessibilité PMR. • Les nouveaux espaces de stockage (hors Pôle France) sont organisés en 4 entités réparties sur le parc à bateaux, dimensionnées suivant les besoins des associations, pour libérer au maximum l'espace au sol permettant ainsi un gain d'environ 450 m² sur le parc à bateaux. • Les espaces extérieurs seront végétalisés au maximum des possibilités. La place de village sera plantée afin de créer un véritable îlot de fraîcheur. Elle se prolonge par un grand gradinage qui permet l'accès à la grande terrasse du niveau 1 du bâtiment C. 	
<p>Localisation du projet</p>	<p>Rue de la capitainerie La Rochelle</p>	
<p>Partenaire(s) de l'opération</p>	<p>Pilotage</p>	<p>Ville de La Rochelle</p>
	<p>Partenaires identifiés</p>	<p>Toutes les associations du site</p>
<p>CALENDRIER</p>		
<p>Calendrier de réalisation</p>	<p>Démarrage des travaux fin 2021 pour une livraison fin 2023</p>	

État d'avancement	Consultation travaux en cours
--------------------------	-------------------------------

Étapes de la mise en œuvre de l'action	
---	--

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

Public cible	Des publics de sportifs variés : scolaires, amateurs, professionnels, personnes en situation de handicap
---------------------	--

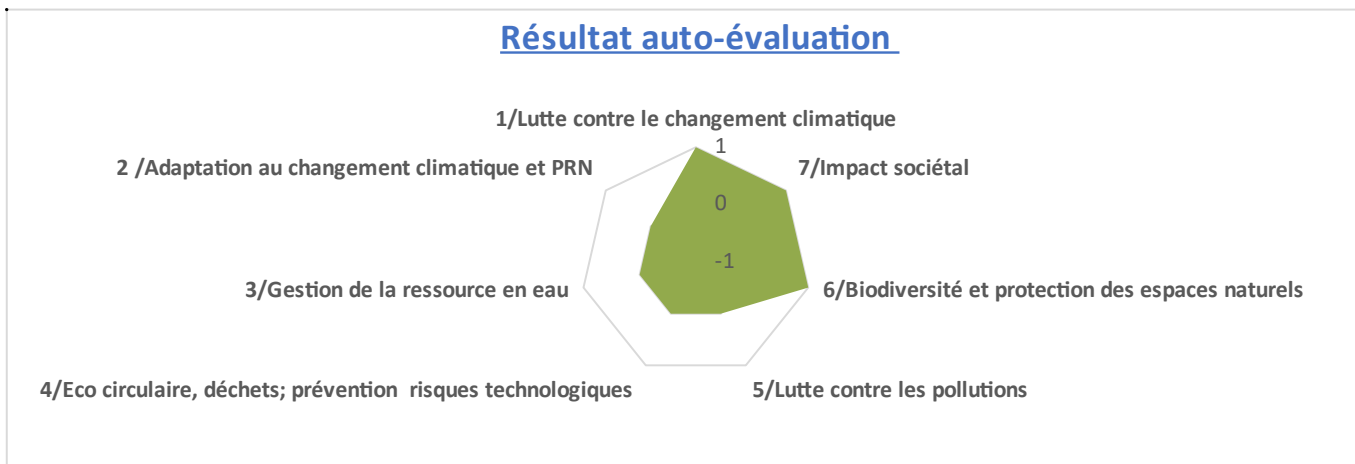
Objectifs et résultats attendus	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rénovation pour une optimisation technique et fonctionnelle de la plateforme sportive des Minimés <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Des objectifs techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pompes à chaleur sur eau de mer solaire thermique pour garantir environ 30% des besoins en ECS des vestiaires du bâtiment neuf panneaux photovoltaïques en autoconsommation du bâtiment neuf <p>Mais aussi de nombreux objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> la pratique nautique sportive, du loisir jusqu'au sport de haut niveau optimiser les ressources, les espaces adaptés, et les compétences, consolider la formation la voile scolaire doubler le temps de pratique de 1 à 2 semaines la pratique nautique sportive de l'UNSS et du SUAPSE faciliter notamment les accès, l'accueil, le stockage, la formation la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, pour les personnes fragiles et vulnérables améliorer l'accessibilité notamment aux PMR l'accueil des grandes manifestations nationales et internationales dans des bâtiments adaptés, rénovés, à haute qualité environnementale et esthétique.
--	---

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	1	0	0	0	0	1	1

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs sollicités	Montant HT
Travaux de réhabilitations et extensions	6 580 560 €	Ministère des sports	600 000 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	1 000 000 €
		Département de Charente-Maritime	1 000 000 €
		FEDER	500 000 €
		CPER-FNADT	658 056 €
		Ville de La Rochelle	2 822 504 €
Total HT	6 580 560 €		6 580 560 €

Contribution en nature (le cas échéant)

2021-2022

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ACTION 4.4.6 PRATIQUES DE PLEIN-AIR - ESNANDES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	- sécuriser les pratiques actuelles, - moderniser les installations anciennes.	
Maître d'ouvrage	Mairie d'Eslandes avenue de la République Personne en charge du dossier : Raymond Proux, adjoint au Maire rproux@esnandes.fr	
Description de l'action	- les équipements actuels : jeux pour enfants, city stade et les éléments du parcours de santé sont vétustes. Très utilisées, ces installations nécessitent une complète mise en conformité pour sécuriser les pratiques	
Localisation du projet	La parcelle des jeux pour enfants est la AB 199 Le parcours santé et l'actuel city stade sont sur la parcelle ZC1	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Mairie d'Eslandes
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Avril 2022 à Octobre 2022
État d'avancement	
Étapes de la mise en œuvre de l'action	A titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Études préalables / Choix du maître d'œuvre : 2022 • Autorisations réglementaires notamment en titre de l'urbanisme • Lancement de l'appel d'offres (devis, marchés, ...) : 2022 • Début des travaux : mai 2022

INDICATEURS ET ÉVALUATIONS

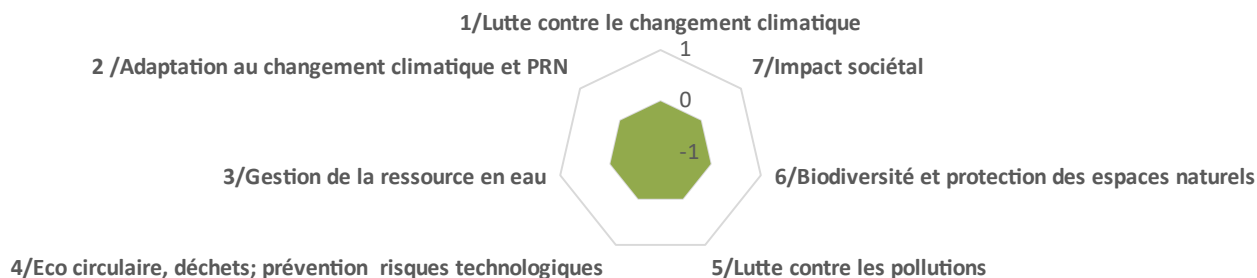
Public cible	Jeunes et adultes « sportifs »
Objectifs et résultats attendus	Objectif général : <ul style="list-style-type: none"> • Offrir une offre modernisée et sécurisée

Indicateurs de suivi	Valeurs initiales	Valeurs cibles	Cibles à atteindre en

Résultat de l'analyse ex-ante de l'action (auto-évaluation)

Objectifs environnementaux	1/Lutte contre le changement climatique	2/Adaptation au changement climatique et PRN	3/Gestion de la ressource en eau	4/Eco. Circulaire, déchets : prévention, risques technologiques	5/Lutte contre les pollutions	6/Biodiversité et protection des espaces naturels	7/Impact sociétal
Résultat auto-évaluation	0	0	0	0	0	0	0

Résultat auto-évaluation



MISE EN ŒUVRE FINANCIÈRE ET VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

Plan de financement

Principaux postes de dépense	Montant HT	Financeurs	Montant HT
Jeux extérieurs + terrassement	47.819 €	CDA LR (sollicité)	11.955 €
		Département (sollicité)	11.955 €
		Etat (sollicité)	11.955 €
Total HT	47.819 €		35.865 €

Contribution en nature (le cas échéant)

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

CONSTRUCTION, RESTRUCTURATION, AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les communes prévoient des opérations de construction, de restructuration ou d'agrandissement des écoles pour répondre à plusieurs objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Faire face à l'augmentation de la population et du nombre d'élèves - Améliorer les conditions d'utilisation des bâtiments, devenus vétustes avec le temps - Mettre les bâtiments aux normes en termes d'accessibilité, sanitaire, énergétique
--	--

Maître d'ouvrage	Communes
-------------------------	----------

Description de l'action	À titre d'exemples, les opérations concernées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Agrandissement de l'école et construction d'un dortoir et d'une grande cour de récréation - Clavette - Agrandissement du groupe scolaire La Courbe - Aytré - Déconstruction et reconstruction du groupe scolaire Petite Couture - Aytré - Requalification des écoles et du centre de loisirs - L'Houmeau - Restructuration et réaménagement des écoles - Lagord - Restructuration/extension de l'école maternelle - Puilboreau - Urbanisation du site actuel de l'école - La Jarne
--------------------------------	---

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
----------------------------------	-----------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
---------------------------------	--

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE ET SÉCURISATION DE L'ENTRÉE - CLAVETTE

DESCRIPTIF :

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Constat d'une régulière et constante augmentation des effectifs scolaires – Rupture du RPI Clavette/Montroy pourrait être envisagée. Agrandissement de l'école avec sécurisation des différentes entrées et aménagements complémentaires
--	---

Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Clavette Adresse : 17 rue du Grand Chemin – 17220 CLAVETTE Personne en charge du dossier : Madame Sylvie GUERRY-GAZEAU Coordonnées (tél – mail, ...) : 05 46 35 81 57
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Achat de terrains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une cour d'école désartificialisée • Modification du cheminement pour sécurisation des entrées de l'école avec mise en place d'une place de retournement et voirie en mixité (Zone apaisée 20 kms / chaucidou) (Changement de l'entrée de l'école par le Nord – Ruelle de la Garenne en lieu et place de l'entrée actuelle rue du Grand Chemin CD 108 avec ses 15 000 véhicules) • Opération mixte d'équipements publique - Dépose minute parents • Stationnement réservé personnel scolaire et périscolaire • Parking Vélo et trottinette • Création d'une zone de compostage – tri sélectif école • Création d'une serre municipale avec panneaux photovoltaïques et pompe à chaleur • Création d'un bâtiment communal avec panneaux photovoltaïques pour stockage matériel et véhicules électriques avec point de recharge • Construction de logements pour mise en location (recettes communales) • Construction d'un préau <p>Achat de deux logements (Habitat 17) enclavés dans l'école : réaménagement de la bibliothèque communale et création d'une maternelle (dortoir, zone de motricité)</p>
--------------------------------	---

Localisation du projet	Centre bourg Clavette
-------------------------------	-----------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE DE CLAVETTE
	Partenaires identifiés	BANQUE DES TERRITOIRES (ACHAT DES TERRAINS) / EPF / CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022 -2025
----------------------------------	------------

État d'avancement	Achat terrains pour 2022 Achat de logements 2022-2023
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1,2 millions €
---------------------------------	----------------

Financements mobilisables	Subventions Département / Agglo / Région
----------------------------------	--

AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE LA COURBE - AYTRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Agrandissement du groupe scolaire La Courbe. Mise aux normes, efficacité énergétique, adéquation des lieux avec la destination du bâtiment, accueil du public ERP
--	---

Maître d'ouvrage	Nom : Commune d'Aytré Adresse : place des Charmilles 17440 AYTRÉ
-------------------------	---

Description de l'action	<p>Contexte :</p> <p>La construction d'un éco quartier rend nécessaire la création de 4 classes supplémentaires pour 2024. Selon les études prospectives, ce groupe scolaire sera amené à s'agrandir de 5 classes supplémentaires à l'horizon 2030.</p> <p>Ce groupe scolaire se compose aujourd'hui de 3 classes de maternelle, de 6 classes d'élémentaire, d'une cuisine et d'un accueil périscolaire.</p> <p>L'opération consiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> Démolition d'une ancienne construction pour une optimisation foncière Re-naturalisation de la cour Création de 4 classes supplémentaires et projection de 5 classes supplémentaires à l'horizon 2030 Création d'un espace de cuisine Création de salles de restaurants Création d'un espace de périscolaire à la place des réfectoires actuels Création d'un espace pour la pratique sportive pour le groupe scolaire Espaces vestiaires agents Étude remaniement toiture et ravalement façade
--------------------------------	---

Localisation du projet	rue Émile Combes 17 440 AYTRÉ
-------------------------------	-------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	L'étude de faisabilité devra se faire pendant la période 5 novembre au 15 décembre 2021 MOE : 2022 Marché de travaux : 2022 Phase travaux : 2022-2023
----------------------------------	--

État d'avancement	Choix du MOE
--------------------------	--------------

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Estimation au PPI : 2.541.600€
---------------------------------	--------------------------------

Financements mobilisables	DESIL et/ou DETR
----------------------------------	------------------

REQUALIFICATION DES ECOLES ET DU CENTRE DE LOISIRS – L'HOUMEAU

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p><u>CENTRE DE LOISIRS / ACCUEIL PERI-SCOLAIRE</u> Le centre de loisirs / accueil périscolaire est installé dans un corps de bâtiment ancien. Il a été aménagé dans 2 bâtiments qui ne communiquent pas entre eux. Les espaces sont aménagés sur deux niveaux. La cour et les sanitaires extérieurs sont partagés avec l'école élémentaire. Les espaces à disposition et leur distribution ne permettent pas un bon fonctionnement. Des espaces viennent à manquer : sanitaires intérieurs, rangements, accueil/direction. Le bâtiment présente un état général dégradé. Seuls des travaux de sécurité ont été réalisés ces dernières années. Les sols sont à différents niveaux et les escaliers sont vétustes et non adaptés aux usages.</p> <p><u>ECOLE ELEMENTAIRE</u> L'école se décompose en 3 bâtiments d'époques différentes autour de deux cours. Le dysfonctionnement majeur est la différence de niveaux importante entre les deux cours et bâtiments qui justifie la présence d'un escalier. La réalisation d'une rampe n'est pas possible. Le préau est trop petit au regard des effectifs. Des espaces viennent à manquer : salle des maîtres, salle de réunion, tisanerie, locaux de rangement. Les bâtiments présentent un état général moyen.</p> <p><u>ECOLE MATERNELLE</u> L'école maternelle a été construite dans les années 70. Elle se caractérise par un plan en fleurs : les salles sont des pétales et l'amphithéâtre le cœur qui distribue toutes les salles. Les différences de niveaux importantes ont nécessité l'installation de plusieurs rampes d'accès. La forme ronde des salles pose des problèmes d'aménagement. L'amphithéâtre est surdimensionné et inutilisable de par sa configuration pour un autre usage. Le bâtiment présente un état général dégradé.</p> <p><u>RESTAURANT SCOLAIRE</u> Le restaurant scolaire a été construit en 2000 en extension de l'école maternelle, au fond de la parcelle. Pour les livraisons et les réseaux, une voie d'accès, longeant l'école maternelle, a été créée. Le bâtiment dans son fonctionnement, sa capacité et son état répondent aux besoins actuels et à moyen terme. Construit récemment, le bâtiment présente un très bon état général. Il sera conservé dans son usage et sa forme.</p>	
Maître d'ouvrage	<p>Nom : Commune de L'houmeau Adresse : 26, rue de la République - 17137 L'houmeau Personne en charge du dossier : Wilfried MONTEAU, DGS Coordonnées : dgs@lhoumeau.fr / 05.46.50.91.91</p>	
Description de l'action	<p>La volonté des élus et des professionnels est de mutualiser les espaces, de proposer un équipement fonctionnel et confortable et de travailler ensemble - instituteurs et animateurs - sur le projet pédagogique. Or, pour ces deux ensembles bâtis, hormis le restaurant scolaire, une rénovation lourde des bâtiments et une mise en accessibilité sont à entreprendre. La redistribution des espaces et l'extension des bâtiments pour répondre aux besoins est difficilement envisageable. Le projet s'oriente donc sur la construction dans un même ensemble bâti d'une école primaire et d'un centre de loisirs / accueil périscolaire. Il sera conforté en cœur de bourg, à proximité/extension du restaurant scolaire et des autres équipements (gymnase, plaine de jeux, commerces).</p> <p>Sur l'emprise foncière de l'école maternelle, de la voie d'accès livraison du restaurant scolaire et du parking, soit environ 5000 m², le projet consiste en la construction d'une école primaire, regroupant l'école maternelle et l'école élémentaire, et d'un centre de loisirs en connexion directe avec le restaurant scolaire existant.</p>	
Localisation du projet	<p>L'emprise foncière prévue pour ce projet est située rue Pauline Kergomard à L'houmeau.</p>	
Partenaire(s) de l'opération	<p>Pilotage</p>	<p>COMMUNE DE L'HOUMEAU AMO OU MANDATAIRE A DESIGNER</p>
	<p>Partenaires identifiés</p>	<p>EDUCATION NATIONALE</p>

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} semestre 2022 : Désignation d'une AMO ou d'un mandataire - 2nd semestre 2022 : Lancement du concours et désignation du maître d'œuvre - 1^{er} semestre 2023 : Choix du programme et projet architectural - 2nd semestre 2023 : Dépôt et instruction des permis (permis de démolir, permis de construire pour l'école et le site provisoire...) - 2024-2026 : Travaux de démolition et de construction
----------------------------------	---

État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des besoins en lien avec la communauté éducative, les représentants des parents d'élèves et les animateurs - Établissement et validation du pré-programme - Choix du site pour le développement du projet - Vérification de la faisabilité architecturale du pré-programme - Élaboration du budget prévisionnel du projet
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	Le coût du projet, dans sa version la plus ambitieuse en termes d'efficacité énergétique, est estimé à 5.6 millions d'€ HT, hors coûts de démolition, aménagements paysagers (stationnement, parvis...) et gestion du temps projet (école maternelle provisoire)
---------------------------------	--

Financements mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> - État : DETR/DSIL - CDA La Rochelle : fonds structurants - CAF (au titre du centre de loisirs) - ADEME - Conseil départemental de Charente-Maritime - Conseil régional de Nouvelle Aquitaine
----------------------------------	--

EXTENSION/RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE – LAGORD**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Territoire solidaire : Accueil des nouvelles populations Territoire sobre : Rénovation énergétique du bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper les ouvertures de classes en maternelle et élémentaire - Être en mesure d'accepter toutes les demandes d'inscription aux accueils périscolaires / accueil de loisirs - Être en mesure d'accepter toutes les demandes d'inscription au restaurant scolaire
--	---

Maître d'ouvrage	<p>Nom : Mairie de Lagord Adresse – 1 rue de la Métairie – 17140 LAGORD Personne en charge du dossier : Pascale MATIVET Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr</p>
-------------------------	---

Description de l'action	<p>Extension/rénovation du groupe scolaire Au regard des programmes immobiliers à venir et notamment en lien avec le renouvellement urbain et le développement du parc bas carbone Atlantech, la commune de Lagord a réalisé une étude sur l'évolution des effectifs scolaires assortie d'une pré-faisabilité de dimensionnement des bâtiments. La décision de lancer un projet d'extension / rénovation du groupe scolaire a été prise rapidement afin de permettre d'accueillir 6 classes supplémentaires, un nouveau restaurant scolaire agrandi pour 555 enfants et une crèche avec 18 places supplémentaires.</p> <p>Type de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation y compris désamiantage et la mise en accessibilité des constructions existantes - Construction/extension d'une cuisine et d'un restaurant scolaire - Repositionnement du relais petit enfance - Construction de bureaux pour les fonctions supports - Fonctionnalités et de flux des usagers - Travaux associés de cheminements piétons et cyclables, réseaux, voirie, stationnement vélo, parkings, déposes minutes pour toutes les mobilités - Traitement des extérieurs, cours, préaux, espaces verts, école désimperméabilisée - Chaufferie centrale. <p>La commune de Lagord est fortement engagée dans la démarche de zéro artificialisation nette, de désimperméabilisation et en faveur de la biodiversité. Le projet final devra favoriser l'économie foncière et la compacité au regard des enjeux environnementaux, sociétaux et énergétiques.</p>
--------------------------------	---

Localisation du projet	Groupe scolaire Treuil des filles. École maternelle et école élémentaire. Rue des cigognes – 17140 LAGORD
-------------------------------	--

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE DE LAGORD
	Partenaires identifiés	DÉPARTEMENT CDA LA ROCHELLE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>Novembre 2021 : Lancement de la consultation AMO Janvier 2022 : Notification marché AMO Juin 2022 : Validation des études opérationnelles et du financement Juillet 2022 à décembre 2022 : Concours maîtrise d'œuvre et passation des marchés de prestations intellectuelles Mars 2023 : APS Septembre 2023 : APD et dépôt de PC Décembre 2023 : PROJET Janvier 2023 à Mai 2023 : Consultation marchés de travaux Mars 2023 : Accord PC</p>
----------------------------------	--

	Juin 2023 à Juin 2025 : Travaux de construction/Extension/rénovation avec ouvertures progressives Septembre 2025 : Ouverture complète
--	--

État d'avancement	Consultation AMO en cours
--------------------------	---------------------------

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	5 Millions d'euros HT
---------------------------------	-----------------------

Financements mobilisables	DETR – DSIL Fonds européens : rénovation énergétique des bâtiments
----------------------------------	---

2023-2026

Construction, restructuration, agrandissement des écoles - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Aytré	Écoles	Service public, accroissement de population	Déconstruction et reconstruction du groupe scolaire Petite Couture	2026	Non chiffré	Inscription PPI
Puilboreau	Restructuration / extension école maternelle	Optimisation surfaces existantes, économies d'énergie, accroissement capacité d'accueil	Travaux de bâtiment	2024/2025	3 000 000 €	Études de programmation en 2022

2023-2026

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET SOCIAUX

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Pour maintenir un cadre de vie satisfaisant et qui répond aux besoins de la population, les collectivités projettent de réhabiliter ou construire des équipements qui participent à la vie locale en termes d'action sociale et d'accès aux soins.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	<p>Les opérations concernées sont notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de locaux pour l'accueil de services à la personne - Saint-Christophe • Construction d'un pôle école-petite enfance-jeunesse - La Jarne • Création d'un îlot d'habitat dédié aux seniors et aux personnes en situation de handicap - Marsilly • Création ou agrandissement de la crèche - Aytré • Équipements PRU Villeneuve-les-Salines - La Rochelle • Extension réhabilitation de la Maison de l'enfance - Saint-Xandre • Nouvelle salle associative - Saint-Vivien • Réhabilitation des ateliers communaux pour accueillir les associations et le centre de secours - Thairé • Réhabilitation d'un bâtiment en maison de santé pluridisciplinaire - Croix-Chapeau • Rénovation de l'ancien logement pour accueillir la maison associative - Salles-sur-mer • Rénovation de l'ancienne agence postale pour accueillir la salle associative Le Relais - Salles-sur-mer 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	

ÉQUIPEMENTS PRU DE VILLENEUVE-LES-SALINES - LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Dans le cadre du projet de renouvellement urbain et de la requalification globale du quartier de Villeneuve les Salines.	
Maître d'ouvrage	Communes	
Description de l'action	LE POLE MULTI-SERVICES : <ul style="list-style-type: none"> • Pôle maison de services au public • Pôle salles de quartier • Pôle culturel LE CENTRE SOCIAL : <ul style="list-style-type: none"> • Pôle ludothèque • Pôle jeunesse • Pôle formations/réunions/activités • Pôle cuisine/distribution alimentaire MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES INITIATIVES : <ul style="list-style-type: none"> • Pôle emploi/formation • Maison des associations 	
Localisation du projet	Quartier Villeneuve-les-Salines (QPV) – La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE
	Partenaires identifiés	CDA

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2023-2024	
État d'avancement	Programmiste sélectionné le 02/03/2018 : VILLE OUVERTE mandataire. Présentation des scénarii urbains au COPIL du 25/04/2018 ; 05/07/2018 ; COTECH du 29/06/2018 Programmation Urbaine d'organisation fonctionnelle en octobre 2018 Présentation préprogramme : COTECH février 2020	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	15 M€ HT	
Financements mobilisables		

RÉHABILITATION DES ATELIERS COMMUNAUX - THAIRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action

(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)

Maître d'ouvrage

Commune de Thairé
Place de la Mairie – 17290 Thairé
Personne en charge du dossier : Ludovic Vigié - DGS
Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr

Description de l'action

Réhabilitation du bâtiment abritant les ateliers municipaux, des lieux de stockages pour les associations et la centre de secours

Localisation du projet

Rue Eugène CHAUSSAT

Partenaire(s) de l'opération

Pilotage	COMMUNE DE THAIRÉ
Partenaires identifiés	CAUE 17 – SEMDAS 17

CALENDRIER

Calendrier de réalisation

Études 2023-2024
Lancement des travaux 2025-2026

État d'avancement

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet
Financements mobilisables

ETAT - CD 17 – CDA LR

Équipements médicaux et sociaux - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Saint-Christophe	Équipements médicaux et sociaux	Aménager des locaux pour l'accueil de services à la personne	Démolition de bâtiments, reconstruction de locaux	2024-2025	Non chiffré	Projet validé en conseil
Marsilly	Création d'un îlot d'habitat dédié aux seniors et aux personnes en situation de handicap	Créer des logements accessibles, en proximité du cœur de bourg, dédiés aux seniors et aux personnes en situation de handicap Libérer des logements devenus trop grands et/ou inadaptés pour l'accueil de jeunes ménages avec enfants (maintien écoles)	Construction (avec, le cas échéant, préemption et achat de terrains)	En fonction des opportunités de préemption	Non chiffré	Principe validé Délibérations prises pour fléchage des parcelles à préempter
Aytré	Écoles	Service public, accroissement de population	Création ou augmentation du nombre de place en crèche		Non chiffré	
Puilboreau	Extension Maison du Puilboreain	Accroissement des activités du Centre Communal d'Action Sociale	Travaux de bâtiment	2023	100 000 €	
Croix-Chapeau	Équipements médicaux et sociaux	Réhabilitation d'un bâtiment en maison de santé pluridisciplinaire	Rénovation	2022-2025	Non chiffré	Réflexion (CAUE/SEMDAS)
Aytré	Requalification de centre-bourg	Rénovation de l'ancienne agence postale pour salle associative Le Relais	Rénovation, réhabilitation	2021	20 200 €	Travaux terminés / Subvention CD17
Aytré	Accueil des services publics	Rénovation de l'ancien logement pour une maison associative et la création d'un parking à l'Atelier	Rénovation, réhabilitation	2021-2022	120 000 €	Début des travaux fin 2021 / Subvention CD17

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Participant à la mise en œuvre d'une offre culturelle à la fois de qualité et de proximité, les communes et la Communauté d'agglomération de la Rochelle mènent des opérations de construction, réhabilitation et d'agrandissement des bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles ou socio-culturelles.	
Maître d'ouvrage	Communes Communauté d'agglomération	
Description de l'action	Les opérations sont notamment les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement de la bibliothèque - Salles-sur-mer • Extension de la Sirène - Projet ENSO-Bois - CDA La Rochelle • Réaménagement de la bibliothèque municipale et création d'un local Archives - Thairé • Structuration d'un pôle culturel CNAREP - La Rochelle 	
Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES, CDA
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	DETR/DSIL DRAC

EXTENSION DE LA SIRÈNE À PARTIR DU SITE D'ENSO BOIS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	<p>Développer l'activité spectacles et concerts assis de la Sirène (Gradin rétractable).</p> <p>Permettre d'accueillir des résidences (scéniques, pré-productions, répétitions) d'artistes sur le site.</p> <p>Être un lieu de diffusion pour un public assis de 600 personnes (gradin) en relation et en complémentarité avec les autres structures du territoire : La Coursive, Les Francfolies, La Rochelle Jazz Festival, Les Escales Documentaires, Festival La Rochelle Cinéma...</p> <p>Développer une offre de formation professionnelle pour les salariés du spectacle vivant (Technique, administratif, artistique).</p> <p>Accompagner l'émergence artistique et favoriser le développement des initiatives culturelles. Conforter La Sirène comme un lieu culturel essentiel de la filière musiques actuelles à l'échelon national.</p>
--	---

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle 6 rue Saint-Michel CS 41287 17086 La Rochelle cedex 02
-------------------------	---

Description de l'action	<p>L'établissement Enso Bois est un bâtiment industriel situé sur le port de La Pallice qui avait pour activité l'importation de grumes. Jouxant ce bâtiment, un ancien silo a été restructuré pour devenir un lieu de spectacles, de concerts et de création : « La Sirène ». Labélisé SMAC, cet établissement propose également des studios de répétition ouverts 7 jours sur 7 en direction des musiciens amateurs et des élèves du Conservatoire. De nombreux projets d'Éducation Artistique et Culturelle sont proposés chaque année. Le projet consiste en la réhabilitation du site pour permettre une extension et une amplification des missions de la Sirène. Il s'agira de concevoir un lieu pour les résidences d'artistes (sur scène et en studio), de répondre aux besoins de confort du public grâce à une salle de diffusion assise (Gradin rétractable), de prévoir des studios de répétition complémentaires, des bureaux pour la formation des professionnels du spectacle, d'un espace réceptif événementiel.</p> <p>Les besoins exprimés par l'exploitant de la Sirène mettent en avant une nécessité de surface au sol supérieure à l'emprise actuelle du bâtiment Enso. Il faudra par conséquent affiner dans la faisabilité la possibilité soit de restructurer soit de créer à la place du bâtiment existant.</p>
--------------------------------	--

Localisation du projet	La Rochelle
-------------------------------	-------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	CDA LA ROCHELLE
	Partenaires identifiés	LA SIRÈNE – CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	<p>2021 : choix Assistant à maîtrise d'ouvrage – établissement du programme</p> <p>2022 : consultation de maîtrise d'œuvre – début des études d'aménagement</p> <p>2023 : dépôt du permis de construire – consultation des entreprises</p> <p>2024 : travaux</p>
----------------------------------	--

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	<p>7,6 M€ HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déconstruction / Construction : 5.4 M€ - MOE et études : 1.2 M€ - Scénographie : 1 M€
---------------------------------	---

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET CRÉATION D'UN LOCAL ARCHIVES - THAIRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>		
Maître d'ouvrage	Nom : Commune de Thairé Adresse : Place de la Mairie – 17290 Thairé Personne en charge du dossier : Ludovic Vigié - DGS Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr	
Description de l'action	Transfert en rez-de-chaussée de l'espace située à l'étage de la bibliothèque, dans un local adjacent avec création d'un passage. Création à l'étage d'un local archives pour les services communaux.	
Localisation du projet	Bibliothèque municipale et mairie place de la mairie	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNE DE THAIRÉ
	Partenaires identifiés	CAUE 17 - CD 17 – CDA LR

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	Études 2022-2023 Lancement des travaux 2023-2024
État d'avancement	

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
Financements mobilisables	CD 17 – CDA LR

Équipements culturels - Recensement des projets

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Salles-sur-mer	Culture	Agrandissement de la bibliothèque	Rénovation, réhabilitation	2022-2023	Non chiffré	À l'étude

2023-2026

Orientation stratégique 4 : Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Les collectivités contribuent au développement des pratiques sportives et activités de loisirs en menant des opérations de construction ou de réhabilitation de leurs équipements sportifs, dans le respect de la loi Littoral et du PPRN.
--	--

Maître d'ouvrage	Communes Communauté d'agglomération
-------------------------	--

Description de l'action	<p>Les opérations concernées sont notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'une base nautique de loisirs au port de la Pelle - Marsilly - Aménagement d'une Plain de jeux et création d'un city stade - Thairé - Aménagement d'une plaine des sports (inclus déplacement du stade de foot) - La Jarrie - Aménagement d'une portion de sentier de balade - Saint-Christophe - Aménagement et rénovation d'aides de jeux (Atlantech et l'Ebaupin) - Lagord - Base nautique de la Platère - Angoulins-sur-mer - Construction de vestiaires pour le terrain de foot et rugby - Salles-sur-mer - Construction d'un DOJO - La Rochelle - Construction d'une piscine communautaire - CDA La Rochelle - Construction d'un gymnase - Sainte-Soulle - Construction et aménagement de vestiaires sportifs (tennis) - Marsilly - Création d'un club house et mise en accessibilité - Nieul-sur-mer - Création d'un nouveau terrain de football - Angoulins-sur-mer - Création d'une aire de jeux city-stade - Nieul-sur-mer - Création d'une nouvelle salle multiactivité - Projet urbain Les Cinq Quartiers - Angoulins-sur-mer - Installation d'un city stade et d'un street work out - Montroy - Terrain multisport et maison des associations - Clavette
--------------------------------	--

Localisation du projet	Agglomération de La Rochelle
-------------------------------	------------------------------

Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	COMMUNES, CDA
	Partenaires identifiés	

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2022-2026
----------------------------------	-----------

État d'avancement	
--------------------------	--

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	
---------------------------------	--

Financements mobilisables	
----------------------------------	--

AMÉNAGEMENT PLAINE DE JEUX ET CRÉATION D'UN CITY STADE - THAIRÉ

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action*(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)***Maître d'ouvrage**Commune de Thairé
Place de la Mairie – 17290 ThairéPersonne en charge du dossier : Ludovic Vigie - DGS
Coordonnées (tél – mail, ...) : 05-46-56-17-14 / dgs@thaire.fr**Description de l'action**

Aménagement de la plaine de jeux avec la création d'un city stade

Localisation du projet

Rue Jasse Perdrix

Partenaire(s) de l'opération**Pilotage**

COMMUNE DE THAIRÉ

Partenaires identifiés

CD 17 – CdA LR

CALENDRIER

Calendrier de réalisationDevis en 2023
Travaux 2023-2024**État d'avancement**

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet

120 000 € HT

Financements mobilisables

CD 17 – CDA LR

PLAINE DES SPORTS - LA JARRIE

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Aménagement d'une plaine des sports en intégrant dans le projet le déplacement du stade de foot	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE LA JARRIE Place de la mairie – 17220 LA JARRIE Personne en charge du dossier : David BAUDON, Maire Coordonnées (tél – mail, ...) mairie@la-jarrie.fr	
Description de l'action	Déplacement du stade de foot afin de bénéficier d'un stade intégrant 2 terrains + 1 terrain pour du foot à 5 Création d'une Plaine des sports comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Le stade de foot - Un skate park - À l'étude : tir à l'arc / parcours fitness ... 	
Localisation du projet	La Jarrie – Chemin de la Bataille	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	
	Partenaires identifiés	
CALENDRIER		
Calendrier de réalisation	Démarrage travaux : septembre 2022	
État d'avancement	Septembre 2021 : validation étude Fin 2021 : Consultation équipe maîtrise d'œuvre	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	3 000 000 € HT	
Financements mobilisables	DETR Agence Nationale du Sport Région Nouvelle Aquitaine Département de Charente Maritime	

ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS - LAGORD

DESCRIPTIF

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Attractivité du territoire Accueil de nouvelles populations	
Maître d'ouvrage	Nom : Mairie de Lagord Adresse : 1 rue de la Métairie – 17140 Lagord Personne en charge du dossier : Pascale Mativet Coordonnées (tél – mail, ...) dgs@lagord.fr	
Description de l'action	1 - Réalisation d'une aire de jeux sur le parc Atlantech 2 - Rénovation aire de jeux de l'Ebaupin	
Localisation du projet	1 – Parc Atlantech– 17140 Lagord 2 – Parc de l'Ebaupin – 17140 Lagord	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	MAIRIE
	Partenaires identifiés	CDA
CALENDRIER		
Calendrier	1 – 2023 2 - 2022	
État d'avancement	Projet	
FINANCEMENTS		
Coût estimatif du projet	1 – 50 000 € 2 – 10 000 €	
Financements mobilisables	DETR	

BASE NAUTIQUE DE LA PLATÈRE - ANGOULINS-SUR-MER**DESCRIPTIF**

Diagnostic et enjeux de l'action <i>(en lien avec le projet de territoire et le schéma AFOM)</i>	Renforcement d'un pôle nautique d'excellence à l'échelle de l'agglomération Offrir aux 200 adhérents et aux champions qui s'entraînent sur le site des conditions adaptées (perspective JO 2024 pour plusieurs athlètes)	
Maître d'ouvrage	Commune d'Angoulins Contact : Laurent GEORGE DGS laurent.george@angoulins.fr	
Description de l'action	Reconstruction intégrale du Centre Nautique dévasté par la tempête Xynthia en 2010, et provisoirement remplacé par des bâtiments modulaires désormais vétustes. <ul style="list-style-type: none"> - Espaces de stockage et de préparation du matériel - Vestiaires et sanitaires répondant aux normes d'accessibilité - Espaces administratifs et locaux de formation Développement nécessaire, notamment en lien avec l'accueil de champions du monde et d'Europe (plusieurs récompenses déjà obtenues + perspectives JO 2024)	
Localisation du projet	Angoulins Pointe du Chay - Plage de la Platère	
Partenaire(s) de l'opération	Pilotage	Commune
	Partenaires identifiés	Centre Nautique d'Angoulins

CALENDRIER

Calendrier de réalisation	2021 - 2024 Recrutement d'un mandataire : début 2022 Recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre et déroulement des études préalables APS / APD : fin 2022 Appel d'offres travaux début 2023 Phase travaux 2023 – 2024 – livraison fin 2024
État d'avancement	En cours : étude de pré-faisabilité, diagnostics techniques sur bâtiments existants, vérification des possibilités juridiques avec DDTM et CDA (éventuellement avec adaptation du PLUi), définition de l'enveloppe financière et des subventions possibles

FINANCEMENTS

Coût estimatif du projet	1,2 M€ HT
Financements mobilisables	État : DETR / DSIL (2023) Fonds structurant CDA Département de la Charente Maritime FEDER ?

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Objectifs	Types de travaux	Période de réalisation	Coût global en HT	État d'avancement
Marsilly	Construction et aménagement de vestiaires sportifs (tennis)	Doter les sportifs de vestiaires et d'un club house (en remplacement du bungalow actuel, vétuste)	Construction	2023	80 000 €	Réflexion
Marsilly	Aménagement d'une base nautique de loisirs au port de la Pelle	Développer l'attractivité et diversifier les activités de la zone dite du Port de la Pelle Répondre à la demande de la population de créer une zone dédiée aux activités nautiques	Destruction des obstacles en mer (arches ?) Aménagement / construction shelter / douches / toilettes / vestiaires + hangar à bateaux Pose de corps morts avec bouées	2023	40 000 €	Réflexion
Saint-Christophe	Équipements sportifs et de loisirs	Aménagement d'une portion de sentier de balade	Acquisition de terrain et aménagement d'une aire de pique-nique	2022	10 000 €	Projet validé en conseil municipal
Sainte-Soulle	Équipements sportifs et de loisirs	Construction d'un gymnase		2023	1,6 M €	Réflexion intercommunale en cours
Nieul-sur-mer	Équipements sportifs et de loisirs	Création d'un Club House et mise en accessibilité	Études Moe à lancer, pour objectif création Club house-10pers, un espace sanitaires - douches PMR	Fin 2022	250 000 €	Contrat de Moe mission AVP-PRO DCE-DET, pour fin 2021-Travaux fin 2022
Nieul-sur-mer	Équipements sportifs et de loisirs	Création aire de jeux multisport-City stade	Création d'une aire de jeux multisport	2022-2023	50 000 €	
Angoulins-sur-mer	Création d'une nouvelle salle multiactivité - projet urbain Les Cinq Quartiers	Dans le cadre du projet urbain communautaire, réalisation d'une salle pour des activités physiques "douces" : multiactivités scolaires, dojo, gymnastique, danse, ... + salles associatives "tiers lieu"	Construction nouveau bâtiment	2025	Fourchette de 600 000 € à 900 000 € HT	Maîtrise ouvrage privée, à défaut communale si non-réalisation par l'opérateur du projet dans le cadre d'un PUP
Angoulins-sur-mer	Création d'un nouveau terrain de football	Dans l'hypothèse d'une croissance démographique importante de la commune, le foncier de l'actuel terrain de football pourra être mobilisé pour des équipements publics. Le déplacement du terrain de football devra alors être engagé sur un autre foncier communal	Construction nouveau terrain + équipements liés (vestiaires, etc...)	2026-2027	1 m € HT	Études : 2025
Montroy	Équipements sportifs et de loisirs	Offrir aux jeunes des équipements sportifs et de loisirs	Installation d'un city stade et d'un street work out	2023		Le Conseil n'a pas encore délibéré sur le lancement de ce projet. Il est prévu de

						continuer à travailler ce projet avec les habitants en 2022 pour une réalisation en 2023.
--	--	--	--	--	--	---

2023-2026

Annexe 4 - Montants financiers par opération

Orientation 1 - S'appuyer sur l'attractivité du territoire pour y favoriser la cohésion économique et sociale						
Enjeux	Fiche	Projets	Maître d'ouvrage	Période de réalisation	Coût prévisionnel HT	
1.1 Placer le numérique au service de de l'innovation et de la cohésion sociale	1.1.1	Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires	Sainte-Soulle	2021-2022	32 323 €	
	1.1.2	Conseillers numériques	Multi-acteurs	2021-2022	380 000 €	
	1.1.3	Équipement numérique des écoles	Saint-Médard d'Aunis	2021	33 540 €	
	1.1.4	La Rochelle Territoire Zéro Carbone : Pour un numérique durable	CDA La Rochelle	2021-2023	728 000 €	
	1.1.5	Plateforme territoriale de la donnée	CDA La Rochelle	2022-2026	3 878 604 €	
	1.1.6	Renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire Yvan Pommaux - Socle numérique	Saint-Xandre	2021-2022	43 244 €	
	Équipements et culture du numérique		Aménagement d'un point d'accès numérique pour accueillir un conseiller numérique itinérant	Saint-Christophe	2022-2023	NC
			Équipement numérique de 3 classes de l'école élémentaire	Marsilly	2023	16 000 €
			Installation de 2 tableaux blancs interactifs dans l'école	Saint-Christophe	2021-2022	10 000 €
			Réhabilitation d'un local pour l'accueil de cours d'initiation à l'informatique	Marsilly	2024	30 000 €
			Remise à niveau des connexions internet des 3 écoles et achat de tableaux blancs interactifs	Nieul-sur-mer	2022-2023	NC
			Socle numérique : matériel informatique et ressources numériques	Salles-sur-mer	2021	29 000 €
			1.2.1	Création d'un marché couvert sur la place centrale	Châtelailon-Plage	2026-27
1.2.2	Création d'un pôle commercial	Saint-Médard d'Aunis	2021-2022	270 000 €		
1.2.3	Réhabilitation de l'ancienne COOP pour créer des logements et accueillir des commerces	Thairé	2021-2023	914 750 €		
1.2.4	Rénovation de centre-bourg et réhabilitation de l'ancienne menuiserie	Esnandes	2021-2023	770 620 €		
1.2.5	Rénovation de la halle à marée et de la criée du port de pêche	SM du Port de Pêche	2021-2026	NC		
1.2 Soutenir l'aménagement économique des bourgs et des villes dans une approche d'activités de proximité	Requalification de centre-bourg et aménagement de locaux d'activités	Rénovation du pôle nautique des Minimes - Pôle Innovation Tribord 2.0	CDA La Rochelle	2022	NC	
		Aménagement de centre-bourg et création de commerce	Yves	2023-2024	NC	
		Construction d'une place de village avec aménagement de commerces et d'une salle associative	Lagord	2023-2024	NC	
		Construction halle de marché couverte	Aytré	2022-2026	NC	
		Création de cellules commerciales et d'une halle du marché	Sainte-Soulle	2023	1 500 000 €	
		Extension du pôle commercial existant avec construction d'un nouveau bâtiment	Saint-Christophe	2023-2025	NC	
		Halles ouvertes pour le marché municipal	Saint-Xandre	2025-2026	200 000 €	
		Réhabilitation de l'ancienne station-service	Thairé	2022-2024	NC	
		Requalification de centre-bourg - Aménagement de commerces, mobilité douce et parc	Angoulins-sur-mer	2022-2026	NC	
		Revitalisation du centre-bourg - Équipements et services à la population	Saint-Rogatien	2022-2024	500 000 €	
		Transformation du local de stockage en local commercial à louer	Thairé	2023-2026	NC	
1.3 Adapter l'accueil des services publics aux besoins de la population et des acteurs du territoire	1.3.1	Agrandissement de la mairie sous le label Maison France Services	La Jarrie	2021-2023	NC	
	1.3.2	Création d'une Maison France Services et tiers-lieu avec un espace coworking	Sainte-Soulle	2022	125 000 €	
	1.3.3	Dématérialisation des procédures via les services à l'usager	Esnandes	2022-2023	41 552 €	
	1.3.4	Extension de la mairie	Saint-Médard d'Aunis	2021-2023	NC	
	1.3.5	Réhabilitation d'un ensemble bâti dans le Parc Jean Macé pour accueil de services public	Aytré	2021-2022	573 600 €	
	Accueil ou maintien des services publics		Aménagement de l'annexe de la mairie - accueil transitoire de la Police municipale	Lagord	2022	50 000 €
			Encan Sud - Aménagement pour regroupement d'équipements	La Rochelle	2023	2 100 000 €
			Mise en œuvre du schéma communautaire des tiers lieux	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
			Réaménagement de centre-bourg avec liaisons douces, équipements et commerces	Aytré	2022-2026	NC
			Réhabilitation d'un logement communal pour créer des logements locatifs	Croix-Chapeau	2022-2025	NC
			Réhabilitation et réorganisation de l'hôtel de ville	Aytré	2022-2024	900 000 €
			Remise en service du multi-services	Croix-Chapeau	2022	NC

		Rénovation de l'ancien commerce Vival	Salles-sur-mer	2022-2024	NC	
1.4 Valoriser les composantes touristiques et architecturales comme facteurs d'attractivité et d'identité du territoire	1.4.1	Étude mise en tourisme zones conchyliques	CDA La Rochelle	2022	40 000 €	
	1.4.2	Réfection de la toiture de l'église Notre-Dame de l'Assomption	Vérines	2022	40 000 €	
	1.4.3	Réfection de l'église (baptistère et toiture)	Saint-Médard d'Aunis	2021	12 061 €	
	1.4.4	Requalification du marché central	La Rochelle	2021-2023	3 758 400 €	
	1.4.5	Restauration du clocher, des cloches et du beffroi de l'église Saint-Sauveur	La Rochelle	2021-2023	1 966 332 €	
	1.4.6	Travaux de construction du Parc du Château des Aigles	Châtelailon-Plage	2024-2025	1 705 000 €	
	1.4.7	Travaux de rénovation de l'église Saint-Laurent	Sainte-Soulle	2022	221 931 €	
	Valorisation et préservation du patrimoine bâti		Maison du littoral de la Pointe du Chay	Angoulins-sur-mer	2022-2023	NC
			Réhabilitation des allées su cimetière en accès PMR	Salles-sur-mer	2022	NC
			Remplacement de la toiture de la chapelle de Lauzières	Nieul-sur-mer	2022-2023	90 000 €
			Rénovation de l'église	Montroy	2023	NC
			Rénovation de l'église et des vitraux	Salles-sur-mer	2022-2026	400 000 €
			Rénovation du Musée des Beaux-Arts - Tranche 1 : clos et couvert	La Rochelle	2021-2022	3 300 000 €
			Réserves muséales (extension archives mutualisées)	La Rochelle	2022-2026	NC
			Restauration intérieure de la Maison des écritures	La Rochelle	2021-2026	82 409 €
			Restauration partielle de l'église Saint-Pierre	Marsilly	2022-2023	NC
			Restauration partielle du château du Passage et de ses douves	Yves	2026	NC
	Travaux de réhabilitation et sécurisation du clocher de l'église Saint-Etienne	Aytré	2022	200 000 €		

Orientation 2 - Devenir le premier territoire littoral neutre en carbone en renforçant une mobilité intermodale décarbonée et une performance énergétique exemplaire

Enjeux	Fiche	Projets	Maître d'ouvrage	Période de réalisation	Coût prévisionnel HT	
2.1 Densifier les liaisons douces intra et intercommunales pour renforcer le maillage territorial	2.1.1	Création d'une piste cyclable bidirectionnelle Usseau-Le Raguenaud	Sainte-Soulle	2022-2023	597 977 €	
	2.1.2	Liaisons douces et pistes cyclables	Châtelailon-Plage	2021-2023	430 000 €	
	2.1.3	Mobilité durable - Aménagement des boulevards centraux	Châtelailon-Plage	2022-2023	2 100 000 €	
	2.1.4	Piste cyclable - Avenue Denfert-Rochereau	La Rochelle	2021-2022	750 000 €	
	2.1.5	Piste cyclable du Pont de la Pierre	Angoulins-sur-mer	2022	210 308 €	
	Aménagements cyclables		Conception et mise en œuvre d'un plan de circulation intégrant les cheminements doux	Aytré	2022-2026	NC
			Création de la piste cyclable entre Nieul et le P+R et effacement des réseaux	Nieul-sur-mer	2022-2026	100 000 €
			Création de liaison Croix-Chapeau-La Jarrie pour les piétons et les cyclistes	Croix-Chapeau	2022	NC
			Création de liaisons douces	Thairé	2022-2024	400 000 €
			Création de piste cyclable Lagord-Nieul	Lagord	2022-2025	100 000 €
			Création de pistes cyclables Bourgneuf-Dompierre	Bourgneuf	2022-2026	NC
			Création d'une liaison douce partagée et sécurisée	Puilboreau	2023-2024	200 000 €
			Liaison cyclable Bourg-La Sauzaie	Saint-Xandre	2024-2025	330 000 €
			Liaison cyclable L'Houmeau-Lagord	L'Houmeau-Lagord	2023-2024	650 000 €
			Mise en œuvre du Schéma directeur des aménagements cyclables	CDA La Rochelle	2021-2026	NC
	Piste cyclable entre Saint-Christophe et Aigrefeuille	Saint-Christophe	2023-2025	411 000 €		
	Requalification et sécurisation des mobilités douces pour tous	La Jarne	2022-2026	NC		
	2.2.1	Bornes pour véhicules électriques	Châtelailon-Plage	2022-2023	150 000 €	
	2.2.2	Déploiement du Conseil en mobilité pour les publics vulnérables Wimoov	CDA La Rochelle	2021-2022	195 074 €	
	2.2.3	Enquête EMC2 (déplacement des ménages)	CDA La Rochelle	2022	NC	
	2.2.4	Modernisation de la flotte de bus	CDA La Rochelle	2022-2026	37 500 000 €	
	2.2.5	Self data territorial / Coach CO2	CDA La Rochelle	2021-2022	518 000 €	

Contrat de Relance et de Transition Énergétique - Agglomération de La Rochelle

Multimodalité	2.2.6	Zone à faibles émissions - étude	CDA La Rochelle	2022-2023	43 000 €
		Aménagement des axes multimodaux Salengro-Lysiak-Normandin et Jean Moulin-Joffre	CDA La Rochelle	2021-2026	NC
		Bornes infos voyageurs	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Construction et fonctionnement de la Maison du vélo	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Déploiement location vélos longue durée	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Développement services de covoiturage	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Étude sur les service de mobilité H2	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Expérimentation BHNS boulevard Sautel et aménagement axe multimodal Sautel – Cordeliers	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		P+R complémentaires et services associés	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Pôles d'échanges multimodaux - La Rochelle - Châtelailon-Plage - La Jarrie	CDA La Rochelle	2021-2026	NC
		Restructuration de l'offre bus - études et services	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Services Yélo : nouvelle billettique et évolution de la tarification	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Structuration des données mobilité - MAAS	CDA La Rochelle	2022-2026	1 200 000 €
Efficacité énergétique des équipements publics non scolaires	2.3.1	Isolation phonique et thermique de l'école maternelle et du restaurant scolaire	Esnandes	2021-2022	39 387 €
	2.3.2	Pilotage du chauffage des bâtiments publics	Marsilly	2022	22 052 €
	2.3.3	Plateforme de rénovation énergétique	CDA La Rochelle	2021-2022	830 000 €
	2.3.4	Réhabilitation énergétique d'équipements publics	Saint-Vivien	2021-2022	497 500 €
	2.3.5	Réhabilitation et rénovation thermique et énergétique du gymnase scolaire Henry Péricaud	La Jarrie	2022	878 157 €
	2.3.6	Remplacement de la verrière du hall Bord à Quai de l'Espace Encan	CDA La Rochelle	2021	518 369 €
	2.3.7	Rénovation énergétique de la mairie	Yves	2022	37 168 €
	2.3.8	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Saint-Médard d'Aunis	2022-2023	NC
	2.3.9	Rénovation énergétique du groupe scolaire Lavoisier	La Rochelle	2021-2023	10 849 362 €
	2.3.10	Rénovation énergétique et réhabilitation de l'école maternelle	Saint-Xandre	2022	220 000 €
	2.3.11	Rénovation thermique de l'école de Rompsay	Périgny	2022	447 285 €
	2.3.12	Travaux d'amélioration des matériels et consommations en éclairage public	Châtelailon-Plage	2022-2024	2 000 000 €
	2.3.13	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments	Sainte-Soulle	2022	60 000 €
	2.3.14	Travaux de rénovation énergétique des écoles	Sainte-Soulle	2022	49 009 €
	2.3.15	Travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire Pierre Jonchery	Châtelailon-Plage	2021-2023	850 000 €
		Efficacité énergétique du Muséum d'Histoire Naturelle	La Rochelle	2021-2022	93 256 €
		Enfouissement des réseaux et modernisation de l'éclairage public	La Jarne	2021-2026	NC
		Isolation sous la toiture de la mairie	Marsilly	2023	NC
		Réfection de la salle polyvalente pour en améliorer la performance énergétique	Saint-Christophe	2024-2025	NC
		Réhabilitation de bâtiment pour installation du Conservatoire	CDA La Rochelle	2023-2026	NC
		Réhabilitation du foyer Ferdinand Rieux	Dompiere-sur-mer	2022-2026	700 000 €
		Réhabilitation énergétique de bâtiments communaux et communautaires	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Rénovation de l'éclairage public	Saint-Xandre	2021-2026	120 000 €
		Rénovation énergétique de la médiathèque et de la salle polyvalente	Lagord	2022-2023	1 100 000 €
		Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Angoulins-sur-mer	2022-2023	500 000 €
		Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Lagord	2024	800 000 €
		Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Puilboreau	2024	200 000 €
	Rénovation énergétique de la salle socio-culturelle	Croix-Chapeau	2025	NC	
	Rénovation énergétique de l'Espace Encan - Tranche 2	CDA La Rochelle	2022-2026	NC	
	Rénovation énergétique des ateliers municipaux	Puilboreau	2022-2023	200 000 €	

		Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Saint-Xandre	2024-2026	175 000 €
		Création de ventilations et désembouage des réseaux de chauffage - écoles Profit et Condorcet	La Rochelle	2022-2023	204 913 €
		Efficacité énergétique des écoles	Nieul-sur-mer	2023-2025	850 000 €
		Efficacité énergétique écoles Profit, La Genette et Condorcet	La Rochelle	2021-2022	572 708 €
		Isolation sous la toiture de l'école élémentaire	Marsilly	2023	NC
		Rénovation école Paul Doumer	La Rochelle	2024	NC
		Réfection du groupe scolaire Louis Guillet et pose de panneaux photovoltaïques sur toiture	La Rochelle	2022	709 173 €
		Rénovation énergétique de 3 salles de classe et étude de remplacement de la chaudière	Croix-Chapeau	2022-2023	NC
		Rénovation énergétique de l'école élémentaire - bâtiment Aix	Puilboreau	2023	100 000 €
		Rénovation intégrale de l'école maternelle	Angoulins-sur-mer	2022-2025	NC
2.4 Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire	2.4.1	Étude de faisabilité d'un réseau de chaleur	Périgny	2021-2025	1 454 000 €
	2.4.2	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes	Vérines	2021-2022	93 000 €
		Création d'une chaufferie mutualisée pour le recours à une production de chaleur renouvelable	L'Houmeau	2022-2025	500 000 €
		Déploiement des énergies renouvelables	CDA La Rochelle	2022-2023	150 000 €
		Installation de panneaux photovoltaïques	Sainte-Soulle	2023-2024	250 000 €
		Installation de panneaux photovoltaïques - Rénovation de la toiture de l'église	Saint-Christophe	2022	95 634 €
		Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de la salle polyvalente	Saint-Christophe	2023-2025	NC
		Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux	Vérines	2021-2023	133 600 €
		Installation d'ombrières sur la place du marché en panneaux photovoltaïques	Marsilly	2026	NC
		Installation d'un parc de panneaux photovoltaïques	Bourgneuf	2022-2026	NC
		Mise en place de chaufferies aérothermiques sur 4 sites sportifs	La Rochelle	2021-2022	392 289 €
		Nouvelle chaufferie biomasse pour la salle Mélusine	La Jarne	2023-2024	NC
		Photovoltaïque	Aytré	2022	NC
	Pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux	La Jarne	2021-2022	NC	
Orientation 3 - Renforcer la résilience du territoire par la régénération de sa biodiversité sur terre et en mer					
Enjeux	Fiche	Projets	Maître d'ouvrage	Période de réalisation	Coût prévisionnel HT
3.1 Renforcer la trame verte et bleue de l'agglomération en menant une politique de renaturation tout en préservant les ressources et espaces naturels existants	3.1.1	Parc littoral La Rochelle-Aytré-Angoulins (suite AMI CPER 2015-2020)	CDA La Rochelle	2021-2022	NC
	3.1.2	Requalification et végétalisation de centre-bourg	La Jarne	2021-2024	842 272 €
	3.1.3	Végétalisation de la Place Michel Crépeau	Périgny	2022	NC
		Aménagement d'espace vert public en centre-ville	Puilboreau	2022	100 000 €
		Élaboration d'une charte paysagère et environnementale	Clavette	2022	300 000 €
		Plantation de haies et d'arbres	Nieul-sur-mer	2023	NC
		Plantations d'arbres et de haies	Marsilly	2023-2026	10 000 €
	Renforcement de la biodiversité et amélioration du cheminement doux	Lagord	2022-2025	95 000 €	
3.2 Contribuer à la résilience sanitaire du territoire et faciliter son adaptation au changement climatique	3.2.1	Contrat de territoire des marais et côtiers de l'agglomération rochelaise 2021-2023	CDA La Rochelle	2021-2023	7 646 357 €
	3.2.2	Contrat territorial Re-sources sur les captages de Varaize, Fraise Bois-Boulard et Anais 2021-2023	CDA La Rochelle	2021-2023	1 183 700 €
	3.2.3	Enfouissement des réseaux aériens - Chemin des Caillerottes	Vérines	2022	11 786 €
		Enfouissement des réseaux aériens - Fontpatour et rue Villa Laurius	Vérines	2022-2025	130 000 €
		Extension réseaux assainissement La Jarrie - Châtelailon-Plage	CDA La Rochelle	2022-2024	NC
		Modernisation usine Coulonge et création d'une réserve d'eau brute	CDA La Rochelle	2023-2026	18 500 000 €
	Résilience du territoire	Réutilisation des eaux traitées	CDA La Rochelle	2021-2026	19 200 000 €

		Santé environnementale	CDA La Rochelle	2022-2023	250 000 €
		Système de surveillance et d'alerte des réseaux d'eau potable	Marsilly	2023	10 000 €
3.3 Mettre en place une offre alimentaire de proximité via des circuits courts de qualité et un accès facilité à l'autoconsommation	3.3.1	Création de jardins partagés sur le site de l'ancienne station d'épuration désaffectée	Esnandes	2021-2022	38 047 €
	3.2.2	Projets alimentaires territoriaux	CDA La Rochelle	2021-2024	NC
	Alimentation de proximité	Création de jardins familiaux	L'Houmeau	2022-2023	245 000 €
3.4 Renforcer la mise en œuvre de la politique de prévention, réduction et de gestion des déchets	3.4.1	Modernisation de la plateforme Unité de compostage et biodéchets	CDA La Rochelle	2021-2026	11 000 000 €
	3.4.2	Schéma directeur des déchetteries (Saint-Xandre, Saint-Vivien, Saint-Médard d'Aunis)	CDA La Rochelle	2022-2026	11 850 000 €
		Mise en œuvre d'un nouveau schéma de collecte	CDA La Rochelle	2022-2026	8 867 500 €
	Déchets	Modernisation et extension du centre de tri Altriane	CDA La Rochelle	2022-2026	30 000 000 €
		Valorisation énergétique sur l'UVE - Sécurisation de débouchés	CDA La Rochelle	2022-2023	2 400 000 €
Orientation 4 - Faire de l'agglomération un espace de solidarité favorisant la qualité du cadre de vie					
Enjeux	Fiche	Projets	Maître d'ouvrage	Période de réalisation	Coût prévisionnel HT
4.1 Améliorer les conditions d'accueil des établissements pour mettre en œuvre une politique éducative inclusive et solidaire	4.1.1	Construction d'une nouvelle école et restaurant scolaire	Bourgneuf	2021-2024	4 118 230 €
	4.1.2	Mise en place d'un self à l'école de Rompsay	Périgny	2021	303 546 €
	4.1.3	Restructuration du groupe scolaire et du restaurant scolaire Lucile Desmoulins	Vérines	2021-2024	3 750 000 €
		Agrandissement de l'école et sécurisation de l'entrée	Clavette	2022-2025	
		Agrandissement du groupe scolaire La Courbe	Aytré	2022-2023	2 541 600 €
		Déconstruction et reconstruction du groupe scolaire Petite Couture	Aytré	2026	NC
		Requalification des écoles et du centre de loisirs	L'Houmeau	2024-2026	5 600 000 €
		Restructuration et réaménagement des écoles	Lagord	2022-2025	5 000 000 €
		Restructuration/extension de l'école maternelle	Puilboreau	2024-2025	3 000 000 €
4.2 Adapter l'accès à l'offre sociale et médicale à l'évolution des besoins de la population dans un contexte de vieillissement démographique	4.2.1	Construction d'un pôle École-Petite enfance-Enfance-Jeunesse	La Jarne	2021-2025	6 950 786 €
	4.2.2	Extension du pôle santé - Construction de modules santé	Saint-Médard d'Aunis	2021-2023	NC
	4.2.3	Extension et réhabilitation de la Maison de l'enfance	Saint-Xandre	2021-2024	110 000 €
		Aménagement de locaux pour l'accueil de services à la personne	Saint-Christophe	2024-2025	NC
		Centre social Villeneuve les Salines	La Rochelle	2022-2026	NC
		Création d'un îlot d'habitat dédié aux seniors et aux personnes en situation de handicap	Marsilly	2022-2026	NC
		Création ou agrandissement de la crèche	Aytré	2022-2026	NC
	Équipements médicaux et sociaux	Équipements PRU Villeneuve-les-Salines	La Rochelle	2023-2024	15 000 000 €
		Extension de la Maison du Puilborain	Puilboreau	2023	100 000 €
		Réhabilitation des ateliers communaux pour accueillir les associations et le centre de secours	Thaïré	2023-2026	NC
		Réhabilitation d'un bâtiment en maison de santé pluridisciplinaire	Croix-Chapeau	2022-2025	NC
		Rénovation de l'ancien logement pour accueillir la maison associative	Salles-sur-mer	2021-2022	120 000 €
	Rénovation de l'ancienne agence postale pour accueillir la salle associative Le Relais	Salles-sur-mer	2021	20 200 €	
4.3 Proposer une offre culturelle équilibrée en s'appuyant sur un maillage d'équipements	4.3.1	Mise aux normes de la scène nationale de la Coursive	CDA La Rochelle	2022-2023	12 156 300 €
	4.3.2	Réhabilitation de la médiathèque Michel Crépeau	CDA La Rochelle	2021-2022	5 877 280 €
	4.3.3	Rénovation et extension de la salle des Tilleuls	Saint-Médard d'Aunis	2021-2022	NC
		Agrandissement de la bibliothèque	Salles-sur-mer	2022-2023	NC
	Équipements	Construction d'une salle multiculturelle/espace jeunesse	Puilboreau	2021-2023	NC

Contrat de Relance et de Transition Énergétique - Agglomération de La Rochelle

communautaires et communaux	Équipements culturels	Extension de la Sirène - Projet ENSO-Bois Réaménagement de la bibliothèque municipale et création d'un local Archives Structuration d'un pôle culturel CNAREP	CDA La Rochelle Thairé La Rochelle	2022-2023 2022-2024 2022-2026	NC NC NC
4.4 Consolider une pratique sportive et de loisirs diversifiée autour d'activités de plein-air et d'intérieur	4.4.1	Construction d'un centre nautique	Châtelaiillon-Plage	2024-2025	3 025 000 €
	4.4.2	Construction d'un complexe sportif et construction d'une salle polyvalente à énergie positive	Châtelaiillon-Plage	2021-2023	8 010 000 €
	4.4.3	Pôle de course au large	CDA / SM Port de Pêche	2022-2023	NC
	4.4.4	Réhabilitation et extension du gymnase de la Pinelière	La Rochelle	2021-2023	1 875 000 €
	4.4.5	Rénovation centre sportif nautique Minimes JO 2024	La Rochelle	2021-2023	80 560 €
	4.4.6	Sécurisation et modernisation des équipements de plein-air	Esnandes	2022	47 819 €
		Aménagement d'une base nautique de loisirs au port de la Pelle	Marsilly	2023	40 000 €
		Aménagement d'une Plain de jeux et création d'un city stade	Thairé	2023-2024	120 000 €
		Aménagement d'une plaine des sports	La Jarrie	2022	3 000 000 €
		Aménagement d'une portion de sentier de balade	Saint-Christophe	2022	10 000 €
		Aménagement et rénovation d'aides de jeux - Atlantech et l'Ebaupin	Lagord	2022-2023	60 000 €
		Base nautique de la Platère	Angoulins-sur-mer	2021-2024	1 200 000 €
		Construction de vestiaires pour le terrain de foot et rugby	Salles-sur-mer	2022	150 000 €
		Construction d'un DOJO	La Rochelle	2022-2026	NC
		Construction d'une piscine communautaire	CDA La Rochelle	2022-2026	NC
		Construction d'un gymnase	Sainte-Soulle	2023	1 600 000 €
		Construction et aménagement de vestiaires sportifs	Marsilly	2023	80 000 €
		Création d'un club house et mise en accessibilité	Nieul-sur-mer	2022	250 000 €
		Création d'un nouveau terrain de football	Angoulins-sur-mer	2025-2026	1 000 000 €
		Création d'une aire de jeux city-stade	Nieul-sur-mer	2022-2023	50 000 €
	Création d'une nouvelle salle multiactivité - Projet urbain Les Cinq Quartiers	Angoulins-sur-mer	2025	900 000 €	
	Installation d'un city stade et d'un street work out	Montroy	2023	NC	
	Rénovation des piscines communautaires	CDA La Rochelle	2022-2024	NC	
	Terrain de foot synthétique à Villeneuve	La Rochelle	2022-2026	NC	